L'ANGLETERRE

ET

LA VIE ANGLAISE

XXXIII.

LA MARINE BRITANNIQUE.

III. — LES MARCHANDS DE LA CITÉ, LE SAILOR'S HOME ET LES ÉCOLES SUR L'EAU.

Un fait a lieu d'étonner, c'est que les vieux poètes anglais, bien que fils d'une nation maritime, ont très peu compris les vraies beautés de l'océan. Shakspeare lui-même en parle comme d'un ennemi ou comme d'un moyen de défense nationale; mais en général il n'a guère en vue que l'inconstance des phénomènes troublant la surface des flots, et, s'il veut peindre le caractère d'Hamlet, il se sert de cette comparaison célèbre : « fou comme la mer et le vent. » Il restait pourtant à chercher des lois là où les anciens n'avaient soupçonné que de sombres caprices de la nature. C'est la science qui a découvert depuis moins d'un siècle la véritable poésie de la mer. Les capitaines de vaisseau en sondant les profondeurs de l'abîme, les météorologistes en étudiant la charte des vents et les causes des tempêtes ont beaucoup contribué à dissiper de vaines et superstitieuses terreurs. Depuis qu'on craint moins cette masse d'eau agitée, on l'admire davantage. Byron, né dans un temps où l'audace de l'homme s'était accrue avec la connaissance des lois qui régissent l'univers, se montre beaucoup moins

frappé de la folie des vagues que des grandes harmonies de l'océan. Un des premiers, il a célébré le triomphe de l'intelligence sur ce sauvage élément mobile. Qu'aurait-il dit, s'il avait pu voir nos modernes frégates de fer traversant le détroit? Ce n'est point elles qui redoutent la mer; on dirait plutôt que c'est la mer qui les craint, tant la lame recule devant leur proue avec une sorte de respect. Les navigateurs ne contribuent donc point seulement au commerce et à la prospérité des nations, ils accroissent en outre la confiance de l'homme et ses moyens d'action dans la lutte avec la nature.

A la marine anglaise se rattachent diverses institutions qu'il faut étudier une à une, si l'on veut se faire une idée de l'ensemble du système (1). Il nous reste aujourd'hui à indiquer le grand centre des assurances maritimes, les efforts qui ont été tentés pour améliorer la condition du marin durant son séjour à terre, et aussi quelques récentes expériences tendant à répandre l'instruction parmi une classe d'hommes non moins glorieux autrefois de leur ignorance que justement fiers de leur bravoure.

I.

A Londres, au cœur de la Cité, s'élève un édifice de pierre avec un portique, des colonnes corinthiennes, un fronton, des statues et une tour qu'anime de temps en temps une joyeuse sonnerie de cloches. Ce monument, sans caractère national et sans originalité, pourrait aussi bien se trouver à Hambourg, à Berlin ou à Moscou. Cependant c'est la Bourse de Londres (2). Plusieurs traits extérieurs la distinguent de la nôtre : d'abord on n'y joue point sur les fonds publics, et les boursiers ou marchands, au lieu de se réunir dans une salle, se tiennent dans une cour à ciel ouvert ressemblant assez bien aux *cortili* des palais italiens. Des galeries couvertes à colonnes, à arcades et à panneaux blasonnés forment autour de cette cour une espèce de cloître dans lequel on peut se promener ou se réfugier en cas de mauvais temps. Les Anglais, même dans les œuvres d'art, ne perdent jamais de vue l'utilité. On a beaucoup ri de la statue du duc d'York, qui, debout au sommet d'une colonne près de Saint-James's Park, porte un paratonnerre

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre et du 1er décembre 1866.

(2) Cet établissement fut fondé en 1565 par Gresham, qui en avait conçu l'idée durant son séjour à Anvers. Un incendie ayant détruit l'édifice primitif, un autre fut reconstruit par Christophe Wren en 1667. Ce dernier fut de même brûlé en 1838. Le prince Albert posa en 1842 la première pierre de la présente Bourse de Londres. William Tite en fut l'architecte.

sur la tête. La Bourse de Londres, tout en affichant d'assez justes prétentions à la grandeur architecturale, n'a point non plus dédaigné la question des intérêts matériels. Presque tout l'extérieur du monument est occupé au rez-de-chaussée par des boutiques situées les unes à la suite des autres, et que divisent des piliers à chapiteaux corinthiens. Des bureaux de sociétés d'assurance sur la vie, contre l'incendie, contre les dangers de mer, remplissent, avec d'autres services, une grande partie du premier étage; mais de toutes ces institutions la plus célèbre dans le monde entier est sans contredit *Lloyd's*.

Et pourtant qu'est-ce que *Lloyd's?* Beaucoup parmi les Anglais eux-mêmes seraient assez embarrassés pour répondre à cette question. Le secrétaire de cette association (1) maritime m'a raconté avoir reçu plusieurs lettres d'affaires adressées à M. Lloyd. Or ce M. Lloyd est un mythe; aucun des principaux membres ne porte aujourd'hui un tel nom. Encore mythe n'est-il pas le mot, c'est un souvenir que j'aurais dû dire. Il y eut en effet un Lloyd qui tenait un café dans Lombard-street, et chez qui se réunissaient les marchands de Londres intéressés dans les assurances maritimes. Quand mourut-il? On n'en sait rien; sa vie elle-même est à peu près ignorée. Il existe pourtant un poème intitulé *the wealthy Shopkeeper or charitable Christian* (le riche marchand ou le chrétien charitable), dans lequel il est fait allusion à son établissement. L'auteur inconnu de ce poème, publié en 1700 et dont on conserve précieusement un exemplaire dans la bibliothèque du Guildhall, parle de la manière dont un négociant de Londres employait alors sa journée, et ajoute qu'il ne manquait jamais « de se rendre chez Lloyd pour lire ses lettres et suivre les ventes. » On peut conclure de ce passage et de quelques autres documens que le café de Lloyd était un centre de réunion pour les gens de commerce aussi bien qu'un foyer de nouvelles, surtout de nouvelles maritimes. Richard Steel parle de cette maison dans son journal (2), et Addison, dans son *Spectator*, choisit également le même théâtre de faits, *Lloyd's coffee-house*, pour y placer une des scènes de la vie de commerce au XVIIIe siècle. Avec le temps, cet ancien local ne répondit plus du tout au développement des affaires; les marchands se transportèrent ailleurs, et, après avoir erré un peu dans Londres, ils finirent par greffer leurs réunions sur l'édifice de la Bourse. Le vrai

(1) Un fait donnera tout de suite une idée de la manière dont se gouverne cette réunion de marchands. Le secrétaire me disait ne point même connaître de vue tel ou tel des membres qui traite pourtant un grand nombre d'affaires chaque année dans l'établissement, tant chacun agit de son côté avec une parfaite indépendance.

(2) Voyez le nº 246 du *Tatler*, publié en 1710.

Lloyd, on le voit, a fait beaucoup plus de bruit après sa mort que pendant sa vie. Il croyait n'avoir fondé qu'un obscur café, et il se trouve avoir par hasard attaché son nom à l'une des plus grandes institutions maritimes de l'Angleterre.

La Bourse de Londres a deux façades, l'une tournée vers l'ouest, qui est la principale, et l'autre au contraire plus modeste, qui, regardant vers l'est, le point opposé de l'horizon, porte le nom d'*east front*. Si l'on pénètre par cette dernière dans l'intérieur, on arrive aussitôt dans une petite cour qui a été ouverte par l'architecte pour donner de l'air et de la lumière à cette partie la plus massive de l'édifice. Sur la droite de cette cour se montre l'entrée des bureaux du *Lloyd's*. Poussant une porte d'acajou à deux battans et à grandes vitres, on se trouve en face d'un escalier de pierre dont la structure fait l'admiration de quelques-uns, mais dont la hauteur est maudite par les courtiers d'assurance. Je fus introduit par le secrétaire du *Lloyd's* dans les mystères de ce temple consacré à la navigation et au commerce. L'entrée est en quelque sorte gardée par deux statues de marbre, dont la meilleure est sans contredit celle de William Huskisson, un homme d'état qui a laissé les souvenirs les plus honorables dans la Cité. Que signifie cette tablette également en marbre blanc qui, scellée dans le mur et couverte d'une longue inscription, porte la date de 1841? C'est un monument ou comme disent les Anglais un *memorial* érigé par la compagnie en l'honneur du *Times* (1). Franchissant alors une étroite enceinte faiblement défendue par une barrière en bois au milieu de laquelle trône dans sa loge une sorte d'huissier en robe rouge et galonné d'or, on se trouve dans un vestibule où grand nombre de marchands viennent tous les jours recueillir les nouvelles de mer.

Ce que certains artistes semblent avoir surtout méprisé dans la pratique du négoce est un genre de vie tranquille et bornée; mais qu'en cela ils se trompent! Combien Shakspeare, fils d'une nation de commerçans, a mieux compris le caractère de ceux qui se livrent aux grandes spéculations maritimes! Avec quelle vérité dans le *Marchand de Venise* il nous peint les inquiétudes de cet homme

(1) Ce journal avait signalé dans ses colonnes une coalition d'aventuriers qui menaçait de ruiner les maisons de banque au moyen de fausses lettres de crédit et de nuire ainsi aux véritables intérêts du commerce. Cet acte de courage lui valut un procès de la part de ceux dont il venait de dénoncer les manœuvres frauduleuses et les intrigues. Comme la loi anglaise n'admettait point alors en matière de diffamation (*libel*) la preuve des faits avancés, le *Times* fut condamné à payer une amende d'un shelling et les frais du procès. Lloyd's proposa de rembourser les énormes dépenses judiciaires, et leva à cet effet parmi ses membres une souscription de 2,700 liv. sterling (67,500 fr.). Le *Times* ayant refusé de recevoir cet argent, une somme de 150 guinées fut consacrée à perpétuer le souvenir d'un tel désintéressement et d'une si noble conduite.

dont l'esprit est ballotté sur l'océan, qui cueille un brin d'herbe à terre pour savoir d'où vient le vent, et qui, même le dimanche se rendant à l'église, ne voit guère dans l'édifice de pierre que l'image des rochers dangereux contre lesquels peut heurter le vaisseau portant ses soieries et ses épices! Et pourtant le commerce était alors dans l'enfance. Les anxiétés du négociant s'étendent avec ses affaires jusqu'à ce qu'elles couvrent le monde. Le marchand anglais surtout, qui a tant de liens avec l'océan, ne saurait toujours dormir tranquille. Pour peu que se déchaînent pendant la nuit les rafales du sud-ouest, ce qui gronde à travers ses rêves est la ruine de sa maison et de sa famille. Encore s'il pouvait voir à distance le navire sur lequel il a hasardé ses meilleures livres sterling! Le matin, il court du moins chez *Lloyd's*, où affluent toutes les nouvelles. Rien dans ses traits ni dans sa démarche ne trahit la moindre émotion, il a l'art de plaquer sur sa figure un masque d'indifférence; mais sous ce calme extérieur que de tempêtes! Il s'adresse à lui-même mille questions : que dit le télégraphe? quels navires ont touché les ports lointains? quel est le nom de ceux qui sont arrivés en Angleterre? A ces demandes et à bien d'autres encore il trouve une réponse écrite sur les murs du vestibule. Des listes et des avis encadrés donnent exactement le bulletin maritime du jour. Cependant voici venir le moment critique : cet homme dont la fortune est sur la mer n'a point encore consulté le livre des *pertes* (*loss book*), ou, comme on le nomme aussi, le *livre noir* (*black book*).

Le sombre volume est placé à part sur un haut pupitre, et chacun peut le consulter à son tour. Il est naturellement écrit à la main et contient jour par jour l'histoire des derniers naufrages dont on vient de recevoir la nouvelle. Le nombre des feuillets couverts par ces sinistres renseignemens varie beaucoup selon les saisons de l'année. Dans l'été et dans les temps calmes, une ou deux pages suffisent bien au bref récit des aventures tragiques arrivées sur la mer, tandis que l'hiver et à la suite des gros vents ce sont parfois jusqu'à douze feuilles de papier que noircit l'ensemble des pertes annoncées par le télégraphe durant la nuit. Le style de ces dépêches se fait remarquer par une concision plus terrible peut-être que toute l'éloquence humaine : le nom du vaisseau sombré, le lieu de sa destination, la nature de son chargement, les côtes en face desquelles il a disparu, voilà tout. C'est le laconisme de l'abîme : on dirait qu'on voit s'ouvrir et se refermer la lame. Sous chacune de ces lignes froides et taciturnes comme le destin, l'esprit devine de sombres drames. Combien de vies d'hommes sacrifiées? C'est souvent ce dont le *livre noir* s'occupe le moins; il

s'agit avant tout de propriétés assurées contre les perfidies de la mer. Qui était l'assureur et qui a perdu? Telle est la grande question. Aussi faut-il voir de quelle main inquiète et crispée certains spéculateurs retournent après un orage les feuillets de ce livre sibyllin.

On se demande naturellement pourquoi *Lloyd's* possède avant tout autre les nouvelles maritimes. Il faut savoir, pour l'explication du fait, que cette association a des agens dans toutes les parties du monde et dans tous les ports de l'Océan ou de la Méditerranée. Ces agens sont tantôt de riches négocians, tantôt des consuls, qui se trouvent à même par leur position de connaître tous les accidens arrivés sur toutes les eaux navigables, et qui télégraphient à l'instant même le résultat de leurs enquêtes. Lorsque je débarquai, il y a trois ans, dans ce groupe de rochers perdu au sein de la mer et qu'on appelle les îles Scilly, une seule circonstance me rappela Londres, c'est le nom de *Lloyd's* inscrit en lettres de cuivre sur la porte d'une des moins pauvres maisons. J'aurais pu aller beaucoup plus loin, dans des îles encore bien autrement sauvages de l'ancien ou du Nouveau-Monde, et là, au bout de la terre, pourvu qu'il y eût une ville quelconque et un port, j'aurais trouvé un agent de la société anglaise. On comprendra maintenant la définition que donnait de Lloyd's un marchand de la Cité : « C'est, disait-il, une araignée située au centre d'un réseau qui couvre les mers, et dont les vaisseaux naufragés sont les mouches mortes. »

L'établissement fournit en général aux journaux anglais les nouvelles qui concernent la navigation. De plus, il publie lui-même une feuille quotidienne bien connue sous le nom de *Lloyd's list*. Cette gazette maritime est très ancienne, car on possède un numéro daté du 7 juin 1745, alors que *Lloyd's* n'était encore qu'un café où s'assemblaient les marchands (1). Pour quiconque est étranger aux affaires maritimes, *Lloyd's list* présente naturellement peu d'intérêt; c'est, comme l'indique le titre, une liste des navires arrivés dans chaque port de l'Océan ou de la Méditerranée; mais il en est tout autrement pour ceux dont la fortune flotte à la merci des vagues. Quelques observations recueillies en mer par des témoins authentiques et rapportées en deux ou trois lignes avertissent souvent le spéculateur de se tenir sur ses gardes. Tel vaisseau, par exemple, annonce avoir rencontré des bancs de glace en vue du cap Horn. Ces fantômes blancs qui menacent sur mer les navires ne manqueront point à coup sûr de hanter l'esprit du

(1) Ce numéro est le 996e, et comme *Lloyd's list* ne paraissait dans ce temps-là qu'une fois par semaine, il y a tout lieu de croire qu'il existait déjà depuis environ dix-huit années.

commerçant. De tels avis exercent en outre une influence sur le marché toutes les fois qu'il s'agit d'assurer à Londres quelque cargaison destinée à traverser les mêmes parages. C'est le cas de dire avec les Anglais que, grâce à ces messages, les accidens de mer « envoient en quelque sorte leur ombre devant eux. »

Les assurances maritimes forment le principal objet de l'institution. L'usage de se garantir par des combinaisons plus ou moins savantes contre les périls des eaux et des vents remonte sans aucun doute à une époque très ancienne. A peine la navigation eut-elle étendu ses conquêtes que les hommes intéressés dans les diverses entreprises de la marine marchande comprirent le besoin de diviser entre eux les risques et les pertes, en un mot de s'associer contre les colères de l'Océan. On n'a point de données très certaines sur l'origine des assurances maritimes en Angleterre; mais on sait positivement que de telles transactions se pratiquaient dans l'ancien café de Lloyd. Ce genre d'affaires en se développant se dégagea peu à peu d'autres branches accessoires, et, lorsque la réunion des négocians de la Cité quitta son local primitif, elle prit décidément un caractère de protection contre les dangers qu'affrontaient les navires et les marchandises confiées aux flots inconstans. Et pourtant, qu'on y prenne garde, *Lloyd's* n'est point du tout, ainsi qu'on l'écrit trop souvent, une *compagnie* d'assurances maritimes. Si *Lloyd's* n'est point une compagnie, qu'est-ce donc? C'est une confrérie de marchands, d'armateurs, de banquiers et autres capitalistes réunis dans le même local pour favoriser le développement de la navigation et du commerce, mais surtout pour sauvegarder la propriété maritime contre la trahison des élémens. Les Anglais font une très grande différence entre une société et une association : l'une enchaîne l'autonomie de ses membres tandis que l'autre laisse à chacun la liberté d'agir comme il l'entend, et c'est souvent ce dernier système qu'ils préfèrent. Le caractère de telles sociétés n'est-il point en effet l'unité d'action? Fondées le plus souvent par des actionnaires qui partagent entre eux les bénéfices, elles représentent un groupe d'intérêts communs, confiés aux mains d'un directeur ou d'un agent responsable. Rien de tout cela n'existe chez *Lloyd's;* ici les hommes rassemblés dans la même salle ne se trouvent nullement rattachés entre eux par la solidarité des mêmes intérêts, ils agissent au contraire pour leur propre compte et à leurs risques et périls. Chacun d'eux ne se gouverne que par ses lumières, ne consulte que lui-même, et mesure la valeur de son capital à l'étendue des affaires qu'il entreprend. *Lloyd's* repose ainsi sur le principe auquel nos voisins attribuent la grandeur et la prospérité de leur commerce, l'individualité dans l'union. Le marchand de la Cité ne voudrait pour rien au monde d'une protection

qui imposerait des sacrifices à son esprit d'initiative. Tout en s'appuyant au besoin sur les autres, c'est toujours sur ses propres forces qu'il compte. Au reste, si l'on tient à juger par soi-même de ce système, qui, sans privilége et sans garantie de l'état, a élevé si haut chez nos voisins le mécanisme des assurances maritimes, on n'a qu'à entrer dans la grande salle qui fait face au vestibule, et qui est connue sous le nom d'*underwriters' room* (1).

Quel grave tumulte! quel mouvement! On dirait que la mer, dont s'occupent ici toutes les têtes, a communiqué son agitation et ses bourrasques au monde des affaires. Le flot des nouvelles, des transactions, des pourparlers, roule d'un bout à l'autre de la salle avec un sourd mugissement. Cette salle est elle-même grande et bien construite; le plafond, richement décoré, s'appuie sur deux rangs de colonnes en scagliola. De distance en distance, des écussons blasonnés aux armes de Lloyd's, — une ancre d'or sur fond d'azur, — se détachent en relief à peu de distance de la corniche. Des tables d'acajou, qui se succèdent assez rapprochées les unes des autres dans toute la longueur de la salle (cent pieds) et entourées de siéges, servent de bureaux pour recevoir les *underwriters* ou leurs commis. Le personnel qui va et vient dans cette enceinte se compose d'ailleurs de deux élémens bien distincts : d'abord les assureurs de vaisseaux et ensuite les courtiers d'assurances maritimes, *insurance brokers*. En principe, tout le monde peut se présenter chez *Lloyd's* et traiter directement avec les *underwriters* (assureurs); mais en fait il est assez rare que les choses se passent ainsi. Un négociant, par exemple, veut-il assurer une certaine qualité de marchandises qu'il envoie en mer, ce n'est point le premier venu dans la salle qui se chargera de traiter pour cette branche particulière de commerce. A qui donc s'adressera-t-il au sein d'une foule serrée, empressée, ballottée çà et là par la vague mouvante des affaires? Pendant le temps qu'il cherche un assureur, ses marchandises peuvent être chargées sur le navire en partance et même coulées au fond de la mer. Le commerçant trouve donc plus avantageux de s'adresser à un courtier qui, connaissant bien la place, lui évite beaucoup de démarches inutiles moyennant une légère commission. Le *broker*, ce lien entre l'assureur et l'assuré, est vraiment celui qui, par la nature de ses services, donne la vie au marché. Il est partout à la fois, traite avec tout le monde, et, comme ces oiseaux dont les cris semblent exciter les eaux de la mer, il s'agite pour agiter les autres (2).

(1) Mot à mot, un *underwriter* est un homme qui signe son nom au bas de ce qu'il écrit; mais ce terme s'applique tout spécialement aux assureurs maritimes.

(2) J'aurais naturellement voulu savoir à quelle somme d'argent s'élève par an la masse des assurances souscrites chez *Lloyd's;* mais c'est un renseignement qu'il est

Ce n'est point toujours une vie couleur de rose que celle d'un *underwriter*. Il est riche, c'est vrai, et le plus souvent il s'enrichit encore tous les jours; mais combien de nuages s'amassent d'un instant à l'autre dans l'horizon de ses rêves et de ses entreprises! N'oublions pas qu'il tient la partie contre un terrible joueur, l'océan. Il ne peut dominer le hasard qu'à force de prudence et de calculs; aussi n'a-t-il rien négligé pour élever les conjectures à l'état de science. L'âge du vaisseau et la manière dont il est construit, le genre de marchandises dont il est chargé, la partie du monde vers laquelle il dirige son prochain voyage, l'expérience et le caractère du capitaine qui le commande, tels sont autant d'élémens de prévision que ne néglige jamais un habile *underwriter* dans l'évaluation d'une assurance maritime. L'état de l'atmosphère doit aussi être consulté. Les habitués de *Lloyd's* ont en conséquence devant les yeux deux merveilleux instrumens, — un baromètre et un anémomètre, — qui inscrivent eux-mêmes les résultats obtenus. L'anémomètre surtout, ouvrage d'Osler, étant doué d'un mouvement automatique, marque au crayon sur un papier la force et la direction du vent à toutes les heures du jour et de la nuit. Dans la saison des orages, cette main invisible qui trace des caractères mystérieux sur le mur de la salle des *underwriters* reporte assez bien l'imagination au festin de Balthazar, car elle aussi écrit souvent à sa manière les sombres arrêts du destin, d'où naissent la ruine et le désastre des affaires. Quoi qu'il en soit, ces hommes dont la fortune tourne au vent ne sauraient mépriser les avertissemens de la girouette; ce sont, comme ils disent, autant d'indices « dont ils doivent tirer les conclusions. » Pourquoi la météorologie n'est-elle point une science plus avancée? Les *underwriters* lui demanderaient bien d'autres conseils; même dans l'état présent des connaissances, ils cherchent à suivre, au moyen de règles et de calculs plus ou moins certains, la marche des ouragans sur les mers lointaines. Le grand art serait de deviner par le temps qu'il fait à Londres celui qu'il doit faire dans les latitudes où flottent les navires assurés. Quoique les *underwriters* soient, — du moins sous ce rapport, — les philosophes du temps, je ne crois point que leur science s'étende encore jusque-là; mais je ne serais point étonné si les efforts intéressés de la spéculation dérobaient un jour ou l'autre quelque nouveau secret à la nature, en contribuant à appeler sur cet ordre de faits ténébreux l'étude des lois de l'atmosphère et les observations des météorologistes.

impossible d'obtenir. Toutes les transactions, étant personnelles, ne figurent sur aucun des livres de l'établissement. Le secrétaire m'a du moins affirmé que des millions circulaient chaque année dans ces sortes de contrats toujours renaissans, et quand les Anglais parlent ainsi, ils entendent des millions de livres sterling.

Les assurances maritimes peuvent d'ailleurs se diviser en deux groupes. Les unes, régulières, méthodiques, fondées sur le calcul des probabilités, sont celles qui se pratiquent dans les cas ordinaires; les autres au contraire, plus ou moins aléatoires, ont besoin, pour naître et se développer, du concours de certaines circonstances mystérieuses. Il arrive par exemple qu'un navire n'ait point atteint dans le temps voulu le port pour lequel il était destiné, d'autres vaisseaux ayant traversé les mêmes eaux que lui ne l'ont point aperçu en mer; qu'est-il devenu? Certes il y a lieu de concevoir des inquiétudes, et pourtant d'un autre côté rien ne prouve absolument qu'il ait fait naufrage. Il se peut que ce bâtiment dont le sort est inconnu ouvre libre carrière à de nouvelles transactions. Il y a presque toujours des hommes assez téméraires pour hasarder sur un tel vaisseau des sommes considérables en vue d'un gain plus grand encore, si ce navire aujourd'hui perdu vient jamais à se retrouver. Dans de pareilles conditions, l'assurance est une loterie; on joue sur une ombre, sur le nom d'une chose qui est peut-être déjà la proie de l'abîme. Il y a quelques années, un bateau à vapeur donna particulièrement lieu à ce genre d'affaires douteuses : c'était le *Président*, autour duquel planait depuis plusieurs semaines un silence de mauvais augure. Jusqu'au dernier moment, c'est-à-dire jusqu'à ce qu'on eût perdu tout espoir, ce bâtiment flottait encore à pleines voiles chez *Lloyd's* sur l'océan de la spéculation et des péripéties financières. Moyennant une prime très élevée, on assurait dans la salle des *underwriters* les *risques* de celui qui par malheur ne risquait plus rien. De pareils faits se renouvellent tous les jours, et de larges sommes d'argent vont s'engloutir dans ce jeu de la mer et du hasard.

Il ne faudrait pourtant point confondre le mal avec le bien, et juger de l'arbre tout entier par une branche véreuse. Le système des assurances maritimes rend au commerce et à la navigation des services reconnus de tout le monde. Quelle est la fortune individuelle capable de lutter contre les tempêtes? Si l'esprit d'aventure et d'entreprise commerciale eût été laissé à ses propres forces, il aurait sans doute abandonné depuis longtemps un champ semé de tant de ruines. Appuyé sur l'association des efforts et sur la division des risques, il peut au contraire braver le plus destructeur des élémens et disputer la victoire au hasard. Aussi tout vaisseau et toute cargaison confiée au sein de la mer sont-ils assurés d'avance, tantôt pour une petite somme, tantôt au contraire, selon la valeur du bâtiment et des marchandises, pour un prix extrêmement élevé. Ainsi que toutes les réunions de capitalistes, *Lloyd's* a ses célébrités. Un des hommes qui dans ces derniers temps appelait le plus l'attention par la hardiesse et l'étendue de ses contrats en

matière d'assurances maritimes, c'était M. Richard Thornton, un marchand de la Cité, qui est mort il y a un ou deux ans, laissant après lui une fortune de 3,700,000 liv. sterl. (92,500,000 francs).

Richard Thornton, né en 1776, avait commencé sa carrière commerciale durant les guerres du premier empire, — alors que la Grande-Bretagne se trouvait exclue de tous les marchés de l'Europe. D'accord avec un associé (son frère), il résolut de lutter par le courage et la ruse contre le blocus continental. Une division de l'armée française sous les ordres du général Rapp fermait alors Dantzig à la marine anglaise, et de même tous les ports au nord de l'Allemagne étaient sévèrement gardés. Ces dispositions stratégiques n'intimidèrent nullement les deux marchands et armateurs de la Cité de Londres. Ils jurèrent de passer avec leurs denrées à travers les mailles du réseau de fer. Richard Thornton entrait un jour sur un de ses navires dans la Baltique, lorsqu'il rencontra un vaisseau de guerre danois qui lui ordonna de se rendre. Le bâtiment de commerce anglais était armé de quelques pièces d'artillerie, et il répondit à cette sommation par une vigoureuse canonnade qui mit en fuite l'agent de la politique française. En 1810, l'amirauté avait besoin de chanvre pour les voiles et les cordages de la flotte : il n'y avait guère que Saint-Pétersbourg où l'on pût se procurer cette matière brute en grande quantité; mais tous les marchands anglais s'étaient alors sauvés ou avaient été chassés de la capitale de l'empire russe. Thornton, à ses risques et périls, se chargea de cette mission difficile. Il débarqua sans bruit à Memel, et parvint, en dépit de tous les obstacles, à envoyer par mer dans son pays plusieurs millions de balles de chanvre pour refaire les ailes des vaisseaux. On pense bien qu'il fut magnifiquement récompensé pour un tel service. Cependant certains signes avant-coureurs annonçaient le déclin de l'empire fondé par Napoléon. De quel œil attentif l'obscur marchand de la Cité suivait ces présages! Le premier en 1812, il apprit à Londres la déroute de Moscou; la nouvelle lui arriva par son frère, qui était alors en Russie, et cela trois jours avant que les ministres et les négocians anglais ne fussent instruits de l'événement. Il en profita pour gagner plus de 200,000 liv. sterl. (5,000,000 fr.). Dès que les mers furent rouvertes en 1815, Richard Thornton chercha de nouvelles perspectives à sa fortune. Vers 1830, ses regards se dirigèrent du côté de la péninsule. Jugeant que le système de dom Miguel en Portugal était frappé de vertige et que les entreprises des carlistes ne réussiraient point en Espagne, il crut faire une bonne affaire en *souscrivant* (c'est le terme de commerce) la chute de ces deux anciennes dynasties. Il avança donc des sommes considérables pour entasser

des provisions de guerre dans les Açores, et lorsque l'armée de dom Pedro entra en campagne, il se chargea de payer, d'équiper et de nourrir les soldats. On sait comment cette guerre se termina heureusement pour Richard Thornton et pour la fille de dom Pedro en 1834. A peine avait-il liquidé les affaires du Portugal qu'il lui fallut défendre de son or une autre jeune infante contre un autre prétendant. On assure que Thornton fut alors créancier de l'Espagne pour la somme de 2 millions de livres sterling (50 millions de francs).

Ce marchand qui faisait des reines était chez *Lloyd's* membre de l'association des *underwriters* depuis 1798. Tous le regardaient comme le *lion* de l'endroit, et de même que le noble animal confiant dans sa force dédaigne certaines précautions dont s'environnent ses rivaux, il avait une manière souveraine et tout à lui de traiter les affaires. Tandis que les autres assureurs divisent ordinairement entre eux la responsabilité des risques, de manière que la perte d'un navire ou d'une cargaison tombe, en cas de malheur, non sur un seul, mais sur une vingtaine ou une trentaine d'individus solidaires, Richard Thornton au contraire, un contre tous, acceptait, le front levé, des hasards à faire trembler la fortune d'un roi. Le secrétaire de *Lloyd's* me racontait l'avoir vu s'engager un jour avec le plus grand sang-froid pour 200,000 liv. sterl. dans une seule ligne d'écriture. Avant la dernière guerre entre son pays et la Russie, il assurait de temps en temps sur ses propres ressources toute une frégate à vapeur construite dans les chantiers anglais pour le compte du gouvernement moscovite. Un jour qu'un ami s'effrayait de la hardiesse d'un marché semblable conclu avec une autre puissance étrangère : « Oh! répliqua Thornton, s'ils perdent le vaisseau de guerre que je viens d'assurer, j'ai assez dans mon portefeuille pour les payer avec leurs propres billets. »

Quoique ce marchand de la Cité de Londres fût à coup sûr une exception, on peut juger par un tel exemple de la fortune de certains négocians anglais et de l'influence qu'ils exercent dans le monde. Or il n'est guère un de ces riches nababs du commerce qui ne tienne à *Lloyd's* par des liens plus ou moins intimes. Qui ne devine dès lors ce qu'un tel concours de capitaux et de renommées apporte de valeur à l'association? La régularité avec laquelle les *underwriters* font honneur à leurs engagemens est proverbiale. A peine les preuves matérielles d'une perte ou d'un naufrage sont-elles fournies à l'assureur, que les comptes sont aussitôt réglés, et un mois après l'assuré reçoit son argent. Cette promesse, comme on dit, vaut un billet de banque. La confiance et la sécurité étant l'âme de ces sortes d'affaires, on comprend que

Lloyd's soit devenu le centre des assurances maritimes. De grandes compagnies très florissantes, appuyées sur de nombreux actionnaires, se rattachent elles-mêmes à ce tronc, dont les branches s'étendent sur toutes les entreprises de la navigation et protégent le commerce anglais contre les banqueroutes de l'océan.

Outre la salle des *underwriters*, l'établissement renferme des parties intéressantes. Autour d'une chambre revêtue de boiseries règne une galerie suspendue à laquelle on monte par un escalier, et dont les panneanx sont couverts de cartes marines fixées à des rouleaux mobiles et dressées avec un soin merveilleux. A côté, dans une autre chambre basse, est une bibliothèque d'atlas, dont plusieurs ont été offerts à l'association par les divers gouvernemens de l'Europe. L'un de ces gros volumes, magnifiquement reliés, est un ancien cadeau du roi Louis-Philippe : on me le montra comme un souvenir de mon pays. La salle de lecture, *reading room*, longue de quatre-vingts pieds, occupe, en face de l'entrée principale de *Lloyd's*, une partie de l'aile septentrionale de la Bourse. Là figurent des liasses de journaux, de gazettes maritimes, de lettres de commerce classées par ordre de nations et de contrées. Voici l'Inde, la Chine, l'Australie, le Canada. Ces deux grandes tables circulaires, toutes chargées de papiers, représentent en effet les deux mondes avec leurs divisions politiques. Grâce à cet arrangement, le lecteur peut embrasser d'un coup d'œil l'état du commerce dans toutes les parties de la terre. Les innombrables fils du vaste réseau d'affaires qui couvrent les mers et les continens viennent ainsi se réunir en quelque sorte sous la main des habitués de *Lloyd's*. Comment une telle institution, dont les dépenses s'élèvent à près de 10,000 livres sterling (250,000 fr.) par an, et qui ne prélève rien sur les gains de ses membres, peut-elle se soutenir? Pour répondre à cette question il suffira d'indiquer la principale source de ses revenus.

Lloyd's vit surtout de souscriptions, et chacun des membres de l'association contribue, selon certaines règles, à la prospérité de l'établissement (1). Les assureurs, qui supportent la plus lourde charge, sont en même temps ceux dont le caractère et la responsa-

(1) Ces membres se divisent en trois classes, 1° les assureurs (*underwriting members*), 2° les non-assureurs (*non-underwriting members*), 3° les souscripteurs annuels (*annual subscribers*). Les *underwriters* paient à leur entrée dans l'association une somme de 50 liv. sterl. (1,250 fr.), puis ensuite ils versent une souscription annuelle de 12 guinées (316 fr. 40 cent.), et de 5 guinées (132 fr.) pour chaque substitut ou commis qu'ils envoient à leur place dans l'établissement. Ceux qui n'assurent point (*non-underwriting members*), c'est-à-dire les courtiers (*brokers*), paient à leur entrée une somme de 25 livres sterling (625 fr.): ils acquittent en outre par an une souscrip-

bilité exigent le plus de garanties. Aussi, pour être reçu *underwriter*, faut-il une recommandation signée par six membres de la confrérie. On saisira tout de suite l'importance d'un tel contrôle, si l'on songe que *Lloyd's*, cet être de raison, ce mythe commercial, doit surtout sa réputation et son succès à l'intégrité des hommes qui le représentent en chair et en os. C'est la sévérité présidant au choix des associés qui fait ici la confiance du public. N'oublions point qu'il n'existe entre les *underwriters* aucune responsabilité matérielle, que chacun d'eux agit à ses risques et périls avec ses propres ressources ou avec celles de la compagnie d'assurances maritimes à laquelle il appartient, et que par conséquent les différentes parties du système ne se trouvent vraiment rattachées entre elles que par un lien moral. Les affaires de l'association sont gérées par un comité de douze membres, et l'un d'entre eux remplit les fonctions de président, *chairman*. Le comité choisit d'ordinaire pour son chef un grand marchand de Londres ayant un siége au parlement et occupant dans le monde une position éminente. Le personnel actif de l'établissement se compose ensuite de commis, de messagers et d'une certaine classe d'employés qu'on désigne sous le nom assez étrange de *waiters* (garçons), en souvenir du temps, il y a tout lieu de le croire, où *Lloyd's* était un café. Grâce aux souscriptions et à quelques autres branches de revenu, cette association d'assureurs maritimes est extrêmement riche. Elle emploie une partie des fonds qui lui restent à soulager certaines souffrances causées par les désastres de mer, à défendre les matelots anglais contre les insultes des nations barbares, et surtout à récompenser ceux qui se distinguent en sauvant la vie des naufragés.

Établissement unique dans le monde, *Lloyd's* nous représente bien tout ce que les ressources d'une grande nation commerçante peuvent fournir d'encouragement et de sécurité à la navigation. Et pourtant cette influence des capitaux serait encore peu de chose sans le concours des braves marins anglais. N'est-ce point sur eux que doit maintenant se porter notre attention? Nous étudierons d'abord le matelot à terre. Quel genre de vie mène-t-il dans les grandes villes, lorsque, sorti de son élément, il attend soit que son vaisseau retourne en mer, soit qu'un autre navire l'emploie à bord et le rejette sur l'océan, sa véritable patrie?

tion de 4 guinées (105 fr. 30 cent.) pour eux-mêmes, et autant pour chaque commis qu'ils emploient. Les souscripteurs annuels ne sont tenus qu'à une cotisation de 5 guinées par tête.

II.

A peine un bâtiment revenu d'un long voyage et remontant la Tamise est-il arrivé à la hauteur de Gravesend qu'il se voit bientôt assailli par toute sorte d'offres de service. Montés pour la plupart sur des barques, des hommes à mine suspecte, mais cachant leurs desseins sous un air de franchise et de cordialité joviale, invitent de mille façons les marins de l'équipage à descendre chez eux. Cette meute bruyante et âpre à la curée se compose tantôt des logeurs eux-mêmes, bien connus dans le jargon maritime sous le nom de *crimps*, tantôt de leurs émissaires, qu'on appelle dans le même argot *touters*, et qui reçoivent un droit de tant pour 100 sur chaque tête de matelot qu'ils procurent aux maisons garnies du dernier ordre, *low lodging houses* (1). Le pauvre Jack (c'est, on s'en souvient, le nom conventionnel du marin) ne sait plus à qui entendre au milieu du tumulte, et il faut dire que sa candeur proverbiale l'expose à tomber dans plus d'un genre de piéges. Qu'on se mette d'ailleurs à sa place : plusieurs d'entre les hommes de l'équipage entrent dans le port de Londres pour la première fois, et ils ne rencontrent en arrivant ni un ami pour leur souhaiter la bienvenue ni un guide pour les diriger. Je me trompe, ils trouvent, du moins en apparence, beaucoup d'amis; mais le moyen de reconnaître les véritables intentions de ceux qui les entourent? N'oublions pas en outre que la vie de mer les a depuis bien longtemps séparés du commerce des hommes vivant en société. A terre, le matelot se sent étranger : celui qui naguère protégeait les autres contre la tempête ne sait plus du tout se défendre lui-même contre un perfide sourire ou contre les mensonges d'une langue dorée. Simple et sans artifice, comment s'étonner qu'il devienne souvent la victime de la ruse, et que ces loups de mer soient tondus à terre comme des moutons? Quelques-uns, il est vrai, ont déjà visité le port de Londres; ils savent par expérience à quels dangers ils y sont exposés; leur colère s'est même exhalée plus d'une fois en une bourrasque de gros mots contre « les requins de terre, » c'est ainsi que le marin anglais appelle les maîtres des logemens garnis. En dépit de ces déceptions, Jack est crédule et peut-être aussi trop confiant en lui-même : déjà trompé naguère, il comprend à peine qu'on puisse

(1) La commission payée par les *crimps* (logeurs) aux *touters* (courtiers) varie selon les circonstances. En général les mauvaises maisons récompensent beaucoup mieux leurs agens que les bonnes. Le matelot à son arrivée est ainsi *vendu* et *acheté* (ce sont les mots dont on se sert) en vertu d'un contrat dont il ne soupçonne nullement l'existence.

jouer de nouveau avec sa bonne foi. Et puis après tout il n'y tient pas; au besoin ne donne-t-il point sa vie? Pourquoi donc marchanderait-il tant sa bourse? Il sait bien qu'il sera mangé (c'est son mot) par la dent des *sharks* (requins); mais souvent il a donné sa parole lors d'un premier voyage, et il reprend avec un grand sang-froid le chemin de ces mêmes antres dont il connaît les embûches.

Le quartier des marins à Londres est assez limité. C'est à Wapping et dans le voisinage des docks que se concentrent surtout les cabarets destinés à les recevoir. Les propriétaires de ces établissemens connaissent bien le caractère du matelot anglais, et ils le prennent par son faible. Ce qui réjouit à terre le cœur de Jack, ce sont les armes de sa profession. Une boutique à la vitrine de laquelle on aperçoit un modèle de navire avec les voiles et les agrès est à peu près certaine de sa clientèle : elle aura pour elle tous les marins du district. Sachant combien le navigateur est sensible à tout ce qui lui rappelle la mer, les maîtres des logemens garnis n'ont point négligé ce détail de mœurs, et cherchent par tous les moyens à l'exploiter au profit de leurs intérêts. De là ces maisons surmontées d'un mât chargé de cordages : si l'on y ajoute un canon, c'est encore mieux; mais le grand art est de peindre sur les murs extérieurs les pavillons des diverses puissances maritimes avec leurs emblèmes et leurs couleurs. Tout national qu'il est, Jack a l'humeur cosmopolite, et il veut qu'on rende justice à tout le monde. Certes, en dépit de telles enseignes qui flattent l'amour-propre du marin, beaucoup de ces masures situées dans de sombres allées et garnies de vitres obscures ressemblent plutôt à des coupe-gorge qu'à des lieux de plaisir. Tels sont pourtant les caravansérails du matelot anglais. En y regardant de près, on finit par découvrir le genre de séductions qui l'attirent dans des endroits où l'on en veut à sa bourse, à sa santé, quelquefois même à son honneur. Très souvent de pareilles souricières sortent d'étranges accords, le son éraillé d'un violon criard ou la voix d'une chanteuse enrouée. Que voulez-vous? Jack a un goût pour tout ce qui ressemble de près ou de loin à la musique. D'autres fois se tient sur le seuil de la porte une sirène crasseuse donnant raison au proverbe : « l'eau salée ne lave point, » et follement revêtue d'oripeaux fanés. La danse, la boisson et le tabac, tels sont pour le marin les charmes de cet eldorado enfumé où il lui arrive de dépenser en une semaine le gain d'une année. Naturellement généreux, il met souvent un peu de bravade dans ses libéralités excessives; s'il jette son argent au vent, c'est pour montrer qu'il est riche et que la mer paie bien. Le marin anglais se fait respecter des honnêtes gens par ses vertus, mais dans le monde qu'il fréquente on l'aime surtout pour ses dé-

fauts, tels que l'insouciance et la prodigalité. Hélas! il ne tarde guère à payer bien cher l'innocent plaisir d'humilier par ses largesses le *land-lubber* (1), et de lui prouver que c'est sur les eaux qu'on trouve la toison d'or. Au bout de quelques jours, sa bourse de peau de phoque se trouve à sec. C'est le moment que guette « le requin de terre » pour s'emparer tout à fait du matelot.

Le marin qui a de l'argent est une bonne capture; mais que le marin sans argent est une bien autre proie! C'est ce dernier que le *crimp* s'efforce surtout d'attirer dans ses filets. Il lui avance alors de petites sommes sur lesquelles il commence par retenir un intérêt de 18 deniers pour chaque livre sterling. Après une longue traversée, Jack a naturellement besoin de renouveler ses vieux habits, tachés d'eau de mer et de goudron : son ami « le requin » se charge de l'accoutrer, et s'entend pour cela avec un fripier maritime bien connu sous le nom de *slop-dealer*. On lui fournit ainsi des hardes et tout ce qu'il peut désirer à 50 pour 100 au-dessus du cours. Ce qu'il y a encore de plus grave dans de tels marchés ruineux, c'est que le matelot y engage sa liberté. En échange de ses prétendus services, le *crimp* lui achète par un contrat ses gains futurs. Le pauvre diable endetté mange et boit désormais à la table du maître sa propre servitude. Après un court enivrement de plaisirs grossiers, il ne tarde pas en effet à reconnaître qu'il s'est vendu corps et âme. Dans certains cas, le logeur peut s'entendre avec un capitaine aussi peu scrupuleux que lui-même et enrôler à vil prix le matelot pour une longue traversée. Il reçoit alors des deux mains : d'un côté il touche une récompense de la part du patron du vaisseau marchand, et de l'autre le salaire des hommes dont il est le créancier. On raconte à ce propos plus d'une histoire, un peu ancienne, il est vrai, de marins enlevés pendant le sommeil de l'ivresse et transportés la nuit à bord de navires qui devaient partir le lendemain au point du jour. La vérité est qu'une fois tombé dans les griffes de l'usurier le matelot ne s'appartient plus : sous une forme ou sous une autre, il laisse toujours un peu de sa dignité d'homme au fond des piéges qu'on lui tend, heureux encore quand on n'abuse pas de son innocence pour l'exposer à toute la rigueur des lois!

Certes le *Tar* (2) (c'est un autre surnom du marin britannique) porte très haut le sentiment de l'honneur. On en jugera par un fait.

(1) Terme de mépris qui, dans bouche d'un matelot anglais, répond à peu près au mot *pékin* de la part d'un soldat français. Littéralement cette expression veut dire « lourdaud de terre; » elle est vieille et rappelle le temps où le loup de mer se croyait dans la Grande-Bretagne l'idéal de la création.

(2) Les Anglais aiment à nommer les professions d'après les objets avec lesquels ceux

Il y a quelques années entrait dans une des boutiques de Glasgow un jeune et vif matelot qui adressa la parole à un homme grave debout derrière le comptoir. « Me reconnaissez-vous? lui demanda-t-il en le regardant bien en face. — Non, répondit le marchand après avoir examiné les traits du nouveau-venu. — Eh bien! reprit gaîment le jeune homme en veste bleue, je suis le même qui, il y a trois ans, se trouvant par hasard dans votre boutique et collant un timbre-poste sur une lettre, poussa involontairement du coude un des carreaux de votre devanture qui se brisa. C'est précisément celui-ci (et il indiqua du doigt une des vitres qui avait été remplacée). Je n'avais point alors d'argent, pas un denier de reste dans ma poche; je venais de dépenser le dernier *penny* pour écrire à ma mère. Toutefois je vous promis alors de vous payer à mon retour. Depuis ce temps-là, j'ai voyagé dans les Indes, en Chine, mais je n'ai point oublié ma dette. » En même temps il jeta sur le comptoir un souverain, reçut la monnaie qui lui revenait, toute déduction faite, et sortit le cœur plus léger. De telles preuves de délicatesse ne sont point rares de la part du matelot britannique, et pourtant le même homme qui ne dort point tranquille, s'il a sur la conscience un shilling appartenant à un autre sera quelquefois capable de jouer un mauvais tour à un capitaine de la marine marchande contre lequel on sait habilement exciter ses préventions. Il connaît assez bien les lois de la morale universelle; quant au code des obligations commerciales et des contrats privés, c'est pour lui un livre obscur. Rien n'est alors plus facile que de donner le change sur certains points à sa probité naturelle. Il arrive trop souvent que le *crimp* persuade à ses victimes de rompre un engagement signé avec un des vaisseaux du port et de s'enrôler clandestinement dans un autre dont il espère pour lui-même des avantages illicites. Si en pareil cas les tribunaux interviennent, c'est naturellement Jack qu'on poursuit et non celui qui lui a donné de perfides conseils.

On comprendra encore mieux à quelle sorte de dangers se trouve exposé dans les grandes villes le matelot anglais, si l'on parvient à bien saisir quelques autres traits de son caractère. Les sentimens chevaleresques, bannis de la surface de la terre depuis la fin des âges héroïques, semblent s'être réfugiés sur les grandes eaux : ils revivent dans le cœur du marin. Champion du sexe faible, le *Tar* le défend du poing, sinon de la lance, dans toutes les occasions où il le croit maltraité. Jamais une femme dans l'embarras n'a réclamé

qui les exercent sont en contact journalier : de là *tar* (goudron) et *salt* (sel), autant de sobriquets qui indiquent l'homme de mer.

en vain ses services. On l'a vu se dépouiller en plein hiver de sa grosse veste de drap pour couvrir dans un wagon une mère entourée de ses enfans, et réchauffer les petits doigts rouges des innocens transis entre ses mains endurcies par les cordages. Une Anglaise qui voyageait par la mauvaise saison avec très peu d'argent et une nombreuse famille raconte avoir été en quelque sorte sauvée par un marin qui prit soin d'elle et de sa couvée avec un désintéressement digne des anciens preux. Et comme elle lui demandait le nom de son bienfaiteur : « Bah! dit-il, lorsque vous entendrez rugir l'aquilon et que vous verrez briller l'éclair, vous penserez à Jack qui sera sans doute alors sur les vagues. » Malheureusement cet instinct généreux entraîne quelquefois le matelot anglais dans de curieuses erreurs. En voici un exemple. Un marin qui venait de recevoir sa paie et de traiter ses amis passait la nuit dans une rue, quand une femme lui déroba sa montre et sa bourse. L'ayant saisie sur le fait, il remit la voleuse entre les mains d'un agent de l'autorité qui la conduisit à la station de police. Chemin faisant, les pleurs et les cris de cette femme attendrirent tellement le pauvre loup de mer qu'il pria chaudement le *policeman* de rendre la liberté à cette malheureuse. Sourd à de telles instances et même à une offre d'argent, le gardien de la ville refusa de trahir son devoir; mais, touché lui-même de l'émotion du marin, il l'avertit charitablement que selon la loi anglaise la détenue serait délivrée le lendemain matin, si nul ne paraissait contre elle devant le magistrat. C'était du moins une consolation, et pourtant Jack avait toujours sur le cœur d'avoir fait de la peine à une femme. Il se mit donc à rôder toute la nuit autour de la station de police, regardant une certaine fenêtre grillée de barreaux de fer et prêtant l'oreille avec remords aux sanglots de la prisonnière, qui était là par la faute d'un marin anglais. Enfin l'aube parut. Le magistrat ne tarda guère à prendre son siége, et les personnes arrêtées durant la nuit furent amenées une à une devant son tribunal. Il ne restait plus qu'une femme à interroger, et comme aucun plaignant ne vint déposer contre elle, elle fut mise en liberté. Cependant Jack l'attendait à la porte un papier à la main : c'était une dispense de bans (*marriage licence*) qu'il avait envoyé chercher lui-même à *Doctor's Commons*, l'endroit où se délivrent ces sortes d'actes. Ils se rendirent aussitôt à l'église, où le marin raconta naïvement au ministre les motifs de sa prompte et bizarre résolution. « Il avait, disait-il, un cauchemar sur la conscience, et il voulait épouser cette femme parce qu'il avait été la cause de ses chagrins... » Le *clergyman* essaya vainement de le détourner d'une entreprise si aventureuse, ils furent

mariés, et le lendemain Jack repartait sur mer pour un autre voyage. Qui ne devine pourtant les suites d'une pareille union? Trois années ne s'étaient point écoulées depuis la cérémonie, lorsqu'un beau jour le *clerc* de la même église vit venir à lui un homme pâle et triste dans lequel il ne tarda point à reconnaître l'ancien adorateur du beau sexe éploré. Le marin venait alors proposer de verser deux fois la somme qu'il avait payée pour la dispense de bans, « si l'on voulait seulement le *démarier*. »

On comprend aisément le parti que peuvent tirer de vils spéculateurs d'une telle disposition à l'enthousiasme. Le matelot anglais à terre est entouré de harpies auxquelles il prête volontiers dans son imagination les traits de victimes persécutées. Ce n'est certes ni le bon sens ni l'intelligence qui lui manquent, c'est la pratique de la vie. Sa carte marine ne lui a rien appris des écueils qui existent dans les grandes villes. Géant dans la bataille avec les élémens, il ne sait pas plus se conduire qu'un enfant au milieu des intrigues de la société. Ces dragons de l'océan (et on en rit autour d'eux) mordent ainsi que des goujons d'eau douce aux amorces les plus grossières. Et ce ne sont pas seulement les marins britanniques dont on surprend à Londres la bonne foi; ceux des autres pays sont encore plus maltraités. Il existe dans Wapping des *requins* de plus d'une couleur. L'un d'eux, qui est noir, a pour industrie d'attirer chez lui et de dévorer les matelots de la race africaine.

Ces faits étaient connus depuis longtemps, et tous les moralistes anglais déploraient un tel état de choses, lorsqu'en 1827 trois capitaines de la marine de l'état, Gambier, Elliot et Justice, résolurent de mettre un terme à de si odieuses pratiques. Un théâtre de Wapping, *Brunswick theatre*, venait justement à cette époque de s'écrouler et d'engloutir sous ses ruines un assez grand nombre de personnes. Il était situé dans le voisinage des docks de Londres, et l'emplacement parut favorable aux auteurs du projet de réforme. Avec leurs propres ressources et celles de quelques amis, ils achetèrent le terrain et les anciens matériaux pour bâtir sur les lieux une maison destinée à loger les marins durant leur séjour dans la métropole. Le capitaine Elliot abandonna tous les avantages que pouvaient lui offrir la naissance, l'éducation et sa position dans le monde, pour s'enfermer dans un humble logement au milieu du quartier le plus discrédité de Londres. Là, il surveilla lui-même l'érection de l'édifice, et en 1835, lorsque l'établissement s'ouvrit, il dévoua son temps et ses efforts aux travaux de l'administration. L'œuvre prospéra, et de 1854 à 1859 les directeurs de l'institution achetèrent un autre terrain pour agrandir le local. Un nouveau bâtiment annexé à l'ancien, et dont lord Palmerston avait posé la

première pierre en 1863, fut inauguré le 22 mai 1865 par le prince de Galles. C'est dans cette institution, le *sailor's home* (maison du marin) (1), que voulut bien m'introduire le capitaine Webb, secrétaire de la société, me montrant et m'expliquant tout avec une rare obligeance.

Le *sailor's home* a deux entrées, l'une dans Well-street, et l'autre dans Dock-street; cette dernière est sans contredit la plus monumentale, et la façade de pierre, artistement fouillée par le ciseau, présente un contraste frappant avec les autres pauvres maisons du quartier. Le rez-de-chaussée est occupé par un vestibule à larges piliers où l'on annonce tous les jours les noms des navires en partance, et d'où rayonnent de longs corridors dans lesquels s'ouvrent des bureaux. Parmi ces *offices*, les uns, tel que celui dans lequel on engage ou congédie les marins des divers équipages, sont placés sous la surveillance du conseil du commerce, *board of trade*; d'autres se rattachent à l'amirauté, par exemple le *royal naval reserve office*, où les matelots de la flotte marchande s'enrôlent volontairement dans la réserve de l'état. Le *sailor's home* ne fait que leur louer une partie de son local; mais qui ne voit tout de suite ce que cette agglomération des divers organes du système maritime présente d'avantages aux pensionnaires de l'établissement? Certains bureaux sont même tout à fait consacrés à leurs affaires. Voici par exemple le *post office*, où l'on reçoit et garde au besoin pendant une année les lettres adressées soit aux hôtes de l'établissement, soit à ceux que l'on a des raisons d'attendre dans un certain temps. Tandis que les *crimps* ont tout intérêt à isoler le marin anglais et à le détourner de sa famille, les directeurs du *sailor's home* cherchent au contraire les meilleurs moyens de renouer chez lui le lien des affections morales. De 1865 à 1866, quinze mille lettres ont passé par la boîte de l'établissement, et plusieurs d'entre elles, ainsi que ces oiseaux de mer qu'on rencontre dans le voisinage des côtes, parlaient sans doute des joies du foyer au cœur du matelot éprouvé par une longue absence.

Tout homme de mer qui débarque a d'ordinaire la bourse vide. Son compte avec le capitaine du navire marchand sur lequel il a servi durant la traversée ne doit être réglé que quelques jours après l'arrivée dans le port, et c'est de cette détresse momentanée que profitent surtout les *requins de terre* pour le ronger à belles dents. Le *sailor's home*, sans tirer aucun avantage d'un tel système

(1) Je traduis ainsi faute d'un autre mot, mais dans l'idée des Anglais le *home* est très différent d'une maison : c'est un endroit où l'on se sent chez soi et pour ainsi dire en famille.

regrettable, avance un souverain (25 fr.) à chaque matelot ainsi dépourvu, et lui laisse le temps de toucher son salaire tout en l'entourant aussitôt d'une généreuse hospitalité. Une autre preuve de sollicitude a été de mettre à l'abri du pillage l'argent du marin si durement gagné, et dans la plupart des cas si aisément dissipé. L'institution reçoit à titre de dépôt toutes les sommes que les pensionnaires veulent bien lui confier, et ces versemens, dont la banque du *sailor's home* se regarde comme responsable, donnent lieu à une comptabilité assez étendue (1). Le caissier se charge en outre, pour peu que les pensionnaires le désirent, du recouvrement de certaines créances, des envois d'argent à la famille du matelot et de toutes les autres affaires qui demandent quelques connaissances pratiques. Les directeurs se sont aussi préoccupés de l'instruction du marin. A l'établissement se trouve annexée une école de navigation, *navigation school*, dans laquelle on enseigne les principes de la géométrie, de l'algèbre et de l'astronomie nautique. L'édifice touche en même temps à une église connue sous le nom de *seamen church* (église des matelots), et à laquelle les pensionnaires du *sailor's home* peuvent se rendre le dimanche sans sortir de chez eux; mais on laisse à chacun la plus entière liberté de conscience, et les services religieux ne sont suivis que par les hommes de bonne volonté. Qui ne saisit déjà le but de cette institution, fondée pour accroître le bien-être et élever le moral de la population maritime?

L'horloge vient de sonner une heure de l'après-midi, et un coup de cloche annonce le dîner. Un grand escalier de pierre conduit à un premier étage où se trouvent deux tables dressées dans deux salles différentes, l'une pour les officiers et l'autre pour les simples matelots. C'est cette dernière qui doit surtout appeler notre attention. On voit entrer de moment en moment des groupes d'hommes à figure honnête portant sur leurs joues brunes la livrée du soleil et de la brise. Quelques-uns d'entre eux sont vêtus avec une certaine recherche, surtout en ce qui regarde leur cravate, maintenue par un anneau d'or ou d'argent (c'est la grande coquetterie du marin); d'autres portent au contraire la grosse veste bleue sous laquelle ils ont défié l'éclair et la houle. Il y en a de toutes les nations et de toutes les couleurs, car le *sailor's home* est pour tout le

(1) L'ensemble de ces dépôts s'élève depuis l'origine de l'établissement à la somme de 1,358,704 liv. sterl. (33,967,600 fr.). Au 30 avril 1866, l'argent reçu à la caisse pendant l'année et appartenant aux marins formait un chiffre de 94,811 livres sterling (2,370,275 fr.). Sur ce total, ils avaient envoyé à leurs familles 36,691 livres sterling (917,275 fr.); ils avaient placé à la caisse d'épargne 3,662 liv. sterl. (91,550 fr.), et le reste, c'est-à-dire 54,458 liv. sterl., avait été retiré par les dépositaires.

monde, et les noirs fils de la brûlante Afrique s'y rencontrent côte à côte avec ceux de la blonde Albion. Au moment où je visitai cette fraternelle demeure du marin, il n'y avait guère que trois cents hôtes; le secrétaire me fit observer que le moment n'était point favorable, et que le vent d'est, soufflant depuis plus d'une semaine, avait empêché les vaisseaux en mer d'entrer dans l'embouchure de la Tamise. Comme tout ce qui tient à la navigation, la fortune du jour doit compter avec les caprices des élémens; mais ces alternatives ne sauraient affecter les résultats généraux de l'année (1).

La salle à manger des marins est vaste et décorée de deux monumens, l'un érigé à la mémoire du capitaine Elliot, le fondateur, et l'autre en l'honneur du capitaine Pierce, qui fut pendant vingt-trois ans secrétaire de l'institution. Des tables recouvertes d'une nappe blanche et abondamment servies se succèdent de distance en distance. Je fus invité à m'asseoir et à juger par moi-même de la qualité des mets. Ce substantiel dîner est certainement égal à celui qu'on paierait 1 couronne (6 fr. 32 c.) dans certaines tavernes de Londres. Il est curieux de voir les quartiers de viande rôtie, les plats de pommes de terre et les massifs pâtés (*pies*) disparaître en un clin d'œil sous l'effort de ces robustes appétits aiguisés par une vie de travail et par la brise de mer. Un ou deux bons verres d'ale arrosent ce repas fortifiant et copieux. Comme c'était un vendredi, on avait ajouté un plat de poisson pour ménager les scrupules des matelots catholiques. Le service se fait par la main de garçons attachés à l'établissement, et dont plusieurs sont eux-mêmes d'anciens marins : on le reconnaît bien à leur exactitude et à leur propreté. Chaque pensionnaire (*boarder*) peut amener avec lui un ami à dîner, et il paie dans ce cas 1 shilling pour acquitter les frais de l'hospitalité.

Non contente de bien nourrir le matelot et de lui fournir quatre repas par jour, le déjeuner, le dîner, le thé et le souper, l'institution a voulu lui ménager un lit et un logement convenables. Le plus curieux dortoir que j'aie jamais vu est celui qui fut ouvert en 1865, et qui porte le nom de l'amiral sir Henri Hope, président du *sailor's home* durant de longues années. On dirait l'intérieur d'un vaisseau à quatre ponts, ce que les Anglais appellent un *four-decker*. Les chambres à coucher sont en effet des cabines au nombre de cent six qui se succèdent les unes aux autres d'étage en étage,

(1) Dans l'année de 1865 à 1866, l'établissement avait hébergé 11,388 matelots de tous les pays. Le nombre total des pensionnaires depuis l'origine (1835) s'élevait au mois d'avril 1865 à 169,905, parmi lesquels 49,286 étaient en quelque sorte des habitués qui revenaient, après chaque voyage, toutes les fois qu'ils se trouvaient dans le port de Londres.

et dans lesquelles se trouvent un lit, une chaise et une bible. De légères galeries, auxquelles on monte par un escalier, conduisent à chacune des rangées de portes ou, pour me servir de l'expression navale, à chacune des batteries supérieures, construites en bois. Le matelot qui dort dans une de ces cabines peut aisément se figurer qu'il n'a point quitté la mer. Les directeurs, on le voit, n'ont rien négligé pour lui faire aimer son chez-lui, car c'est ainsi qu'ils veulent que le marin considère le *home*. Outre certains jeux d'agrément, il a l'usage d'une bibliothèque confiée aux soins du chapelain et reçoit la visite journalière d'un médecin. On laisse naturellement le matelot libre d'aller et de venir au dehors comme il l'entend. A onze heures et demie, il est vrai, la porte de la rue se ferme; mais le pensionnaire qui désire rentrer à toute autre heure de la nuit obtient une passe du surveillant. Ce qui étonne au milieu de cette libéralité de bien-être, c'est le bon marché de la pension (1). Il est vrai que, très différens des *crimps*, les économes du *sailor's home* ne cherchent point à gagner sur le marin, et que des personnes généreuses ont au contraire fait d'assez grands sacrifices pour fonder une œuvre dont il nous faut étudier les ressources.

Le *sailor's home* se trouve pour ainsi dire enté sur une société dont les membres paient une souscription d'au moins 1 liv. sterl. par an. Ceux qui versent en une fois la somme de 10 liv. sterl. sont membres à vie. Telle est bien l'une des branches de revenu pour l'établissement; cependant, hâtons-nous de le dire, ce n'est point la principale. Les recettes, qui varient de 7,000 livres sterling (175,000 francs) à 9,000 livres sterling (225,000 francs), viennent surtout de l'argent que paient les marins pour leur logement et leur nourriture. N'était une dette d'environ 300 livres sterling (6,500 francs) contractée pour un ancien achat de terrain, l'institution serait à la veille de se soutenir par elle-même, et il importe beaucoup, je crois, qu'il en soit ainsi. Il a fallu que la main de la bienveillance intervînt pour fonder une œuvre qui ne se serait jamais créée sans cela; mais à présent que le *sailor's home* existe, n'a-t-il point tout intérêt à se séparer le plus tôt possible d'un système de protection toujours un peu humiliant? Le matelot est fier et indépendant par nature; une partie de ses vices, tels que l'insouciance et la prodigalité, tiennent même à la confiance que lui inspirent ses forces et les ressources de sa profession. Que lui importe la dépense et pourquoi songerait-il au lendemain? N'a-t-il

(1) Les officiers de la marine marchande paient 17 sh. (22 fr. 10 c.) par semaine, y compris la nourriture, le logement et le blanchissage, les simples matelots, et les mousses 14 sh. (17 fr. 65 c.).

point la mer, sur laquelle il peut toujours s'engager lorsque ses poches seront vides? A qui le rhum et le biscuit ont-ils jamais manqué sur ces grandes eaux qui nourrissent le léviathan? Avec un tel caractère, beaucoup de matelots répugnent à s'arrêter sous un toit où ils sentent vaguement qu'ils ont des obligations à quelqu'un. Le pain dans lequel se glisse un grain de charité leur semble amer. La bonne réputation des *sailor's homes* sera beaucoup mieux assurée parmi les matelots, je n'en doute nullement, le jour où chacun d'eux pourra, comme dans un hôtel, s'y asseoir à une table dont il acquitte lui-même les frais, et dormir dans un lit pour lequel la bienfaisance n'impose aucun sacrifice à sa dignité. Ces institutions tendent déjà, dans l'état actuel des choses, à se multiplier; vingt-quatres *homes*, auxquels celui de *Dock-street* a servi de modèle, se sont ouverts depuis quelques années dans les principales villes du royaume-uni.

Et pourtant, il faut bien le dire, le succès n'a point entièrement répondu aux justes espérances qu'on était en droit de concevoir. Ces institutions ont, il est vrai, à lutter contre plus d'un genre d'obstacles. Le *crimp* et ses agens, qui ont tant intérêt à perpétuer la misère du marin, cherchent naturellement à le détourner d'un établissement qui a été fondé pour son bien. « N'allez point au *sailor's home*, lui disent-ils avant même qu'il débarque; le choléra y règne, la petite vérole y fait des ravages déplorables, la fièvre jaune y a été introduite la semaine dernière par un équipage venu de la Nouvelle-Orléans. » Jack est brave, mais naïf; comme il ne cherche guère à tromper lui-même, il ne comprend point que les autres puissent mentir, et de tels récits ne sont pas précisément de nature à l'attirer vers la maison de Dock-street. En dehors de l'influence des *crimps*, le matelot trouve d'ailleurs en lui-même plus d'un motif pour ne point aller au *sailor's home*. Ce que des hommes soumis à la rude discipline du vaisseau pendant des mois, souvent même des années, désirent le plus en touchant au port, c'est de ressaisir durant quelques jours l'usage de leur propre volonté (*self-control*). La terre leur apparaît comme la liberté, que plusieurs d'entre eux confondent, il est vrai, avec la licence; mais après tout Jack n'est ni un saint ni un moine : il ne sort point du navire pour entrer au couvent. Le *sailor's home*, je le veux bien, n'impose point à ses hôtes de contrainte morale; il a pourtant été nécessaire, par respect de l'ordre et des convenances, de les soumettre à une règle (1). Or ce que le matelot, qui a si longtemps mordu le frein,

(1) Il est défendu de jurer ou de faire usage de mots grossiers; la vente des liqueurs est interdite dans l'intérieur de la maison, et le marin ne peut fumer sa pipe que dans une grande salle basse qui sert de promenoir.

déteste le plus quand il est à terre, c'est l'ombre même d'une surveillance quelconque. Ne va-t-il point enfin être son maître et dépenser son argent comme il l'entend? « Le cormoran n'aime point la cage, » me répondit un vieux matelot anglais à qui je représentais qu'il ferait mieux d'aller au *sailor's home* plutôt que de se faire rançonner dans une obscure maison de Wapping où il était mal nourri et mal logé. Beaucoup d'autres sont de son avis. A quoi sert de déclamer contre les sombres tanières où le *requin de terre* entraîne le matelot et contre les guenilles dont l'affuble le *slop dealer?* Ces antres après tout ont pour lui des charmes, il y fait ce qu'il veut; ces guenilles lui sont chères, elles couvrent son indépendance.

A Dieu ne plaise que je prenne ici contre le *sailor's home* le parti des marins ennemis de leurs propres intérêts! Ces institutions ont rendu de très grands services et peuvent en rendre encore davantage. Tout y est bien; si j'osais exprimer entièrement ma pensée, je dirais que tout y est trop bien. Aussi longtemps que les directeurs de ces institutions voudront en faire des écoles de morale, ils ne prêcheront guère que les convertis. Les plus vertueux d'entre les marins, ceux qui ont déjà des habitudes d'ordre et de sobriété, trouveront sans contredit dans ces maisons un refuge contre la fraude et contre les tentations des grandes villes; mais le reste de la famille maritime demeurera plus ou moins en dehors des bienfaits du *sailor's home*. Entre les *crimps*, qui sont le fléau des équipages à terre, et des institutions fondées surtout par une idée religieuse, n'y aurait-il point place pour des établissemens où le commun des matelots se trouverait à l'abri de tout un système d'extorsions sans rien sacrifier de son bon plaisir? Si des hommes à intentions généreuses ont beaucoup fait dans ces dernières années pour améliorer le sort du matelot anglais, ne reste-t-il point, pour le gouvernement, quelque chose à faire dans une autre voie en décourageant par des lois sévères les manœuvres frauduleuses des logeurs, et en favorisant ainsi l'érection d'honnêtes maisons garnies qui ne spéculeraient plus sur l'innocence du marin? Une nation dont l'indépendance s'appuie avant tout sur la mer a naturellement tout intérêt à protéger par des mesures efficaces les hommes qui se dévouent pour la défense du pays. Le véritable rempart de la Grande-Bretagne n'est ni dans les vaisseaux de bois, aujourd'hui détrônés, ni même dans les navires de fer, dont l'avantage sur les autres flottes cuirassées est encore assez douteux; ce rempart, c'est dans le cœur du marin anglais qu'il faut le chercher. N'est-ce point alors un devoir pour l'état de mettre l'honneur et le bien-être du matelot à l'abri des oiseaux de proie des grandes

villes, plus acharnés sur sa personne que les vampires des mers sur son cadavre ?

A côté du *sailor's home* s'élève le *sailor's asylum* (asile pour les marins), qui est soutenu par la même société philanthropique. Cette dernière institution a tout à fait un caractère de charité; elle se propose de donner un toit, la nourriture et le vêtement aux pauvres matelots de toutes les nations et de leur trouver de l'ouvrage. Depuis 1827, quarante-trois mille neuf cent quatre travailleurs de la mer tout à fait dénués ont trouvé un abri temporaire dans ce port de refuge (1). D'autres institutions anglaises également soutenues par des dons volontaires se chargent d'adopter les orphelins et les orphelines des chefs de famille sans cesse exposés aux fureurs de l'océan. Cette sollicitude d'une nation maritime et marchande pour la classe des matelots témoigne assez qu'elle reconnaît et honore leurs services. C'est sur le vaisseau et à travers les aventures de mer qu'il nous faudrait suivre la vie de ces hommes auxquels doit tant la Grande-Bretagne; toutefois nous nous attacherons surtout à l'éducation navale.

III.

Pour les marins anglais, toute embarcation est une femme, et chacun d'eux se regarde comme le fiancé de cette ondine aux côtes de bois ou de fer dont il partage sur les vagues la fortune errante (2). Jusqu'à ces derniers temps, les vaisseaux de ligne appartenant à la Grande-Bretagne sortaient des chantiers de l'état (*dockyards*). C'est à Deptford, Woolwich, Chatham, Sheerness, Portsmouth, Plymouth ou Pembroke que se construisaient ces citadelles flottantes dont on fait aujourd'hui si peu de cas en présence des frégates à cuirasses de fer qui leur ont succédé. J'assistai vers 1863 à la mise à l'eau, *lanch*, du dernier navire de guerre en bois qu'aient commandé les lords de l'amirauté au dockyard de Woolwich. Le géant reposait dans son berceau : quel autre nom donner à un bassin de pierre complétement à sec, doublé de chêne et recouvert à une grande hauteur d'une toiture de verre arrondie en forme

(1) Quelques consuls, touchés des attentions qu'on avait eues pour des marins de leur pays réduits à la dernière indigence, ont envoyé des secours d'argent. L'asile se plaint que la France jusqu'ici n'ait rien fait pour lui, quoiqu'il ait beaucoup fait pour les matelots français.

(2) Le genre féminin, appliqué contre les règles générales de la langue à des objets inanimés qui vont sur l'eau, a bien lieu d'étonner; mais ce qui surprend encore davantage, c'est que le vaisseau de guerre, malgré son nom d'homme (*man of war*), obéit au même usage grammatical : c'est toujours elle, *she*.

de voûte? Environ trois cents personnes, hommes et femmes, avaient été invitées à cette cérémonie nautique. Elles se répandirent dans toutes les parties intérieures de la machine, admirant les flancs caverneux du cheval de bois qui allait tout à l'heure bondir sur les vagues. Que de choses à voir dans un vaisseau de ligne: la salle à manger, *mess room*, dont les tables s'abaissent à l'heure des repas et se relèvent ensuite vers le plafond de bois durant la journée pour ne point gêner la circulation; la chambre à coucher, où la place de chaque soldat ou matelot est marquée par un hamac soigneusement replié et agrafé au flanc du navire; les cabines des officiers et les magasins dans lesquels on entasse les cordages, les provisions de bouche ou les munitions de guerre! Quels singuliers effets de lumière, et comme le jour diminue d'étage en étage, à mesure qu'on descend vers la cale profonde et ténébreuse, *hold!* Au dedans et au dehors, tout avait un air de fête. Des musiciens soufflant à outrance dans des instrumens de cuivre souhaitaient depuis une heure et à plusieurs reprises la bienvenue au nouveau-né de la marine britannique. Le bâtiment, à un signal donné, s'ébranla, glissa entraîné par son propre poids le long d'une pente continue, et courut se jeter dans la Tamise. Chemin faisant, il avait reçu le baptême sous la forme d'une bouteille de vin qui alla se briser contre la proue. C'était le moment solennel; l'eau, violemment refoulée, s'agita comme pour imiter la mer, et au milieu des cris d'enthousiasme les marins déployèrent l'étendard de la Grande-Bretagne, dont les plis flottaient majestueusement. Aux hourras de la foule ne tarda point à succéder un religieux silence. L'émotion qu'excite parmi les spectateurs la mise à l'eau d'un navire de guerre tient sans doute au pressentiment des dangers qu'il va rencontrer, et qu'il doit peut-être faire courir aux autres. A quels hasards est-il destiné? Assistera-t-il à quelque bataille navale, et contre qui? Est-ce la victoire ou la défaite qu'il porte dans ses flancs, ou bien la fortune obscure de tant de vaisseaux de ligne qui, construits dans ces derniers temps à grands frais, n'ont jamais vu le feu et ont à peine effleuré la mer? Cependant le bâtiment lancé, qui avait d'abord fait tant de tumulte sur la Tamise écumante, s'arrêta bientôt ainsi qu'une masse inerte. Il n'avait ni ses mâts, ni ses voiles, ni ses agrès, et, selon l'expression d'un des matelots, ce grand *baby* de la marine anglaise ne savait point encore se servir de ses membres. Nous fûmes donc obligés de le quitter pendant qu'il flottait impuissant au milieu du fleuve et de regagner la terre sur des barques.

Les choses se passent encore à peu près de la même manière depuis l'introduction de la flotte cuirassée. Seulement la plupart

des monstres appartenant au nouveau système, tels que le *Warrior* et le *Minotaur*, ne sont point nés dans les chantiers de l'état. Le gouvernement a trouvé plus d'avantage à traiter avec une des grandes usines à fer qui s'élèvent sur les bords de la Tamise, *Thames iron company*, et qui construisent aussi des vaisseaux du même métal pour la marine marchande, notamment pour l'*Oriental and peninsular company* (compagnie orientale et péninsulaire), la plus grande entreprise de ce genre qui existe dans le monde. Le navire de bois ou de fer, une fois lancé et gréé, a naturellement besoin d'hommes pour le conduire. Dans quelle classe de la population se recrute la marine anglaise? Avant de répondre à cette question, il importe d'indiquer la grande différence qui existe entre la flotte de l'état et l'armée. Dans l'armée, les commissions s'achètent; il n'en est plus du tout de même dans la marine, où l'avancement appartient à l'instruction, au mérite et à l'ancienneté. La ligne à peu près infranchissable qui sépare sur terre les sous-officiers des officiers s'efface entièrement dès qu'on touche à la hiérarchie maritime. Quelques-uns des amiraux anglais sont sortis de la cabine des mousses. Il y a bien des cadets de la marine qui subissent un examen au collége naval de Portsmouth; mais, tout en jouissant de certains priviléges, ils ne forment point un corps exclusif. De grands noms se rencontrent sans doute çà et là sur ce que l'on appelle ici *navy list* (liste des officiers de marine); il est pourtant aisé de voir que c'est surtout la classe moyenne qui fournit des élèves aux écoles de navigation, et la classe inférieure qui alimente les enrôlemens volontaires. S'il en est ainsi de la marine de l'état, à plus forte raison doit-on s'attendre à trouver les mêmes conditions dans la marine marchande. Ne voudrait-on point aussi connaître les motifs qui engagent l'Anglais à se faire matelot?

Beaucoup s'enrôlent sur un vaisseau, il faut bien le dire, parce qu'ils n'ont point d'autre métier, ni d'autre ressource. Tel n'est pourtant pas le cas général, et il existe vraiment des vocations maritimes. Parmi les enfans nés le long des côtes de la Grande-Bretagne, il en est sur lesquels le milieu extérieur exerce une sorte de fascination. Les voiles passant dans le ciel bleu, le mirage des contrées lointaines qu'ils entrevoient à travers la conversation des matelots, les sombres beautés de l'horizon et l'éternel mouvement des eaux, toutes ces images les troublent jusque dans le sommeil. « L'océan les appelle, disent les habitans du littoral, ainsi que la mare attire les jeunes canards. » C'est souvent en vain que la famille lutte contre cette inclination naturelle. J'ai connu dans le comté de Norfolk un jeune garçon de douze ans ainsi ensorcelé par la mer; il s'échappa deux fois de la maison paternelle, où il fut

ramené au moment de conclure son engagement avec un capitaine; une troisième fois le père arriva trop tard, — le vaisseau venait de partir. D'autres encore sont séduits par la lecture des romans maritimes; cette branche si riche de la littérature anglaise se répand jusque dans les villages, et comme les fictions ont souvent plus de prise que les faits mêmes sur le cerveau des adolescens, il n'est point rare de voir jusque dans l'intérieur des terres de jeunes imaginations tourmentées par la fièvre nautique. Et cependant je dois ajouter que ces enthousiastes ne font pas toujours les meilleurs marins. La vie de mer est après tout monotone et prosaïque. Sans doute le mouvement du navire amène sans cesse le matelot en présence des plus sublimes spectacles de la nature; mais a-t-il le temps de les regarder? De pénibles devoirs et le travail manuel absorbent toute son attention. La voix de l'Océan lui parlait de liberté, et que trouve-t-il à bord du vaisseau? La plus dure servitude. Le sommeil, ce seul bien de l'esclave, n'appartient pas même au mousse, interrompu qu'il est à chaque heure du jour ou de la nuit par la voix du capitaine. Obligé de quitter sa couche et de s'élancer sur le pont toutes les fois que les éventualités de la mer exigent un surcroît de manœuvres, le matelot est sans cesse à la merci de son chef et des élémens. Qu'on ajoute encore les veilles régulières sous un ciel glacé, les répugnans services, les ordres impérieux, les châtimens sévères, et l'on comprendra que la belle poésie des rêves s'évanouisse bientôt au contact de la réalité. Le roman s'en va feuille à feuille sur les eaux, et le novice dans son cœur dit à la mer : « Tu m'as trompé! » Cependant il y est, et il faut qu'il y reste. Par amour-propre, par nécessité, il s'attache à une profession qu'il a trop ardemment poursuivie. Pour rien au monde il ne voudrait en avoir le démenti, ni avouer devant ses amis et sa famille qu'il a fait un mauvais choix; mais le désenchantement s'abat désormais sur sa vie comme un nuage. Qu'attendre alors d'un cœur désabusé chez qui le dégoût éteint de jour en jour l'énergie naturelle? Il y a au contraire beaucoup d'autres jeunes gens que les familles envoient à la mer pour réformer en eux certaines habitudes vicieuses. Ces mauvais sujets font dans la plupart des cas d'excellens marins. N'ayant point d'illusions à perdre, ils mettent bravement la main aux cordages, et cherchent à tirer un avantage positif de la vie de labeurs à laquelle on les a pour ainsi dire condamnés.

Cette dernière circonstance vient sans doute de donner lieu à une tentative généreuse. Ayant entendu dire qu'un vaisseau (*training ship*) destiné à recueillir les « jeunes arabes des rues » (*street arabs*) et à les former pour la marine stationnait depuis quelques

semaines en vue de Greenhithe, je me rendis dans ce petit village, situé au bord de la Tamise. Arrivé sur la jetée (*pier*), je découvris en effet une frégate qu'on était en train d'amarrer à quelque distance du rivage : c'était bien l'école flottante que je cherchais. Il me fallut louer une barque, et à la suite d'une courte traversée, — durant laquelle je rencontrai une église sur l'eau (*Thames church*), ancien esquif approprié aux besoins du culte et consacré aux marins qui veulent suivre les services religieux sans quitter leur élément, —j'atteignis la première marche d'un escalier de bois conduisant au pont du navire que je me proposais de visiter. En dehors même du bâtiment, quelques beaux adolescens à figure intéressante, revêtus d'un pantalon bleu, d'une grosse chemise en laine de la même couleur et d'une bonnette sur laquelle on lisait en lettres de cuivre *Chichester* (c'est le nom de la frégate), se livraient à diverses manœuvres. Étaient-ce bien là ces mêmes enfans perdus des rues de Londres que les Anglais désignent sous le nom d'arabes à cause de certaines habitudes farouches et vagabondes? A bord, je fus reçu par le commandant, M. A.-H. Alston, jeune et intelligent officier de la marine de l'état. Il voulut bien me montrer avec une extrême obligeance l'intérieur du vaisseau et les dispositions qu'on venait de prendre pour le convertir en une école navale. Le *Chichester* n'est pas né d'hier, il a vingt-six ans; mais, ainsi que tant d'autres bâtimens de guerre construits par les ordres de l'amirauté, il n'a jamais servi. Sa destinée était sans doute de pourrir à l'ombre de quelque *dockyard*, lorsque le gouvernement anglais eut le bon esprit de le *prêter* (est-ce dans le langage officiel un synonyme de *donner?*) à l'expérience morale qui se poursuit en ce moment sur la Tamise. Quand on le remit entre les mains des directeurs de la société (1), ce vaisseau n'était d'ailleurs qu'une carcasse; les chantiers de l'état fournirent, il est vrai, les moyens de le mâter et de le gréer, mais à la condition que les frais d'équipement, s'élevant à 2,000 livres sterling, seraient acquittés plus tard par une souscription du pays. Les trois mâts et les cordages qui surmontent aujourd'hui le *Chichester* forment naturellement un champ de manœuvres tout à fait essentiel pour l'éducation des mousses. Le premier pont (*main deck*) a été de même adapté aux besoins du service : il se divise en une classe (*school room*), un réfectoire (*mess room*) et une cuisine où deux jeunes garçons en habits de marin surveillent les

(1) Depuis 1852, il existe à Londres, dans Great-Queen-street, un refuge pour les enfans sans ressources et sans asile (*refuge for homeless and destitute boys*), soutenu par des contributions volontaires et administré par un comité dont l'évêque de Ripon est le président. C'est une branche de ce comité qui s'est chargée de négocier avec les lords de l'amirauté l'affaire du *Chichester*.

fourneaux avec un certain air d'importance. Le principe est en effet que tous les travaux d'économie domestique doivent s'accomplir par la main des élèves. Le second pont est occupé durant la nuit par des hamacs : c'est le dortoir. Tous ces arrangemens, quoique jusqu'ici très incomplets, ont déjà entraîné une dépense de 3,000 liv. sterl. (75,000 fr.), et un tiers de cette somme n'est point encore couvert par les souscriptions. Cependant les directeurs ont pleine confiance : l'argent a-t-il jamais manqué en Angleterre à une œuvre utile? L'idée est-elle bonne et pratique? C'est toute la question du succès.

Pour juger de cette nouvelle institution navale, il faut un peu se reporter aux circonstances dans lesquelles elle s'est fondée. Il y a près d'un an qu'un écrivain anglais, M. James Greenwood, appela l'attention de ses concitoyens sur le *casual ward*, salle des *workhouses* dans laquelle se rendent pendant la nuit tous ceux qui, vivant à Londres sur le hasard, n'ont ni un lit pour se coucher ni un toit pour abriter leur tête (1). Grâce à lui, on apprit que dans ces repaires des enfans se rencontraient pêle-mêle avec des hommes du caractère le plus immoral. Cet incident émut plusieurs âmes charitables, et l'on se mit à rechercher tous les petits vagabonds qui avaient coutume de dormir dans les *casual wards* de Londres ou dans d'autres antres non moins ténébreux. Le 14 juillet 1866, on les invita à un souper que leur servit le refuge établi dans Queen-street (*boys' refuge*). Près de deux cents d'entre eux se rendirent à cet appel, et le *meeting* eut un caractère si touchant qu'en présence de ces enfans sans feu ni lieu plusieurs *ladies* eurent de la peine à retenir leurs larmes. Le président adressa aux petits bohémiens diverses questions, afin de découvrir la cause de leur misère et le remède qu'il convenait de lui appliquer. « Si jamais, leur demanda-t-il, un vaisseau destiné à servir d'école pour la marine était amarré dans la Tamise, combien d'entre vous désireraient y entrer? » Tous levèrent la main. A peine le *Chichester* fut-il mis à la disposition du comité qu'une cérémonie eut lieu à Blackwall pour inaugurer la nouvelle mission du navire. Depuis lors il s'est avancé vers la mer, à la hauteur de Greenhithe, où il doit rester; il a déjà recueilli cinquante jeunes arabes trop heureux de planter enfin leur tente sur l'eau; il en attend vingt-cinq autres, et avant la fin de l'année on espère pouvoir donner asile dans le vais-

(1) Au lieu de se fier à de vagues enquêtes, M. James Greenwood résolut de pénétrer lui-même dans ce rendez-vous de toutes les misères. Il se déguisa, cacha son nom, et sous des haillons d'emprunt eut le courage de passer la nuit au milieu des habitués du *ward*. Le récit de ce qu'il avait vu et entendu eut un retentissement immense en Angleterre.

seau à deux cents enfans abandonnés (1). Quelques-uns des nouveaux hôtes du *Chichester* ont passé deux ou trois ans dans les rues de Londres sans jamais dormir sous un toit, pas même sous celui du *casual ward*. Préférant leur liberté à ce triste réduit de la charité publique, ils couchaient dans les ruines des maisons qu'on démolit chaque jour à Londres, derrière les bornes, sous les arches des ponts. Il y a ainsi dans la capitale de l'Angleterre plusieurs milliers d'enfans dont les uns ont quitté le toit, souvent très peu paternel, sous lequel ils avaient eu le hasard de naître, dont d'autres ont été abandonnés par leur famille, ou bien encore qui ont été laissés sur le pavé par la mort d'une mère. La rue les prend, les adopte et les élève. Londres est pour eux un désert où, perdus dans les sables mouvans de la foule, ils retrouvent toujours leur chemin. La plupart d'entre eux prennent même un goût singulier pour ce genre de vie sauvage et amère. Ils aiment la belle étoile et ne craignent la nuit que l'œil de la police : leur jeune esprit, fertile en ressources, se glorifie dans l'indépendance et dans la lutte; mais, s'ils ne sont point arrêtés à temps sur cette pente fatale, ils gravitent inévitablement vers la prison et le *tread-mill*. Peut-il en être autrement, et à qui la faute? C'est pour décharger d'un remords la conscience de la société que les moralistes anglais ont dirigé dans ces derniers temps leur attention sur les meilleurs moyens de venir en aide aux petits arabes. A quoi ces enfans sont-ils bons? On a cru et avec raison qu'ils convenaient surtout à la marine.

Aventureux, endurcis à toutes les privations, habitués dès l'âge le plus tendre à ne compter que sur eux-mêmes, ne sont-ils pas bien le bloc dans lequel on taille le matelot anglais? Ayant du sang errant dans les veines, ne sont-ils point préparés à courir le grand désert des eaux? Ceux qui ont été admis jusqu'ici à bord du *Chichester* justifient complétement ces espérances. Le capitaine Alston rend le meilleur témoignage de leur intelligence, de leur activité, même de leur soumission à la discipline. Je les ai vus moi-même se livrer avec ordre et avec énergie à certaines manœuvres, sous la direction de trois braves matelots qui les instruisent et les dirigent. Si cette expérience réussit, comme il y a tout lieu de le croire, l'œuvre s'étendra naturellement, et ce sera non pas un seul vaisseau, mais quinze ou vingt navires qui, amarrés dans la Tamise ou à l'embouchure des autres fleuves de l'Angleterre, recueilleront

(1) Le comité se propose de diviser ses ressources en trois classes : cent enfans resteront dans le refuge; deux cents seront envoyés à bord du *training ship* pour s'instruire et se familiariser avec la vie de mer, et enfin une maison de campagne (*country house*), avec cent acres de terre, servira de ferme-modèle pour former cent autres adolescens aux travaux de l'agriculture.

la jeune population errante des villes. Dans un temps où la marine marchande s'appauvrit en hommes de jour en jour, la Grande-Bretagne aura ainsi découvert une excellente source pour recruter et retremper ses forces navales.

L'idée d'un vaisseau-école (*training ship*) n'est certes point nouvelle. Il y a environ une quinzaine d'années que le capitaine Harris, plantant son pavillon sur l'*Illustrious* (un vaisseau de ligne), y introduisit au nom de l'amirauté tout un cours d'instruction qui se poursuit maintenant avec le plus grand succès et par les soins du même chef éclairé à bord d'un autre navire royal, le *Britannia*. Il serait trop long d'entrer dans tous les détails de cette éducation technique; ne suffira-t-il point de dire que dans de telles écoles flottantes le temps des jeunes marins se partage entre l'étude et les exercices du corps? C'est à peu près le même système qu'on voudrait aujourd'hui appliquer à la marine marchande. Le *Chichester* ou *training ship* des jeunes arabes devra sans doute beaucoup modifier son cours d'enseignement. Ces enfans des rues n'ont pas besoin d'apprendre la pratique du canon, l'exercice du coutelas et beaucoup d'autres manœuvres de guerre qui occupent une grande place sur les bâtimens de la reine. On ne se propose point non plus de faire d'eux des savans : quand ils auront appris à lire, à écrire, à compter, et qu'ils se seront familiarisés avec la vie de mer, le moment ne sera-t-il point venu de les placer à bord d'un navire marchand pour qu'ils aillent chercher eux-mêmes leur pain sur les eaux? L'intention des directeurs est de les garder sur le *Chichester* et de les instruire durant une année. Du moins après ce temps-là les élèves de l'institution ne seront plus tout à fait étrangers au maniement d'un vaisseau. Pour le novice qui vient de quitter le rivage, tout est à apprendre, et d'abord le nom même des instrumens qui servent à la navigation. Ce qu'il y a de plus remarquable dans ce vocabulaire maritime est la force tenace et l'obsession des premiers souvenirs. Jack a beau se vanter d'*avoir coulé à fond la terre*, il ne peut entièrement se débarrasser des nombreuses associations d'idées qui s'y rattachent. En veut-on la preuve? Il baptise la plupart des objets inanimés avec lesquels il est sans cesse en contact sur le vaisseau d'après les noms des animaux domestiques et des usages qu'il a connus dans son pays. Cette maison de bois flottant sur l'abîme est ainsi une arche de Noé dans laquelle le marin emporte avec lui tout un monde (1).

Combien d'autres connaissances pratiques doit acquérir le jeune

(1) Le cheval par exemple se retrouve au moins comme souvenir dans les *horse-blocks*, le chien dans les *dog-vanes*, le chat dans les *cat-heads*, et il en est ainsi de bien d'autres instrumens nautiques.

marin! Lorsque deux vaisseaux se rencontrent en mer, ils se *parlent* l'un à l'autre; mais est-ce avec la voix? Par les gros temps et à une certaine distance, il serait évidemment impossible de s'entendre; il a donc fallu recourir à un système de conversation par signes. Cette langue était encore assez confuse et assez imparfaite, lorsqu'une académie se forma, il y a quelques années, pour la régler dans la Grande-Bretagne. Un comité composé d'un certain nombre de membres nommés par le conseil de commerce (*board of trade*), par l'amirauté, *Trinity house*, *Lloyd's* et d'autres grandes institutions maritimes, se mit à l'œuvre, et commença par examiner tous les systèmes de signaux nautiques. Le plus suivi en Angleterre était celui de Marryatt, en France celui de Reynold, tandis que la méthode de Rogers dominait dans les États-Unis. Le comité procéda par voie d'éclectisme, et formula de la sorte un code de signaux qui, sans être obligatoire, passe pour tout à fait national dans la Grande-Bretagne. L'intelligence de ces emblèmes constitue naturellement une des branches de l'art de la navigation. Quand un vaisseau anglais veut engager la conversation avec un autre, il hisse à une certaine hauteur des pavillons (*flags*) dont le nombre, la forme, la position et les couleurs varient selon la nature du message qu'il s'agit de transmettre. Pour éviter la confusion, il a été décidé qu'il n'y aurait jamais plus de quatre drapeaux arborés à la fois; mais, comme ces quatre enseignes ne sauraient exprimer toutes les idées, il faut souvent les remplacer par d'autres que l'on tient en réserve au pied du mât. Il y a donc en réalité dix-huit *flags* représentant les dix-huit consonnes de l'alphabet, car dans cette langue énigmatique on a supprimé les voyelles. Grâce à ce petit nombre de lettres ou d'emblèmes groupés selon des combinaisons ingénieuses, on a trouvé le moyen de signaler les noms de cinquante mille vaisseaux (1) et environ vingt mille mots ou phrases maritimes. Deux navires anglais qui se rencontrent aux extrémités du monde peuvent échanger de la sorte une bonne parole, et comme le code de signaux britanniques sera sans doute adopté avec le temps par les autres nations, la langue universelle, cette utopie, existera du moins sur les mers.

(1) Ce nombre a certes bien lieu d'étonner et demande une explication. D'après un recensement fait en 1855, l'ensemble des vaisseaux anglais répandus sur toutes les mers s'élevait au chiffre énorme de 35,000. Comme, d'un autre côté, 1,500 nouveaux bâtimens sortent en moyenne des chantiers de la Grande-Bretagne et viennent s'ajouter tous les ans à la flotte de l'état ou à la marine marchande, on a jugé nécessaire de trouver 50,000 emblèmes différens pour désigner les vaisseaux de toute nature alors existans et ceux qui devaient naître dans un assez bref délai au sein du royaume-uni. C'est, d'après ce calcul, 53,000 bâtimens qui, à la fin de 1867, devront naviguer sous le pavillon britannique.

Un symptôme très fâcheux pour l'avenir de la marine britannique est la répugnance que témoignent aujourd'hui les matelots à s'enrôler dans le service de l'état. Il faut dire à l'honneur de la nature humaine que ce ne sont ni les dangers, ni les privations qui détournent les vocations maritimes. Dans un temps où le *Tar* était mal nourri, mal vêtu et durement traité, la flotte du royaume-uni n'a jamais manqué de bras. C'est qu'alors un rayon de gloire luisait sur les mers. Aujourd'hui les hommes sont mieux payés, tout un système de punitions brutales a été adouci; certains soins hygiéniques ont singulièrement amélioré les conditions sanitaires d'un vaisseau de ligne, et pourtant l'état a beaucoup de peine à recruter des marins. Quelle peut être la cause de cette anomalie? Il y a eu progrès sans doute dans le régime maritime, mais ces progrès sont encore restés très en arrière de l'opinion publique, des mœurs et des exigences de la classe ouvrière à notre époque. La marine marchande de son côté est-elle plus heureuse en ce qui regarde son personnel? Non vraiment : un grand nombre d'étrangers servent à bord des vaisseaux de commerce anglais, et il devient chaque jour plus difficile d'attirer des hommes capables vers les travaux de la navigation. Il semblait jadis que la recherche des biens eût encore plus de mérite aux yeux des aventuriers que la possession; tel n'est guère l'esprit de notre siècle, et l'on trouve aujourd'hui peu de courages disposés à quitter la proie pour l'ombre. Non-seulement les Anglais témoignent en général beaucoup moins d'inclination qu'autrefois à s'enrôler dans la marine, mais encore plusieurs d'entre eux, après avoir signé leur engagement et avoir vécu quelque temps à bord du navire, désertent le pavillon britannique. Ce n'est point la mer qu'ils fuient, car le plus souvent ils vont offrir leurs services à l'étranger. La flotte des États-Unis par exemple est en grande partie montée par des matelots anglais qui ont été chercher de l'autre côté de l'Atlantique de meilleurs traitemens et un abri contre certaines punitions dégradantes. Qu'arriverait-il pourtant dans le cas d'une guerre entre la Grande-Bretagne et les États-Unis? Les marins anglais enrôlés sous le pavillon américain tourneraient-ils leurs armes contre la mère-patrie? et, s'il en était ainsi, leur appliquerait-on le rigoureux code de guerre qui veut que les déserteurs pris sous le drapeau ennemi soient pendus? Dans les deux cas, ce serait un grand embarras pour l'Angleterre et un outrage pour l'humanité. Puisse cette seule considération éloigner à jamais une lutte fratricide entre deux nations qui tiennent l'une à l'autre par les liens du sang et par tant d'intérêts sacrés!

Pour que la profession maritime ait ainsi tant perdu dans la Grande-Bretagne du prestige qu'elle exerçait au dernier siècle sur

l'imagination des masses, il faut nécessairement qu'elle offre bien peu d'avantages en retour des plus durs sacrifices. Jack est brave et dévoué; mais encore veut-il qu'on lui tienne compte des dangers auxquels il s'expose continuellement, de la vie monotone à laquelle il se condamne, et de la liberté qu'il abdique. Quel est pourtant l'avenir d'un jeune mousse qui s'enrôle volontairement dans la marine de l'état? L'avancement, il est vrai, ne lui est point interdit comme dans l'armée; mais combien peu de matelots parviennent sans faveur et sans protection à un rang honorable! Le marin le plus âgé de la flotte anglaise visitait dernièrement le port de Cork à bord du *Warrior*. John Midgley (c'est le nom de ce brave vétéran) a servi depuis cinquante ans sur les mers, il a payé de sa personne dans plusieurs batailles navales, et il n'est encore que simple sous-officier. Un autre, John Ranger, qui a quatre-vingt-six ans et qui se trouvait sur le *Trafalgar* avec Nelson, s'éteint aujourd'hui pauvre et ignoré dans le *work-house* de Guildford. On conviendra que de tels exemples ne sont guère faits pour encourager les enrôlemens volontaires. Du moins la marine marchande récompense-t-elle mieux les services de ses hommes? Bien loin de là, assez mal payés, logés dans d'obscurs et fétides cabines, nourris d'alimens secs et grossiers, ils s'épuisent le plus souvent à faire la fortune d'un armateur. Il est vrai que les entrepreneurs maritimes deviennent eux-mêmes les premières victimes de leur avarice et de leur indifférence envers la classe des matelots. Les naufrages augmentent, et il y a tout lieu de rapporter la cause de ces terribles catastrophes à l'inexpérience des hommes entre les mains desquels, faute de meilleurs pilotes, on est forcé de confier la fortune des navires chargés de marchandises. Qui croirait en même temps que la plupart des marins anglais ne savent point nager? La nation de l'Europe la plus entourée d'eau et celle de toutes qui a le plus de commerce avec la mer est aussi celle qui, par une étrange inconséquence, néglige le plus l'art de se sauver en cas d'accident. Et pourtant Jack aime son état : tant qu'il est jeune, il tient bon contre les rafales du sort et défie toutes les épreuves. La vie de mer fortifie chez lui le sentiment de la nationalité; il est fier de promener le pavillon anglais sur les vagues lointaines, et c'est le cœur gonflé d'orgueil qu'il emporte la patrie à la proue du navire. Viennent néanmoins les mauvais jours de l'âge mûr et de la vieillesse. Bien portant, il n'a guère en perspective que la misère; malade, c'est l'hôpital qui l'attend.

Le plus curieux des établissemens de ce genre consacrés au marin est sans contredit le *Dreadnought*, que rencontrent en vue de Greenwich tous les bateaux entrant dans la Tamise. Ainsi que pour

l'école flottante, *training ship*, ce fut une barque qui, coupant le courant du fleuve à force de rames, me conduisit vers cet hôpital sur l'eau. L'institution fut fondée durant l'hiver de 1817 à 1818, alors qu'un grand nombre de matelots atteints de maladies plus ou moins graves erraient sans secours dans les rues de Londres. Le premier navire qui fut converti en un hôpital pour les hommes de la marine marchande et qu'on amarra dans la Tamise, à la hauteur de Greenwich, était le *Grampus*. En 1830, ce bâtiment ne suffisait plus au nombre des malades, et d'un autre côté combien s'étaient accrues les ressources de cette œuvre charitable, alimentée comme toujours par des contributions volontaires! Le comité obtint alors du gouvernement un autre vaisseau de ligne, le *Dreadnought*, qui fut remplacé lui-même en 1857 par le *Caledonia*. Seulement, comme la réputation du *Dreadnought* était bien établie, son successeur consentit à se débaptiser et à prendre son nom. C'est donc l'intérieur du nouveau *Dreadnought* que j'allais visiter.

Il est intéressant de voir le parti qu'on a su tirer de cet ancien vaisseau de guerre. Comment croire qu'on y ait trouvé de la place pour les logemens des médecins (*surgeons*), une jolie chapelle, un musée d'anatomie, une pharmacie, une lingerie et quantité d'autres compartimens nécessaires au service d'un hôpital? La première salle de l'infirmerie, celle qui occupe l'étage supérieur, est connue sous le nom d'*accident ward*. C'est là en effet qu'on reçoit les marins blessés ou mutilés par quelques-uns des accidens si communs sur les navires. Si cette institution n'existait point, beaucoup d'entre eux seraient obligés de pousser jusqu'à Londres, et peut-être d'attendre plusieurs jours avant d'être admis dans un hôpital. Le *Dreadnought* se trouve au contraire sur leur chemin, et à chacun des malades on demande non point de quel pays il est, mais ce dont il souffre. Les matelots de toutes les contrées sont recueillis à l'instant même sans aucune lettre de recommandation. J'y ai vu en effet plusieurs hommes de couleur (1). Le long de cette grande salle, les lits qui succèdent aux lits et dans lesquels s'allongent des formes humaines, les fenêtres basses percées dans les flancs du navire, la lumière qui rejaillit en quelque sorte de l'eau du fleuve, tout produit un effet extraordinaire et mélancolique. Deux autres ponts (*decks*) sont consacrés au traitement de diverses maladies. Les hôpitaux anglais n'ont point de sœurs de charité; des *nurses* (gardes-malades) habillées de noir, mais à la manière des

(1) Depuis la fondation, 94,879 matelots, dont 2,418 Hindous, 524 Africains, 53 Chinois, sans compter les naturels de la Nouvelle-Zélande et des Nouvelles-Galles du Sud, ont reçu l'hospitalité du *Dreadnought*. Les Français figurent sur cette liste pour le chiffre de 499. L'institution jouit d'un revenu de plus de 16,000 liv. sterl. (400,000 fr.).

autres femmes, soignent ici les marins, selon l'expression de l'un d'entre eux, avec toute la tendresse et toute la dévotion du cœur. Un des caractères de l'institution est qu'elle ne se débarrasse point de ses hôtes dès que les premiers symptômes du mal ont été vaincus; elle les garde au contraire pendant toute leur convalescence. Où le matelot en effet, cet homme qui n'a point de maison à terre ni de toit pour le couvrir, irait-il recouvrer ses forces? Je sortis du *Dreadnought* avec un sentiment d'admiration pour la charité anglaise, mais en même temps avec une impression triste et pénible : ne venais-je point d'entrevoir un des côtés les plus sombres de la vie du marin?

De l'état de malaise et de souffrance dans lequel se trouve au-delà du détroit une des branches vitales de la fortune publique, il ne faudrait point tirer des conclusions trop sévères. La marine anglaise est dans un état de transition; elle se renouvelle. Et peut-il en être autrement? Le matériel de construction lui-même est changé; la vapeur a en grande partie détrôné la voile, et donne aujourd'hui des ailes aux vaisseaux de fer. L'homme fait les machines, mais à leur tour les machines modifient la nature et le caractère de ceux qui les gouvernent. Ces navires métalliques, forts de toutes les découvertes de la science, ont des capitaines et des officiers taillés à leur image, corrects, méthodiques, polis et froids sous l'armure. Les matelots eux-mêmes ne constituent plus du tout comme autrefois une classe à part. L'instruction a déjà pénétré jusque dans les vaisseaux et rayonnera de plus en plus sur les mers, où se confondaient autrefois l'ignorance et l'héroïsme. Ce n'est plus en jurant et en méprisant les hommes de terre que le matelot anglais montrera désormais sa supériorité vis-à-vis de ses concitoyens. A mesure que s'élèvera le moral du personnel, ne deviendra-t-il point en même temps nécessaire de modifier le code maritime et de respecter chez le matelot la dignité humaine? Que les Anglais conservent dans le *dockyard* de Portsmouth, comme dans une sorte de musée, les reliques de leurs victoires; qu'ils montrent avec orgueil aux étrangers de vieux navires de guerre dont les noms se rattachent à autant d'actions célèbres, rien de plus naturel; mais ces antiques foudres de guerre ne sont plus que des ombres, et un peuple vraiment fier ne vit point de souvenirs. C'est en rompant au contraire sur certains points avec ses vieilles traditions maritimes, c'est en suivant avec courage le courant du progrès, que l'Angleterre rappellera bien mieux au monde ses anciens titres de gloire.

N'y a-t-il point d'un autre côté, pour la marine marchande de la Grande-Bretagne, une haute mission sociale à poursuivre? Ses navires, qui touchent à toutes les extrémités du monde, ramènent

assez souvent dans le port de Londres des *lascars* (marins de la race hindoue), des Chinois, des Malais, des Africains. Il arrive continuellement qu'un capitaine ayant abordé dans des îles ou sur des continens lointains fasse appel aux naturels de la côte pour remplir les vides qu'ont laissés dans son vaisseau la désertion et la mort des matelots anglais. Tout va bien durant la traversée, et, tant que les besoins du service exigent l'emploi de ces forces auxiliaires, on s'inquiète assez peu de la couleur des mains qui hissent le pavillon britannique; mais, une fois arrivés dans le port de Londres ou de Liverpool, comment ces naturels des contrées étrangères sont-ils traités? Abandonnés sur le pavé de la grande ville par ces mêmes vaisseaux qui les ont amenés et à bord desquels ils ont servi, ils traînent souvent une existence voisine de la mendicité. Dans les docks, ces grands marchés du travail maritime, on leur préfère naturellement les matelots anglais, et plusieurs d'entre eux perdent ainsi toute chance de revoir jamais le sol natal. Ils s'éteignent alors dans quelque obscure allée de Wapping ou dans les hôpitaux, regrettant le soleil de leur pays et la mauvaise étoile qui les a conduits vers les brumes de la Tamise. Quelques capitaines de vaisseaux marchands assurent pourtant que les services de ces hommes ne sont point du tout à dédaigner. Sobres, habitués à la mer, il ne faudrait souvent qu'un peu de patience pour les former à la discipline et aux manœuvres savantes de la marine britannique. L'Angleterre laissera-t-elle donc échapper une si belle occasion de recruter ses forces navales? Le monde entier lui est ouvert, et jusque dans l'extrême Orient, — l'expérience le démontre assez, — des bras s'offrent à elle pour les conquêtes pacifiques de la mer. Ne serait-ce point d'ailleurs un excellent moyen de répandre les lumières de la civilisation sur les représentans les plus hardis et les plus intelligens des différens groupes qui peuplent la surface du globe terrestre? Et ce n'est point l'honneur seul du progrès qui conseille à la Grande-Bretagne cette politique, ce sont aussi les intérêts bien entendus de la navigation et du commerce, car l'océan, ce lien des races et des distances, se montre en même temps le chantier du travail où peuvent le mieux s'utiliser les élémens divers de la famille humaine.

ALPHONSE ESQUIROS.

LES BASQUES

UN PEUPLE QUI S'EN VA.

I. *Recherches sur les habitans primitifs de l'Espagne à l'aide de la langue basque*, par Guillaume de Humboldt, traduit de l'allemand par A. Marrast; Paris, Franck, 1866. — II. *La Langue basque et les Idiomes de l'Oural*, par M. H. de Charencey; Mortagne, Daupeley frères, 1866. — III. *Croyances des anciens Basques*, par M. E. Cordier. Bulletin de la Société Ramond, 1867. — IV. *Bulletins et Mémoires de la Société d'anthropologie de Paris*.

Le nom du peuple basque réveille des idées agréables chez la plupart des voyageurs qui se sont promenés sur les rivages du golfe de Gascogne, entre Bayonne et Bilbao. En se rappelant les gracieux paysages de la contrée, on est tout naturellement disposé à prononcer un jugement favorable sur la race elle-même : les sites jettent un reflet de leur splendeur sur les hommes qu'on y a vus, et la beauté physique des populations contribue aussi, pour une forte part, à leur faire concéder bien des mérites sans examen préalable. Toutefois la connaissance rapide que l'on prend des Basques, alors que, libre de tout souci, on parcourt les plages et les falaises et que l'on tâche le plus souvent de faire reposer sa pensée, est ordinairement superficielle et vague. L'étranger qui vient passer quelques jours ou quelques semaines dans les villes de bains et de plaisir situées à la base des Pyrénées occidentales n'a guère l'occasion d'acquérir d'idées bien exactes sur le caractère et les mœurs des aborigènes. Pendant les jours de fête, il a vu les jeunes gens, armés de leurs gants de bois, se renvoyer vigoureusement la balle sur la grande place du village; peut-être aussi a-t-il traversé la Bidassoa sur les épaules d'un pêcheur athlétique, et s'est-il ha-

sardé sur les eaux de la baie de Passages dans une barque conduite par des rameuses au bras nerveux, au profil héroïque; mais là se borne souvent son expérience du peuple basque, et pour le reste il lui est difficile de discerner ce qui vient des anciens habitans du pays et ce qui est dû à l'envahissement graduel des civilisations particulières de la France et de l'Espagne. L'image toute castillane des villes de Fontarabie, Irun, Saint-Sébastien, le souvenir de ces barbares courses de taureaux importées dans la contrée par les Romains et les Visigoths, se confondent dans la mémoire du voyageur et troublent la netteté de sa vision intellectuelle quand il songe au pays basque. D'ailleurs les antiques Euskariens (1) ne sont plus ce qu'ils étaient jadis : les traits de leur caractère national s'atténuent chaque jour. La centralisation administrative, qui les rattache d'un côté à Paris, de l'autre à Madrid, l'usage d'une langue policée dans leurs rapports avec les étrangers, surtout les intérêts du commerce, ont tellement modifié l'apparence et les mœurs de ce peuple, qu'en le voyant on se demande si ce sont là des hommes complétement distincts des autres habitans de l'Europe par leur origine, leur histoire et leur langue. On serait tenté de ne voir en eux que des paysans français ou espagnols ayant encore gardé leurs us et leurs jargons provinciaux, et pourtant ce sont là les descendans d'une race mystérieuse dont aucune autre nation de la terre ne peut encore se dire la sœur.

I.

Chose étonnante, dans ce pays de France où toutes les communes sont délimitées avec tant de soin, que, pour en détacher quelques maisons ou même un simple champ, un acte du gouvernement central est jugé absolument indispensable, la surface occupée par la population purement basque n'est point encore connue d'une manière tout à fait précise. On sait, il est vrai, que la langue euskarienne est parlée dans les trois districts du Labourd, de la Soule et de la Basse-Navarre, c'est-à-dire dans les vallées des arrondissemens de Bayonne et de Mauléon qu'arrosent la Nivelle, la Nive, la Bidouze, le Saison et leurs affluens; mais quand il s'agit de tracer avec rigueur la frontière entre le basque et les patois béarnais ou gascon, les renseignemens nécessaires font défaut. Certaines communes situées au sud de l'Adour, entre Bayonne et l'embouchure du Gave, appartiennent à la fois aux deux régions ethnologiques : les habi-

(1) On sait que les Basques se donnent à eux-mêmes le nom d'*Escualdunac*, francisé par le mot d'*Euskarien*.

tans de quelques hameaux parlent basque, tandis que dans une autre partie de la commune le langage est de source latine; mais, vu le manque de relevés statistiques, il est impossible d'indiquer sur la carte toutes les sinuosités de la ligne de démarcation. On peut dire seulement que cette ligne, commençant sur les premiers contreforts des Pyrénées, au sud de Biarritz et de Bayonne, traverse la Nive près de Villefranque pour gagner les collines de Saint-Pierre d'Irube et de Mouguerre, puis se développe sur le flanc des coteaux qui dominent la vallée de l'Adour. Les Basques parlant encore l'idiome de leurs ancêtres occupent tous les promontoires, tandis que les populations à patois gascon pénètrent au loin dans les vallées : une courbe de niveau semblable à celles que l'on trace sur les cartes pour marquer la différence des altitudes indiquerait ainsi la frontière entre les deux langues.

Du côté de l'est, le pays basque, comprenant le district de Bidache, est d'abord limité par le cours inférieur de la Bidouze, puis la ligne de séparation suit le faîte des hauteurs entre la ville basque de Saint-Palais et la ville béarnaise de Sauveterre et descend dans la vallée du Saison, près du village de Charritte, au nord de Mauléon. Au sud-est, on parle encore l'*eskuara* ou basque dans les communes de Barcus et d'Esquiule, à quelques kilomètres d'Oloron, puis la chaîne des collines qui sépare la vallée du Saison de celle du Vert, et qui se redresse de cime en cime vers la grande crête des Pyrénées, est le rempart qui pendant de longs siècles depuis l'époque gallo-romaine a servi de ligne de défense aux populations aborigènes contre l'invasion des patois d'origine latine. Ce boulevard n'a été franchi que sur un seul point, dans le haut vallon de Montory, où des Béarnais ont pu s'établir en passant un col très facile; mais de ce vallon jusqu'à la frontière espagnole l'arête des montagnes de Sainte-Engrace, d'une élévation moyenne de plus de 1,000 mètres, domine de vastes solitudes de landes et de forêts que parcourent seulement les bergers et les bûcherons. Ce chaînon secondaire se rattache à la grande chaîne par le superbe pic d'Anie, pyramide de 2,500 mètres de hauteur, placée comme une borne à l'angle du pays.

En Espagne, les limites précises de la langue euskarienne sont encore moins connues que du côté de la France, et ne correspondent pas davantage aux circonscriptions géographiques. L'ancien royaume de Navarre et les trois provinces d'Alava, de Guipuzcoa et de Bilbao sont en général indiqués comme le domaine d'Euskariens parlant toujours la langue de leurs pères; mais une grande partie de cet espace est depuis longtemps envahie par l'influence latine, et les populations se servent d'un castillan mélangé de

quelques termes locaux. Le domaine de la langue basque commence à l'ouest, entre la petite ville de Portugalete, située sur le bord du golfe de Gascogne, et la capitale de la Biscaye, Bilbao, où cependant l'espagnol devient peu à peu l'idiome prépondérant, puis il pénètre au sud dans les vallées qui descendent de la chaîne des Pyrénées cantabres. Sur la pente méridionale de ces monts, la frontière des idiomes se recourbe par une ligne de niveau semblable à celle qui dans la Biscaye française longe la plaine de l'Adour, et laisse en dehors toutes les villes de l'Alava qui se trouvent dans la vallée de l'Èbre, Vittoria, Nanclares, Miranda. Au-delà du massif des hauteurs de Salvatierra, la vallée où l'on a construit le chemin de fer d'Alsasua à Pampelune appartient encore au pays basque; mais la ville de Pampelune elle-même n'est euskarienne que par les souvenirs historiques, et plus à l'est les habitans de Monreal et de Lumbier ne connaissent plus l'antique langue ibérienne; on la parle seulement dans les hautes vallées de Roncevaux, d'Orbaiceta, d'Ochagavia, de Roncal, et de ce côté le pic d'Anie est encore le point extrême au-delà duquel ne résonne plus la voix des « fils d'Aïtor. » Ainsi des quatre provinces euskariennes il en est deux, la Navarre et l'Alava, dont la plus grande moitié appartient au domaine de l'idiome castillan. Pour se rendre compte de ce phénomène, si considérable dans l'histoire de l'humanité, de la disparition graduelle d'une langue devant un dialecte vainqueur, il serait de la plus haute importance de tracer actuellement la limite certaine du basque; mais ce travail, personne ne songe à le faire. Il serait digne d'une société savante d'entreprendre cette délimitation statistique, de fixer ainsi bien des points obscurs et d'éviter dans l'avenir bien des discussions oiseuses provenant du manque de renseignemens exacts (1).

Quand le voyageur monte sur l'une des hautes cimes des Pyrénées occidentales, telle que la Haya, près d'Irun, l'Atchiola, non loin d'Elizondo, ou le mont d'Aphanicé, à l'est de Saint-Jean-Pied-de-Port, il a sous les yeux la plus grande partie du territoire occupé par les Basques de nos jours, et même dans le lointain il voit s'étendre des plaines et se dresser des sommets qui n'appartiennent plus à la patrie euskarienne. La surface éblouissante du golfe de Gascogne emplit un coin du tableau, et par sa grandiose uniformité contraste avec les hardis promontoires de la côte espagnole. Au nord, les rivages de France se recourbent en un gracieux demi-

(1) Lors du recensement de 1851, un géographe éminent de l'Allemagne, M. Hermann Berghaus, avait vivement insisté auprès du gouvernement français pour qu'on dressât la statistique des langues dans toutes les communes des Basses-Pyrénées, mais sa demande ne fut point accueillie.

cercle, et leurs dunes blanches se confondent avec les brisans dans les vapeurs de l'espace éloigné. Des villes et des villages entrevus à travers les rideaux de peupliers se montrent dans les prairies; çà et là, des reflets de lumière indiquent le méandre d'un fleuve ou d'un ruisseau, et sur les pentes les plus rapprochées étincellent les nappes des cascades. Autour de la pointe sur laquelle on s'est placé pour contempler le grand horizon, on voit se dresser en cercle une multitude d'autres sommets où le regard d'un homme habitué aux montagnes peut seul reconnaître une disposition régulière en chaîne maîtresse et en chaînons transversaux. A l'ouest, de longs promontoires détachés de l'arête principale s'abaissent de croupe en croupe jusqu'à la mer : entre leurs remparts parallèles, les premiers, verts de pâturages, les autres, revêtus d'un voile de vapeurs azuré par la distance, se cachent les vallées du Guipuzcoa et de la Biscaye; du côté de la Navarre, un amphithéâtre de cimes entoure les campagnes fertiles qui furent jadis la république fédérale des cinq villes libres du Bastan; à l'est enfin, on aperçoit par-dessus les hauteurs des Aldudes, rouges de bruyères, et les croupes de Roncevaux et d'Iraty, toutes couvertes de forêts, le grand pic neigeux et rayonnant d'Anie, qui depuis vingt siècles marque de sa masse pyramidale la frontière du pays des Euskariens.

Ce qui frappe dans ce petit territoire, si étroit pour toute une race d'hommes, c'est la grâce des vallées et des montagnes. Le versant septentrional des Pyrénées basques surtout charme par la verdure de ses plaines et les contours adoucis de ses hauteurs. Les districts situés en Espagne ont, il est vrai, bien des escarpemens abrupts et des plaines dénudées; mais, comparées à d'autres régions espagnoles d'un aspect formidable de nudité, celles-ci sont presque des types de beauté champêtre : il est même un certain nombre de vallées, notamment du côté de l'est, qui n'ont point encore été dépouillées de leurs arbres, et l'on sait si la parure des bois est chose commune au sud des Pyrénées. Comme dans tout pays de montagnes, des parois de rochers, de grands blocs isolés se dressent sur le versant des monts; mais la plupart des hauteurs cachent leur ossature de calcaire ou de grès sous une couche de terre rouge ou noirâtre qui se recouvre d'ajoncs, de genêts et de fougères. Les pentes sont douces, les cols ouverts entre les monts sont larges et d'un facile accès; on ne voit guère de ces défilés sauvages, de ces âpres sentiers que l'imagination se figure dans toutes les contrées montagneuses. Le passage de Roncevaux, que sur la foi des légendes on se représente volontiers comme une gorge effroyable entre des rochers à pic, est au contraire un vallon sinueux et tranquille; le célèbre mont d'Altabiscar, qui s'é-

lève à l'est, est une longue croupe où les fleurs roses des bruyères se mêlent au jaune doré des genêts et des ajoncs. Un vieux couvent entouré de murailles crénelées et flanqué de quelques masures barre une large route carrossable qui vient de Pampelune, puis au-delà, du côté de la France, un charmant sentier, semblable à l'avenue d'un parc, se glisse à l'ombre des hêtres et s'élève en pente douce sur une éminence gazonnée où se trouve la petite église rustique d'Ibañeta. Ce paysage gracieux serait le Roncevaux de sinistre mémoire. On ne voit pas un seul rocher d'où les Basques auraient pu rouler des blocs de pierre sur les envahisseurs franks; on cherche vainement des yeux le précipice au fond duquel Roland fit pour la dernière fois résonner son cor d'ivoire. C'est à leur vaillance, c'est à la force de leur bras et non pas à l'âpreté des gorges d'Altabiscar que les montagnards ibères doivent leur triomphe sur les armées de Charlemagne.

C'est précisément à cause de cette facilité des communications entre les deux versans que les populations euskariennes des Pyrénées de l'ouest ont pu maintenir leur intégrité nationale. Dans les autres parties des monts, les Ibères, séparés les uns des autres par des crêtes neigeuses difficiles à franchir, étaient refoulés par leurs ennemis en d'étroites vallées latérales, et ne pouvaient s'entr'aider en cas de péril commun. Les Basques de l'occident avaient au contraire le privilége d'habiter un pays offrant à la fois de sérieux obstacles à l'invasion étrangère et des passages faciles par-dessus les hauteurs. Les groupes épars dans les vallées pyrénéennes du nord et du midi pouvaient ainsi se former en masse solide au milieu des nations environnantes et conserver leur langue et leurs mœurs alors qu'autour d'eux les peuples les plus divers d'origine entraient de gré ou de force dans le monde latin.

Toutefois ce petit domaine des Euskariens dont on peut embrasser la plus grande partie d'un seul regard n'est point habité par une population homogène. Quoique l'un ou l'autre des cinq dialectes de leur langage soit parlé dans toutes les vallées de ces pays montagneux, les hommes eux-mêmes diffèrent singulièrement par le corps et l'attitude. Le type des Basques du littoral est bien connu : tous les voyageurs qui ont vu ces hommes aux traits réguliers, au regard franc, à la taille svelte et bien prise, au geste gracieux et hardi, à la démarche élastique, ces femmes à la figure joyeuse, au sourire fin et légèrement ironique, aux attaches si pures, au maintien si naturel dans sa noblesse, ne sauraient oublier ces êtres privilégiés parmi les races mélangées ou même abâtardies de l'Europe occidentale. En voyant la bonne grâce et la fière allure des Basques, en assistant à leurs jeux, en écoutant leur

rire sonore, on se trouve entraîné par une pente naturelle de l'esprit à se demander si ces populations joyeuses ne représentent pas les débris d'une humanité plus fortunée qui ne connaissait point nos misères et nos tristesses. Ce « petit peuple qui saute et danse au haut des Pyrénées, » ainsi que le disait si heureusement Voltaire, est-il fait du même limon que les sombres montagnards des Castilles ou les paysans lourds et grossiers de nos campagnes de France?

La grande majorité des Basques du littoral ont bien le type à la fois gracieux et fort que l'on croit d'ordinaire être celui de l'ancienne race ibérique, et dans nombre de communes, telles que Fontarabie, Leso, Passages, hommes et femmes, presque sans exception, jouissent de cette souplesse du corps et de cette beauté du visage que célébraient déjà les anciens. Cependant il existe loin de la mer, dans les gorges des Pyrénées, plusieurs groupes de populations qui diffèrent sensiblement par leurs traits et leur démarche des Euskariens de la côte. C'est ainsi que dans la vallée rarement visitée de Sainte-Engrace, dont les magnifiques forêts de hêtres ombragent les premières pentes du pic d'Anie, la plupart des habitans, qui d'ailleurs, parmi tous les Basques, sont ceux qu'a le moins modifiés la civilisation française, sont blonds, grands, massifs de taille, lents dans leurs allures : on pourrait croire qu'ils proviennent du croisement de la race euskarienne avec celle des Visigoths ou d'autres envahisseurs du nord égarés dans les hautes vallées de la frontière. Combien plus grande encore est la diversité des caractères physiques, si l'on compare les Ibères du Labourd et du Guipuzcoa aux Andorrans bruns, secs, apathiques, ou bien aux autres populations d'origine euskarienne qui habitent les Pyrénées du centre et de l'est! A vrai dire, on ne saurait encore indiquer avec précision quels sont les traits physiques distinctifs des Basques. Même pour la taille, ils ne semblent guère différer de leurs voisins : sur la carte figurative qu'a dressée M. Broca afin de représenter les exemptions militaires pour défaut de taille, le département des Basses-Pyrénées, peuplé en entier de fils d'Ibères, Basques ou Béarnais, occupe une place à peu près moyenne parmi tous les départemens français.

Les différences qu'on observe entre les groupes d'Euskariens au point de vue physique se retrouvent dans les mœurs. Les Basques de l'Alava et même ceux des villes du littoral espagnol, Irun, Fontarabie, Saint-Sébastien, ressemblent trop souvent à leurs voisins des Castilles par leur froideur envers les étrangers, leur attitude orgueilleuse ou même leur nonchalance au travail. De même, en beaucoup de localités, les aborigènes ont perdu la propreté tradi-

tionnelle des Ibères, et leurs masures n'ont rien à envier aux maisons lépreuses des villages aragonais et catalans : il est même des bourgades, telles que Vera, au pied méridional de la Rhune, où le voyageur ne peut trouver l'hospitalité qu'en d'immondes galetas tout pénétrés de l'odeur des porcheries. De leur côté, si les Basques français ont encore gardé la politesse et la dignité simple de leurs ancêtres, s'ils se respectent dans leurs demeures comme sur leurs propres personnes et prennent soin de blanchir leurs maisons et d'en faire reluire les meubles, ils ont perdu toute fierté civique en perdant leurs anciens *fors*. Avec leur autonomie politique, les mœurs de citoyens ont disparu; par des transitions graduelles, les Basques français s'assimilent peu à peu à leurs anciens compatriotes les Béarnais et les Gascons, déjà complétement modifiés par la civilisation latine.

Une statistique morale des populations euskariennes serait bien difficile à faire à cause de la diversité des jugemens que ne manqueraient pas de porter à cet égard les anthropologistes suivant la différence de leurs opinions politiques et religieuses; mais, l'étude des caractères physiques étant une question d'observation directe, quelques savans consciencieux parcourant le pays basque pourraient en peu de temps résoudre au moins cette partie du problème. Récemment M. Broca a brillamment inauguré cette œuvre de recherches méthodiques et précises. Aidé par un médecin espagnol, M. Velasco, il a recueilli dans un vieux cimetière de Zarauz, village du Guipuzcoa rarement visité naguère, une soixantaine de crânes qui depuis ont été déposés précieusement dans le musée de la Société d'anthropologie. Au grand étonnement des ethnologistes, ces crânes se sont trouvés *dolicocéphales*, c'est-à-dire qu'ils sont relativement très allongés dans le sens du front à l'occiput. Or le célèbre professeur suédois Retzius avait cru pouvoir conclure de l'examen de quelques crânes basques envoyés de Paris (1) que les Ibères étaient *brachycéphales*, c'est-à-dire qu'ils avaient la tête courte en comparaison de celles des Germains, des Scandinaves et des Celtes. Cette théorie avait été universellement acceptée comme l'expression même de la vérité; les Basques avaient été classés pour la forme du

(1) Dans son cours sur l'*Ethnologie dans ses rapports avec la forme du crâne humain*, Retzius parle de « plusieurs exemplaires magnifiques » de crânes basques étudiés par lui; mais, dans un ouvrage de M. Broca, nous lisons que ces exemplaires auraient été seulement au nombre de deux. D'après la définition donnée par Retzius dans une lettre manuscrite publiée depuis par Seligmann, la dolicocéphalie est caractérisée par un diamètre transversal inférieur d'environ 1/4 au diamètre longitudinal; dans la brachycéphalie, le diamètre transversal est inférieur seulement de 1/5e à 1/6e; M. Broca donne des chiffres un peu différens.

crâne à côté des Slaves, des Magyars, des Turcs, des Finnois, des Samoyèdes, et l'on voyait en eux les représentans dans le monde moderne de ces races autochthones à courte tête dont on découvre les squelettes sous les anciens dolmens de l'Europe occidentale.

Cependant les mesures de M. Broca, prises de la manière la plus complète et la plus rigoureuse, ne peuvent laisser subsister aucun doute dans les esprits. Comparés à toutes les séries de crânes parisiens qui se trouvent dans les collections de la Société d'anthropologie, ceux de Zarauz sont en moyenne de beaucoup les plus allongés; sur les soixante exemplaires, il n'en est pas même un seul qui soit tout à fait brachycépale. Ainsi les Basques du bourg guipuzcoan doivent certainement être rangés parmi les hommes à tête longue à côté des Celtes et des Germains; mais, si leurs crânes ressemblent par la longueur à ceux des envahisseurs de l'Europe occidentale, ils en diffèrent par la forme. En effet, dans les races de souche âryenne, la tête se développe surtout par la partie frontale; chez les Basques de Zarauz, ce sont au contraire les lobes postérieurs du cerveau qui ont pris la plus grande importance; bien que la capacité totale de leur boîte osseuse soit plus forte en moyenne que chez le Parisien lui-même, leur crâne n'en est pas moins inférieur à cause de la petitesse relative du front et de la puissance des parties occipitales : sous ce rapport, ils ressemblent aux races nègres. Il est vrai que sous un autre point de vue la tête de l'Africain est exactement l'opposé de la tête basque, si l'on en juge du moins par les crânes de Zarauz, car dans ceux-ci la face est la plus droite de toutes celles qu'on a jamais mesurées, tandis que la mâchoire supérieure du nègre est toujours projetée en avant; l'Euskarien se distinguerait donc entre tous les hommes par la petitesse de sa mâchoire et son profil vertical.

Ainsi les précieux débris humains retrouvés à Zarauz sont uniques parmi tous les crânes étudiés précédemment : ils ressemblent à ceux des nègres par le développement de l'occiput, mais ils dépassent en moyenne ceux des Aryens par la capacité et sont d'une beauté tout exceptionnelle par la forme antérieure de la face. Ces faits seuls suffiraient pour établir que les Basques du village guipuzcoan appartenaient bien à une race autochthone distincte. Il importe néanmoins de recueillir d'autres témoignages sur tous les autres points du pays basque, car les partisans à outrance de l'ancienne théorie de Retzius disent que les habitans de Zarauz peuvent bien descendre d'immigrans celtes croisés avec les aborigènes. L'objection ne semble point fondée. Si des étrangers débarqués il y a vingt ou trente siècles avaient colonisé ce village environné de tous les côtés par des Ibères, ceux-ci, assez forts pour imposer leur

langue aux nouveau-venus, n'auraient pas manqué de modifier aussi le type par le mélange des sangs; la population tout entière serait devenue graduellement euskarienne, et, quand même un petit nombre de crânes celtiques se retrouveraient encore çà et là, le moule principal serait certainement celui de la race autochthone. Cependant il n'existe qu'un seul moyen de lever complétement l'objection, c'est de multiplier les observations directes soit sur les squelettes, quand cette étude est possible, soit sur les personnes vivantes. En comparant tous les résultats obtenus non-seulement sur le littoral, mais aussi dans les plaines et dans les vallées de montagnes, aussi bien en France que dans les provinces espagnoles, on découvrirait les différences essentielles ou locales qui peuvent exister entre les populations basques, unes par le langage et peut-être diverses par l'origine. Si quelques-uns de ces voyageurs qui chaque année passent des mois entiers à se promener dans les gorges et sur les cols des Pyrénées s'occupaient méthodiquement de mesurer la taille, la forme des crânes et des visages, de noter la couleur des yeux et des cheveux, ils résoudraient par cela même d'importans problèmes ethnologiques et bien d'inutiles discussions seraient épargnées aux savans et au public.

II.

Ce ne sont point d'ailleurs les caractères physiques des Basques, c'est leur langue qui a révélé au monde leur singulière originalité comme peuple et leur isolement parmi les races. Au siècle dernier, on ne voyait dans les dialectes parlés au pied des Pyrénées occidentales que des patois celtiques analogues à ceux de la Basse-Bretagne. L'*Encyclopédie* elle-même reproduit cette erreur grossière; mais depuis un demi-siècle, Guillaume de Humboldt a signalé cemme vraiment unique dans le monde ce merveilleux idiome *eskuara*, cette « langue par excellence, » qui se distingue de toutes celles de l'Europe occidentale par la structure de ses mots, le mécanisme de ses phrases et les multiples conjugaisons de ses verbes, où chaque modification imaginable a sa forme grammaticale prévue.

Le mémoire de Humboldt sur la langue basque, inséré en 1817 dans le *Mithridate* d'Adelung, et les *Recherches sur les habitans primitifs de l'Espagne*, dont M. A. Marrast vient de nous donner une bonne traduction, depuis longtemps désirée, ont été le point de départ des travaux entrepris en Allemagne, en France et dans le pays basque lui-même, sur l'étude comparée de l'ancien idiome des Ibères. Actuellement on pourrait déjà remplir une bibliothèque de tous les écrits consacrés à cette langue naguère méprisée et consi-

dérée comme un jargon barbare, indigne d'occuper les instans de doctes personnages nourris de la moelle des auteurs grecs et latins. Il est vrai que, de leur côté, les patriotes basques déclaraient leur langue bien supérieure à toutes les autres : d'après eux, c'était en eskuara que le premier homme avait salué la lumière en naissant à la vie; l'orthodoxie locale érigea même en article de foi que Dieu parlait basque en se promenant avec Adam et Ève dans le paradis terrestre, et bien mal venu aurait été l'étranger qui se serait permis d'émettre un doute sur ce fait primitif de l'histoire humaine. Tout récemment encore, Augustin Chaho, le dernier et vaillant champion des gloires euskariennes, attribuait « la perfection idéale » à l'idiome de sa patrie, et s'il n'en faisait plus la langue des dieux, c'était du moins pour lui celle des « sages et des voyants. »

Désormais la science n'a plus à discuter la question de savoir si le basque est un langage divin, supérieur en dignité à ceux de tous les peuples de la terre nés loin des Pyrénées; mais ce qu'il importe de connaître, ce sont les rapports de filiation ou simplement de parenté qui pourraient exister entre l'eskuara et d'autres idiomes. Parmi les huit cents langues parlées dans les diverses parties du monde, en est-il une ou plusieurs qui ressemblent à la fois par les mots et par le génie aux divers dialectes ibériens, ou bien le basque est-il, dans sa pureté première, un langage complétement indépendant de tout autre, et le peuple qui le parle est-il, en conséquence, distinct par l'origine de toutes les nations de la terre, voisines ou éloignées? Les Ibériens, restés sans frères sur les continens, seraient-ils les débris d'une ancienne humanité, assiégée de toutes parts, comme une île rongée des vagues, par les flots envahissans d'une humanité plus moderne? Tel est le problème qu'ont à résoudre les recherches des linguistes.

Tout d'abord, et malgré de singulières ressemblances entre quelques racines, les langues indo-germaniques ont dû être écartées de la comparaison avec le basque, car ce sont des langues à flexions, répondant à une période de l'esprit humain bien différente de celle où se sont formés les idiomes « agglutinans » ou « agglomérans, » comme l'eskuara. Par la syntaxe, les dialectes biscayens n'ont aucun rapport avec l'espagnol et le français, ni même avec aucun des langages provenant de la souche âryenne. Il est vrai qu'un très grand nombre de mots se retrouvent à la fois dans le basque et le latin; mais ces mots sont des emprunts faits jadis par les ancêtres des Romains à l'idiome des Ibères, alors parlé sur la plupart des côtes de la Méditerranée occidentale, ou bien ce sont des acquisitions modernes dont les aborigènes des deux versans pyrénéens ont dû enrichir leur parole pour exprimer tout ce qui, dans

la politique, l'agriculture, l'industrie, le commerce, l'administration, diffère de leur ancien état social. Néanmoins le fond même de l'eskuara n'est en rien changé par ces mots étrangers. Dans son grand dictionnaire, interrompu par la mort, Chaho voulait mettre à part tous ces termes d'origine latine ou romane, et réserver la place d'honneur aux seules racines inspirées par le génie national.

C'est uniquement dans les langues analogues par la formation des mots qu'il faut chercher à l'eskuara des élémens de comparaison : tels sont les idiomes de l'Oural, de l'Atlas et du nord de l'Amérique. Toutefois, en des appréciations de cette nature, il ne faut se hasarder qu'avec la plus grande réserve, car, ainsi que le disait Guillaume de Humboldt, « les langues n'étant qu'un même fonds d'idées exprimé par les mêmes sons, leurs points de contact paraissent toujours nombreux, et l'on n'est que trop disposé à y voir des preuves de parenté. » En effet, toutes les ressemblances que M. de Charencey et d'autres érudits ont signalées entre le basque et les langues ouraliennes, vogule, mordvine, ostiake, sont de celles qui doivent naturellement se produire entre deux idiomes arrivés au même degré d'évolution : les langues se divisant en trois grandes familles qui répondent chacune à un certain développement de la manière de penser chez les peuples eux-mêmes, il est évident que les divers rejetons de chacune de ces familles auront de nombreuses analogies dans leur mécanisme pendant les périodes correspondantes de leur durée. Les langues monosyllabiques, comme le chinois, peuvent se ressembler par quelques radicaux; les langues agglomérantes, comme le basque, doivent employer souvent les mêmes procédés pour la juxtaposition des mots et des particules; enfin les idiomes à flexions, arrivés à leur forme la plus parfaite, offrent également bien des analogies dans leur évolution finale : c'est ainsi que les divers phénomènes de la croissance, de l'épanouissement et de la fructification montrent parfois une si frappante similarité chez des plantes d'espèces complétement distinctes.

Si les dialectes de l'Oural et l'eskuara des Pyrénées offrent quelques traits parallèles dans leur structure grammaticale, on ne saurait donc s'en étonner et en conclure aussitôt que les idiomes proviennent de la même souche. Du reste, ces analogies, relevées avec le plus grand soin, ne sont point nombreuses, et l'on cite à peine deux ou trois racines communes entre les deux groupes de langues. En revanche, les dissemblances et même les contrastes abondent. Aussi M. de Charencey, que de précédentes études avaient amené à chercher une origine commune au basque et aux idiomes des Ostiaks et des Samoyèdes, reconnaît-il lui-même, avec une franchise et une

simplicité bien rares chez les savans, que son premier système ne reposait point sur une base suffisante; il avoue que deux peuples, « sans communication l'un avec l'autre, peuvent tomber d'accord sur des règles essentielles, » et qu'il serait plus que téméraire d'en conclure la parenté des langues.

Quant aux analogies constatées entre l'eskuara et plusieurs idiomes de l'Amérique du Nord, sont-elles assez nombreuses et assez précises pour autoriser l'hypothèse d'une souche commune entre ces langages? S'il en était ainsi, on aurait beau jeu pour en inférer que les Basques et les Chippeways sont des frères par le sang; dans le passé des âges, on verrait ces deux peuples vivant paisiblement à côté l'un de l'autre sur l'Atlantide des anciens jours, cette merveilleuse terre des sages que décrivit Platon, et que la sagacité des géologues modernes a retrouvée au milieu de la mer. Dans la théorie qui fait descendre tous les hommes d'un seul couple, on n'aurait plus alors à s'expliquer comment les Asiates ou les Européens ont pu gagner le Nouveau-Monde et s'y multiplier en de si nombreuses peuplades; les continens eux-mêmes, semblables à des navires qui s'accostent en pleine mer, puis s'éloignent l'un de l'autre, se seraient déplacés sur la rondeur du globe pour faciliter le peuplement de tous les rivages et pour séparer ensuite en races distinctes les diverses fractions de l'humanité. Guillaume de Humboldt avait déjà signalé les rapports du basque avec certaines langues américaines; mais il ajoute « qu'à son avis ces vraisemblances sont sans portée aucune, » et « servent plutôt à indiquer le degré de développement des divers idiomes que leur parenté. » Le caractère linguistique sur lequel insistent le plus les partisans de la communauté d'origine entre le basque et les dialectes algonquins est que dans les deux groupes les mots composés se forment souvent aux dépens des racines elles-mêmes. Ainsi, pour nous borner à l'exemple le plus fréquemment cité, le mot *pilape*, signifiant *jeune homme* dans la langue des Delawares, est une contraction des deux mots *pilsitt*, chaste, et *lenape*, homme. Ces violentes unions de termes ont pour résultat de mutiler ou même de faire disparaître complétement les racines des mots composans; mais qui ne voit dans ce procédé brutal la conséquence naturelle du besoin qu'on éprouve d'abréger les expressions allongées outre mesure par la juxtaposition de plusieurs mots? Quand des membres de phrase tout entiers sont unis en un seul terme, ce qui se présente en quelques langues américaines, il n'est pas étonnant que par un besoin d'euphonie on en vienne à supprimer plusieurs syllabes: les éliminations rendent la parole plus libre et plus rapide. C'est là un procédé naturel que l'on applique plus ou moins dans tous les

idiomes; nos langues à flexions, l'anglais surtout, si remarquable par sa tendance à raccourcir les mots, en offrent quelques exemples; le basque en présente beaucoup plus à cause de sa puissance d'agglomération; enfin les dialectes des Peaux-Rouges, où toute une phrase se réduit à un seul mot, possèdent au plus haut degré la faculté de contracter les racines et de les écraser pour ainsi dire en un moule commun.

Les érudits ne semblent donc pas avoir été plus heureux en cherchant les affinités du basque dans le Nouveau-Monde qu'en essayant de les retrouver aux extrémités de la terre, sur les bords de l'Océan-Glacial. Ainsi la langue eskuara reste isolée au milieu des autres, du moins jusqu'à ce que des recherches certaines aient établi le contraire, et par suite, nul savant ne saurait sans témérité se hasarder à dire où naquit la race euskarienne et quelles migrations elle accomplit sur les continens. Toutefois, si l'on n'a point encore réussi à retrouver aux bornes du monde les origines du basque, on découvre cette langue à l'état fossile pour ainsi dire dans les contrées qui entourent le bassin de la Méditerranée occidentale. Les monumens écrits manquent pour raconter comment des peuples frères de race occupaient ces régions si bien disposées pour n'être qu'un seul domaine géographique; mais au lieu de récits, de légendes ou d'hymnes il reste encore des noms de montagnes, de fleuves et de cités qui proclament après des milliers d'années la puissance des anciens aborigènes. A l'est du pays où se trouvent aujourd'hui les dernières populations basques, dans les vallées pyrénéennes de Bastan, d'Aran, d'Andorre, les noms euskariens abondent. Il en est de même dans les plaines qui s'étendent au nord des monts jusqu'aux abords de la Garonne, et la ville d'Auch, l'antique Illiberri (ville neuve) rappelle encore par son nom actuel le séjour des Auskes ou Euskariens. Au sud des Pyrénées, les Ibères étaient répandus dans presque toutes les parties de la péninsule jusqu'en Bétique et en Lusitanie; les Celtes n'occupaient le sol en tribus compactes que dans un petit nombre de districts, mais sur la plupart des points ils avaient dû se mélanger aux aborigènes : de là leur nom de Celtibères. Par une critique des plus sagaces, Guillaume de Humboldt a su retrouver dans les noms de lieux d'Espagne les preuves de l'identité parfaite des Ibères et des Basques, et même de nos jours il serait difficile de rien ajouter à sa démonstration. Au-delà des colonnes d'Hercule, des tribus euskariennes devaient occuper aussi les pentes de l'Atlas, car les auteurs anciens citent une foule de localités dont les noms sont d'un pur eskuara; l'une des peuplades énumérées par Strabon porte même la désignation toute basque de *Muturgorri* (Visages-Rouges), que les hommes de la tribu devaient sans

doute à leurs faces bronzées par le soleil. Enfin les témoignages des géographes romains s'accordent tous à déclarer que les Ibères avaient colonisé les trois grandes îles de la Méditerranée, et les nations liguriennes qui habitaient les côtes de l'Italie appartenaient à la même souche. Les pentes de l'ancien volcan occupé jadis par Albe la Longue semblent aussi avoir été peuplées de Basques. C'est aux portes de Rome que s'engageait entre les deux langues cette lutte qui se prolonge depuis trente siècles, et qui ne peut manquer de se terminer dans un prochain avenir par la victoire définitive des idiomes issus du latin. Après avoir graduellement reculé devant les envahisseurs, les Basques, désormais enfermés dans leur étroit horizon de collines et de montagnes, ne sauraient plus sans un miracle compter sur une longue durée pour le langage de leurs aïeux.

Il paraît cependant que les limites actuelles de l'idiome eskuara ne se sont guère modifiées depuis l'époque romaine, du moins du côté de la France. L'influence prépondérante qu'une langue policée, ayant ses poètes, ses orateurs, ses philosophes, devait exercer sur des dialectes dépourvus de toute littérature, a certainement contribué, pour une forte part, à faire disparaître le basque dans presque toutes les provinces des Pyrénées et de l'Ibérie conquises par les généraux romains; mais la violence fit peut-être beaucoup plus encore. Les massacres de populations entières, les enlèvemens de milliers et de milliers de captifs destinés aux jeux des arènes, les transportations en masse de tribus auxquelles on assignait de nouveaux territoires, la longue et savante pression administrative que les proconsuls firent subir aux peuples vaincus, puis quatre ou cinq siècles de servitude, finirent par priver les aborigènes de l'usage même de leur langue. Le basque cessa d'être parlé dans les plaines situées à la base des Pyrénées et même dans les vallées les plus reculées de la haute chaîne; il se maintint seulement à l'ouest de la ville d'Oloron et du pic d'Anie, c'est-à-dire que dès cette époque, déjà bien éloignée de nous, il se trouva resserré, comme aujourd'hui, dans son étroit domaine aux bords du golfe de Gascogne. Les premiers documens écrits du moyen âge montrent en effet qu'on ne parlait plus l'eskuara ni dans le val d'Andorre, ni dans les confédérations républicaines des Pyrénées centrales, ni sur les bords des gaves d'Aspe et d'Oloron. La limite de séparation entre les dialectes romans et les dialectes basques passait exactement aux endroits où elle passe de nos jours. Les localités de la plaine de l'Adour et du Gave, où pendant les premiers siècles du moyen âge l'on parlait un patois dérivé de la langue des conquérans romains, sont encore actuellement les avant-postes des Béarnais, tandis que les hameaux con-

struits sur les hauteurs voisines sont toujours habités de paysans parlant la vieille langue euskarienne. Aux frontières mêmes du pays basque, le peuple de Bayonne ne comprend point l'ancien idiome depuis douze siècles au moins, et le village de Biarritz, en dépit de son nom, se trouve également depuis la même époque en dehors des frontières de l'eskuara. De temps immémorial, la limite qui passait entre Biarritz et Bidart ne s'est point déplacée, et M. Balesque, le savant modeste qui connaît le mieux l'histoire locale, nous affirmait que dans l'espace de la dernière génération le patois gascon n'a pas même enlevé une seule maison à la langue rivale. De l'autre côté des Pyrénées, l'espagnol aurait, dit-on, refoulé très rapidement le basque, et la frontière des langues, qui se reploie aujourd'hui au nord de Pampelune (en basque *Irun* ou bonne ville), se serait trouvée, il y a quarante ans, au sud de Tafalla et d'Olite : l'eskuara navarrais aurait reculé de cinquante kilomètres vers le nord pendant les quarante dernières années. Ce sont là des affirmations qui reposent sans doute sur quelque malentendu, car M. Francisque Michel, qui les rapporte, nous apprend en même temps que les dialectes romans sont au moins depuis le XIVe siècle, et probablement depuis l'époque romaine, ceux de la plupart des Navarrais. En Espagne, le mouvement du commerce, des voyages et de l'émigration est beaucoup moins important qu'en France; en outre les mœurs antiques et les institutions provinciales y ont été moins ébranlées; il est donc prudent d'attendre des preuves positives avant d'admettre, sur la foi de quelques auteurs, la réalité de ce prodigieux recul de la langue basque depuis le commencement du siècle.

Il est facile de comprendre pourquoi les dialectes d'origine latine, l'espagnol, le français, le béarnais, n'ont point empiété sur le territoire euskarien après la période romaine. Pendant le moyen âge, l'ancienne société, jadis si puissamment centralisée dans la grande Rome, était réduite en fragmens; chaque groupe féodal ou populaire s'était isolé des autres; chacun avait une langue ou un patois qui ne subissait la pression d'aucun idiome voisin; enfin, par suite de l'insécurité des routes et de l'ignorance universelle, les rapports étaient rares entre les populations limitrophes. Les empiétemens et les reculs des langues sur la frontière de deux peuples ne pouvaient alors se produire que par un mouvement d'émigration dans un sens ou dans l'autre. C'est ainsi qu'aux premiers siècles du moyen âge les grandes invasions des Tudesques germanisèrent presque toute la vallée de l'Adige; mais plus tard, par une migration inverse qui se continue de nos jours, les paysans italiens remontèrent pas à pas les bords du fleuve, chassèrent les Alle-

mands des campagnes de Vérone et de Vicence, envahirent la plupart des hautes vallées et, derrière leurs flots qui se rejoignent, les districts allemands connus sous le nom des *sept* et des *treize* communes restèrent comme deux îles incessamment amoindries par les érosions de la mer. Entre le Béarn et les vallées des Basques, pareil phénomène de flux et de reflux ne s'est point accompli : les Euskariens, libres chez eux, propriétaires du sol, organisés en république fédérale, n'avaient point à craindre d'invasion et respectaient eux-mêmes l'avoir et la tranquillité de leurs voisins plus faibles. C'est dans les temps modernes seulement que leur idiome s'est trouvé de nouveau menacé dans son existence. Centralisation administrative et politique, industrie, commerce, mouvement social, tout, jusqu'aux progrès de l'éducation, se ligue à la fois contre eux pour étouffer leur noble langue.

Toutefois ce n'est point de vive force que le français et l'espagnol se substituent au basque; ils conquièrent le pays, mais non pas en annexant successivement à leur domaine les villages les plus rapprochés de leurs frontières; à peine s'emparent-ils çà et là de quelques fermes passant par voie d'achat entre les mains de nouveaux propriétaires. Autour de l'eskuara, comme autour de tous les patois parlés en France, la limite idéale reste la même, et pourtant la langue n'en périt pas moins. Modifiée par un phénomène constant d'intussusception, elle se mélange avec des mots d'origine étrangère contraires à son génie, elle perd ses tournures élégantes et cherche à s'accommoder de plus en plus à l'esprit des étrangers qui viennent s'établir dans le pays : elle perd sans cesse en originalité et se transforme graduellement en jargon. Chaque grande route qui pénètre dans le territoire basque fait en même temps une trouée dans la langue elle-même. Agens pour le mélange des peuples, aussi bien que moyens de transport pour les marchandises, les chemins de fer de Bayonne à Vittoria, de Bilbao à Miranda, d'Alsasua à Pampelune exercent l'influence la plus fatale à la pureté de l'idiome, et prochainement les locomotives de la voie des Aldudes, passant dans les vallées les plus reculées du pays basque, seront pour l'eskuara des engins de destruction bien plus terribles encore. Tôt ou tard les provinces euskariennes des deux versans, complétement percées dans tous les sens par des voies de communication, appartiendront aux étrangers autant qu'aux indigènes eux-mêmes, et ceux-ci, obligés de savoir deux langues à la fois, finiront par se passer de celle qui leur sera le moins utile.

Bien que les patriotes basques aient naturellement à se plaindre de l'inexorable nécessité des choses, il est certain que désormais chaque progrès sera fatal au maintien des dialectes euskariens qui

se parlent des deux côtés des Pyrénées. Actuellement ce qui protége le basque avec le plus d'efficacité contre les envahissemens du français et du castillan, c'est l'ignorance dans laquelle croupissent encore les populations. Les habitans de quelques hauts vallons des montagnes n'ont aucun souci du monde extérieur, et les événemens contemporains n'ont dans leurs hameaux qu'un très faible écho. Ils ne lisent point de journaux; ils n'ouvrent point de livres, si ce n'est parfois un recueil de prières ou bien un almanach acheté dans une foire. Un grand nombre d'enfans ne vont pas à l'école primaire, et l'instituteur qui leur enseigne le français ou l'espagnol est obligé de se servir lui-même d'un dialecte eskuara plus ou moins mélangé. On s'imaginera facilement quel est l'état de l'instruction publique dans un pays où les parens affligés d'un fils paresseux ou sans intelligence, incapable de devenir un vaillant laboureur, se consolent par ce dicton devenu proverbial : « nous en ferons un curé ou un maître d'école! » Heureusement les connaissances ne peuvent manquer de se répandre bientôt d'une manière générale parmi ces populations d'un esprit naturellement si vif et si ouvert. Dans ce siècle de prodigieuse activité, où la « bataille de la vie » condamne à la ruine tous ceux qui restent en arrière, les Basques apprendront, eux aussi, à marcher d'un pas de plus en plus rapide, mais ce sera au prix de leur nationalité et de leur langue elle-même. De leur magnifique idiome, désormais rangé parmi les choses du passé, il ne restera plus que des lexiques, des grammaires, quelques pastorales, de mauvaises tragédies modernes et des chants d'une antiquité contestée.

III.

Comme pour hâter la disparition prochaine du groupe distinct que leur race forme encore dans l'humanité, les Basques émigrent en grand nombre, et laissent derrière eux des places vides que dès lors Béarnais, Français et Espagnols viennent occuper en partie. Ils abandonnent les bruyères aimées de leur pays natal, et vont au loin chercher l'aisance que la culture de la terre leur donnerait seulement après bien des années de labeur. Ceux d'entre eux qui habitent les hautes vallées partiellement emplies de neige pendant l'hiver descendent par centaines avant les mois de la saison froide, et vont exercer temporairement quelque industrie lucrative dans les villes de la plaine; d'autres, entraînés par l'amour des aventures qui est chez eux un instinct de race et qui fit de leurs ancêtres de si hardis pêcheurs de baleines, partent sans désir de retour prochain, et, bien différens de la grande masse des timides paysans français,

ne craignent pas d'aller s'établir sur un autre hémisphère; enfin la redoutable conscription militaire décide assez fréquemment le jeune montagnard à quitter le sol de la patrie. Les Basques sont classés parmi les meilleurs soldats de l'armée à cause de la vigueur de leur jarret, de leur sobriété, de leur bonne conduite, de leur courage; mais à ces qualités militaires ne se joint pas l'amour du métier. Jaloux à bon droit de sa liberté personnelle, le descendant des nobles Ibères frémit à la pensée de ne plus s'appartenir pendant de longues années et de passer la meilleure partie de sa jeunesse dans la triste vie de garnison, voyageant de caserne en caserne : aussi les réfractaires sont-ils toujours très nombreux parmi les Basques arrivés à l'âge de la conscription. Les chiffres officiels témoignent hautement de cette aversion de l'Euskarien pour le régime militaire, car sur tous les insoumis français le département des Basses-Pyrénées en a compté parfois à lui seul les deux cinquièmes ou la moitié. Les jeunes gens quittent la France pour éviter la servitude, et par leur exemple ils encouragent leurs compatriotes à les imiter. Au nombre des causes qui activent l'émigration il faut aussi compter la perte de l'autonomie politique et municipale dont jouissaient récemment encore les villages confédérés des hautes vallées. Telle est peut-être la raison pour laquelle les exils volontaires sont beaucoup plus fréquens chez les Basques français que chez ceux de l'autre versant pyrénéen. Les habitans des provinces basques de l'Espagne ayant encore leurs *fueros* n'ont pas cessé d'être un état dans l'état; ils ont une ombre d'existence nationale et par suite l'amour du sol leur reste plus au cœur que chez leurs frères du Labourd et de la Soule.

Les noms euskariens que portent tant de familles du Béarn, Élisabide, Élisagaray, Élisalde, Detchebarne, Etcheco, Daguerre, sont une preuve de cette émigration continuelle qui dépeuple les vallées pyrénéennes au profit des plaines voisines. De nos jours c'est principalement vers les grandes cités de l'Aquitaine que se dirige l'exode du peuple ibère pour aller se mêler aux populations gasconnes. A Bordeaux, capitale naturelle de tout le sud-ouest de la France, des milliers de Basques travaillent comme arrimeurs, portefaix, artisans, employés de commerce. Un certain nombre de Basquaises entrent aussi dans les familles comme domestiques, et malheureusement plusieurs d'entre elles, plus courtisées que d'autres à cause de leur beauté, et souvent sollicitées par la misère, acquittent bien tristement la rançon de leur vie d'exilées. La statistique bordelaise résume en quelques chiffres brutaux l'existence de honte réservée à ces pauvres jeunes filles sorties de leur village natal le cœur rempli d'espérance et de joie.

Hors de France, c'est presque uniquement dans les républiques de la Plata que les Basques vont chercher fortune. A Buenos-Ayres, à Montevideo et dans les villes de l'intérieur situées sur les bords de l'Uruguay et du Parana, ils s'emploient au chargement des navires, au jardinage, à la fabrication des briques, à la surveillance des *estancias*, au service des abattoirs de bétail, à la salaison des peaux, à tous les travaux qui demandent de l'adresse, de la force et de la persévérance. Appelés par des parens et des amis qui leur trouvent immédiatement de l'occupation, ils se mettent à l'œuvre, et dès le premier jour enrichissent le pays. Par leur amour du travail et de la paix, leur probité, leur intelligence, ils donnent à la contrée dans laquelle ils s'établissent de puissans élémens de prospérité et font souche d'excellens citoyens; mais un petit nombre s'occupent d'agriculture proprement dite; dans toutes les colonies qui ont été récemment fondées à l'intérieur du pays les Basques sont en très faible minorité, ou même n'ont pas un seul représentant de leur race (1). Le descendant des Ibères aime sa liberté d'allures, et dans ces régions de vastes plaines et d'horizons sans bornes il lui est facile de se déplacer au gré de ses intérêts ou de son caprice. Du reste, les Basques, étant presque tous complétement désintéressés dans les luttes intestines et les mouvemens politiques des populations de la Plata, trouvent le plus souvent moyen de ne pas en souffrir. Lorsqu'il leur semble périlleux de résider à Buenos-Ayres et dans les environs, ou bien lorsque le commerce s'y ralentit, ils franchissent l'estuaire pour gagner Montevideo, puis, lorsque cette dernière ville est à son tour livrée à quelque dissension intérieure ou menacée par l'invasion étrangère, ils font une nouvelle traversée pour revenir à Buenos-Ayres. Obéissant à l'appel du trafic, nombre d'entre eux se dirigent aussi vers les petites villes des bords de l'Uruguay et du Parana. C'est ainsi que pendant la période de prospérité commerciale que l'indépendance donna aux provinces de l'intérieur, Rosario, Gualeguay, Gualeguaychu virent affluer dans leurs rues naguère désertes des milliers de Basques espagnols et français, qui recommencèrent ensuite leur odyssée dès que le monopole des importations eut été reconquis par Buenos-Ayres. C'est à cette migration continuelle des Basques dans les provinces de la Plata qu'il faut attribuer l'erreur probable des statistiques relativement au nombre total de ces exilés volontaires de l'Europe. D'après les documens officiels, les Français et les Espagnols résidant en 1864

(1) Au commencement de l'année 1866, ces colonies agricoles avaient une population totale de 7,340 individus, en grande majorité Suisses et Allemands; les statistiques ne donnent pas le nombre des Basques, comptés en bloc parmi les Espagnols et les Français; ceux-ci, Béarnais pour la plupart, étaient environ 1,200.

dans la république argentine auraient été d'environ 25,000; mais à eux seuls les Euskariens dépassaient sans nul doute le chiffre indiqué (1).

La grande ambition des Basques étant de s'enrichir, il est tout naturel qu'ils aient le désir de rentrer un jour en personnages dans la patrie qu'ils avaient quittée jadis comme de pauvres paysans. C'est là un vœu qui se réalise pour un petit nombre seulement des émigrés : plusieurs succombent sans pouvoir s'acclimater sous le ciel pourtant si doux de Buenos-Ayres, et ceux qui survivent sont presque tous retenus dans leur nouvelle patrie par les soucis du travail et de la famille. Les rares élus de la fortune assez heureux pour revenir en Europe s'empressent d'acquérir quelque maison de campagne environnée de bois, ou bien se font bâtir sur une colline un petit château de plaisance d'où ils pourront voir à leur aise le village natal. Jusque dans les vallées les plus difficiles d'accès, on trouve de ces maisons appartenant à des « Américains, » anciens colons de la Plata.

C'est à près de deux mille par an que l'on peut évaluer le nombre des Basques français et espagnols qui s'expatrient (2). Trop peu nombreux pour créer une autre Biscaye dans le Nouveau-Monde ou même pour garder leur langue au milieu de ces populations d'origine diverse qui prennent toutes l'espagnol pour idiome commun, les Euskariens de la Plata sont désormais complétement perdus pour le nom et la nationalité basques. Plus que tous les autres immigrans, Suisses, Allemands, Anglais ou Américains du Nord, ils gardent leur fraternité de race et de langue; les jours de fête, ils ne manquent jamais de se réunir en foule pour jouer à la paume et chanter les hymnes de la patrie; mais, en dépit de leur esprit de corps, ils n'en finissent pas moins par devenir Hispano-Américains, et leurs familles entrent par les croisemens dans cette jeune race du nouveau continent où sont représentés la plupart des habitans de la terre depuis les nègres jusqu'aux Guaranis. Et non-seulement les Basques de Montevideo et de Buenos-Ayres ne se maintiendront pas en groupes distincts sur les rives de la Plata, mais par le fait même de leur émigration le reste de nationalité qu'ils laissent derrière eux est exposé presque sans défense aux envahissemens des sociétés voisines. En effet, dans le pays basque comme en Irlande et dans l'Allemagne du nord, la majorité de ceux qui s'en

(1) M. Martin de Moussy, l'écrivain le plus compétent en pareille matière, pense que les Basques des bords de la Plata sont, avec leurs enfans, au nombre de plus de 50,000.

(2) En 1865, les ports de Bayonne et de Bordeaux, où s'embarquent les émigrans du sud-ouest de la France, presque tous Basques et Béarnais, ont expédié à Buenos-Ayres 59 navires portant 2,609 personnes. Dans les ports du nord de l'Espagne, on a enregistré le départ de 4 navires emmenant 441 futurs colons de la république argentine.

vont de l'autre côté des mers se compose d'hommes sains de corps et d'intelligence, dans la vigueur de l'âge et de la volonté; ils sont la véritable élite de la nation, et par leur absence la valeur de la population fixe se trouve relativement diminuée. Le gros des habitans restés dans les villages consiste surtout en vieillards qui vont s'éteindre successivement avec les souvenirs de la race elle-même, en enfans dont la plupart vont sans doute émigrer à leur tour, et en femmes, qui toutes ne sont point destinées à connaître les joies de la famille et que les nécessités du gagne-pain chasseront de la patrie. Depuis trente ans que les Basques ont ainsi tourné leurs désirs vers le Nouveau-Monde, c'est-à-dire dans l'espace d'une génération, le quart des hommes valides a déjà quitté le pays natal. Chaque année, malgré les guerres et les révolutions des provinces de la Plata, le mouvement d'émigration s'y porte avec une rapidité de plus en plus grande, et dans certains villages des Pyrénées il menace de se changer en une véritable fuite. On le comprend, lorsque la nation elle-même s'en va, comment la langue, divisée d'ailleurs en plusieurs dialectes très différens les uns des autres, pourrait-elle résister à la pression des deux idiomes envahissans qui l'assiégent? Aussi le nombre de six cent mille que l'on donne encore comme celui des Euskariens parlant leur langue maternelle est-il sans doute trop élevé, et ne peut manquer de se réduire rapidement dans un avenir très prochain (1). Enfin le basque sera rayé des langues d'Europe comme le *cornish*, l'*erse*, le *manx* et le *wende*, puis avec l'idiome disparaîtront aussi les anciennes mœurs et les traces de l'antique nationalité.

Certes, en voyant se perdre au milieu des populations environnantes ce dernier groupe distinct qui restait encore de l'ancien monde ibère, il est impossible de ne pas éprouver un sentiment de tristesse, car, parmi les races humaines, les Basques étaient vraiment une des plus nobles, et même à beaucoup d'égards leur état social était supérieur au nôtre. Ce n'est point là un paradoxe : l'histoire et les lois des fédérations pyrénéennes témoignent hautement de la prééminence que leur donnaient sur les sociétés voisines leur droiture, leur générosité, leur amour jaloux de l'indé-

(1) Au 31 décembre 1854, la population des deux provinces de Guipuzcoa et de Viscaya, où l'on parle presque exclusivement le basque, sauf dans les grandes villes, s'élevait à 347,470 âmes. La Navarre et la province d'Alava, où l'espagnol est probablement la langue des trois quarts des habitans, avaient ensemble un total de 411,820 personnes. Quant au pays basque français, c'est à 120,000 au plus que l'on peut y fixer le nombre de ceux dont le langage usuel est encore un dialecte euskarien. Relevée commune par commune, la population basque française aurait été en 1866 de 123,810 habitans; mais il faut en défalquer les étrangers domiciliés dans les villes de Saint-Palais, Mauléon, Saint-Jean-de-Luz, Hendaye, etc. De 1861 à 1866, la diminution des habitans dans le pays basque des Basses-Pyrénées a été de 1808.

pendance, leur respect de l'individu. Seuls entre tous les peuples de l'Europe méridionale, les Basques ont su se faire respecter par les Romains et ne sont point devenus leurs esclaves; seuls ils ont traversé ces longs et douloureux siècles du moyen âge sans se laisser déshonorer par la servitude. Les serfs malheureux et barbares qui les entouraient, s'imaginant dans leur honteuse abjection que la liberté était un privilége de noblesse, voyaient en eux des gentilshommes, et vraiment les Basques étaient tous nobles, autant et plus que les hauts barons des cours de France et d'Espagne, car leurs droits ne dépendaient pas d'un maître, et la moindre atteinte que l'on se permettait d'y faire était aussitôt vengée. S'ils avaient des suzerains, du moins les forçaient-ils à observer de point en point la loi jurée, et souvent ils se firent un devoir d'appliquer la peine de mort prononcée contre le violateur du serment par les constitutions locales. Maîtres chez eux, ils s'abstenaient avec soin d'intervenir dans les affaires de leurs voisins. Le roi de Castille ou de France les invitait-il à le suivre, ils commençaient d'abord par examiner si la guerre était légitime, et si elle leur paraissait injuste, pas un des montagnards ne sortait de sa vallée. Alors que l'histoire de l'Europe était un immense massacre, ils vivaient en paix; chaque année les communes situées sur les versans opposés des Pyrénées se juraient une amitié perpétuelle, et tour à tour leurs ambassadeurs déposaient solennellement une pierre symbolique sur une pyramide élevée par les ancêtres au milieu des pâturages du col. Toutes ces petites républiques, dont l'isolement eût fait une proie facile pour les conquérans, étaient fraternellement unies en une grande fédération, et chacun s'engageait à « sacrifier ses biens et sa vie » pour maintenir la patrie commune « en droit et justice. » *Irurak bat*, les trois n'en font qu'un, telle est la belle devise des provinces vascongades. Dans les assemblées nationales, qui se réunissaient au milieu de la libre nature sous l'ombrage des chênes, tous votaient, et le suffrage de chacun avait la même valeur. Chose étrange, à une époque où les populations barbares de l'Europe traitaient la femme avec un si féroce mépris, les Basques avaient gardé pour elle cette déférence qui scandalisait déjà Strabon il y a dix-huit siècles; dans plusieurs vallées, comme aujourd'hui dans l'éta américain du Kansas, les citoyennes donnaient leurs avis et leurs voix avec la même liberté que les hommes. Les chroniques locales ont enregistré des séances où, seule contre tous, une femme maintenait énergiquement son opinion, et cette opinion, il faut le dire, était souvent la meilleure (1).

(1) Les mœurs de ces anciens républicains des montagnes sont très bien décrites dans un ouvrage de M. Eugène Cordier, *le Droit de famille aux Pyrénées*, publié en 1859.

Ce qui montre surtout combien la société euskarienne, si peu importante par le nombre, était supérieure aux populations voisines par ses élémens de civilisation, c'est le grand respect qu'on y avait pour la personne humaine. Tout Basque était absolument inviolable dans sa demeure : en ce château-fort, sauvegardé par le respect de tous, il était plus en sûreté que ne l'était le Français du moyen âge au pied de l'autel ou que ne l'est aujourd'hui l'Anglais défendu par les priviléges de l'*habeas corpus*. Si d'autres Ibères, libres comme lui, portaient devant le conseil une accusation contre sa personne, sa maison n'en restait pas moins sacrée pour tous, et quand le moment était venu de répondre à l'imputation, il sortait fier et superbe, le béret sur la tête, le bâton dans la main, et, digne comme les pairs qui allaient le juger, il arrivait sous le chêne de Guernica, où se tenaient les assises : c'était en pleine nature, en vue des montagnes et de la mer, sous le vaste branchage d'un arbre dix fois séculaire, que siégeaient les prud'hommes assemblés; c'était là que l'Euskarien, debout devant ses juges et ses accusateurs, répondait comme un homme libre à ses égaux (1). Aucun homme, à moins qu'il ne fût convaincu de crime, ne pouvait être privé de sa demeure, de son cheval et de ses armes; jamais on ne portait la moindre atteinte à sa liberté personnelle. D'ailleurs, pour le Basque, la liberté absolue des allures était la vie elle-même : c'est pour ne pas dépérir d'ennui que tant de jeunes gens échappent par la fuite à la conscription, que chaque année des milliers d'hommes s'arrachent à notre société autoritaire et formaliste, pour aller respirer un air libre dans les pampas du Nouveau-Monde. Augustin Chaho, à qui l'on pourrait donner le nom de « dernier des Basques, » qu'il donnait lui-même à Zumalacarreguy, préféra s'enfermer dans une chambre étroite, au cinquième étage d'une maison de Bayonne, plutôt que de subir dans les rues et les promenades la surveillance ignoble de trop zélés agens. Lui qui, après la liberté, chérissait la nature par-dessus tout, resta pendant plus d'une année sans autre vue que celle des toits pressés d'une ville, et s'éteignit enfin par manque d'air et de mouvement, sans avoir pu terminer les grands travaux qu'il avait entrepris sur sa langue bien-aimée.

On peut juger un peuple par ses jeux, car l'homme, quand il se laisse emporter au plaisir, oublie de veiller sur son attitude et révèle ainsi le fond même de sa nature. Si cette nature est mauvaise ou vulgaire, c'est précisément au milieu des fêtes qu'elle se montre dans toute sa laideur ou sa pauvreté, tandis que, si elle est vrai-

(1) L'arbre célèbre existe encore, mais la junte des provinces basques se réunit dans un palais construit sur la grande place où se pressait autrefois la foule des citoyens.

ment noble, la joie et l'abandon lui donneront un charme de plus. Aussi les amusemens sont une épreuve redoutable que bien des populations encore incultes ou même celles qui se disent civilisées ne subissent point toutes à leur honneur; mais les Basques, du moins dans les pays où ils sont restés eux-mêmes, apportent à leurs divertissemens cette dignité et ce respect de la personne qui ont dicté leurs lois et leurs constitutions nationales. Leurs jeux, comme ceux de leurs aïeux les Ibères, sont des jeux de force, de grâce et d'adresse. Sur les pelouses de leur vallée, les jeunes Basques s'exercent au saut, à la danse, à la lutte. Les uns se précipitent à un signal donné et franchissent le ruisseau d'un bond, ou gravissent un escarpement à la course; d'autres, campés solidement sur leurs jambes et le torse rejeté en arrière, balancent au-dessus de leurs têtes de lourds blocs de rochers, qu'ils jettent ensuite avec effort. Quant au jeu de paume, qui est une des gloires de la nation, c'est une vraie joie d'y assister, et une bien plus grande encore de pouvoir y prendre part. La balle, puissamment lancée tantôt au ras du sol, tantôt en immense parabole dans les hauteurs de l'air, vole incessamment d'un camp à l'autre. Elle part, va, revient, s'élance de nouveau comme un être ailé, sans tomber à terre de plusieurs minutes, et les regards de la foule, entraînés par elle, la suivent dans toutes ses courbes à travers l'espace. Les montagnards euskariens, qui, de leurs gants de bois se renvoient ainsi la balle avec tant de vigueur et de précision, n'auront point de statues taillées dans le marbre comme les héros des stades de la Grèce, les chants qui célèbrent leurs triomphes n'auront point d'écho en dehors de leurs vallées natales, et cependant leurs jeux ne le cèdent en rien, si ce n'est par la poésie que donne un passé de vingt siècles, aux glorieuses fêtes de Corinthe ou d'Olympie.

C'est dans la libre nature, en respirant l'air frais de ses montagnes, que le Basque aime à se réjouir : pour qu'il se sente à l'aise, il lui faut un paysage imposant ou gracieux. Presque toutes les maisons se dressent isolément sur les promontoires, sur les pentes des collines ou sur le bord des ruisseaux; devant la demeure s'étend une pelouse plantée de chênes, où chaque soir, après le labeur de la journée, les jeunes gens se reposent de leurs fatigues par les danses et le chant. Dans les villages, les emplacemens choisis par les paysans qui s'y rencontrent les dimanches et les jours de fête sont presque toujours les sites les plus pittoresques; mais ces beaux paysages ne suffisent point encore à ces montagnards, amoureux de leur terre natale. Lorsque les grands travaux de la moisson sont terminés, ils prennent quelques jours de liberté complète et se rendent en foule sur un sommet où ils jouiront à la

fois du repos, de la nature et de la société les uns des autres. Un de ces lieux de réunion, bien grandiose en comparaison des salles de danse de nos cités, est le plateau d'Ahusky, entre Saint-Jean-Pied-de-Port, Mauléon et Tardets. C'est une pelouse gazonnée de plusieurs kilomètres de long, où les eaux de pluie, faute d'un écoulement suffisant, se sont creusé de distance en distance de profonds entonnoirs obstrués de ronces et de broussailles. Plusieurs croupes revêtues de bruyères garantissent le plateau des vents du nord et de l'ouest; mais au sud la vue s'étend librement sur un horizon semi-circulaire de vallées en culture et de montagnes noires de forêts. C'est en face de ce magnifique tableau, sur les gazons d'une haute terrasse dressée à plus de 900 mètres au-dessus des plaines, que paysans et paysannes se délassent joyeusement de leurs fatigues de l'année. A leurs pieds, ils voient s'ouvrir le profond ravin d'Aphoura, où Roland s'amusait, dit-on, à jouer à la palette avec d'énormes pierres qui hérissent le sol, et, comme ce héros légendaire, ils s'exercent aux jeux de force et d'adresse : les jeunes filles elles-mêmes combattent sur la pelouse et de leurs groupes s'échappe un rire incessant. Quand le temps est favorable, le plateau d'Ahusky est, du matin au soir, un champ de lutte et de course où tous, sauf les vieillards, figurent tour à tour comme spectateurs et combattans. Ainsi s'écoulent les journées de repos; puis, quand les montagnes se voilent et que la saison devient pluvieuse, les hommes reprennent leur bâton noueux, les femmes remontent à cheval en enveloppant le nourrisson dans leur manteau de laine, et les caravanes, se dirigeant chacune vers sa vallée, descendent en longues files sur les pentes de la montagne.

Ces assemblées des Basques sur les hautes cimes de leurs Pyrénées sont, on ne saurait le nier, bien autrement belles que les réunions bruyantes et avinées des « jubilés » et des « fréries » dans la plupart des villages du centre et du nord de la France; malheureusement l'exploitation mercantile, la surveillance tracassière de l'administration et les usages modernes ont déjà bien modifié et finiront par changer complétement ces fêtes des Basques, qui naguère encore étaient à la fois si joyeuses et si décentes dans leur liberté. Les mœurs se perdent en même temps que la langue, et, suivant le pays auquel ils appartiennent politiquement, les Euskariens deviennent Espagnols ou Français. Toutefois, il ne faut point voir un malheur dans cette union qui s'accomplit : en dépit des regrets que doit occasionner la disparition de ce qu'il y avait de noble dans les anciennes coutumes nationales, on ne saurait cependant déplorer la fusion graduelle qui s'accomplit entre les descendans des Ibères et ceux des Gaulois, des Romains, des Visigoths, car c'est à la

seule condition du mélange entre les hommes que le progrès peut s'accomplir pour les peuples et l'humanité tout entière. Les races, comme les corps chimiques, doivent se dissoudre pour former des combinaisons et acquérir des propriétés nouvelles. En entrant dans la société moderne, en dehors de laquelle ils vivaient autrefois, les Basques auront à sacrifier la pureté de leur type, leur bel idiome, les souvenirs de leur glorieuse histoire et peut-être jusqu'à leur nom; nombre d'entre eux risqueront ainsi de perdre toute originalité native, et, n'ayant plus que des habitudes et des pensées d'emprunt, se rangeront dans ce troupeau vulgaire des hommes qui renoncent à toute initiative; mais dans notre société demi-barbare où l'instruction n'est qu'à l'état d'ébauche, où les phénomènes sociaux les plus importans s'accomplissent encore comme au hasard, ce fait capital de l'absorption d'une race par les nations voisines ne saurait se produire sans porter aux populations de nombreux préjudices temporaires. En revanche, les Euskariens, appartenant désormais au monde moderne, se mettront, eux aussi, à l'œuvre commune pour le salut de tous, et par cela même ils entreront dans une civilisation bien supérieure à celle qui leur était spéciale. Maintenant ils n'ont plus à rechercher la liberté pour eux seuls : ce n'est point à titre de gentilshommes, reconnus comme tels par les *fors* et les traités, qu'ils ont droit au respect de leur personne, c'est en qualité d'hommes libres et d'égaux. Leur idéal ne se laisse plus enfermer dans l'étroit horizon de leurs montagnes, car ce n'est pas seulement sous le chêne de Guernica que justice doit être faite, mais bien sur tous les points de la terre où se trouve un groupe d'êtres humains.

D'ailleurs les qualités de la race euskarienne ne disparaîtront point par suite de la fusion des Basques avec les populations avoisinantes; elles se répartiront sur un plus grand nombre d'individus et faciliteront le rapprochement entre les hommes. Ainsi le Béarnais, descendant des Ibères, mais comptant également parmi ses ancêtres des Celtes et des Romains, est l'intermédiaire naturel entre le Basque et les autres habitans du sud-ouest de la France. De même les Bordelais, à la figure si fine et si gracieuse, à la démarche si légère, sont pour la plupart non moins Ibères que Gaulois, et, par un phénomène fréquent dans toutes les races mélangées, il se rencontre souvent parmi eux des personnes rappelant d'une manière frappante le type des Basques pyrénéens. Si l'on trouve déjà quelque chose du Delaware et du Cherokee sous l'Américain du nord, bien que le sang des Peaux-Rouges soit mêlé pour une si faible proportion à celui des colons de toute race débarqués dans le Nouveau-Monde, combien plus l'influence ibérienne doit-

elle être marquée sur ces populations françaises issues du croisement des Celtes, des Franks, des Romains et d'autochthones sans nom? Il serait difficile aussi de dire dans quelle mesure les Phéniciens, les Juifs, les Maures, les Bohémiens, les Goths et les Celtes ont modifié le fond ibérique des habitans de l'Espagne; mais, en dépit de la diversité de tous ces élémens, la fusion ne s'en est pas moins définitivement faite; quelles que soient les vanités nationales, il est désormais impossible de contester l'entrée dans la grande fraternité humaine à cette race multiple produite par l'union de tant de races autrefois distinctes et ennemies.

A ce point de vue, le mélange graduel des Basques avec les autres populations de l'Europe occidentale est un des faits les plus considérables de l'histoire. Par leurs traits physiques, leur langue, leurs traditions et leurs mœurs, ces hommes constituent sans aucun doute une race à part. Ils ne descendent point de la souche âryenne, dans laquelle nombre de savans, mus par un mauvais sentiment d'orgueil, voient la seule race vraiment humaine, la seule digne des lumières de la raison et des joies de la liberté, et cependant les aborigènes euskariens peuvent entrer de plain-pied dans la société moderne; ils sont déjà nos frères par le sang et par l'intelligence, ils partagent nos destinées sans se montrer en rien nos inférieurs. Et, tandis qu'au pied des Pyrénées s'accomplit cette fusion entre des races d'origine complétement distincte, nous voyons des croisemens analogues s'opérer sur le nouveau continent d'Amérique entre les rouges, les nègres et les blancs de toutes les parties du monde. Quoi qu'on en dise, ces métis, dont les ancêtres doivent être cherchés à la fois sur tous les continens, n'ont pas moins de vitalité que les Aryens d'Europe et d'Asie, et leur cœur est assez haut pour qu'ils sachent fonder et maintenir des sociétés libres. Pour nous, qui cherchons l'unité de la race humaine non dans le passé, mais dans l'avenir, cette alliance de plus en plus intime entre les diverses familles d'hommes est le commencement de cette union qui finira par transformer en une seule humanité tous les peuples de la terre. Comme de nombreuses rivières qui de points opposés se précipitent vers une même vallée pour se rencontrer et s'unir en un fleuve superbe, de même les races écloses sur les continens épars se rapprochent les unes des autres, et tôt ou tard les hommes se reconnaîtront comme frères, ayant le même sentiment de leurs droits, le même idéal de justice et de vertu.

ÉLISÉE RECLUS.

LA

MARQUISE DE NOVION

UN AMOUR D'AUTREFOIS.

« Le premier président de Novion, nous dit Saint-Simon, était un homme vendu à l'iniquité; l'argent et les maîtresses obscures lui faisaient tout faire. » Puis il entre dans le détail, et accuse formellement ce magistrat de la plus honteuse prévarication. Chargé de recueillir et de formuler l'opinion des conseillers assis à côté de lui, Novion s'était enhardi peu à peu jusqu'à changer les arrêts en les signant et à prononcer, au nom d'une majorité fictive, des sentences dont il était l'unique auteur. Les greffiers, les rapporteurs, intimidés, couvraient d'une complicité muette cet étrange abus. A la fin, surpris de voir que tout un côté eût sanctionné des opinions réprouvées unanimement par l'autre section, les conseillers voulurent éclaircir ce phénomène. Quand la fraude eut éclaté, quand on eut vérifié par quel incroyable stratagème Novion en était venu à juger tout seul les causes les plus importantes, et quand on eut constaté l'existence d'arrêts « extrêmement altérés » dans leur contexte, plaintes en furent portées au roi. Elles étaient appuyées de telles preuves que Novion reçut ordre de se retirer. Successeur de Lamoignon, il était depuis l'année 1678 à la tête du parlement, et justice ne fut faite de ses prévarications que tout à la fin de 1689. Il était donc resté onze ans dans la pleine possession de cette immense autorité qu'il prostituait impudemment aux passions les plus viles. Ces choses-là ni rien de semblable ne sauraient, — du moins faut-il le croire, — se reproduire de nos jours.

Ce sont résultats du despotisme; un peuple libre en est naturellement exempt.

Novion vécut encore quatre ans dans un discrédit, un abandon à peu près complets, et mourut en son château de Grignon, près Villepreux, vers la fin de 1693, âgé de soixante-treize ans.

Pour le décider à se démettre, — car il résistait effrontément aux menaces du monarque, — on avait dû lui faire entrevoir une charge de président à mortier qui passerait sur la tête de son petit-fils, seul héritier de sa maison. La promesse fut tenue, et, malgré la flétrissure infligée au nom qu'il portait, ce dernier Novion prit à son tour place à la tête du parlement sous le ministère du duc de Bourbon, aussitôt après la mort du régent. Voici comment Saint-Simon enregistre le fait. « Un fou, dit-il, succéda à un scélérat dans la place de premier président au parlement de Paris. » Le scélérat, c'était Mesmes, mort d'apoplexie à soixante et un ans, après avoir exploité la facilité du duc d'Orléans, qui, parfaitement instruit de ses trahisons, se contenta de le confondre, et lui jeta par là-dessus cent mille écus à ronger. Le fou, c'était Novion, alors doyen des présidens à mortier, « ni injuste, ni malhonnête homme, comme l'autre premier président de Novion, son grand-père, mais qui, en dehors de la basse procédure, en laquelle il excellait comme le plus habile procureur, — c'est toujours Saint-Simon qui parle, — ne savait absolument rien de son métier. »

Ce Novion, aussi appelé marquis de Grignon, était « obscur, solitaire, sauvage, » plein d'humeur et de caprices, désolant les plaideurs par ses brusqueries et ses manies quand ils pénétraient jusqu'à lui, mais généralement barricadé contre leur visite dans son ancienne maison, où il se réfugiait volontiers pour causer tout à son aise avec un charron, son voisin, qui était, disait-il, l'homme le plus sensé du monde. C'est là, sur le pas de la boutique du charron, que maint plaideur obstiné vint chercher l'arbitre suprême de ses intérêts, et que l'un d'eux, le prenant pour un valet d'écurie, se plaignit à lui-même de l'humeur farouche et fantasque du premier président, dont il désespérait d'approcher pour lui remettre son placet. Le bizarre personnage, sans se nommer, prit la requête et fit gagner sa cause au plaideur stupéfait qui reconnut plus tard sur le siége fleurdelisé son protecteur inconnu (1).

On pourra se demander en quoi ces souvenirs parlementaires se rattachent à un récit plus ou moins romanesque. Le lien est facile à saisir. Novion l'ancien, mort en 1693, à l'âge de soixante et treize

(1) Cet étrange magistrat ne resta pas longtemps en place et donna lui-même sa démission après quelques mois d'exercice. Il était conseiller dès 1680 et maître des requêtes en 1687.

ans, n'en avait guère que quarante-deux en 1662, époque où il maria son fils aîné (1) à la fille du président de Bercy, et cette fille est justement l'héroïne de notre roman (2).

Roman! est-ce bien roman qu'il faut dire? Le document dont nous allons nous inspirer ressemble bien plutôt à un mémoire justificatif (3). Ajoutons qu'il est très permis de douter que tout ce qui va suivre soit fiction pure. L'écrivain anonyme se donne pour l'ami intime du malheureux captif au nom duquel il sollicite la révision d'une sentence inique; il a connu non-seulement la belle personne en l'honneur de qui ce dernier fut persécuté, mais presque tous les acteurs secondaires de cette espèce de drame. Il les nomme en toutes lettres, et ce sont personnages authentiques, dont la plupart pouvaient encore être vivans au moment où ce singulier factum fut livré à la curiosité publique (4). Le roman, même historique, ne se donne pas de telles licences, et ne va pas au-devant de si faciles, de si éclatans démentis. De plus il a d'autres allures, il se déroule dans son unité avec plus de suite et de logique. Il court au dénoûment par des chemins plus directs, et subordonne aux besoins d'une ordonnance préconçue les hasards, les inconséquences de la réalité.

I.

Le mariage de l'aîné des Novion avec la fille du président de Bercy, des mieux assortis sous le rapport du rang et de la fortune, ne l'était guère à un autre point de vue. La jeune victime qu'on traînait à l'autel, — elle ne s'y laissa conduire qu'après avoir versé bien des larmes, — outre qu'elle était l'un des partis les plus avantageux que Paris pût offrir, brillait entre toutes par le charme touchant de sa beauté. Ses grands yeux noirs, sa chevelure de même

(1) André Potier, marquis de Novion, seigneur de Grignon et d'Orches, conseiller en 1657, avocat-général en 1663, mort en 1677 et enterré aux Saints-Innocens.

(2) Catherine-Anne Malon de Bercy, fille du doyen des maîtres des requêtes et de Françoise Berthelin.

(3) C'est un petit volume publié à Paris en 1702, chez Pierre Gendron, à l'enseigne du *Bon Corsaire*. L'éditeur réel ou supposé, M. de ***, pressé par une dame de Rouen qui veut absolument connaître les secrets motifs de la disgrâce du marquis de Fresne, lui fait passer, avec la permission de ce dernier, quelques renseignemens authentiques (à ce qu'il affirme) sur les événemens qui ont précédé et causé la captivité de cet infortuné, détenu depuis quinze mois dans une prison d'état : — *Mémoires pour servir à l'histoire du marquis de Fresne,* voilà le titre placé sur la première page.

(4) Le second fils de Mme de Novion, colonel du régiment de Bretagne, vivait encore en 1702. Le père Anselme nous apprend qu'il mourut subitement à Paris le 1er mars 1707, à l'âge de quarante et un ans. Il était donc né vers 1666, c'est-à-dire vers l'époque où se place approximativement le début de notre récit.

couleur, sa taille de nymphe, l'éclat de son teint, ses dents d'une blancheur non pareille, bref tous les dons d'une beauté fatale avaient déjà fixé sur elle les regards de maint prétendant. Plusieurs personnages importans, entre autres M. d'Avaux, l'avaient demandée à son père. Ce d'Avaux, second du nom, a aussi son portrait dans la galerie de Saint-Simon. Magistrat et diplomate, il effarouchait quelque peu ses collègues du parlement lorsqu'au retour des pays étrangers où il s'était doucement habitué à porter le titre de comte, on le voyait chercher à se maintenir en dehors de sa sphère naturelle, à mi-chemin de l'homme de robe et de l'homme d'épée. C'est lui qui plus tard, mieux informé que l'ambassadeur Barillon, dénonça vainement à Louis XIV les projets des révolutionnaires anglais, et qui, associé ensuite, comme ambassadeur du roi très chrétien, à la vaine tentative de Jacques II pour reconquérir en Irlande le sceptre des trois royaumes, vit encore une fois méconnaître par ce prince opiniâtre les vues les plus sages, les plus salutaires conseils; c'était, au dire des *Mémoires*, un fort bel homme et bien fait, galant aussi, ayant de l'honneur, l'esprit du grand monde, de la grâce, de la noblesse, de la politesse, et par malheur le prétendant qui lui fut préféré n'avait rien de tout cela. On nous le dépeint comme le plus maussade avorton qui se puisse imaginer. « De deux hommes tels que lui, on n'en pourrait faire un de belle taille. » Ajoutez à ceci un long nez, des jambes grêles, et de tous ces agrémens dotez un poitrinaire « attaqué d'un asthme qui ne le quitte presque point; » vous aurez entre le mari et la femme un de ces contrastes qui, selon l'humeur ou l'occasion, font rire ou pleurer les plus impassibles spectateurs.

Le mariage fait et parfait, quelques mois de tranquillité suivirent, pendant lesquels, si elle n'avait pas trop à se louer de son époux, Mme de Novion vécut dans la meilleure intelligence avec son beau-père. Celui-ci la comblait de prévenances et de caresses que leur caractère quasi-paternel faisait accueillir avec une respectueuse reconnaissance. Peu à peu, ce semble, ces innocentes familiarités d'un homme encore jeune et d'une personne aussi attrayante portèrent dans le cœur du premier une flamme coupable. Aimer sa bru, passe encore, semble dire notre narrateur, puisqu'il était si difficile de s'en défendre; mais dans une belle âme cette passion ne se fût point traduite par d'inexcusables persécutions... Petit comme son fils, mais assez bien pris dans sa taille, et doué d'une physionomie trompeuse, « puisqu'il est constant qu'il l'a bonne, » M. de Novion était homme d'esprit, ingénieux et généralement goûté dans le monde. Il est à croire que, dans la nouvelle situation où le plaçait un amour aussi nécessairement réprouvé, il dut être

assailli de maint et maint scrupule. Un président à mortier, un ambitieux visant à tout, même à l'Académie, s'il n'a pas le respect de lui-même, garde encore celui de l'opinion et n'affronte pas volontiers le scandale. Aussi fut-il longtemps à ne s'expliquer que par ses soins, ses assiduités, enfin par des privautés qui lui étaient acquises et dont le danger croissait toujours. Un moment vint, et devait inévitablement venir où cette passion qui rongeait son frein depuis quelques mois voudrait enfin se révéler.

Les occasions pour cela ne lui manquaient guère, car M. et Mme de Novion étaient logés dans l'hôtel du président. Vivant sous le même toit, rencontrant à chaque heure du jour celle dont il était épris, pouvant pénétrer chez elle sans donner ombrage à personne, ce dernier n'avait que le choix du temps et du lieu où il jetterait enfin un masque devenu trop pesant. Sa belle-fille (de qui seule ont pu émaner ces détails), retenue dans son lit par une indisposition légère, le vit paraître un jour à son chevet. Un reste de probité combattait encore son étrange résolution, car il était pâle et tremblant. Un silence embarrassant, suivi de quelques questions insignifiantes balbutiées confusément, lui servit d'exorde, après quoi, d'une voix que les révoltes de sa conscience étouffaient au passage : — Madame, lui dit-il, vous avez dû lire sur mon visage un trouble qui vous étonne. Ne sauriez-vous véritablement vous en rendre compte?... Mes sentimens seraient-ils ignorés de vous?... N'avez-vous jamais deviné en moi le violent amour que vous m'inspirez, et qui promet de me livrer au plus affreux désespoir, s'il est dit que je ne puisse vous le faire agréer... Oh! ne vous récriez pas, et que cet aveu ne vous surprenne pas à ce point!... Les lois du sang ne m'ayant pas réduit au silence, rien ne m'empêchera de vous dire que jamais on ne vous aima comme je vous aime...

Et comme la jeune femme, troublée au dernier point par cet aveu si formel, si imprévu, ne trouvait pas un mot à répondre, le président continua, cherchant à calmer l'agitation où il la voyait. Dès que, redevenue maîtresse d'elle-même, sa belle-fille put trouver la force de traduire en paroles l'indignation qui bouillonnait en elle : — Monsieur, lui répondit-elle avec un regard où se peignait le juste ressentiment des paroles qui venaient de souiller ses oreilles, ma honte, ma confusion m'auraient déjà réduite, si je n'étais dans mon lit, à sortir immédiatement de votre présence... Dieu sait à quel prix j'achèterais l'oubli de l'heure où nous sommes, ce que je donnerais afin de pouvoir démentir le témoignage de mes sens, et pour que vous n'eussiez pas conçu d'aussi criminelles pensées. Ne sentez-vous pas quelle honte pour vous, pour votre famille?...

— Je ne connais point de honte, interrompit le président, à

aimer ce qu'il y a de plus aimable sur la terre... Et, s'il y a crime dans l'aveu que je vous ai fait, j'y suis tellement contraint que je ne saurais en éprouver aucun remords; aussi vos reproches sont perdus...

— Je vous les épargnerai donc, mais je vous fuirai désormais comme une personne que je vois en grande horreur et en grande crainte.

— Vous le pouvez, repartit le président, mais autant vaudrait souhaiter ma mort, puisque sous le poids de votre haine je ne saurais vivre... — Là-dessus, et sans doute après quantité d'autres propos fort inutiles à reproduire, il quitta sa bru, s'imaginant que pour cette fois le pas qu'il venait de faire ne devait pas le conduire plus loin.

L'occasion ne s'est pas encore présentée de dire que M. de Novion avait, outre le fils à l'honneur duquel il ménageait une si rude atteinte, deux autres enfans, l'un ecclésiastique, l'autre portant l'épée, tous deux à ce point imbus de l'esprit paternel qu'ils s'éprirent successivement de leur charmante belle-sœur. Lorsque celle-ci, avec une douleur facile à imaginer, se fut aperçue des empressemens que l'abbé de Novion (1) commençait à manifester, elle feignit d'en méconnaître le sens pour n'avoir à lui témoigner aucunement l'amer dédain qu'il lui inspirait. Ce silence prudent eut sa récompense, car l'abbé, qui ne pouvait guère s'abuser ni sur son mérite personnel ni sur l'indifférence dont ses premiers soins étaient payés, sut se détacher à temps d'une si folle passion. Le chevalier de Novion (2) se montra plus tenace et moins avisé. Le déplaisir qu'il eut de ne pouvoir faire écouter ses soupirs, — il n'y avait guère d'apparence, dit notre chroniqueur, avec une physionomie et un esprit aussi rudes, — le conduisit à mille extravagances qui ajoutèrent un inutile surcroît aux déplaisirs de la pauvre jeune femme égarée dans cette famille perverse.

On doit croire que chacun de ces rivaux marchait à ses fins dans le plus grand mystère. M. de Novion cependant fut mis au courant de ce qu'avaient tenté ses deux derniers fils par un quatrième prétendant, — le plus dissimulé de tous, — qui, ayant surpris leurs menées, devina l'amour du président et espérait se débarrasser, en les armant les uns contre les autres, de ces concurrens diversement dangereux. Sans être positivement aimable, M. d'Egvilly, — c'est le nom du personnage, — comptait parmi ceux à qui tout espoir de

(1) Jacques Potier. Il fut évêque de Sisteron en 1677 et de Fréjus en 1680; puis le siége d'Évreux venant à vaquer avant l'obtention des bulles, il en fut pourvu l'année suivante. Il mourut en 1709, âgé de soixante-deux ans.

(2) Claude Potier, chevalier de Malte en 1665, capitaine de chevau-légers en 1667.

plaire n'est pas interdit. Masquée par d'assez gracieux dehors, sa profonde perversité ne se révélait qu'à la longue, et ceux dont il n'était connu que superficiellement pouvaient s'étonner des méchans bruits répandus sur lui, tantôt s'attaquant à sa personne, tantôt à sa probité, qui, s'il en fallait croire les mauvaises langues, ne flairaient pas mieux l'une que l'autre. Certain valet renvoyé par ce maître brutal criait à l'ingratitude; il prétendait n'avoir été battu et chassé que pour avoir réclamé le partage de quelques menus profits de jeu dont on ne pouvait le frustrer sans une monstrueuse injustice, s'il était vrai qu'il eût enseigné à son patron les ingénieux procédés au moyen desquels ce dernier maîtrisait habituellement les caprices de la fortune. Pareils propos dans la bouche d'un laquais auront toujours peu de portée; aussi fut-on étonné de voir que d'Egvilly, suivant le conseil de quelques personnes prudentes, reprît chez lui ce diffamateur incommode contre lequel, sur sa requête, l'on instruisait déjà au Grand-Châtelet un procès en bonne forme, et qu'après l'avoir retiré de prison il s'en séparât de nouveau, mais cette fois dans les meilleurs termes et en le gratifiant de quatre cents livres destinées, pensaient quelques-uns, à payer le silence de ce misérable, nommé La Croix.

Le président, stimulé en secret par d'Egvilly, qui comptait sur sa tyrannie pour le rendre odieux, n'omettait rien de ce qui pouvait amener le succès de ses poursuites. Sa belle-fille était entourée d'espions qui surveillaient ses démarches les plus insignifiantes. Désormais sur ses gardes, elle ne vivait plus avec lui sur le même pied de familiarité; en revanche il lui était commandé par les plus pressantes considérations de ne donner aucun éclat au ressentiment qu'elle entendait lui témoigner, et qu'il s'efforçait vainement de fléchir. Aussi, sans que le monde fût mis dans le secret de cette situation nouvelle, ils vivaient en apparence sur le même pied qu'auparavant, en réalité comme deux ennemis qui se méfient l'un de l'autre et s'observent mutuellement, prêts à profiter, l'un pour l'attaque, l'autre pour la défense, de toute fausse démarche. Très sceptique à l'endroit de la vertu féminine et trouvant peu de garantie pour celle de sa belle-fille dans l'affection qu'elle pouvait porter à son mari, le président ne la supposait insensible à ses attentions que parce qu'elle avait l'esprit occupé de quelque rival inconnu, et il mettait tous ses soins à découvrir cet insaisissable fantôme, issu tout armé de son imagination jalouse.

Sur le rapport d'un de ses argus, il crut enfin l'avoir trouvé. Ce jour-là, M. Aubry, fils d'un de ses collègues, reçut avis que le président désirait l'entretenir. De hasard ou d'autre, le message lui parvint assez tard, et, arrivant en toute hâte au rendez-vous, il

s'excusait déjà d'avoir fait attendre un personnage de cette importance, lorsque le président, sur le visage de qui se manifestait un trouble violent : — Monsieur, s'écria-t-il, coupant la parole à son visiteur stupéfait, je vous avais toujours tenu pour un de mes amis, et je ne découvre pas sans un vif chagrin que vous êtes le plus traître, le plus méchant des hommes... Taisez-vous, continua-t-il, interrompant M. Aubry, qui, tout éperdu, balbutiait déjà quelques questions embarrassées, et sachez que je ne suis plus la dupe de vos empressemens en ce logis... Vous entretenez, sous prétexte d'amitié, un commerce de lettres avec ma belle-fille, et c'est là une trahison qui me frappe dans mes sentimens les plus chers... Vous ne sauriez nier que des messages écrits, qu'elle se hâte de faire disparaître, ne lui aient été portés en votre nom... Ce lâche abus de l'hospitalité qu'on vous accordait ici mérite un châtiment exemplaire. Sortez! je vous défends de jamais remettre les pieds chez moi...

Ces paroles si extraordinaires avaient jeté le malheureux jeune homme dans un étonnement et un désordre d'esprit où son interlocuteur voulut voir l'effet d'une conscience bourrelée. Aussi, certain désormais de ne pas se tromper, donna-t-il pleine carrière à sa fureur. Avec des gestes et des paroles que sa condition rendait menaçans au premier chef, et, sans donner à Aubry le temps de repousser l'accusation dont il était l'objet : — Sors, lui dit-il... Sors et sans retard!... Je ne sais si je pourrais, t'ayant sous les yeux, me retenir de t'ôter la vie!... Pour peu que tu me pousses à bout, j'appelle mes gens, je te fais jeter par la fenêtre!...

Aubry, si décontenancé qu'il pût être, aurait sans doute mis au défi ces menaces extravagantes; mais le président sortit de sa chambre, et son prétendu rival n'eut plus qu'à quitter la maison où il venait d'essuyer une scène si en dehors de toute prévision et de toute convenance. L'origine de cette étrange algarade doit être maintenant expliquée. Un ami d'Aubry ayant un procès aux Requêtes de l'Hôtel, où dans ce temps présidait M. de Bercy, s'était imaginé qu'un placet présenté par la fille de ce magistrat serait nécessairement bien accueilli, et, sachant que M. Aubry comptait au nombre de ceux que Mme de Novion recevait le plus volontiers, il l'avait prié de solliciter d'elle cette innocente faveur. Au moment où cette dame, assise devant sa cheminée et préoccupée d'une lettre qu'elle écrivait à sa mère, venait de répondre verbalement au message en question, une des personnes chargées d'observer sa conduite, entrant tout à coup chez elle, la vit jeter au feu la lettre d'envoi que M. Aubry avait jointe aux conclusions de son ami. Le valet de chambre était là, signature vivante du billet

brûlé, que, sans nul doute, on avait intérêt à faire disparaître. Tel était l'échafaudage sur lequel le président avait cru pouvoir étayer ses soupçons.

M. Aubry ne devait pas en être la seule victime. Dès le lendemain, le président monta chez sa belle-fille, qui, le voyant entrer avec une physionomie bouleversée, s'inquiéta et s'enquit de sa santé. Pour toute réponse, elle eut à subir une apostrophe véhémente sur les intrigues secrètes, les trames déshonorantes qu'elle avait introduites dans une maison jusque-là préservée de toute souillure pareille. — Ainsi, disait-il, ainsi s'expliquent les mauvais traitemens que j'ai reçus de vous, le dédain que vous faites de mon affection. Le peu d'égards que vous avez pour ceux qui devraient vous tenir lieu de toute chose doit être attribué au penchant qui vous entraîne vers une personne en dehors de votre famille, et pour qui vous êtes loin de vous montrer sévère... Si vous pensez qu'on ignore vos menées, vos échanges de lettres, détrompez-vous, madame : tout finit par se découvrir, et, de même qu'il n'est point de feu sans fumée, il n'est pas de papier brûlé qui ne jette quelque lumière...

Mme de Novion demeura quelques momens interdite devant ce débordement inattendu de paroles ironiques et d'accusations inintelligibles pour elle. Du billet de M. Aubry, du placet de la veille, elle n'avait pas gardé le plus léger souvenir. Le président, encouragé par l'embarras qu'il croyait voir en elle, y fit heureusement une allusion plus directe. Sachant alors à quoi s'en tenir, elle expliqua simplement les faits tels qu'ils s'étaient passés. Puis, son beau-père persistant à douter de ce qu'elle racontait et la patience de la dame venant à s'épuiser : — Je vous en ai dit assez, reprit-elle avec un regard indigné, pour me justifier à l'égard de tout esprit impartial, de tout homme doué de raison. Puisque vous n'êtes pas satisfait, je ne chercherai pas d'autres excuses, et je prendrai facilement mon parti de vos injustices, pourvu que vous soyez le seul à m'estimer aussi coupable. Vos emportemens d'ailleurs me dispensent de tout respect, et je prétends à l'avenir ne plus avoir à vous rendre compte de mes actions.

Ce sang-froid, cette hauteur, devaient exaspérer le président. Il se montra vis-à-vis de sa bru tout aussi peu réservé qu'il l'avait été la veille à l'égard du prétendu complice de celle-ci. Les plus cruelles injures jaillirent de ses lèvres, et il ne sortit qu'après avoir menacé l'infortunée jeune femme de la faire mourir au fond d'un cloître. Nonobstant la constance et la fermeté dont elle avait fait preuve en présence de son tyran, elle demeura comme atterrée devant un si formidable éclat, en songeant à l'ascendant, à l'autorité qu'un pareil

homme pouvait mettre au service de ses passions déchaînées. Le lendemain d'une journée passée à pleurer, elle s'alita pour ne se relever qu'après six semaines de fièvre et de langueurs alternatives. Sa jeunesse, la force naturelle de sa constitution triomphèrent pourtant du mal qu'elle devait à ses angoisses morales, et dans le nombre des circonstances favorables qui lui vinrent en aide peut-être faut-il compter la détermination du président, qui, véritablement outré contre elle, ne parut pas une seule fois à son chevet durant tout le cours de sa maladie.

Même après son rétablissement complet, elle ne le vit qu'à de longs intervalles. A vrai dire, elle employait tous les moyens imaginables pour ne se rencontrer avec lui que lorsqu'il n'y avait pas moyen d'éviter ces odieux rapprochemens. Au lieu, par exemple, de prendre ses repas avec le reste de la famille, elle se faisait servir dans sa chambre, qu'elle quittait à peine sous prétexte de maladie. Cette vie de réclusion ne la mettait point à l'abri d'un espionnage assidu. Ses moindres paroles étaient rapportées à son beau-père. Une étroite consigne ne laissait arriver jusque chez elle que quelques visites soigneusement triées, et, comme on lui permettait rarement de sortir, elle était à peu près prisonnière. Lasse enfin de cette existence à laquelle aucun terme n'était assigné, imaginant aussi que, loin de son terrible beau-père, elle prendrait plus aisément quelque influence sur le chétif mari à qui le sort l'avait unie, elle demanda elle-même à partir pour leur terre, où elle passa huit mois. Une certaine liberté lui étant laissée de recevoir ses voisins de campagne et d'aller chez eux, elle ne rentra qu'à regret dans ce Paris où l'attendaient, avec de fâcheux souvenirs, mille inquiétudes nouvelles.

A peine arrivée en effet, elle reçut coup sur coup plusieurs visites de son beau-père, qui, à son accueil empreint d'une froide civilité, ne put douter des dispositions où l'avaient laissée, malgré le laps de temps écoulé depuis lors, ses indignes procédés. Il n'en continua pas moins à se présenter fréquemment chez elle; d'officieux parens, peinés de la désunion qui semblait s'être glissée entre le président et sa bru, crurent faire merveille de s'entremettre, et amenèrent une sorte de réconciliation plutôt apparente que réelle, mais qui, pour quelques mois, rétablit à peu près les choses. Malheureusement après cette trêve passagère les hostilités allaient renaître plus acharnées que jamais.

En attendant, l'hôtel de Novion prenait une physionomie moins revêche et moins sombre. Pour empêcher la jeune femme de sortir et conjurer l'ennui qui l'aurait attirée vers le monde, on lui permit, on lui conseilla de recevoir. Recevoir à cette époque, lorsque

l'on ne tenait pas ruelle de beaux esprits, c'était donner à jouer. Les joueurs arrivèrent donc, amenés par les amies de Mme de Novion. La liste en serait longue; aussi ne nommerons-nous que les plus à la mode, M. Des Ormes (Béchameil), M. de La Vrillière, etc., ces deux-ci plus spécialement recommandés à la jalousie de M. de Novion par leur galanterie somptueuse et recherchée. Tous deux en réalité s'éprirent de la belle personne auprès de laquelle un accès inattendu leur était ménagé; cependant, si répandus qu'ils fussent, et malgré toutes les raisons qu'ils pouvaient se donner à eux-mêmes pour s'encourager, ni l'un ni l'autre ne hasarda un aveu qui pouvait, qui devait être suivi d'un bannissement immédiat; mais ce qu'ils n'osaient déclarer ouvertement, ils tâchaient de l'indiquer par leurs assiduités et leurs soins. Des Ormes débuta par une fête brillante dont le président ne méconnut point l'intention cachée, et qui lui causa un terrible souci. En conséquence, dès le lendemain, sa belle-fille fut priée de ne plus recevoir ni M. Des Ormes ni M. de La Vrillière. Ce dernier ayant annoncé pendant le souper donné par son rival qu'il entendait, lui aussi, divertir ces dames à la Chevrette (sa maison de campagne près Paris), la défense arrivait fort mal à propos pour Mme de Novion : comment et sous quel prétexte rompre un engagement accepté la veille à échéance du lendemain? Les mesures étaient prises, la partie liée. A l'heure fixée, les dames qui devaient la venir prendre frappèrent à sa porte. Quelle excuse polie inventer pour leur donner congé? Une certaine honte, mêlée peut-être à quelque velléité de rébellion, fit paraître impossible ce qui était, à vrai dire, assez difficile et délicat, et l'excursion projetée eut lieu tout comme si le président n'y eût pas mis le moindre obstacle.

Mme de Novion ne comprit toute la portée de sa désobéissance que lorsque, revenant à deux heures après minuit de cette fête brillante où tout avait été disposé en vue de lui plaire, elle rentra dans son appartement désert. Déjà surprise de n'y point trouver ses femmes, elle le fut bien davantage de s'y voir seule en face de son beau-père, dont la physionomie et l'attitude n'avaient rien de rassurant. Un tremblement nerveux s'empara d'elle, et ses appréhensions allèrent tout d'abord jusqu'aux plus extrêmes limites. Ses jours mêmes lui semblèrent menacés lorsque le président, d'une voix où vibrait une fureur contenue, l'apostropha rudement : — Est-ce ainsi, lui dit-il, que vous persistez, malgré tout ce qu'on a fait pour vous en retirer, dans une vie de désordre et de honte? Pensez-vous que, pour vous retenir sur cette mauvaise pente, on doive continuer à vous traiter avec autant de douceur qu'on l'a fait jusqu'ici?

Plus morte que vive, mais puisant quelque courage dans le sentiment de son innocence : — Je ne sais, repartit-elle, quand vous vous lasserez de me persécuter, ni ce que je dois attendre de vous, si vous pensez m'avoir jusqu'ici ménagée...

— N'attendez pas autre chose, interrompit le président, si ce n'est qu'on en use avec vous comme avec la dernière personne du monde. Quant à moi, dont vous semblez faire si petite estime, je ne garderai certainement pas à votre égard la retenue que je m'imposais depuis quelque temps.

— Et moi, reprit Mme de Novion avec un éclat de larmes, si vous ne vous en imposez pas davantage, comptez que je ferai tout au monde pour me retirer de vos mains. La mort elle-même me paraît moins redoutable que la perspective de passer auprès de vous le reste de mes jours.

Ainsi parlait-elle avec une hardiesse qui l'étonnait elle-même, mais croyez bien qu'elle palpitait en son for intérieur comme la jeune brebis sous la dent du loup, car toute sorte de noirs desseins se lisaient dans les yeux de l'espèce de furieux qui l'accablait ainsi de menaces. Bientôt, hors d'état de supporter les regards presque outrageans qu'il promenait sur toute sa personne, elle voulut se glisser dans un cabinet voisin de sa chambre; mais il y entra du même trait, forçant la porte qu'elle voulait pousser derrière elle. Pour le coup, folle de terreur et dispensée, croyait-elle, de tous ménagemens, elle ouvrit précipitamment la croisée, puis penchée en avant, prête à se précipiter sur le pavé de la rue, elle appela au secours d'une voix éclatante. Le président stupéfait n'osait plus faire un pas vers elle, et quand il entendit au dehors, avec le bruit des fenêtres voisines qui s'ouvraient une à une, poindre les premiers éclats de la rumeur publique, il battit précipitamment en retraite, laissant cette belle et malheureuse personne réfléchir douloureusement aux angoisses de sa situation présente, aux appréhensions d'un avenir presque désespéré.

Il fut fort question le lendemain dans tout le quartier de l'agitation nocturne causée par les cris qu'on avait entendus partir de l'hôtel de Novion, et comme il fallait bien ou mal expliquer ce tumulte, il se répandit que la bru du président, rentrant chez elle à une heure avancée de la nuit, avait entendu des voleurs qui s'efforçaient de pénétrer dans ses appartemens en crochetant une porte. De proche en proche, l'incident arriva suffisamment grossi jusqu'aux oreilles du marquis de Fresne (le frère aîné de l'odieux d'Egvilly). On le voyait assez fréquemment chez les Novion, mais jusqu'alors, grâce aux précautions jalouses dont nous avons parlé, il ne s'était rencontré qu'à de rares intervalles avec la périlleuse beauté

que l'on y semblait vouloir dérober à tous les regards. En homme bien appris, il crut lui devoir quelques complimens sur le danger qu'elle paraissait avoir couru, et le hasard ayant voulu que le portier ne fût point à son poste quand il franchit le seuil de l'hôtel, il éluda sans le savoir la consigne, rigoureusement donnée, de ne laisser pénétrer âme qui vive chez la charmante prisonnière.

M. de Fresne monta sans demander son chemin jusqu'à l'appartement où il la savait logée, et, ne la trouvant point dans sa chambre, il crut pouvoir sans indiscrétion, vu l'heure où il se présentait ainsi, ouvrir un petit cabinet où Mme de Novion s'était retirée. Il l'y trouva seule, assise dans un fauteuil et le visage baigné de larmes, tellement accablée, tellement saisie, qu'elle pouvait à peine parler.

A ses pieds, froissée et presque en lambeaux, était une lettre de l'infâme d'Egvilly, lettre que ce fourbe venait de lui faire tenir en secret. Spéculant sur les inquiétudes auxquelles il la savait en proie, sur l'efficacité des secours qu'il pouvait lui fournir, pour lui faire accepter l'aveu, longtemps différé, d'une passion que toutes les infortunes du monde n'eussent pu rendre intéressante à la personne qui l'inspirait : « Quand il vous plaira de m'employer à votre service, lui disait-il en terminant cette déclaration anonyme, je vous obéirai toujours comme le moindre de vos valets. » C'était sur ce mot que, sans pousser plus loin sa lecture, Mme de Novion venait de jeter la lettre avec un mouvement de dégoût, lorsque parut devant elle le jeune marquis, étonné, confus, interdit à la vue de ces beaux yeux noyés de larmes, de ce noble front à qui une généreuse indignation faisait comme une sorte de nimbe. — Madame, lui dit-il aussitôt que la surprise lui permit de parler, je ne sais si ma visite est bien opportune; mais, puisque le sort m'a conduit auprès de vous dans un moment où se lisent sur votre visage les marques de la plus violente douleur, trouvez bon que je vous en demande la cause, et permettez-moi de la partager... »

Un soupir fut d'abord toute la réponse qu'obtint ce langage dont l'accent dénotait la parfaite sincérité; mais ce soupir, qui trouva mille échos dans le cœur du marquis, décida de sa destinée.

II.

Au risque de passer pour un trouble-fête, — un *fâcheux*, comme on disait en ce temps-là, — nous prendrons la liberté de laisser un instant nos deux jeunes gens en pleine possession d'eux-mêmes, dans ce cabinet où ils ne tarderont sans doute pas à être interrom-

pus, et de hasarder quelques remarques sur le début de ce naïf récit arraché par nous à la poussière des bibliothèques en plein vent. S'il nous a séduit, c'est apparemment, ou nous nous connaissons bien mal, par ses côtés vrais ou probables. En supposant, — la chose n'est pas impossible, — qu'un fureteur de registres authentiques, expert dans le grand art de vérifier les dates, s'en vînt nous démontrer, pièces en main, que ce prétendu mémoire apologétique est un libelle diffamatoire, mensonger d'un bout à l'autre, nous n'en persisterions pas moins à dire qu'il offre une série de scènes et de portraits où revit à une date précise toute la société embaumée par Molière dans ses comédies, par Des Réaux dans ses historiettes, par Saint-Simon dans ses mémoires. Les événemens s'y déroulent dans un ordre ou plutôt un désordre qui n'est point celui du pur roman. Comme dans la vie réelle (la plus inconcevable énigme qui, par parenthèse, ait jamais dérouté la logique humaine), on y rencontre des incidens plutôt juxtaposés que déduits l'un de l'autre. La volonté sème, le hasard fait germer, l'imprévu récolte. La trame est ourdie, le fil se rompt sans qu'on démêle le secret de cette rupture. Tel dessein avorte, tel autre reste en suspens, un troisième, qui a semblé anéanti renaît de ses cendres, et si vous demandez pourquoi, personne ne pourra sans fatuité chercher à vous en rendre compte. Les bonnes chances restent acquises indifféremment à qui les mérite ou en est indigne. L'homme s'agite, et s'il est vrai que Dieu le mène, Dieu ne fait pas semblant de savoir où. L'incohérence des faits (réels) a sa contre-partie dans l'inconsistance des caractères (vrais). Partout où l'ordre se fait, la fiction se dénonce. Si, comme cela ne manquerait pas dans un récit de nos jours, le beau-père épris pour sa bru d'une flamme doublement coupable se débattait, à l'instar de Prométhée sur son rocher, contre l'appétit permanent du vautour immortel, nous entrerions immédiatement en méfiance, nous nous croirions au séjour des ombres: mais quand nous voyons M. de Novion, ce président à mortier, à la fois magistrat félon et homme de plaisir, tyran domestique et dilettante littéraire, en même temps que familier avec ces bonnes fortunes obscures dont parle Saint-Simon, prendre, quitter, reprendre et quitter encore comme par accès une sorte de fièvre, tantôt stimulée par la présence de sa belle-fille, tantôt apaisée par les réflexions que l'absence suggère, tantôt ranimée de plus belle par la moindre apparence de rivalité, surtout de rivalité heureuse, nous nous sentons en pleine vérité, en pleine analyse expérimentale. Et c'est là justement ce qui nous charme. Puis arrivent les détails familiers et vulgaires, — nous les supprimons fréquemment, — qui donnent sa date à la narration. L'académicien désigné, le futur col-

lègue de Furetière (1), prend à l'égard de la jeune femme qu'il veut dominer par la terreur des licences de langage qu'il ne nous a pas paru permis de reproduire. Ces brutalités sont du temps, bien que ce temps soit celui du roi-soleil. On était alors pompeux jusqu'au pathos et familier jusqu'à la brutalité. On portait tour à tour le cothurne et les sabots; on ne quittait les échasses que pour descendre, sans y regarder, en plein marécage. Et quand on était las de s'agenouiller devant « l'adorable princesse, » on la traitait de « coureuse » ou pis encore. Sans être beaucoup meilleurs, nous marchons cependant d'un pas plus égal, entre Corneille et Scarron, à mi-chemin du *Cid* et de *Don Japhet*.

« Sans être beaucoup meilleurs, » disons-nous; ne le prouverait-on pas en établissant un parallèle imaginaire entre le marquis de Fresne, par exemple, et tel ou tel de nos contemporains, de condition analogue, qui se trouverait placé dans la même situation, et, venant faire une simple visite de politesse à une belle dame de sa connaissance, recevrait à brûle-pourpoint les confidences les plus intimes. Osons dire qu'il serait, au premier abord, très embarrassé de sa personne, et qu'il ne bénirait précisément pas sa destinée de le convier ainsi à une mission chevaleresque. O paladins des temps héroïques, Renaud, Galaor, Roland! le voyez-vous devant la belle éplorée, déguisant mal, sous une apparence d'émotion sympathique, le vif regret de sa fausse démarche, et le secret désir de se voir transporté à cent lieues de ce tête-à-tête compromettant?

Mais il y a deux cents ans la noblesse française ne reniait pas absolument et ouvertement ses traditions. « Un peu de seigneurie y palpitait encore. » Le marquis de Fresne eût cru déroger en ne sollicitant pas le droit de protéger une femme opprimée. — Je sais, disait-il à Mme de Novion, je sais qu'il faudrait être plus particulièrement connu de vous pour vous engager à la confiance que je vous demande; cependant, si mon bonheur veut que vous mettiez quelque foi dans mes paroles, croyez que nulle considération, telle que vous la puissiez imaginer, ne me sera plus chère que vos intérêts.

Ce n'étaient point là de vaines formules, et par cet engagement solennel notre imprudent se mettait de belles affaires sur les bras. On pouvait y regarder à deux fois avant d'affronter l'animosité de toute une grande famille parlementaire et de son immense clientèle. Qu'un jeune célibataire, libre de ses actions, dégagé de tout

(1) Il fut reçu en 1681, et en 1684 l'Académie française l'avait pour directeur quand éclata le fameux débat soulevé par les indiscrétions de Furetière. M. Walckenaer nous apprend (*Vie de la Fontaine*, liv. V, p. 418) que M. de Novion se déclara formellement contre Furetière, bien qu'il lui portât un vif intérêt.

autre lien, se risquât à pareille aventure, encore cela pouvait-il se comprendre; mais M. de Fresne était lui-même, pour son malheur, sous le joug de l'hyménée, et par cela même il abordait dans les pires conditions de toutes une lutte presque sans issue. La moindre réflexion, le moindre retour sur lui-même l'eussent infailliblement arrêté. Nous en dirions autant de Mme de Novion, si le profond désespoir où il venait la surprendre à l'improviste, le trouble, l'inquiétude, les poignantes perplexités qui l'agitaient en cette heure fatale, n'excusaient l'imprudence de ses épanchemens. Ils furent sans réserve, et n'inspirèrent que trop d'intérêt à celui qui les avait obtenus. — Puis-je m'assurer, dit-elle en terminant, que si j'ai besoin de votre secours, vous me servirez comme vous venez de me le promettre, et dois-je espérer que, contre mon beau-père lui-même, mes intérêts vous paraissent encore dignes d'être défendus? — On devine la réponse du marquis : elle l'engageait sans réserve, biens, personne, existence tout entière, au service de la dame qui, l'honorant d'une glorieuse confiance, l'avouait ainsi son défenseur... Mais au moment où la conversation prenait ce tour exalté survinrent des importuns qui l'interrompirent brusquement et contraignirent M. de Fresne à s'éclipser aussitôt, afin d'éviter les soupçons que sa présence suffisait pour faire naître.

Pendant les journées qui suivirent, et qu'il fallut passer sans revoir Mme de Novion, il est à croire que le marquis s'interrogea sérieusement sur les mobiles de sa conduite. Vainement il essayait de se donner le change et de n'attribuer qu'à une compassion très naturelle d'ailleurs, l'élan de cœur avec lequel il s'était voué corps et âme au service de cette intéressante personne : ses souvenirs, qui la lui montraient toujours plus belle, l'accent ému de cette voix touchante qui vibrait sans cesse à ses oreilles, l'obsession de cette image obstinée qui se représentait à lui jusque dans ses songes, ne lui permirent pas de se faire longtemps illusion; mais, certain d'aimer et d'aimer profondément, à quel retour devait-il s'attendre? Tout au plus lui était-il permis de se bercer de quelque espérance puisée dans la franchise avec laquelle lui avait parlé une femme dont la hauteur d'âme, la fierté bien connue, rendaient doublement significative une si prompte confiance. D'un autre côté, les circonstances, l'émotion du moment, le besoin immédiat de consolation et d'appui, pouvaient expliquer ce flatteur abandon sans qu'on dût y voir la preuve d'aucune préoccupation favorable, d'aucune préférence antérieure.

On imagine bien que, dans de pareilles dispositions d'esprit, notre amoureux cherchait avec zèle toutes les occasions de revoir celle qui prenait peu à peu la principale place dans sa vie; mais,

s'il trouva fréquemment prétexte à visites, et bien que l'hôtel de Novion ne lui fût jamais interdit, en revanche il ne parvenait guère à déjouer l'assiduité des espions répandus autour de la jeune femme. Un jour seulement, par grand hasard, il la trouva, non pas absolument seule, mais tellement réfugiée dans la profonde embrasure d'une croisée qu'il put rapidement échanger une ou deux phrases avec elle. — Si cela dure encore, répondit-elle au regard qui la questionnait, je finirai par m'ôter la vie!... Chaque jour de nouvelles indignités... Hier, pas plus tard qu'hier, tous mes gens ont été congédiés... Cette existence m'est odieuse, et j'en veux finir...

— Ah! madame, que dites-vous là? N'est-il pas une autre victime à sacrifier avant vous? murmura de même le pauvre marquis; ce fut tout, car un signe l'avertit qu'il était observé.

Des semaines, des mois entiers suivirent, durant lesquels, ménageant de son mieux les apparences et se flattant qu'un heureux hasard lui permettrait de s'entretenir encore une fois sans témoins avec Mme de Novion, il persistait à venir lui rendre ses devoirs; mais elle était gardée de trop près, soit par ses amoureux beaux-frères, soit par les surveillans dont le chef de la famille l'avait entourée, pour qu'il pût jamais sans imprudence risquer la moindre parole qui eût trait à leurs sentimens particuliers. Las enfin de cette gêne, de cette contrainte perpétuelle, qui auraient eu raison d'une affection moins constante et d'une patience plus facile, l'idée lui vint de rendre visite à une certaine demoiselle de *** qu'il rencontrait souvent chez Mme de Novion, et qui, pensait-il, s'il l'intéressait à sa flamme, pourrait lui rendre mille bons offices. La Providence, qui lui avait suggéré cette idée, la fit fructifier presque au-delà de ses souhaits, car la demoiselle en question, prenant à son compte les assiduités du marquis, faillit y répondre par un attachement que les circonstances rendaient tout au moins inopportun. Détrompée à temps, et grâce à d'habiles tempéramens dont sut user le marquis, elle se réduisit d'elle-même au rôle de confidente, et y porta généreusement une partie du zèle affectueux que lui avait inspiré M. de Fresne. Malgré tout, et lors même qu'il se fut ainsi ménagé les bénéfices d'une intervention féminine, ce dernier hésitait encore. S'il était pénible de continuer à se taire, il pouvait être dangereux d'aborder trop tôt, avec une femme comme celle dont il s'était épris, le terrain délicat des aveux formels. Il eût été par trop naïf de penser que la dame ne soupçonnait en rien le secret des empressemens du marquis; mais l'ignorance qu'elle affectait à cet égard laissait entrevoir la crainte d'avoir à répudier une tendresse coupable, si cette tendresse devenait trop explicite. Cette crainte, sincère à coup sûr chez une personne dont

rien ne pouvait faire douter, réagissait sur M. de Fresne; ses irrésolutions et son malaise augmentaient à mesure qu'il sentait se rapprocher l'inévitable catastrophe, et le cœur lui manqua tout à fait certain jour où un miraculeux hasard le mit en tiers dans une visite de Mme de Novion à son amie. La chance était belle, unique, inespérée; un moins aimant n'aurait pas failli à cette faveur du destin. Le marquis toutefois, manquant aux promesses qu'il s'était faites en vingt occasions, ne put surmonter le tremblement intérieur qui paralysait ses lèvres; mais, une fois rentré chez lui, honteux de sa faiblesse et croyant tout espoir à jamais perdu, il se sentit envahir par une fièvre violente qui trois mois durant le retint au lit.

En cette occurrence, l'amitié de Mlle de *** lui fit moins que jamais défaut, et il put se convaincre que la timidité dont il s'accusait avec angoisse, loin de le perdre dans l'esprit de Mme de Novion, le recommandait plutôt à elle, car il reçut à plusieurs reprises l'assurance indirecte qu'elle s'intéressait à son rétablissement. L'en remercier était chose allant de soi, et M. de Fresne remit à l'aimable messagère qui le servait de si bonne grâce un premier billet dont nous transcrirons seulement quelques lignes.

« Je vous ai ouï dire bien des fois, madame, que l'on ne saurait sans vous offenser ressentir pour vous un sentiment dont ne peuvent se défendre ceux qui vous connaissent. Si cela est, ma douleur reste sans égale, car je suis contraint de me croire au nombre de vos plus grands ennemis. La violence que je me suis faite pour ne pas encourir un sort pareil au leur m'a mis en l'état où vous savez que j'étais encore il n'y a que huit jours. La fortune ne m'a laissé la vie que parce que cette vie ne m'appartient plus, et sans doute parce qu'il m'a été dit, en votre nom, que vous ne seriez pas bien aise de m'en voir privé... »

Mme de Novion était occupée à quelque garniture de rubans, lorsque Mlle de *** entra dans sa chambre et se mit de moitié dans cette besogne; puis, prenant le temps où une femme de la maison, jusque-là présente, s'était momentanément éclipsée : — Madame, lui dit-elle, je suis chargée d'une lettre pour vous.

— De qui? demanda la belle captive.

— D'un ami qui m'a demandé de taire son nom jusqu'à ce que vous ayez lu...

Elle parlait encore que la lettre était prise et décachetée. On connaît l'exorde. Il appela sur les joues de la lectrice une rougeur imperceptible.

— En vérité, mademoiselle, dit-elle en jetant du côté de son amie un regard où se peignait quelque étonnement, la personne

dont vous me parlez écrit dans un style assez étrange, et vous me permettrez d'ajouter que je ne devais point m'attendre à pareille tromperie de votre part.

— Je serais au désespoir de vous avoir offensée, repartit l'autre. Je n'ai point cru, me chargeant de cette lettre, qu'elle pût rien enfermer de désobligeant pour vous.

— Encore fallait-il dire qu'elle venait du marquis de Fresne.

— Et comment le savez-vous? demanda l'obligeante personne avec un demi-sourire.

— Je n'ai pas besoin de répondre à cette question; mais, en échange de la supercherie que vous m'avez faite, il m'est, je crois, permis de vous demander une réparation : vous direz à M. de Fresne que j'ai jeté sa lettre au feu sans l'avoir lue... Et tenez, jugez vous-même si je puis souffrir qu'on me tienne ce langage...

Après avoir parcouru pour la forme l'épître condamnée, que certainement elle savait par cœur, en ayant pesé un à un tous les termes avec celui qui l'avait écrite : — Vraiment, madame, reprit l'adroite messagère, il n'y a point là, ce me semble, de quoi s'irriter à ce point. Parmi ces douceurs, on prend ce qui plaît, le reste n'engage à rien.

— Vous auriez sans doute su gré à M. de Fresne de vous écrire en ces termes?

— Du moins ne lui aurais-je point su mauvais gré de chercher à me plaire, à me prouver qu'il m'aime.

— Je crois certain que vous dites vrai, j'ai même quelques motifs de n'en point douter; mais, si je vous entends bien, M. de Fresne se déclare amoureux de moi?

— Vous apprendrait-il quelque chose par hasard?... En ce cas, laissez-moi m'étonner qu'ayant si soigneusement pris note de ses attentions pour moi, vous ne vous soyez jamais aperçue du véritable et unique objet à qui elles s'adressaient.

— Eh bien! après, reprit la dame avec un geste impatient, quel profit trouve-t-il à me contraindre de voir nettement ce que je devinais à peine?... Me voici tenue de l'écarter autant que cela se pourra sans trop donner prise aux commentaires du monde,... et pour commencer je ne retranche rien à mon message de tout à l'heure. La lettre a été brûlée, sans miséricorde, avant que le cachet fût rompu...

— Comme il vous plaira, madame, mais pourquoi donner ce chagrin à qui vous...

— C'est assez, mademoiselle; achevons notre garniture.

Des visiteurs arrivèrent, on se mit au jeu, et rien ne fut retranché par l'inexorable belle de la commission donnée à son amie.

M. de Fresne n'en apprit pas moins dès le lendemain que sa lettre avait été lue, et qu'au lieu de l'auto-da-fé dont elle se voulait targuer, Mme de Novion, avant de se mettre au jeu, l'avait glissée dans sa poche. Par exemple la sentence de bannissement restait maintenue. On voulait bien, par grâce singulière, consentir à oublier l'offense; mais l'offenseur devait rester longtemps sans reparaître en face de la personne que son audace avait irritée, et ne la revoir ensuite qu'à de longs intervalles.

Franchement et naïvement désespéré, le marquis projetait de quitter Paris, où il lui semblait impossible de demeurer sans se sentir comme entraîné à violer cette inexorable consigne. Sa complaisante conseillère l'en dissuadait de tout son pouvoir, persuadée que l'absence, chez un amant, est de tous les torts le plus grave et le plus irréparable. M. de Fresne s'en laissa convaincre, et n'eut pas regret de sa docilité quand une seconde lettre de sa main, remise sous pli volant à Mlle de *** et moins sévèrement accueillie que la première, lui revint accompagnée d'une réponse. Ses humbles excuses avaient fléchi le courroux de Mme de Novion, qui, se laissant aller aux importunes sollicitations de la subtile ambassadrice, lui notifiait sa grâce dans les termes suivans :

« Mlle de *** est une personne des plus entêtées. Vous savez ce qu'elle a déjà obtenu de moi par rapport à vous, et vous pouvez croire qu'elle avait lieu d'en être satisfaite; mais point : elle veut, et ses persécutions rendent tout refus impossible, que je vous dise à quel point il m'en coûte d'être forcée de vous en vouloir, vous estimant comme vous m'avez donné lieu de le faire. »

Pardon mitigé, froid dans les termes, significatif cependant, et démarche presque décisive, moins peut-être alors qu'elle ne le serait maintenant. Mme de Sévigné vraiment en écrivait bien d'autres, et fort innocemment, à son vieux professeur Ménage; en revanche, il faut le dire, elle ne l'avait pas, dans une heure sérieuse et solennelle, accepté pour son féal et presque amé chevalier. Le marquis, selon nous, dut être satisfait; mais il n'eut garde de laisser paraître sa joie, et se hâta de solliciter la révocation du décret par lequel la personne du monde qu'il aimait le plus tendrement lui avait jusqu'à nouvel ordre interdit sa présence. Au moins devait-elle permettre que, forcé de quitter Paris pour quelque temps, il vînt prendre congé d'elle. Les insistances de son infatigable négociatrice lui valurent encore la lettre suivante :

« Une demoiselle de vos amies et des miennes vient me dire que vous êtes plongé dans une tristesse non pareille. Je ne vois point ce qui vous y peut réduire, mais je sais bien qu'à votre place je ne serais point si affligée. S'il est vrai que j'aie sur vous autant de pou-

voir que vous m'en voulez convaincre, je m'en sers pour vous interdire toute cette mélancolie. Elle n'a point, je vous l'assure, autant de motifs que vous le croyez. »

L'autorisation demandée n'était point expressément dans ce peu de lignes; cependant M. de Fresne et son amie se crurent dispensés de l'attendre plus longtemps, et quelques jours après Mme de Novion, qui venait prendre Mlle de *** pour la conduire en carrosse à la promenade, parut très surprise de trouver chez elle le marquis. — Madame! s'écria-t-il aussitôt qu'elle entra, madame... et il n'en put dire davantage; mais ce silence même était plus persuasif que toute parole. Aussi bien, — lorsque sur l'ordre de la dame il se fut relevé, — ne voulut-elle pas entendre un seul mot des excuses qu'il allait lui faire.

— Monsieur, lui dit-elle, sans lui laisser le temps de parler, j'aurais fort à me plaindre d'un pareil procédé, si je prétendais vous cacher mes sentimens; mais, tels qu'ils sont, je les puis avouer, et la franchise dont je compte user vis-à-vis de vous me paraît devoir, en limitant ce que vous avez à prétendre, servir de règle à votre conduite. Peut-être ne vous attendiez-vous pas à me trouver si complétement sincère, et comptiez-vous sur les témoignages d'une colère feinte à laquelle, chez beaucoup d'autres, succéderait un prompt retour vers des sentimens tout opposés. Je n'affecterai point une irritation que je ne saurais éprouver. Je vous dirai même que votre attachement me flatte et m'est très précieux. Je ne vous dissimulerai pas que je fais grand cas de vous, et je prétends, en toute occasion où je le pourrai sans manquer à mes devoirs, vous témoigner cette estime que vous méritez. Je n'éviterai point celles où je pourrai m'assurer d'une affection qui m'est chère. Je consentirai même à recevoir vos lettres, et j'y répondrai volontiers quelquefois, pourvu qu'elles ne me parlent jamais le langage de celles que vous m'avez déjà fait parvenir... Il me semble que vous devez être satisfait de mon procédé... Souvenez-vous en revanche, continua-t-elle en lui coupant encore la parole au moment où il allait donner cours à sa reconnaissance, souvenez-vous maintenant que vous n'avez rien de plus à espérer, et que, si vous n'étiez pas assez raisonnable pour vous satisfaire du retour que je puis donner à vos sentimens pour moi, je retire d'avance toutes mes promesses...

Ce langage n'était pas nouveau il y a deux cents ans, et il n'a guère vieilli depuis lors. Qui donc ne l'entendit, venant à aimer une femme digne de quelque estime? Mais si les propos de Mme de Novion étaient ceux de beaucoup d'autres, ils avaient pour garantie une loyauté, une sincérité peu ordinaires, et sa conduite devait rester exactement conforme au programme qu'elle avait tracé.

Bien que toujours observée de fort près, comme elle ne fuyait plus les occasions de se rencontrer avec le marquis, ils se voyaient chaque semaine une fois ou deux, et certain jour de printemps, sous les futaies de Vincennes, on aurait pu suivre de l'œil nos trois amis, qui, s'étant rencontrés là par un hasard des plus favorables, cheminaient, devisaient tout à leur aise. M[lle] de *** se laissa bientôt devancer de plusieurs pas, et il est à croire qu'après quelques minutes d'un entretien qui n'avait pas l'air de languir, M. de Fresne en vint à certains propos dont s'effaroucha son aimable compagne, car elle se retourna vivement vers l'obligeante personne dont elle avait quitté le bras, et, se rapprochant d'elle, la mit bon gré mal gré en tiers dans un dialogue devenu embarrassant. Les messages écrits ne chômaient point, et M. de Fresne a protesté depuis lors que jamais il ne vécut dans un pareil état de pleine félicité. Ceci est peut-être hasardeux à répéter quand il s'agit de deux personnes engagées dans les liens du mariage, et qui semblent en voie d'oublier l'une et l'autre, ce qu'on doit à la foi conjugale; mais que voulez-vous? si la morale a ses droits, la vérité historique revendique les siens, et les concilier n'est point toujours la plus facile chose du monde.

III.

Ce coche poudreux qui franchit sans trop de hâte sur la grand'-route de Meaux la distance de Paris à Claye mène M. et M[me] de Novion dans leurs terres. Le leste équipage de chasse qu'ils rencontrent à mi-chemin est celui du marquis de Fresne, venu au-devant d'eux pour supplier les voyageurs de faire halte dans cette noble demeure dont subsiste encore de notre temps un pavillon formant jadis la chapelle du château. Contre ces courtoisies plus ou moins désintéressées, le mari se défendait de son mieux, la dame gardant, et pour cause, une neutralité absolue. Cependant, alors que la situation devenait embarrassante, — car le marquis de Fresne levait une à une avec une ingénieuse persistance toutes les objections de l'intraitable petit homme, — la belle voyageuse se plaignit d'une indisposition qui coupait court au différend. Il fallut se rendre, et quand la malade jugea bon de quitter le lit, il était trop tard pour songer à fournir la traite d'abord projetée. Profitant de la longueur des jours en cette saison, le maître du logis eut encore le temps d'organiser une chasse durant laquelle il comptait bien se ménager à la dérobée quelque heureuse rencontre; mais tous les soins qu'il se donna pour parler sans témoins à M[me] de Novion furent inutiles : elle était observée de trop près, et ni durant le sou-

per, ni durant le jeu qui suivit, ils ne purent échanger une seule parole. Le lendemain matin, au moment du départ, le marquis, en saluant sa belle hôtesse pour prendre congé d'elle, parvint néanmoins à lui demander tout bas de vouloir bien l'instruire exactement du jour où elle s'en reviendrait.

Quatre mois passèrent, qui furent autant de siècles; mais enfin arriva le précieux renseignement attendu avec tant d'impatience. Cette fois, mieux avisé que la première, le marquis avait attiré chez lui, en même temps que la complaisante amie à qui déjà il était redevable de tant d'utiles services, deux ou trois gentilshommes de sa connaissance intime. Les voyageurs furent arrêtés au retour, comme ils l'avaient été au départ : une douce violence les retint à Fresne, où ils arrivèrent assez tard et se mirent à table immédiatement pour réparer les fatigues d'une longue journée de route. M. de Novion, grand amateur de chevaux, voulut après le repas que son hôte le menât visiter les écuries du château; M. de Fresne y consentit d'autant plus volontiers qu'il laissait auprès de sa bien-aimée une personne ne manquant ni d'adresse ni d'esprit, et toute disposée à bien plaider la cause de l'absent. En effet, Mlle de *** ne perdit pas son temps, et le marquis put se convaincre au retour que les paroles transmises en son nom n'avaient pas été mal accueillies. Plusieurs personnes de qualité conviées au château donnèrent lieu d'y organiser pour le reste de la soirée une foule de petits jeux, dont le plus intéressant fut à coup sûr celui qui consistait à s'asseoir en cercle pour glisser en secret à l'oreille de ses voisins des questions et des réponses répétées plus tard à voix haute. L'amphitryon ne manqua point, — c'était son droit, — de se placer à côté de sa belle visiteuse, et les choses qu'ils se dirent alors sans être entendus ne sont parvenues, que l'on sache, à l'oreille de personne. Elle l'assura pourtant ainsi, nous l'affirmons sans hésiter, qu'elle serait fort aise de passer chez lui la journée du lendemain. Aussi, lorsqu'à l'issue des jeux M. de Fresne donna la main à la dame pour la conduire dans la chambre qu'il avait fait préparer à l'intention des voyageurs, et quand les autres invités lui firent cortége jusqu'à la porte, il saisit cette occasion pour adresser au mari une requête en forme, appuyée à l'instant même par toute l'assistance, et qu'il était difficile de repousser à moins d'incivilité marquée. M. de Novion ne voulut ou n'osa point se donner un pareil relief; mais il est possible, il est même probable que l'espèce de contrainte dont il fut l'objet à ce moment-là n'ait pas été tout à fait étrangère à un bizarre incident qui marqua la journée du lendemain, et dont il faut bien que mention soit faite ici, à peine de laisser une lacune dans le fil de notre récit. S'il contraste quelque peu avec la

gravité du reste de cette histoire, et si son caractère tragi-comique est en désaccord avec les déplorables événemens dont en quelque sorte il donna le signal, nous n'estimons pas que ce soit là une raison suffisante pour le supprimer, la vie étant ainsi faite que, dans sa trame confuse, la joie et la douleur, les rires et les larmes, l'élégie et la comédie se mêlent incessamment, comme dans un tissu bariolé les soies ou laines de couleurs diverses.

On chassa une partie de la journée. Au retour, tandis que les hommes se promenaient dans les jardins, Mme de Novion s'alla mettre au lit pour une heure ou deux; mais elle y resta comme bloquée par d'indiscrets joueurs qui vinrent s'installer chez elle, et, l'heure du souper étant venue sur ces entrefaites, le maître de la maison fit dresser la table dans la ruelle du lit que son idole n'avait pu quitter encore. Malgré la tristesse que M. de Fresne ne pouvait s'empêcher de marquer de temps à autre par quelques soupirs en voyant s'écouler si vite et si vainement les heures précieuses de ce bref séjour, les convives s'égayaient peu à peu, et Mme de Novion elle-même, par son enjouement, encourageait les rires, les chansons de cette joyeuse compagnie. Son mari ne participait que du bout des lèvres, comme malgré lui, à l'allégresse générale. Le couvert enlevé, M. de Fresne prit place au pied du lit de sa belle, à côté de Mlle de ***, qui, pendant tout le repas, y était demeurée. Le mari était au chevet de sa femme, plus revêche et plus boudeur que jamais.

On ne sait à quel propos, durant une délibération fort animée sur les passe-temps qui allaient occuper l'après-soupée, Mlle de *** se pencha vers son amie pour lui glisser à l'oreille une plaisanterie probablement assez vive, qui les fit en même temps éclater de rire. Là-dessus, sans qu'on pût deviner la cause de ce transport subit, M. de Novion, tout à coup exaspéré, jeta violemment la main au visage de cette malheureuse fille, et du même trait, tirant de sa poche une sorte de grand couteau comme en ont les chasseurs, il allait bien certainement la tuer sur place, si un des hôtes de M. de Fresne ne se fût jeté à corps perdu sur ce furieux. On laisse à penser la stupéfaction causée par un emportement si extraordinaire, suivi des injures les plus excessives et de menaces atroces. Épouvantée autant que personne, Mme de Novion, d'une voix tremblante, demanda pourtant à son mari l'explication de cette fureur incompréhensible. — Vous n'en savez que trop la cause, lui répondit-il, et déjà il levait la main sur elle, ce qui la réduisit à se jeter hors du lit, sans tenir compte des regards indiscrets, et à se réfugier, pieds nus, dans une garde-robe voisine, où une de ses filles vint tout aussitôt lui apporter de quoi se vêtir.

M. de Novion, assiégé de mille questions auxquelles il ne pouvait répondre qu'en exhalant de vaines injures, finit cependant par comprendre à quelle brutalité sauvage il s'était laissé aller. Il demanda où s'était retirée sa femme et pria qu'on la fît revenir. Ce ne fut point chose facile, car elle appréhendait encore les éclats de cette colère insensée où elle venait de le voir, et il fallut lui promettre que l'on veillerait toute la nuit à la porte de sa chambre pour la préserver au besoin des excès auxquels son mari pourrait vouloir se porter, ce qui fut promis solennellement et tenu de point en point.

Cependant Mlle de *** était allée s'enfermer dans sa chambre, où elle pleurait à chaudes larmes sur l'affront public qu'elle venait de subir. M. de Fresne ayant cru devoir l'y rejoindre avec deux de ses hôtes, elle demanda justice à ces messieurs, et, séance tenante, on délibéra sur les moyens d'obtenir pour elle une réparation suffisante. Après maints expédiens, tour à tour proposés et rejetés, le marquis, naturellement porté à éviter toute rupture éclatante, tomba droit sur celui qui convenait le mieux aux circonstances. Il demeura convenu qu'on laisserait M. de Novion cuver ses remords, et qu'on lui fournirait ensuite la seule excuse admissible dans une occurrence pareille. En attendant, on organisa des tables de jeu dans la pièce contiguë à celle où les deux époux étaient censés dormir, et où l'on peut aisément se figurer que ni l'un ni l'autre ne ferma l'œil.

Il était midi le lendemain, quand M. de Novion, effrayé des comptes qu'il allait avoir à rendre, permit à sa femme de sonner leurs gens de service. Pour lui, calfeutré sous ses rideaux et le nez au mur, il feignait de dormir encore. Ce fut dans cette attitude que le marquis et ses deux acolytes vinrent le surprendre : — Dormez-vous toujours?... êtes-vous remis? lui demanda le premier avec une sévérité railleuse; l'ivresse est-elle partie?... Si on vous avait su le vin aussi sanguinaire, on aurait veillé de plus près sur vos déportemens....

M. de Novion laissait dire, feignant, comme l'autre l'avait prévu, l'étonnement d'un homme qui s'arrache avec peine à quelque lourd sommeil. En réalité, il avait hâte de saisir le bâton sauveur que son hôte lui tendait. — Comment? finit-il par répondre en bégayant, aurais-je donc fait quelque sottise?... Et quand (peine fort inutile) on l'eut mis au courant de ce qui s'était passé, il affecta de ne vouloir pas croire à de telles énormités. Pour le convaincre, il ne fallut rien moins que la parole des trois gentilshommes.

— S'il en est ainsi, dit-il alors, je n'ai plus qu'à m'aller jeter aux pieds de Mlle de ***, et vous m'aiderez, je l'espère, messieurs, à lui faire agréer mes humbles excuses. —Voyant le plein succès de

son stratagème, le marquis fit signe à un des assistans, qui se coula chez l'aimable offensée et la mit en mesure de recevoir convenablement les soumissions que notre faux ivrogne lui apporta bien complètes, dès qu'il fut en état de se présenter devant elle.

Au dîner qui suivit de près cette scène jouée de part et d'autre avec le plus merveilleux sang-froid, la comédie se compliqua des maladresses d'un tiers qui, bon jeu bon argent, et sans songer à y prendre un rôle, semblait vouloir tout gâter. C'était le procureur fiscal de la terre de MM. de Novion, à qui son patron avait donné place dans son carrosse pour le ramener en sûreté jusqu'à Paris, où il venait se justifier d'avoir mal à propos tué quelque manant. Ce personnage, Normand d'origine et n'ayant jamais bu que le cidre de son pays, tenait sans doute à déshonneur de se laisser étourdir par les fumées du vin, car il ne voulut jamais convenir que son patron eût agi sous l'influence de la boisson. — Nenni, disait-il, nenni; monseigneur savait bien ce qu'il faisait. Pensez-vous qu'il soit homme à se colérer ainsi pour un méchant verre de piquette?... Et jamais on ne l'eût fait taire, si l'on n'eût changé de discours en prenant à partie Mlle de ***, qui la veille s'était laissée tomber à la chasse. Cette chute, heureuse ou malheureuse, donnait matière à gloser, et M. de Novion, faisant mine de prendre gaîment les commentaires qu'elle suggérait, vidait coup sur coup, par pleines rasades, le vin de son hôte. — Il est perfide, disait-il, je veux donc m'y habituer. — Et peu s'en fallut que, pour rendre vraisemblable son ivresse de la veille, il ne se grisât cette fois tout de bon. Le marquis, redoutant quelque autre algarade, crut y devoir mettre obstacle en levant la séance, après quoi, l'ordre ayant été donné de faire tenir les chevaux aux carrosses, toute cette belle compagnie partit pour s'en revenir à Paris.

M. de Novion, nonobstant la bonne humeur qu'il affectait, et celle que lui donnait en réalité la croyance où il était d'avoir habilement dupé son monde, rapportait chez lui un grand fonds de jalousie et d'inquiétude qui lui fit dès ce moment vouer au marquis une véritable haine. Ce dernier n'avait guère à s'en occuper, vu l'inconsistance du personnage, son très mince crédit personnel, et le mépris dont le préservait à peine la considération due au rang de son père; mais le président, instruit par ses espions de ce qui s'était passé au château de Fresne, réclama des éclaircissemens plus complets, et, d'après ce que son fils lui dit à cet égard, il ne manqua pas, sa jalousie aidant, de supposer à sa bru les torts les plus graves. Il n'en fallait pas tant pour le déterminer à conspirer la perte de M. de Fresne, qui devint pour lui, dès cette époque, le rival le plus redoutable et le plus odieux. Animé des mêmes pas-

sions que le président et devant profiter en outre de tout ce que perdrait son frère aîné, si leurs efforts combinés amenaient sa ruine complète, d'Egvilly était pour l'irascible et vindicatif magistrat l'instrument le plus utile et le plus sûr que sa vengeance pût réclamer. Ces deux hommes donc s'entendirent à demi-mot, et du concert qui s'établit entre eux sortit un projet digne en tout point de leur profonde scélératesse; mais ce projet, qu'on va voir se révéler, nécessitait une autre complicité, car ni l'un ni l'autre n'était disposé à se commettre personnellement. Le bras dont ils avaient besoin ne se fit pas chercher longtemps. Le troisième frère du marquis, le chevalier d'Egvilly, — honte de sa famille, effroi des honnêtes gens, perdu de dettes et déjà depuis des années mortellement brouillé avec le marquis, — devait au premier signal, moyennant l'impunité que lui assurerait un allié comme M. de Novion, se prêter à tout ce qui servirait, en même temps que les projets d'autrui, ses intérêts qu'il croyait lésés, sa rancune exaspérée par une longue attente. Le président, que les violences du chevalier avaient effarouché, ne le recevait plus depuis des années. Il lui rouvrit son hôtel, et cependant avec assez de mesure, assez de prudence, pour ne pas donner l'éveil au marquis, dont il continuait à souffrir les assiduités, et vis-à-vis de qui à dessein il gardait tous les dehors de l'amitié la plus cordiale.

IV.

Entre Neuilly et le Roule, s'en revenant de Saint-Germain vers neuf heures du soir, M. de Fresne vit son carrosse arrêté dans un endroit désert par cinq ou six hommes armés, dont l'un, qui paraissait être le chef, ouvrit brusquement la portière et le somma de livrer sa bourse. En même temps, et sans attendre la réponse du marquis, il le visait délibérément de son pistolet, que celui-ci releva du coude fort à propos au moment où le coup allait partir. Cela seul l'empêcha d'être atteint, car l'assassin ne comptait pas l'épargner, et l'arme, ainsi qu'on le put voir, n'était pas seulement chargée à poudre. Les balles firent voler en éclats une des glaces du carrosse, et, dûment averti qu'on en voulait non à son argent, mais à ses jours, M. de Fresne, pour les défendre le mieux qu'il pourrait, se jeta par la portière opposée hors de la voiture. Là, plusieurs autres coups furent dirigés contre lui; mais ils n'atteignirent que son valet de chambre. Celui-ci eut le bras cassé d'un coup de mousqueton, et les brigands auraient eu raison de la victime qu'ils étaient venus attendre, si l'équipage de la comtesse de Soissons, qui rentrait, elle aussi, à Paris avec bonne escorte, ne les

eût contraints de battre promptement en retraite. Un de ces misérables, que le repentir d'une pareille entreprise força de s'expatrier, déclara depuis lors que le chevalier d'Egvilly était à leur tête, et que nul autre n'avait ostensiblement trempé dans cette lâche embuscade.

D'autres tentatives du même ordre échouèrent successivement sans que ces insuccès réitérés apaisassent la haine acharnée de nos trois complices. M. de Fresne, réduit à se prémunir contre de mortelles embûches, mais ne soupçonnant que son frère cadet, fit ses plaintes aux maréchaux de France, et obtint que le chevalier fût mis à la Bastille. Sa captivité ne dura guère, le président et d'Egvilly s'étant hâtés de le faire évader sous un habit de laquais. Il en fut de même un peu plus tard, lorsque, sous prévention de tentative d'assassinat, on l'eut repris et logé au Grand-Châtelet. M. de Novion, sans se montrer, parvint à faire annuler la procédure, et le chevalier, regardant son impunité comme assurée par de si puissantes protections, hasarda une nouvelle partie où il jouait, il est vrai, le tout pour le tout, mais dont la témérité même rendait le succès presque infaillible.

Le marquis, retiré à Fresne pour plus de sûreté, chassait à peu près tous les matins dans son vaste parc, et, comptant sur la surveillance habituelle dont cette enceinte close était l'objet, il ne se faisait pas toujours accompagner. Trois hommes, bien informés de ce dernier détail, franchirent une nuit la muraille du parc et vinrent s'embusquer dans un épais taillis qui les dérobait aux regards. C'était, avec le chevalier, un valet de chambre nommé Lacour et un laquais choisi tout exprès dans la plus vile racaille des faubourgs parisiens. Chacun était muni d'un fusil à deux coups et d'un pistolet. Le hasard les servit à souhait, car M. de Fresne, sorti vers neuf heures pour chasser en compagnie de deux de ses gens, renvoya ceux-ci peu après, et, les ayant quittés, se dirigea justement du côté du petit bois où ses meurtriers le guettaient. Il venait de tirer un lapin et rechargeait à loisir son fusil, quand il vit paraître son frère, l'arme à l'épaule et suivi de ses deux acolytes.—Cette fois, point de quartier! — lui cria ce misérable. M. de Fresne, qui n'avait rechargé qu'à moitié, se hâta de glisser deux balles dans le canon de son arme et d'appeler ses gens, qui, par bonheur, ne se trouvaient pas encore tout à fait hors de portée. Ils accoururent à son aide, mais avant qu'ils pussent arriver, sourd aux paroles de paix qui lui étaient adressées par son malheureux frère, le chevalier avait fait feu... M. de Fresne fut frappé de deux balles dont l'une le blessa légèrement au côté, tandis que l'autre perçait seulement son justaucorps. Le voyant encore debout et résolu d'en finir

à tout prix, son assassin prit aux mains de ses complices un second fusil à deux coups, et il allait sans aucun doute consommer cet odieux fratricide, lorsque l'arrivée des deux gardes-chasse du marquis et leur promptitude à tirer sur les inconnus qu'ils trouvaient aux prises avec leur maître changèrent subitement la face des choses. Le chevalier et ce Lacour dont nous parlions furent couchés à terre par cette première décharge. En revanche un des gens du marquis demeura sur la place. Quant à ce dernier, navré de douleur et tout ému de cette scène sanglante, il prit à peine, une fois certain que le chevalier et son complice avaient succombé, le temps de faire panser sa blessure; puis, gagnant Paris à franc-étrier, il alla frapper tout droit à l'hôtel de Novion pour réclamer l'assistance du président, qu'il avait encore lieu de compter au nombre de ses amis, et dont il était bien loin de soupçonner la ténébreuse complicité dans cette terrible affaire.

Il le trouva sorti, et n'ayant pu pénétrer chez le fils, consigné chez lui par les médecins, il monta dans l'appartement de Mme de Novion pour prendre congé d'elle à la veille d'un exil désormais inévitable, et dont il ne pouvait guère calculer la durée. Cette belle sommeillait en ce moment à côté d'une fenêtre que la chaleur l'avait forcée de tenir ouverte, la tête appuyée sur sa main, le coude soutenu par le montant de la croisée. Un léger manteau de toile de Chine, négligemment fixé autour de son cou, une cornette de point de Venise qu'elle n'avait pas pris soin d'accommoder, ses cheveux noirs négligemment épars sur son front, et dont les touffes crêpelées se jouaient au souffle du vent d'été, formaient un ensemble gracieux devant lequel l'amoureux marquis tomba comme en extase. Les sinistres événemens de la matinée s'effacèrent en un instant de sa mémoire, et peu s'en fallut que, perdu dans son admiration, il ne fît faute à l'heureux hasard de cette rencontre... La dame pourtant, qui vint à se réveiller et le vit ainsi tout à coup devant elle, porta vivement une de ses mains sur sa bouche légèrement effleurée. — Ah! ne vous fâchez point, lui dit le marquis en lui montrant une tubéreuse qu'il venait de prendre à l'instant même sur une table voisine, je me suis seulement permis de passer trois fois cette fleur sur vos lèvres, en vous donnant chaque fois un soupirant nouveau, pour savoir lequel des trois vous tient le plus au cœur... Madame, continua-t-il se jetant à ses pieds, un événement inattendu va m'obliger à partir, à me séparer de vous.

— Qu'est-il donc arrivé? demanda Mme de Novion avec un trouble visible.

— Rien, madame, rien dont je veuille vous parler maintenant... Et de fait il avait commencé à l'entretenir de tout autre chose

quand l'arrivée d'une suivante qu'il eût bien voulu pouvoir congédier l'obligea de changer d'attitude et de discours. Seulement alors il lui raconta le péril qu'il avait couru, et, sans que Mme de Novion osât lui dire toutes les pensées que ce récit lui suggérait, il put lire sur sa physionomie la vive part qu'elle prenait à la douleur dont il était pénétré.

Forcé de la quitter, car le jour baissait, il courut chercher le président chez un ami commun où il le rencontra effectivement, non sans l'étonner beaucoup, comme il est aisé de le croire. Après un instant de recueillement et de silence, le digne magistrat n'eut rien de plus pressé que de demander si le chevalier et son valet de chambre Lacour étaient bien irrévocablement passés de vie à trépas, et l'assurance qui lui fut donnée à cet égard le soulagea sans doute considérablement, — l'occasion d'ailleurs s'offrant très favorable pour éloigner le rival dont il avait voulu se défaire, sans compter que, le marquis une fois hors de France, il serait peut-être facile de donner à l'affaire criminelle qu'il avait maintenant sur les bras la tournure la plus convenable aux circonstances.

M. de Fresne cependant, rassuré par sa conscience et craignant le mauvais relief d'une disparition même passagère, hésitait fort à s'éloigner. Il fallut, outre les instances du président, la menace formelle que ce traître lui fit « de ne plus s'occuper d'arranger l'affaire, s'il ne consentait à s'absenter durant quelques semaines, » pour déterminer le marquis à gagner Bruxelles, ce qu'il fit pourtant dès le lendemain.

Ses deux mortels ennemis ne l'eurent pas plus tôt écarté qu'ils voulurent mettre le temps à profit. Le président, qu'on avait une fois encore réconcilié avec sa bru, employa tous les moyens imaginables pour reconquérir quelque ascendant sur elle. Jamais il ne s'était montré ni plus empressé ni plus jaloux. D'Egvilly, feignant d'entrer dans ses intérêts et devinant bien que son frère tenterait par toutes les voies possibles d'établir un commerce de lettres avec Mme de Novion, conjectura aussi que ces communications arriveraient sous le couvert de leur obligeante amie. Un facteur de la poste, qu'il parvint à corrompre, lui livra effectivement deux plis adressés à Mlle de ***. M. de Fresne, par bonheur, étonné du silence obstiné que gardaient vis-à-vis de lui ses belles correspondantes, eut comme une intuition de la vérité. Sa troisième lettre, expédiée par une autre voie, arriva sans encombre à destination, et il reçut cette fois double réponse. Dans celle de Mlle de *** il trouva de quoi confirmer les soupçons qui lui étaient déjà venus au sujet des menées de d'Egvilly, menées que lui signalaient d'ailleurs d'autres amis, et qu'il tint désormais pour très suspectes, sans vou-

loir éclaircir les choses jusqu'à provoquer une rupture complète. Bien lui prit d'être sur ses gardes, car ses deux perfides ennemis n'épargnèrent rien pour le déterminer à prolonger ce fatal séjour aux Pays-Bas, qui leur laissait le champ libre et leur donnait ample loisir de faire prendre à son affaire le tour le plus dangereux.

Ne pouvant mieux faire, en présence des témoignages qui l'innocentaient du double homicide commis sous ses yeux, ils avaient suscité contre lui la veuve de ce Lacour, signalé plus haut comme le complice du chevalier et qui était tombé à côté de lui. Pourvue de tout l'argent nécessaire et guidée par eux dans le dédale de la procédure criminelle, cette femme présentait requête sur requête pour obtenir une condamnation par contumace à laquelle l'absence de l'accusé aurait pu donner une apparence d'équité, malgré les nombreux motifs qu'on avait de ne pas le croire coupable. Exposé à pareilles trames, il était temps que le marquis ouvrît les yeux et cessât de faire fond sur l'amitié du président. Sa bonne fortune le rendit accessible aux conseils qu'on lui donnait à cet égard, et sans tenir compte des lettres à la fois rassurantes et pressantes par lesquelles, à chaque ordinaire, ses deux ennemis le pressaient de rester en Hollande et de les laisser conduire ses affaires à bon port, il revint brusquement à Paris, et tomba chez le président de Novion, dans le cabinet de qui M. de Fresne trouva précisément d'Egvilly. Tous deux, affectant le plus vif intérêt pour sa sûreté, feignirent de croire sa vie en danger, et le sommèrent de disparaître au plus vite. Démêlant assez bien leurs secrètes visées, mais ne jugeant pas le moment propice pour leur rompre en visière, le marquis se laissa convaincre, du moins en apparence; toutefois, et même en supposant qu'ils l'eussent abusé jusqu'alors, un incident allait se produire, qui ne lui permettrait guère de conserver le moindre doute sur leurs intentions. En effet, ce soir-là même, au moment où, vers dix heures, il les quittait, il se heurta presque, en sortant de la chambre du président, contre une femme qui allait y entrer, et qui, à sa vue, rebroussa chemin en toute hâte. Il la suivit cependant, car il avait cru reconnaître en elle une des suivantes de Mme de Novion, et voulait avoir par cette fille des nouvelles de sa maîtresse; mais sous la voûte de l'escalier, où elle s'était réfugiée et où il l'alla relancer, il reconnut cette veuve Lacour au nom de laquelle, en ce moment même, il était poursuivi avec tant d'acharnement.

La surprise que lui causait cette découverte inattendue ne l'empêcha point de demander à voir M. de Novion, et en apprenant qu'il se tenait ce soir-là dans la chambre de sa femme, on peut croire que notre amoureux ne regretta point cette inspiration courtoise.

Quand il entra, le mari lisait auprès du feu; la femme, assise devant son miroir, ajustait sur ses belles épaules nues un collier de diamans. Tous deux à sa vue se levèrent avec une exclamation bien diverse d'accent et dictée par des sentimens bien opposés. M. de Novion fit ensuite tout ce qu'il put pour dissimuler son humeur, et sa femme n'omit rien pour déguiser la joie que ses premiers regards avaient clairement manifestée. M. de Fresne n'était pas le moins embarrassé des trois, ayant à se montrer froid et compassé dans un instant où mille émotions contraires agitaient son âme. A peine osa-t-il se rapprocher de la glace où étaient réfléchis les traits adorés de Mme de Novion. Ce fut elle qui, achevant à la hâte ses derniers préparatifs, vint s'asseoir entre M. de Novion et le marquis; mais elle n'y demeura guère, la conversation n'ayant pas tardé à prendre une tournure fâcheuse. M. de Novion reprochait assez aigrement à son hôte d'être revenu de l'étranger avant que ses affaires ne fussent arrangées définitivement. Sa femme répliqua que tout le monde blâmait M. de Fresne pour s'être rendu inutilement suspect en s'éloignant, lorsqu'il n'avait rien à craindre des investigations de la justice. — Eh! qui vous demande votre avis? repartit le gnome avec dépit. Mêlez-vous de vos affaires, et prenez garde aux mauvais conseils que vous pourriez donner.

— J'ai, pour les croire bons, l'avis de mainte personne sensée, répliqua la dame en se levant comme pour partir; mais son mari lui déclara qu'il n'entendait pas sortir ce soir-là et qu'il comptait sur elle pour lui tenir compagnie. Une scène conjugale était imminente, car de premier mouvement Mme de Novion avait paru vouloir résister à cet absurde contre-ordre, lorsque sur un signe d'elle le marquis se hâta de prendre congé.

Bien qu'il se méfiât très légitimement des conseils du président et plus encore de ceux que lui donnait d'Egvilly, M. de Fresne jugeait périlleux de les avoir pour adversaires déclarés. Aussi accepta-t-il les mensongères explications qui lui furent données relativement à la présence suspecte de sa partie adverse dans l'hôtel de Novion, et de plus il crut devoir consentir à s'absenter de Paris durant quelques semaines, en apparence pour déférer à l'avis de ses perfides ennemis, en réalité pour se procurer quelques supplémens d'information qui lui semblaient indispensables. Il passa ce temps-là chez M. le comte de Meaux, dans sa terre de Champrond, et revint ensuite assez brusquement, avec le dessein formel de se constituer cette fois prisonnier, en dépit de toutes les objections, de toutes les menaces de son prétendu protecteur, « qui devait, disait-il, l'abandonner à son malheureux sort, s'il persistait dans cet imprudent projet, afin de ne partager point aux yeux du monde la

responsabilité de ce qui pouvait en advenir. » Sur ces entrefaites, et la veille même du jour où il devait se rendre volontairement en prison, M. de Fresne, étant allé souper chez un de ses amis, fut prié d'y passer le reste de la nuit. Or, comme sa chaise s'en retournait à vide, quatre ou cinq hommes la vinrent assaillir, tirèrent au travers deux coups de mousqueton, et se hâtèrent ensuite de prendre la fuite sans vérifier autrement le résultat de leur méfait. Au lendemain, d'Égvilly ne manqua pas de venir dès le matin chercher des nouvelles de la santé de son frère, et ne fut pas médiocrement décontenancé d'avoir à l'aller trouver sain et sauf dans l'hôtel où il était si heureusement resté à coucher.

Nonobstant les instances réitérées de ses officieux conseillers, le marquis s'alla rendre prisonnier. Pendant sa captivité, qui dura trois semaines, il ne les vit ni l'un ni l'autre; mais il apprit que, lui reprochant hautement de ne les avoir point écoutés, ils lui rendaient sous main toute sorte de mauvais services. Le président surtout, chaque fois qu'il rencontrait les juges de l'affaire, les priait avec affectation de vouloir bien servir M. de Fresne, prenant soin d'ajouter que « l'indulgence leur serait difficile, puisqu'il s'agissait évidemment d'un duel, » et pesant beaucoup sur « l'imprudence que le marquis avait commise en essayant de purger sa contumace. » Cette manière de solliciter pour le marquis de Fresne lui était, comme on pense, beaucoup plus nuisible qu'utile, les magistrats qu'on ébranlait ainsi par ce langage à double fin ne pouvant se rendre compte des motifs qui le dictaient à leur collègue.

Le matin même du jour où le jugement devait se rendre, et une heure avant l'interrogatoire du prévenu, d'Egvilly vint le trouver pour lui tendre un dernier piége. — On s'accordait généralement, lui dit-il, à trouver bien douteuse l'issue du procès. Il y avait partage de voix et par conséquent peu de sûreté pour la vie du marquis. — Il lui conseillait donc de se sauver, et s'offrait à faciliter son évasion. Le temps n'était plus où ce témoignage d'affection fraternelle aurait pu toucher et tromper M. de Fresne. Il remercia néanmoins le donneur d'avis, mais sans accepter ses offres, et l'événement lui donna raison, car aussitôt après avoir répondu aux diverses questions qui lui étaient posées il fut renvoyé absous avec tous les honneurs de la guerre.

Une lettre du marquis à Mme de Novion établit que le soir même il se rendit chez le président pour le remercier de ses prétendus services, et qu'il fut admis auprès de la dame de ses pensées; elle se trouvait malheureusement en nombreuse et hostile compagnie. Non-seulement le mari, mais le chevalier de Novion et M. d'Egvilly assistaient à cette embarrassante rencontre. « Je ne faisais que sortir de prison, lui disait-il, lorsque j'entrai dans cette chambre, où

vous m'avez vu souffrir une si rude contrainte entre un mari jaloux et deux amans désespérés, et j'allais vous renouveler les offres d'une vie que votre beau-père m'a voulu ôter par toute sorte de moyens; mais qui pourrait prévaloir, madame, contre qui vous appartient et se trouve sous votre protection? Faites-moi toujours l'honneur de m'avouer pour être à vous, et je tiens ma vie en sûreté. »

La réponse qu'il reçut le jeta dans le plus violent désespoir. « Je ne puis plus vous voir, lui écrivait Mme de Novion; la manière dont je suis observée m'en ôte tous les moyens. Les craintes continuelles où je suis pour vous me forcent à vous avertir que votre vie est en plus grand danger que vous ne croyez; la mienne n'est guère plus à l'abri. Pour mon repos et le vôtre, tâchez de bannir une passion à laquelle je ne pourrai jamais accorder plus que je n'ai fait, et qui, sans vous promettre aucun bonheur, peut nous attirer mille maux. Travaillez donc à vous en défaire, satisfait de savoir que nul n'a jamais eu et n'aura jamais dans mon cœur la même place que vous. »

Le marquis put bientôt s'assurer que sa belle correspondante n'exagérait en rien les précautions prises contre lui, et il dut les attribuer aux deux lettres datées de Hollande, que d'Egvilly avait su intercepter. Mlle de ***, qui ne pouvait rien refuser à la douleur où elle le voyait, se présenta vainement à plusieurs reprises chez son amie; sa porte lui fut impitoyablement refusée. Pendant une absence du président, qui fut forcé d'aller en Auvergne prendre les eaux, M. de Fresne essaya toute sorte de voies pour pénétrer jusqu'à Mme de Novion. Les ordres exprès de l'absent et la farouche jalousie du mari, qui ne quittait presque plus sa femme de vue, élevaient entre les deux amans une barrière insurmontable. Cependant à force d'assiduités et d'informations habilement prises, il la vit une fois ou deux, mais sans lui pouvoir parler en particulier, chez une dame avec qui on ne le croyait pas en relations, et dont le salon, par cela même, n'avait pas été mis en interdit. Ces rares entrevues, dérobées à une surveillance de plus en plus rigoureuse, la rendirent encore plus étroite, et Mme de Novion, persécutée à outrance par son beau-père, lorsqu'il fut revenu de voyage, comprit bien que, pour son propre repos aussi bien que pour le salut de l'homme qu'elle aimait, il fallait en venir à une séparation définitive. M. de Fresne reçut d'elle un billet qui lui assignait pour le lendemain, à onze heures du soir, un rendez-vous chez Mlle de ***. Nous lui devons de dire qu'il ne prit pas un instant le change sur le sens de cette faveur inespérée; ce fut avec un douloureux pressentiment qu'il se rendit à l'heure indiquée chez son obligeante amie. Mme de Novion n'y était pas encore, mais le car-

rosse qui la ramenait de chez sa mère fit bientôt halte devant la porte, et après une si longue séparation nos deux amans, en dépit de l'amertume à laquelle ils se sentaient promis, ne purent s'empêcher d'éprouver un vif mouvement de joie. Celle de M. de Fresne fut si expansive que Mme de Novion, déconcertée en ses projets, faillit manquer à la mission qu'elle s'était donnée. Elle domina pourtant cette passagère faiblesse, et, non sans laisser entrevoir la violence qu'elle se faisait, elle remontra doucement à M. de Fresne les inconvéniens qu'avaient eus, pour elle comme pour lui, ses poursuites obstinées. — Néanmoins, ajouta-t-elle, je m'abstiendrai de tout reproche. Ne sais-je pas, n'ai-je pas appris à mes dépens qu'on n'est pas toujours maître de ses actions? Celle que je risque aujourd'hui n'en est-elle pas la preuve? Voyez-y le juste retour que je crois devoir à votre affection. Il m'a paru que, pour vous résoudre à ne plus me voir, il fallait moi-même vous expliquer les raisons qui me font regarder comme indispensable la rupture des liens qui nous unissaient. Ma conduite envers vous, tout innocente qu'elle soit en réalité, devient criminelle dès qu'elle donne prise aux soupçons, et vous ne sauriez me refuser ce que je vous demande aujourd'hui sans me faire un tort irréparable. Je n'ai nul regret de tout ce que j'ai souffert pour vous; mais, si mon honneur vous est cher, vous devez le mettre à l'abri de toute atteinte, dût-il vous en coûter quelque chagrin.

— Hélas! madame, repartit le marquis, jusque-là silencieux et troublé, je reconnais que je n'ai aucun droit sur vous. Il n'est pas juste que je porte dommage à votre repos, moins juste encore que je fasse brèche à votre réputation; mais l'est-il en revanche que vous m'ordonniez de vous quitter sans me donner aucune espérance de vous revoir jamais? un espoir quelconque, si éloigné qu'il puisse être...

— Dans l'état où sont les choses, interrompit Mme de Novion, dont la voix tremblait quelque peu, je ne puis m'engager à rien de positif; mais je vous proteste que si elles viennent à changer, si je me trouve libre de vous revoir, je m'y prêterai avec une vive joie, puisque, je vous le dis sans aucune honte, vous ne m'êtes pas indifférent...

Ses beaux yeux, tandis qu'elle prononçait ces derniers mots, faillirent laisser échapper quelques larmes, et, ne voulant pas que le marquis s'aperçût de son émotion, elle se leva pour s'en aller. M. de Fresne, agenouillé devant elle, avait saisi pour la retenir le bas de sa robe; mais, d'autant plus inexorable qu'elle se sentait moins sûre d'elle-même, Mme de Novion se dégagea et sortit sans qu'il lui fût possible de l'arrêter. Volontiers l'eût-il suivie, et jusque chez elle, sans la crainte qu'il avait de lui déplaire, et cette crainte

même, il faut bien le dire, le rendit encore plus cher à celle qui la lui inspirait.

Mieux que jamais, à partir de ce jour, le beau-père de Mme de Novion la trouva invinciblement rebelle à ses vœux, et, désespérant du succès de ses obsessions, il essaya de se guérir en portant à d'autres les hommages dont elle ne voulait pas. Ce fut le temps où la belle Mme de Rupierre le vit se mettre en frais de galanterie. Il donna plusieurs fois au Mesnilmontant, chez M. Housset, qui lui prêtait sa maison, des fêtes dont elle fut l'héroïne; mais la dame, aimable et bien faite d'ailleurs, de plus fort portée à se divertir, n'en était pas moins au fond une personne de mérite et d'une vertu assez solide pour résister à de pareils assauts. Elle acceptait les plaisirs sans se croire obligée à trop de reconnaissance, et le président s'assura bientôt qu'il perdait sa peine. Comme il était de ceux à qui le rôle de souffre-douleur n'a jamais convenu, il porta ses hommages autre part, et choisit une personne dont il ne devait attendre aucun rebut. Mme *** ne lui marchanda pas longtemps la récompense de soins que nul autre ne songeait plus à lui rendre. Cette inclination, qui paraissait assez forte, n'empêcha pas le président de nouer et d'entretenir commerce avec plusieurs autres femmes de néant, et il s'y adonna de manière à devenir la risée de la ville entière. Mme la présidente de Novion, qui certes n'avait point le travers d'une jalousie tardive, mais qui souffrait de voir son mari mener une vie si peu conforme à sa condition, crut devoir se retirer, vers ce temps, dans une maison de campagne aux environs de Paris

Après une année ainsi consacrée à des fantaisies de tout ordre, le président s'en lassa, et, plus épris que jamais, plus importun et plus audacieux que par le passé, il inspira de telles craintes à sa belle-fille, qu'elle dut, malgré l'éclat d'une telle mesure, quitter l'hôtel de Novion, où la présence de la présidente ne la protégeait plus contre d'indignes tentatives, pour se retirer, elle aussi, dans une maison que Mme de Bercy, sa mère, habitait près de Vincennes. Son beau-père demeura convaincu, bien à tort, que ce parti lui avait été suggéré par M. de Fresne; il en rendit ce dernier responsable, et à compter de ce jour il ne garda plus vis-à-vis de lui aucune mesure, guettant et cherchant à faire naître l'occasion de le perdre sans retour.

V.

Ici se présente un nouveau personnage, demeuré jusqu'à présent sur le second plan, et qui va se trouver tout à point sous la main du président pour l'aider en ses machinations funestes. Mme de

Fresne était la fille du président du Tillet (1) et d'une femme discréditée par les désordres de sa conduite. Mmes d'Olonne, de Lyonne, de La Baume, de Gondran, la Marans de Mme de Sévigné, la Montglas de Bussy-Rabutin, mais surtout cette Bretonvilliers à qui l'ironie populaire avait décerné un surnom si outrageant pour M. de Paris, avaient, parait-il, une digne émule en Mme du Tillet. Sans être à beaucoup près aussi décriée que sa mère, la marquise de Fresne s'était exposée, par ses coups de tête, à plus d'un méchant propos, et son mari, qu'elle quittait à grand bruit trois ou quatre fois l'an sous les plus futiles prétextes, avait fini par l'abandonner presque entièrement à ses folles imaginations. En 1667, c'est-à-dire plusieurs années avant l'époque où le président se déclara ouvertement l'ennemi de M. de Fresne, ce magistrat et sa femme avaient exhorté d'un commun accord le marquis, admis alors dans leur commerce intime, à ne plus souffrir les équipées de son étrange moitié. M. de Fresne répugnait naturellement à des mesures de rigueur; mais, cédant à leurs conseils et usant de leur crédit, il prit le parti de la contraindre à se retirer dans un couvent. Le difficile était d'en trouver un qui consentît à l'admettre, vu la réputation qu'elle s'était faite plutôt par des extravagances marquées que par une conduite foncièrement répréhensible. Le nom de sa mère lui fermait aussi la porte des maisons les moins rigides. Les religieuses de Meulan s'en accommodèrent malgré tout moyennant une pension de quatre mille livres, dont l'énormité apaisa leurs scrupules. Il faut dire que peu de scrupules leur étaient permis, et qu'elles avaient fait tomber en fort médiocre estime la grande croix rouge de leur ordre. Il ne convient pas de s'appesantir sur tout ce qu'on a pu dire de ce couvent, et moins encore sur ce que Mme de Fresne put y commettre de graves inconséquences, ceci n'appartenant que très indirectement à notre récit. Le fait est qu'elle s'y trouvait encore trois années plus tard, lorsque le président et son complice d'Egvilly projetèrent de se servir d'elle pour recommencer leurs persécutions contre son mari. Elle n'eut pas de peine à se laisser persuader quand ces mécréans lui promirent de la soutenir, si elle formait en justice une demande en séparation de corps et de biens, qu'ils sauraient, disaient-ils, lui rendre particulièrement avantageuse. Mme du Tillet, digne d'entrer dans un complot pareil, se chargea d'aller en personne reprendre sa fille aux nonnes de Meulan, et la conduisit immédiatement à l'hospice de Charonne, couvent qui jouissait alors d'une renommée toute

(1) On peut noter dans les généalogies plus d'une alliance commune aux du Tillet et aux d'Aguesseau.

spéciale, mais peu enviable. Une fois là, d'Egvilly, admis à la voir en qualité de beau-frère, la fit agir et parler comme il convenait à ses projets. Le procès fut entamé à la grande surprise de M. de Fresne, qui venait justement de payer jusqu'à concurrence de trois cent mille livres les dettes posthumes du président du Tillet. Il ne fut pourtant pas longtemps à deviner d'où partait le coup, et, pour le parer autant qu'il était en lui, sollicita, par l'intermédiaire d'un ami commun, le désistement de sa femme. Celle-ci, tout aussi portée aux réconciliations qu'aux ruptures, prêta l'oreille aux avances qui lui étaient faites, et dès la première visite qu'elle reçut du marquis elle envoya chercher deux notaires, par-devant lesquels elle déclara et signa que toutes ses plaintes étaient sans fondement, et qu'elle avait été poussée, par les sollicitations de parens qu'elle ne voulait pas nommer, à formuler ces griefs chimériques. M. de Fresne avait-il cru devoir acheter ce désaveu solennel par quelque promesse de la recevoir en grâce? La chose n'est pas absolument improbable. En tout cas, il est certain que, sur la demande de la dame, il vint la reprendre pour l'emmener à Fresne, où ils passèrent huit mois ensemble sans aucune apparence de désaccord. Malheureusement il y reçut aussi le misérable d'Egvilly, qu'il ne voyait plus depuis quelque temps, mais qui vint solliciter une réconciliation indispensable à ses projets ultérieurs.

En effet, déçu par l'inconstante volonté de la marquise, il s'était promis, après lui avoir fait honte de sa défection, qu'il la ramènerait dans le camp des ennemis de son époux, et, en l'obsédant de ses plaintes, de ses promesses, — surtout en lui dénonçant ce qu'il appelait les torts du marquis, — il réussit à lui faire quitter une fois de plus son mari. Un oncle à elle, M. de La Cour des Bois, ennemi mortel de M. de Fresne, prêta son aide à ces nouvelles menées. Il fut convenu, d'accord avec le président, que, se dérobant de Fresne à l'insu de son mari, elle se retirerait chez des religieuses dont le couvent était à une demi-lieue du château, en se plaignant hautement d'avoir été forcée de s'échapper ainsi pour se soustraire à une odieuse séquestration. Ses complices se réservaient de la faire venir un peu plus tard à Paris, où elle serait mieux placée pour subir leur influence et recevoir leurs directions.

Ainsi dit, ainsi fait. Profitant de la parfaite indifférence avec laquelle M. de Fresne laissait sa femme agir comme elle l'entendait, d'Egvilly vint la chercher nuitamment, et, avec l'aide d'un valet de chambre qui s'était laissé gagner, il la conduisit d'abord au couvent en question, puis quelques jours plus tard dans la capitale, où fut solennellement repris le procès en séparation.

L'issue n'en était guère douteuse malgré les espérances que le

président et d'Egvilly fondaient sur le fâcheux éclat qu'ils venaient de provoquer ainsi; mais un incident qu'ils firent naître quelques jours avant le prononcé de l'arrêt leur fournit l'occasion, longtemps attendue par eux, de substituer l'action secrète de l'autorité royale aux investigations publiques de la justice. D'Egvilly, qui gardait encore quelques dehors vis-à-vis de son frère, vint lui porter à signer un acte ayant pour objet d'enlever à leur mère la tutelle d'un frère cadet encore en état de minorité, pour faire passer cette tutelle aux mains de d'Egvilly. Comme ce dernier avait pu le prévoir, le marquis refusa nettement de souscrire à une si injuste requête, et son frère, qui n'attendait que ce prétexte de rupture, éclata tout aussitôt. — Je vois bien, lui dit-il devant cinq ou six témoins amenés tout exprès, que vous êtes dans l'intérêt de notre mère; il y a longtemps, quant à moi, que je suis dans ceux de votre femme. Je l'ai tu jusqu'ici en vue de certaines considérations; mais je trouve bon de ne plus vous le laisser ignorer, en vous annonçant que je la servirai de tout mon pouvoir.

— Ne croyez pas, repartit M. de Fresne, que vous m'appreniez rien de bien nouveau. Ce qui me surprend toutefois, c'est que vous soyez assez malavisé pour venir chez moi me braver en face. Si je n'étais plus sage que vous, cette impertinence vous coûterait cher, mais je me bornerai à vous prier de ne pas mettre ma patience à une seconde épreuve.

D'Egvilly partit de là, — non sans quelques autres propos outrageans, — pour aller se plaindre au président des atroces menaces que lui avait adressées, disait-il, son frère aîné. L'occasion était trouvée et trouvée au moment propice. Novion, qui venait de rendre quelques obscurs services à un homme fort accrédité près du roi, dressa, d'accord avec son digne allié, une plainte calomnieuse dont le grand personnage en question consentit à se porter garant, et à laquelle ils en joignirent une autre, signée de Mme de Fresne. Ainsi fut obtenu, non sans quelque difficulté, l'ordre d'emprisonner le marquis. Dès le lendemain à six heures du matin, un exempt de police, stylé par d'Egvilly, vint surprendre le malheureux dans son lit, apposa les scellés sur tous ses papiers (mesure dictée par le désir qu'avait le président de saisir, pour en user ensuite à sa guise, les lettres de sa belle-fille), et sans même lui laisser le temps de passer ses habits, en robe de chambre, tel qu'il se trouvait, on le jeta dans un carrosse qui le transporta jusqu'au seuil de la citadelle d'Amiens.

En y entrant, le prisonnier ne savait encore ni pourquoi on l'avait arrêté ni le nom de ses dénonciateurs, et il ne fut éclairé (sur ce dernier point seulement) qu'après quelques jours. Il apprit en même temps que sa mère était allée vainement solliciter pour lui la clé-

mence du souverain. Ceci se passait au commencement de l'année 1671. Près de trente années de règne et le prestige de sa puissance incontestée avaient endurci, enivré le jeune monarque. Il était alors fort occupé des états de Hollande; Lyonne se mourait, et la fortune de Louvois allait grandir sur les ruines de Colbert épuisé. La guerre était dans l'air, c'est-à-dire dans le cœur du prince. Avait-il donc une minute à donner aux lamentations d'une pauvre mère éplorée qui venait lui redemander son fils? Elle ne put même arriver jusqu'à lui, les ennemis du marquis s'étant arrangés pour lui fermer l'accès du cabinet royal. Cependant ils ne se sentaient pas encore tout à fait vainqueurs, et leur victime terrassée les inquiétait par momens; aussi représentèrent-ils à Louis XIV abusé que le marquis avait voulu violer ses ordres en s'évadant de la citadelle d'Amiens, et sous ce prétexte ils obtinrent sa translation à l'autre extrémité du royaume, dans la forteresse de Pierre-Encise. Il y entra le 26 du mois d'avril, et voici dans quels termes, quatorze mois plus tard (juin 1672), il sollicitait la compassion de ses amis : « Il ne faut pas à mon malheur une moindre consolation que celle dont je suis gratifié par vos lettres, écrivait-il à l'un d'eux, — le même par parenthèse qui allait justement rédiger ses *Mémoires* justificatifs, — car, je vous l'avoue, ma douleur est au dernier point, et je souhaite la mort mille fois le jour, comme si c'était un chemin à quelque meilleure vie. Je passe les nuits sans fermer les yeux, les jours sans les ouvrir, et si l'accablement où je suis me procure parfois un quart d'heure de sommeil, ce n'est que pour m'offrir l'image désespérante de ma mauvaise fortune. Si quelque chose m'a fait supporter mon déplaisir jusqu'à cette heure, c'est la créance que j'ai eue d'en mourir de jour en jour, et l'envie que j'en avais ne marque point un grand courage, puisque, dans l'extrémité où mes ennemis m'ont réduit par leurs impostures, il faut moins de résolution pour affronter le trépas que pour souhaiter de vivre encore. »

Il insiste ensuite sur le néant des espérances qu'on lui donne, et auxquelles son découragement profond ne lui permet pas de se rattacher.

Ces espérances furent-elles déçues? L'oublia-t-on dans ces affreux cachots où quelques semaines après la date de la lettre qu'on vient de lire Mme de Sévigné vint, en fidèle amie, visiter et consoler le malheureux Fouquet? Mais, grand Dieu! qu'elle parle sommairement de leur entrevue! — Il est vrai que le secret des lettres n'était pas dans ce temps-là, comme de nos jours, chose sacrosainte. — Néanmoins il y a quelque chose d'étrange dans les lignes suivantes, datées de Lyon le 27 juillet 1672 : « Hier soir, il se noya un de mes chevaux à l'abreuvoir, de sorte que je n'en ai plus

que cinq. Je vous ferai honte, mais ce n'est pas ma faute. On me fait des complimens sur cette perte; je la soutiens en grande âme... J'ai fait la paix avec M. de Rochebonne, j'ai reçu Mme de Senneterre, *j'ai été à Pierre-Encise voir F..., prisonnier;* je vais aujourd'hui voir le cabinet de M... et ses antiquailles... Ah! quelle joie d'aller à vous, ma belle comtesse!... »

Pas une syllabe de plus. Ceci fait réfléchir, et on se demande ce que faisait en ce moment-là même Mme de Novion. Gardait-elle au captif écrasé pour l'amour d'elle un souvenir plus tendre, une constance plus passionnée? Nous l'ignorons, et qui le saura jamais? Trente ans avaient pu s'accumuler sur sa tête, lorsqu'en 1702 le récit de ses anciennes amours circula furtivement dans le monde. Ni l'éditeur (très probablement il ne vivait plus), ni le libraire, qui déclarait ne connaître aucun des personnages du drame, n'a jugé à propos de nous rien apprendre à ce sujet. Ce dernier s'explique fort lestement sur l'origine de sa publication. « Après la mort de Mme de ..., dit-il dans une *note au lecteur,* le manuscrit de ces *Mémoires* m'a été remis par un de ses domestiques, et comme l'auteur m'est inconnu, comme je ne lui dois par conséquent à aucun titre la considération, que Mme de ... lui a gardée jusqu'au bout, de ne point les faire paraître, en ayant été priée par lui, je n'ai point balancé à les mettre sous la presse. »

Honnête libraire! et combien il a dû s'estimer heureux de n'avoir rien à démêler avec Novion l'ancien, le redoutable magistrat qui de 1678 à 1689 avait gouverné le parlement! Dans quel cachot celui-ci n'aurait-il pas envoyé languir l'indiscret révélateur de ses faiblesses intimes! Mais il était mort plein de jours depuis plus de neuf ans. Quant à son petit-fils, le futur premier président de 1723, il ne dut pas même se douter, jeune homme encore obscur et déjà « sauvage, » qu'on se glissait sous le manteau des récits quelque peu attentatoires au respect du nom paternel. L'abbé de Novion, devenu évêque d'Évreux, vivait encore; le fils de Mme de Novion commandait un régiment du roi : l'affaire, après tout, les concernait plus directement que lui.

Et maintenant, au terme de notre récit, sans que nous sachions trop pourquoi, Mlle de *** nous revient en tête. On se la figure volontiers, après le désastre de son cher marquis, vouée aux regrets et aux larmes, peut-être même reprochant à Mme de Novion de ne pas garder assez présente à l'esprit l'image du désolé prisonnier, et, qui sait? de s'être pour la troisième fois réconciliée à tous risques et périls avec le tenace, l'implacable, l'inexorable beau-père dont le sort l'avait pourvue.

E.-D. Forgues.

RIVALITÉ

DE CHARLES-QUINT

ET

DE FRANÇOIS Ier

LE SIÉGE DE NAPLES. — PAIX DE CAMBRAI (1).

I.

Pendant que Charles-Quint et François Ier s'offensaient réciproquement et se provoquaient à un combat singulier, la guerre se poursuivait en Italie. C'est sur ce théâtre de leurs longues hostilités que devait se vider une querelle qu'envenimait l'irritation des outrages ajoutée au désaccord des intérêts. Le sort des armes était appelé à prononcer derechef entre les deux rivaux. Seul il allait décider si le roi de France, appuyé par ses confédérés d'Italie, triompherait des forces de l'empereur et ferait fléchir ses volontés, ou si l'empereur, toujours aussi bien servi par ses soldats et par les événemens, heureux autant qu'opiniâtre, obligerait le roi de France à se soumettre, et disposerait en dominateur de la péninsule italienne.

François Ier l'emporta d'abord. L'armée victorieuse que commandait le maréchal de Lautrec, à laquelle s'étaient réunis les lansque-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 février, du 1er et du 15 mars 1866, et du 1er mars 1867.

nets de la Lorraine et des bords du Rhin conduits par le comte de Vaudemont, et que renforçaient incessamment des corps italiens aguerris, s'avançait vers le centre et le sud de l'Italie. Rien ne pouvait arrêter sa marche. Après avoir reconquis presque toute la Lombardie milanaise et l'avoir remise au duc Francesco Sforza, après avoir reçu dans la ligue contre Charles-Quint le duc de Ferrare et le marquis de Mantoue, Lautrec s'était porté sur Bologne. C'est là qu'il avait appris la délivrance du pape, qui, sorti précipitamment du château Saint-Ange, était allé s'enfermer dans Orvieto. Continuant à s'avancer à travers la Romagne, les Légations et les Marches, il prit les villes d'Imola et de Rimini, qu'il rendit au saint-siége, dont elles avaient secoué l'autorité durant la captivité de Clément VII. Le pape s'en montra fort reconnaissant. Il seconda du mieux qu'il put (1), mais secrètement toutefois, les opérations de l'armée française, sans céder aux instances de Lautrec, qui le pressait de rentrer dans la ligue.

Devenu libre, Clément VII n'avait rien fait de ce qu'il avait promis aux impériaux. Il n'avait pas livré Cività-Castellana à la troupe qui devait recevoir en gage cette forteresse, et il n'avait pas envoyé les sommes qu'il s'était engagé à fournir pour le paiement des lansquenets et des Espagnols demeurés dans Rome et de plus en plus irrités. Plein de ressentiment, il n'était pas moins pénétré de crainte, et, s'il ne se hâtait pas de s'acquitter envers Charles-Quint, il ne se souciait pas non plus de rompre encore une fois avec lui. Sa timidité prévoyante l'empêchait de s'exposer à de nouveaux périls, outre que ses mécontentemens le détournaient d'une ligue qu'il avait formée et qui avait profité de ses malheurs pour le dépouiller. Il ne pardonnait pas aux Vénitiens de s'être emparés de Ravenne et de Cervia, au duc de Ferrare d'avoir pris Reggio et Modène, aux Florentins d'avoir exilé les Médicis et confisqué leurs biens. Il se livrait à des plaintes amères contre eux et faisait incessamment entendre d'inutiles revendications. Ménageant toutefois le roi de France, qui pouvait être victorieux et lui faire recouvrer ce qu'il avait perdu, il favorisa l'expédition de Lautrec, qui trouva le meilleur accueil et des vivres dans les états de l'église.

Cette expédition n'avait plus qu'un objet, la conquête du royaume de Naples. Lautrec, longeant les côtes de l'Adriatique, passa par Pesaro, Sinigaglia, Ancône, Recanati, franchit la frontière pontifi-

(1) « Sa volonté croist de ayder ceste entreprise. Il a commandé à tous les officiers de la marche que à mon passée avecques ceste armée, ils me obéyssent non moins que à sa propre personne et me pourvoïent de vivres et logis tout ainsi qu'ils feroient à l'armée propre de sa sainteté. » Lettre de Lautrec à François Ier, écrite d'Ancône le 29 janvier 1528. Mss. Brequigny, vol. 92, f° 261.

cale et pénétra dans les Abruzzes. Il les occupa sans rencontrer de résistance. Épuisé par les Espagnols et fatigué de leur pesante domination, le royaume tout entier, où le parti angevin était encore fort puissant, était prêt à recevoir les Français comme des libérateurs. Après s'être rendu maître des Abruzzes, Lautrec descendit en Pouille. Il y perçut les 100,000 ducats que rendait chaque année la grande douane des bestiaux, de passage alors dans cette province, et il se servit fort à propos de cet argent pour le paiement arriéré de son armée. Il prit ensuite les trois villes de San-Severo, de Lucera et de Foggia, qui se donnèrent à la France avec le même empressement que les villes des Abruzzes.

Lautrec s'étendait ainsi dans la partie orientale du royaume, lorsque l'armée impériale, quittant Rome avec précipitation, alla au-devant de lui comme pour s'opposer à sa marche et lui disputer la possession du pays dont elle n'avait pas pu lui fermer l'entrée. Ce n'était pas sans peine qu'elle avait été tirée de Rome, d'où elle ne voulait pas sortir avant de recevoir l'argent qui lui était dû. Les lansquenets, qui en formaient la partie la plus considérable, avaient même été sur le point de passer du service de l'empereur au service du roi de France. Ils en avaient menacé leur nouveau général, s'ils n'étaient pas payés. Le prince d'Orange, annonçant à l'empereur le grand danger où il était de perdre ses Allemands, ce qui aurait ruiné entièrement ses affaires en Italie, lui écrivait le 19 janvier : « Ce sera bientôt fait ou failli (1). » Il était allé en toute hâte, accompagné de dix de leurs élus, chercher quelque argent au royaume de Naples, après avoir décidé les lansquenets à se contenter pour le moment de deux paies montant à 70,000 écus, avec la promesse de deux autres paies dans les deux mois suivans (2). Il avait à grand'peine arraché ces 70,000 écus au vice-roi don Ugo de Moncada, qui, comprenant l'intérêt qu'avait l'empereur de conserver les soldats dont dépendait le maintien de sa puissance en Italie, s'était procuré cet argent par tous les moyens; puis, courant à Rome, il était parvenu à mettre l'armée en mouvement. Réduite au moins de moitié par les excès et les maladies, cette armée comptait de dix à onze mille hommes peu disciplinés, mais fort aguerris. Elle s'était dirigée vers la Pouille en traversant le bas des états romains, et, n'ayant pas pu prévenir l'invasion du nord-est du royaume de Naples, elle s'était postée à Troja pour empêcher l'invasion du sud-ouest. Afin d'aller plus vite, le prince d'Orange avait laissé son

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 19 janvier 1529. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Lettre du prince d'Orange l'empereur, du 4 février 1528. — *Ibid.*

artillerie en route, sur les terres des Colonna et à leur garde. Il avait demandé à don Ugo de Moncada de lui en envoyer de Naples, dont il barrait le chemin de son camp de Troja (1).

Il était depuis quinze jours dans cette forte position avec moins de onze mille hommes et sans canons, lorsque Lautrec, ayant concentré ses troupes, s'avança contre lui. Le succès de son entreprise dépendait de la défaite ou de la dispersion de ce grand débris de l'armée impériale. Lautrec parut décidé à l'attaquer. Le 16 mars 1528, avec vingt-huit mille hommes d'infanterie allemande, suisse, gasconne et italienne, neuf cents hommes d'armes dont les vaillantes compagnies étaient placées sur les flancs de son armée, qui formait une seule ligne en bataillons convenablement espacés, et avait vingt-quatre pièces d'artillerie disposées sur son front, il marcha à l'ennemi. Il avait le casque en tête et l'épée au poing. Les Suisses, qui étaient depuis dix-huit mois en Italie sous l'entreprenant marquis de Saluces, avaient baisé la terre, comme ils avaient coutume de le faire avant de combattre, et toutes les autres troupes, animées d'une belliqueuse ardeur, espérant en venir aux mains, criaient : *Bataille! bataille* (2)! Au lieu de céder à cet élan, qui l'aurait rendu victorieux, Lautrec, après avoir fait tirer quelques coups de canon sur le camp ennemi, arrêta le mouvement de son armée, qu'il surprit beaucoup en lui donnant le signal de la retraite (3).

Il laissa échapper, par une excessive prudence, l'occasion de rompre les restes d'une armée à laquelle tenait non-seulement le sort du royaume de Naples, mais celui de l'Italie entière. Il prit ce parti trop timide contre le sentiment de ses capitaines, qui désiraient la bataille et croyaient à la victoire; mais altier et absolu, ne consultant personne, décidant tout lui-même, doué de plus de courage que de discernement, après avoir été dans d'autres rencontres audacieux jusqu'à la témérité, il manqua dans cette circonstance de résolution et d'à-propos. Il allégua, pour justifier son extrême circonspection, qu'il aurait perdu, en livrant bataille, beaucoup de gens de bien, comme si, pour remporter un grand avantage à la guerre, il ne fallait pas exposer la vie de ceux qui la font, et il assura que, sans avoir besoin de vaincre les ennemis, il les aurait bientôt la corde au col. Il se proposait cependant de les attaquer dès qu'il aurait été joint par treize enseignes des bandes noires que la république de Florence lui envoyait sous le commandement

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, écrite de Troja le 20 mars 1528.

(2) Mémoires de Martin Du Bellay, dans la collection Petitot, vol. XVIII, liv. III, p. 54 et suiv.

(3) Mémoires de Martin Du Bellay. *Ibid.*

d'Orazio Baglioni; mais aussitôt que cette excellente troupe d'environ quatre mille hommes fut arrivée au camp français, le prince d'Orange quitta sa position de Troja. Il délogea dans la nuit même et se mit en retraite vers Naples sans être beaucoup inquiété.

Lautrec fit occuper par une partie détachée de son armée la ville et le comté de Melfi et prit possession de l'intérieur du royaume, qui se rendait partout à lui. Les Vénitiens s'emparaient en même temps et avec une diligence ambitieuse de toute la côte orientale depuis Manfredonia jusqu'à Otrante : c'était leur part dans la conquête. Le lieutenant de François Ier se dirigea ensuite avec presque toutes ses troupes sur le point le plus important à prendre, sur Naples, où s'était repliée l'armée impériale.

Le prince d'Orange, arrivé un peu avant la fin du mois d'avril devant la capitale de ce royaume, plus qu'à moitié perdu pour l'empereur, sentit qu'il fallait conserver Naples à tout prix. Il projeta d'abord de la couvrir en gardant les hauteurs qui la couronnaient et qui faisaient face au golfe. Il s'établit dans les positions de Capo-di-Monte et de Poggio-Reale, et se disposa tout de suite à les fortifier pour arrêter de là les Français. La difficulté de recueillir des vivres et de maintenir sans argent une armée qui se trouverait placée entre les troupes ennemies maîtresses de la campagne et la ville de Naples, peu sûre dans ses sentimens, lui fit abandonner le dessein périlleux de camper en ayant devant lui des forces supérieures et derrière lui une population hostile (1). La crainte d'un soulèvement de la part des habitans de Naples, las du joug espagnol comme le reste du royaume, « qui, avait-il écrit à l'empereur, est meilleur François que je ne suis bon chrétien (2), » le décida aussi à rentrer dans la ville pour la contenir autant que pour la défendre. Il ne garda que le point culminant du mont San-Martino, coteau plus rapproché de Naples et la dominant. Il y éleva le fort Saint-Elme et y plaça treize enseignes espagnoles capables de se maintenir avec un opiniâtre courage dans cette position, qui était la clé de la ville (3). Sachant qu'il aurait à soutenir un siége inévitablement long, il fit remparer Naples sur tous les points, et s'enquit de ce qu'il y avait de vivres et surtout de vin, dont ses Allemands ne pouvaient se passer, et qui, plus encore que la solde, était une

(1) « Pour deux raisons, écrivit-il à l'empereur... La prima che non ne possevamo confidare de li citadini Napolitani, la seconda che per la falta de denari non ne haveriamo possuto intertenere in campagna. » Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 avril 1530. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 mars 1530. — Archives impériales et royales de Vienne.

(3) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 avril 1530. *Ibid.*

condition de leur fidélité. Il en trouva pour tout le mois de mai et pour le commencement du mois de juin (1). Il rendit compte à l'empereur, par la voie de mer, de l'état de royaume, de la situation de l'armée, du peu de ressources qui restaient dans Naples. L'assurant qu'il tiendrait tant qu'il pourrait, il le suppliait de lui envoyer sur une flotte espagnole des renforts de troupes et de l'argent comptant, afin d'augmenter et de contenter son armée, à laquelle il était hors d'état de fournir une seule paie, le royaume ne rendant plus rien, et les lettres de change que l'empereur lui avait transmises ne trouvant plus personne qui les acquittât. Il écrivit aussi à l'archiduc Ferdinand de faire descendre au plus tôt en Italie les lansquenets que le duc Henri de Brunswick levait en Allemagne, pour qu'ils vinssent soutenir la puissance menacée de l'empereur et secourir son royaume de Naples envahi.

II.

Lautrec arriva près de Naples au moment où les impériaux venaient d'éprouver un grand revers. La guerre s'était poursuivie avec des moyens et des effets divers contre toutes les possessions de Charles-Quint, vers les Pays-Bas, sur les côtes de la Catalogne, dans les îles de la Méditerranée. André Doria, monté avec Renzo da Ceri et des troupes de débarquement sur une flotte considérable, était parti pour faire une descente en Sicile. Poussé par les vents contraires en Sardaigne, il avait débarqué ses troupes dans l'île, où elles avaient d'abord tout emporté; mais leurs succès avaient été arrêtés par le manque de vivres et par les maladies, qui avaient contraint d'évacuer l'île à moitié conquise. A la suite de cette tentative infructueuse, le neveu du grand marin génois, Philippino Doria, tout à fait digne par son habileté comme par sa valeur de cette parenté glorieuse, était allé avec huit galères, quelques brigantins et plusieurs navires de moindre dimension croiser dans les environs de Naples. Il s'était posté à Capo-d'Orso, du côté de Salerne. De là, sans fermer le port de Naples, dont il surveillait le golfe, il empêchait d'y pénétrer les barques qui apportaient du blé et des vivres de la Sicile. Afin de rendre la mer libre, le vice-roi Ugo de Moncada conçut le projet de surprendre, d'attaquer, de détruire la flotte génoise qui interceptait le passage. Il arma six galères, quelques fustes, trois brigantins et tout ce qu'il

(1) « Et si e trovato che potramo durar fin al ultimo di maggio o al piu alto a mezo il mese de zugno. »

avait de navires légers dans le port de Naples. Il y mit six cents arquebusiers espagnols (1) choisis parmi les tireurs les plus expérimentés. Ancien amiral de Charles-Quint, Ugo de Moncada prit le commandement de cette flotte, sur laquelle montèrent avec lui le marquis del Guasto, le grand-écuyer Ferramosca, le connétable du royaume Ascanio Colonna et beaucoup d'autres gentilshommes d'élite. Il s'avança ainsi vers la pointe du golfe de Salerne, où il espérait assaillir à l'improviste Philippino Doria et l'accabler.

Mais l'habile Génois ne devait pas être pris au dépourvu. Instruit de l'armement de Moncada et de son projet d'attaque, il s'était mis en mesure de le bien recevoir. Ses galères étaient pourvues d'une artillerie plus forte que celle des galères espagnoles; elles étaient mieux manœuvrées, et il y avait placé trois cents bons arquebusiers que lui avait envoyés Lautrec (2). Le combat s'engagea vers quatre heures après midi avec une vigueur extrême de part et d'autre le 28 avril. Il dura jusqu'à la nuit. L'acharnement y fut égal, et l'issue en resta assez de temps incertaine. Les deux galères capitanes sur lesquelles étaient Ugo de Moncada et Philippino Doria s'approchèrent et se combattirent à outrance. Un gros canon appelé le Basilic, placé sur le pont de la galère génoise, fit par sa décharge de grands ravages sur la galère napolitaine, où les coups d'une artillerie bien servie et bien pointée abattirent beaucoup de monde. Cependant les navires, chargés de canonniers et d'arquebusiers qui se foudroyaient des deux côtés, étaient toujours aux prises après plusieurs heures de combat et de grandes pertes sans que la victoire se fût encore déclarée, lorsque trois galères génoises qui s'étaient d'abord éloignées de la bataille vinrent y prendre part. Sur l'ordre de Philippino Doria, ces trois galères détachées des huit avaient pris le large pour s'y tenir comme en réserve, puis au moment décisif elles s'étaient jetées sur les derrières de

(1) « Parve a don Ugo de armare le sey galere de V. M[ta] quale erano quà insieme con alcune fuste, fregate et brigantini che erano in questo porto per andare a la expugnatione dei inimici et levati sei cento archibuseri spagnoli de quelli de lo exercito. Lui stesso se misse in ditte galere... et a li XXVIII del presente se incontra con ditti inimici. » — Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 30 avril 1528. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) « ... J'avois envoyé Le Croq avec trois cens harquebusiers pour se mettre en vos galleres et y arrivèrent si bien à point que VIII heures après qu'ils furent embarqués les ennemys vindrent pour les assaillir avec six galleres, quatre fustes, quatre brigantins et davantage avoient dix-huit ou vingt frégattes et autres petits vaisseaux tous chargez qui battoient vos galleres par flanc... et vous advise que la fleur de leurs harquebusiers y estoient... Le combat, sire, dura quatre grosses heures. » — Lettre de Lautrec au roi, du 30 avril 1528, écrite du camp devant Naples. — Mss. français, vol. 2993, f° 115.

la flotte napolitaine, qui, assaillie de deux côtés, ne résista plus (1). La défaite des Espagnols fut complète. Ils firent de grandes pertes : de leurs six galères, deux seulement parvinrent à s'échapper par la fuite; les quatre autres furent coulées ou prises, ainsi que la plupart de leurs brigantins et de leurs petits navires. Dans la ruine de la flotte furent enveloppés des chefs fort importans du royaume et de l'armée. Le vice-roi Ugo de Moncada et le grand-écuyer Cesare Ferramosca furent tués. Avec eux périrent quatre capitaines des vieilles troupes espagnoles et plusieurs centaines de leurs meilleurs arquebusiers. Tout ce qui échappa à la mort fut réduit en captivité. Le marquis del Guasto, le connétable du royaume Ascanio Colonna, le commandeur Icardo, frère du châtelain de Naples, des seigneurs ou italiens, ou flamands, ou espagnols, qui avaient voulu concourir à une entreprise au succès de laquelle semblait attachée la conservation de Naples, et parmi eux Filippo Cerviglione, Giovanni Gaetano, Camillo Colonna, Annibal di Gennaro, Vauri, Serone, tombèrent entre les mains de Philippino Doria, et restèrent ses prisonniers. A la suite de cette défaite, Naples ne put plus rien recevoir de la Sicile et des îles voisines. Le golfe, où les Français occupèrent d'un côté Castellamare, de l'autre Puozzolo, fut sévèrement gardé par la flotte génoise, à laquelle se réunit bientôt la flotte vénitienne après avoir pris les villes maritimes qui convenaient à l'ambitieuse république sur les côtes de la Pouille et de la Calabre.

Tandis que la mer cessait d'être ouverte, la terre était aussi fermée aux impériaux, acculés et affaiblis dans Naples. Trois jours après la bataille navale, l'armée française s'était établie devant la ville, que Lautrec ne songea point à prendre de vive force, espérant avant peu l'obliger à se rendre. La reddition de Naples, qui tenait seule encore avec Gaëte, où s'étaient enfermés les Colonna, devait compléter et affermir la conquête du royaume. Lautrec assit son camp sur les hauteurs qui font face à Naples et s'y retrancha. Vers un point culminant et un peu plus avancé, il plaça des bandes gasconnes et une bonne troupe italienne dans un petit camp d'avant-poste d'où les assiégés, encore plus tenus en bride, furent inquiétés de très près. Les canons des assiégeans battaient jusqu'aux portes de San-Gennaro et de Capoue. Enfin une large tranchée, destinée à s'étendre du grand camp à la mer, fut creusée par les soins industrieux du comte Pedro Navarro. Cet homme entreprenant, à qui était due l'invention des mines pour l'attaque des

(1) La bataille est racontée par Paul Jove, qui en tenait les détails de Philippino Doria. — *Istorie del suo tempo*, lib. 25.

places, et qui excellait dans l'art des siéges, cherchait à compléter par là le blocus de Naples, afin d'interdire toute communication aux impériaux avec l'intérieur du pays.

Sans être entièrement bloqués, les impériaux furent vivement pressés durant tout le mois de mai et la plus grande partie du mois de juin. Soumis à de dures privations et dénués de toute solde, ils se livrèrent à leurs violentes mutineries. Il fallut leur promettre, pour les apaiser, de leur compter prochainement trois paies. Le 14 juin 1528, après un mois et demi de siége, le prince d'Orange écrivit à Charles-Quint pour l'instruire du triste état où son armée était réduite dans Naples, et pour réclamer de lui une prompte assistance. « Il y a dix jours, lui disait-il, que nous sommes au pain et à l'eau; la chair, le vin et le payement pour tous vos gens est venu à faillir depuis longtemps (1). » Le prince d'Orange avait cependant fait jurer aux lansquenets et aux Espagnols qu'ils souffriraient tout avant de capituler, et qu'ils défendraient Naples jusqu'à l'extrémité. En transmettant à l'empereur cette promesse de ses soldats, il ajoutait : « Sire, ni eux ni moy ne pourrions plus faire que le possible, et quand nous aurons passé ce mois, nous serons bien près du bout. » Il insistait plus que jamais pour que le duc de Brunswick, dont les troupes étaient arrivées en Lombardie, descendît dans le royaume de Naples, et pour que l'empereur envoyât au plus vite sur la flotte qu'il avait annoncée des renforts, des vivres et de l'argent. Il affirmait toutefois que le besoin d'être secouru ne le disposait pas le moins du monde à se rendre, « car, ajoutait-il, je vous assure que je n'aurai bu ni mangé de trois jours avant que je dise le mot. »

Afin d'éviter une aussi dure nécessité, ou tout au moins d'en retarder le moment, il essayait, à l'aide de sorties exécutées surtout pendant la nuit et fréquemment renouvelées, de faire entrer des subsistances dans la ville, qui en était de plus en plus dépourvue. A la tête de ces aventureuses expéditions était d'ordinaire le jeune Fernand de Gonzague, frère du marquis de Mantoue, qui devait être plus tard un des habiles généraux de Charles-Quint. Il commandait alors la cavalerie légère de l'armée impériale. L'intrépide Juan de Urbina, mestre de camp de l'infanterie espagnole, sortait également avec les soldats les plus agiles et les plus déterminés de sa nation. Ils rapportaient l'un et l'autre quelques vivres de ces courses, quand elles n'avaient pas été découvertes ou qu'elles avaient été heureuses.

(1) Lettre du prince d'Orange à l'empereur, du 14 juin 1528. — Archives impériales et royales de Vienne, et dans Lanz, *Correspondance de l'empereur Charles V*, vol. Ier, p. 270.

Deux entreprises qu'ils firent le 20 et le 26 juin ne réussirent pas du tout. La première fut tentée sur la droite de Naples, vers la mer, pour interrompre le travail de la tranchée que Pedro Navarro conduisait jusqu'au rivage afin de fermer aux assiégés tout passage de ce côté. Les impériaux furent repoussés avec perte (1). Ils furent plus maltraités encore dans la seconde, qu'ils dirigèrent du côté du Pausilippe et de Pie-di-Grote, vers la gauche de Naples, pour y chercher des vivres. Surpris et attaqués à leur retour, ils avaient été non-seulement dépouillés de leurs chariots de transport, mais ils avaient laissé entre les mains des assiégeans plus de deux cents prisonniers et perdu dans la déroute non moins de quatre cents morts (2). Avant ce dernier échec, qui pouvait abattre le courage des assiégés et qui diminuait leur nombre, Lautrec supposait qu'il les aurait bientôt à discrétion. Il écrivait le 22 juin : « Cette ville de Naples est bien serrée par mer et par terre; il n'y entre rien, et les ennemis qui sont dedans sont réduits en telle extrémité que, plusieurs jours a, ils n'ont ni vin ni chair, au moyen de quoi j'espère qu'ils ne peuvent durer (3). » Les apparences étaient d'autant plus à une reddition prochaine que les impériaux perdirent alors toute espérance d'être secourus.

III.

Le duc Henri de Brunswick s'était montré dans l'Italie supérieure avec dix mille lansquenets, six cents chevaux et quatre cents mousquetaires. Il avait charge de se réunir à Antonio de Leyva et d'aller avec lui dégager les impériaux dans Naples et reconquérir le royaume. Parti de Trente le 10 mai à la tête de son armée, il avait passé l'Adige, était descendu lentement par le Véronais, avait occupé Peschiera à l'extrémité du lac de Garda, et s'était dirigé, par le pays de Brescia, vers la Lombardie milanaise. Antonio de Leyva, marchant à sa rencontre, était arrivé sur l'Adda le 9 juin avec six mille fantassins et seize pièces d'artillerie. Le prudent général des Vénitiens, le duc d'Urbin, qui commandait à plus de douze mille hommes entre l'Adige et l'Adda, n'avait pas essayé, selon son invariable coutume, de s'opposer à leur jonction. Loin de tenir la campagne, il s'était retiré avec ses troupes dans les fortes places de Vérone, de Brescia, de Bergame, se contentant de défendre les

(1) Lettre de Lautrec, écrite le 22 juin 1528 à l'évêque d'Avranches, ambassadeur de François Ier à Venise. — Mss. Dupuy, vol. 452, f° 246.

(2) Lettre de Lautrec au président de Provence, ambassadeur du roi auprès du pape, du 27 juin 1528. — Mss. Brequigny, vol. 92, f° 279-280.

(3) Lettre de Lautrec, du 22 juin.

possessions de la république en terre ferme. Quand la jonction se fut opérée entre Antonio de Leyva et le duc de Brunswick, l'entreprenant Espagnol persuada à l'indécis Allemand de l'aider à reprendre le duché de Milan avant de marcher au secours du royaume de Naples. Depuis l'éloignement de l'armée française, Antonio de Leyva, avec beaucoup d'industrie et de hardiesse, avait accru ses forces militaires et reconquis sur Francesco Sforza une partie de ce que Lautrec lui avait enlevé dans la Haute-Italie. Il était ainsi rentré, à l'ouest de Milan, dans Abbiate-Grasso et Novare, au sud dans Pavie, et il avait l'ambition de rentrer dans Lodi.

Le duc de Brunswick consentit d'autant plus aisément à mettre le siége devant cette place, qu'il n'avait pas trouvé en Lombardie d'argent pour la solde de ses lansquenets, et que le prince d'Orange auquel il en avait demandé, n'en ayant pas pour les siens, ne pouvait pas lui en envoyer. Sans argent, il n'était pas en mesure de conduire ses Allemands à Naples ni de les faire subsister dans toute la longueur de la péninsule, en proie à la disette et à la peste, comme l'avait fait naguère et avec tant de peine le duc de Bourbon en ne menant son armée que jusqu'à Rome. Le siége de Lodi étant résolu, les deux troupes campèrent le 20 juin autour de cette ville, dont la prise aurait mis les impériaux en possession de la frontière du Milanais sur l'Adda. L'artillerie d'Antonio de Leyva battit les murailles de la place dans laquelle étaient trois mille Italiens résolus à la défendre et commandés par Giampaolo Sforza, frère naturel du duc Francesco.

Lorsque les brèches faites par le canon furent assez grandes et parurent praticables, les troupes d'Antonio de Leyva et celles du duc de Brunswick montèrent à l'assaut. Pendant trois heures, elles tentèrent de forcer les murailles, dont elles furent toujours repoussées par la courageuse garnison. L'attaque ouverte se tourna alors en blocus, et l'armée de siége espéra contraindre la ville à se rendre par la faim; mais la disette se fit bientôt sentir aux assiégeans, et la peste pénétra au milieu d'eux. Les lansquenets du duc de Brunswick, qu'avaient attirés en Italie les succès des bandes enrichies de Frondsberg, privés de solde, manquant de vivres, ne prenant et ne pillant aucune ville, menacés de succomber aux maladies contagieuses, se lassèrent vite d'un service qui ne leur rendait rien et les exposait beaucoup. Ils refusèrent de livrer à Lodi un second assaut qui devait être donné le 13 juillet. Ce jour-là même, ils se retirèrent, et sauf deux mille d'entre eux qui restèrent avec Antonio de Leyva, tous les autres prirent le chemin des Alpes et retournèrent en Allemagne par le pays des Grisons.

Pendant que se fondait et disparaissait ainsi l'armée que Charles-

Quint avait chargé le duc Henri de Brunswick de conduire au secours de Naples, une nouvelle armée française se réunissait à Asti sous François de Bourbon, comte de Saint-Pol. François Ier, qui faisait les plus grands efforts afin de l'emporter dans cette lutte suprême, avait envoyé en Italie ce prince de beaucoup de bravoure, mais de moins de tête, avec la mission d'y soutenir la cause de la ligue et d'y seconder Lautrec. En même temps une flotte nombreuse commandée par le seigneur de Barbesieux, venu des mers de Bretagne, longeait les côtes de la Méditerranée et portait à l'armée de siége devant Naples quelques renforts et de l'argent. François Ier, après les premiers succès qu'il avait obtenus et qu'il avait fait assidûment connaître à tout son royaume par des manifestes publics et en demandant qu'il en fût rendu grâces à Dieu dans les églises, s'attendait au triomphe prochain de ses armes, et croyait toucher au moment heureux où il dicterait la paix.

Il avait été malade, et il passait les jours de sa convalescence à visiter le château élégant qu'il faisait depuis quelque temps construire à Fontainebleau et à chasser dans les belles forêts du voisinage, deux des choses qui plaisaient à ses goûts et convenaient à ses ardeurs. C'est là qu'il apprit la retraite des lansquenets du duc de Brunswick. Satisfait d'un événement si avantageux pour lui, s'applaudissant des mesures prévoyantes qu'il avait récemment prises, il écrivit au grand-maître de la cour, au maréchal Anne de Montmorency, qui jouissait alors de toute sa faveur et avec le chancelier Du Prat avait la principale part dans la conduite de ses affaires : « Les lansquenets venus dernièrement d'Allemagne pour l'empereur... demandent à ceux de la ligue grise de vouloir se retirer par là. Le reste desdits lansquenets, sentant approcher mon cousin de Saint-Pol avec sa force, se retirera pareillement après les autres. Ceux qui sont dans Naples perdront toute espérance d'être secourus. Ils rendront à mon cousin de Lautrec le reste de son entreprise très facile à exécuter, de sorte que j'espère, avec l'ayde de Dieu, que, avant qu'il soit bien peu de jours, nous aurons bonnes nouvelles de ce cousté-là. Graces au Seigneur, mes affaires sont en très bon chemin de bien, et avec sa bonne ayde je n'en doibs espérer que mieulx. J'ay toute ma vie ouy dire que la force couronne la raison, et je vous laisse penser, mon cousin, quel estonnement ce sera à mes ennemys, eulx voyant affoiblir et diminuer leurs forces journellement et sur cela me veoir croistre et augmenter les myennes en la prospérité de mes affaires, qui est tout le rebours de ce qui a esté fait par le passé (1). »

(1) Lettre de François Ier au grand-maître Anne de Montmorency, du 28 juillet 1528 — Mss. de Béthune, vol. 8526, f° 15.

Il entretenait ensuite le grand-maître de son retour à la santé, et lui disait : « Je suis si très bien de ma personne qu'il ne seroit possible de mieulx, et vous puis asseurer plus amendé depuys quatre jours que je n'avois fait en quinze jours auparavant, en façon que je ne connois plus ni ne sçais que c'est de mes médecins ni de mes chirurgiens, car je ne parle plus à eux; ce que vous ferez bien entendre à Madame et à ma sœur : ce leur sera nouvelle très agréable, et leur dites davantage que j'ai été depuis votre partement à la chasse aux toilles par deux ou trois fois, et que je me promène tout le jour parmi mon bastiment et par mes jardins, me trouvant en aussi bonne disposition que je fus oncques, et me sens fortifier de toutes heures, dont je loue Dieu le créateur. »

Au moment où François Ier se réjouissait ainsi du rétablissement de ses forces et se félicitait du progrès de ses affaires, ses affaires entraient en déclin dans le sud de l'Italie. La conquête si avancée du royaume tenait à la prise de Naples, la prise de Naples à la reddition de l'armée qui défendait cette importante ville, et la reddition de l'armée impériale affaiblie au défaut croissant de subsistances et à l'abattement final des courages. Malgré leurs murmures et leurs privations, les soldats de Charles-Quint avaient soutenu le siége avec une constance qui ne s'était pas ébranlée. Les mois de mai et de juin avaient été traversés par eux péniblement, mais sans que leur volonté fléchît et sans que se ralentissent leurs tentatives de ravitaillement. Ils faisaient surtout leurs sorties vers le sud par la trouée qui restait encore entre la tranchée française et la mer. Ils en rapportaient quelques vivres qui les aidaient à se maintenir. Ils étaient au commencement de juillet dans cette position difficile qui les aurait à la longue obligés de mettre bas les armes, lorsque le blocus se relâcha tout d'un coup. Le 4 juillet, Philippino Doria abandonna le golfe de Naples par le commandement d'André Doria, son oncle, auprès duquel il se rendit dans le golfe de la Spezzia avec les galères génoises. Cette retraite fut désastreuse; elle commença la ruine de l'expédition française. En laissant ouvert le passage, que gardèrent fort mal les galères vénitiennes, peu vigilantes et mal armées, et qui partirent bientôt elles-mêmes pour aller renouveler leur biscuit sur la côte de l'Adriatique, elle permit d'introduire par là des vivres dans la ville assiégée.

IV.

Le départ de la flotte génoise eut pour cause une rupture survenue entre François Ier et André Doria. Cette rupture, dont les effets s'étendirent à tout le reste du règne de François Ier, fut une des

plus grandes fautes de ce prince. Tant qu'il eut à son service André Doria, qu'il avait fait son lieutenant-général dans la Méditerranée, François Ier y garda une supériorité qu'il perdit lorsque André Doria passa au service de Charles-Quint. Comment cette rupture fut-elle amenée? André Doria était un condottiere de mer en même temps qu'un grand patriote génois; il se mettait à la solde avec les galères qui lui appartenaient, et il portait un filial attachement à la république que plusieurs de ses ancêtres avaient illustrée par leurs victoires navales, et qu'il devait bientôt rendre indépendante au dehors et libre au dedans sous une forme de gouvernement destinée à durer près de trois siècles. Serviteur fidèle de la France, il avait à se plaindre de l'inobservation des engagemens pris à son égard par François Ier, qui de plus avait offensé ses orgueilleuses susceptibilités. La solde qu'il devait recevoir et qui l'aidait à entretenir ses galères ne lui était pas remise exactement. Ces retards, dont il souffrait beaucoup, avaient été accompagnés d'autres sujets de mécontentement bien propres d'abord à relâcher les liens qui l'unissaient à la France, puis à les rompre. François Ier s'était autrefois emparé, sans lui en donner la rançon, des prisonniers faits par André Doria, et au nombre desquels était le prince d'Orange. Aussi, lorsque son neveu Philippino eut pris dans le golfe de Salerne le marquis del Guasto, le connétable de Naples Ascanio Colonna, tous les seigneurs et capitaines qui avaient combattu sur la flotte espagnole avec Ugo de Moncada, il refusa de les livrer au roi, qui les réclamait, et il les garda. Déjà le fier Génois n'avait pas vu sans en être blessé que François Ier, après l'invasion manquée de la Sardaigne, l'eût écarté d'une entreprise tentée contre la Catalogne et à laquelle il avait demandé de prendre part. « Nonobstant que j'aie la barbe blanche, lui avait-il écrit le 7 avril 1528, trois mois avant sa défection, il ne se trouvera personne ayant la connaissance ni le vouloir meilleur de moi, et m'est donné occasion de penser que vous ne vous souciez de mon service (1). » Mais le plus fort de ses griefs vint de son patriotisme.

François Ier avait acquis pour la seconde fois la seigneurie de Gênes, que son prédécesseur le roi Louis XII avait à plusieurs reprises possédée et perdue comme lui. Il se méfiait de cette république inconstante, qui, livrée aux agitations et ne sachant pas se gouverner elle-même, changeait si fréquemment de maître. Au lieu d'en affermir la soumission par une protection habile, il l'inquiéta sur ses intérêts commerciaux et sur sa puissance maritime, dont

(1) Lettre d'André Doria à François Ier, du 7 avril 1528. — Mss. Dupuy, vol. 453, f° 141.

elle était plus jalouse encore que de sa liberté. Il la contenait du haut du *Castelletto* par une forte garnison qu'il y avait placée sous le maréchal Théodore Trivulzi, qui en était le gouverneur militaire, mais qui ménageait avec une prudence italienne l'administration intérieure de l'état, exercée par les citoyens eux-mêmes. Malheureusement pour la durée de sa domination, François Ier voulut faire de Savone une rivale de Gênes. Il y éleva des fortifications, y appela le commerce, y attira les navires de la Méditerranée, y établit enfin le marché du sel qui se consommait en Lombardie et qui jusque-là s'achetait à Gênes. Ce dernier point seulement était une perte annuelle de 50,000 écus pour la vieille république, exposée à une ruine prochaine. La rivalité menaçante d'une ville maritime placée dans le voisinage de Gênes et autrefois sous sa dépendance alarma les Génois de tous les partis, qui invoquèrent l'assistance généreuse de leur puissant concitoyen.

André Doria prit vivement en main la cause de sa patrie; il réclama auprès de François Ier la restauration indispensable des *commerces et des gabelles* dans Gênes, comme il l'écrivait dans une lettre éloquente et altière à François Ier (1), et il ne fut pas écouté; il devint même importun et suspect. Loin de faire droit à ses plaintes et de conserver ses services, François Ier l'irrita et l'écarta. Il donna le commandement de ses navires dans la Méditerranée au seigneur de Barbesieux qu'il y fit venir des côtes de l'Océan, et, sur les conseils violens du chancelier Du Prat, il se décida même à faire arrêter à Gênes André Doria. Il résolut de prendre cette dangereuse mesure malgré les supplications de Lautrec, qui lui avait envoyé du fond de l'Italie Langey Du Bellay pour qu'il gardât en le satisfaisant un serviteur si nécessaire (2). La connaissance de ce grave désaccord entre le roi de France et son lieutenant-général dans la Méditerranée était arrivée, par diverses voies, et au camp et à Naples, avant le mois de juin, à la fin duquel expirait l'engagement maritime d'André Doria.

Aussi, pendant que Lautrec dépêchait à François Ier le seigneur de Langey, qui vit, en passant par Gênes, le grand marin irrité avec lequel il était en longue familiarité et dont il reçut les plaintes et porta les conditions, le prince d'Orange écrivait à Charles-Quint de le gagner par des offres séduisantes. « Sire, lui disait-il, depuis vos galères perdues, j'ai entendu par le comte Philippino Doria, en pratiquant pour la rançon de plusieurs prisonniers, comme Andrea Doria est fort malcontent du roy de France et qu'il chercheroit de

(1) Lettre d'André Doria, du 13 avril 1528. — Mss. français, vol. 3005, fº 32 et suiv.

(2) « De quoi arriva depuis l'entière ruine de nostre armée de Naples. » Mémoires de Du Bellay. — Collection Petitot, vol. XXIII, p. 67.

s'accorder avec vous. La raison de son malcontentement est que le roy ne lui a voulu bailler Savone pour la mettre en l'obéissance de Gênes. Je crois fermement que si vous l'assurez de ce point et de la liberté de Gênes et payez la solde de ses galères avec la promesse de lui faire quelque bien en ce royaume, vous le pourriez avoir pour vous. Vous savez, sire, quel homme il est et la nécessité où vous estes. Je vous supplie, sire, ne vouloir refuser rien qu'il vous demande, car jamais chose ne vous vint si à propos que cet accord, s'il vient à bien. Avec les galères que vous faites et les siennes, vous serez seigneur de la mer (1). » Charles-Quint devait suivre bientôt les prévoyans conseils du prince d'Orange, tandis que François Ier ne se rendit point aux habiles supplications de Lautrec.

Barbesieux, chargé de s'assurer d'André Doria, ne put pas le prendre. Le prudent Génois s'était retiré avec sa petite flotte et ses prisonniers dans le port et sous le château fortifié de Lerici, au golfe de la Spezzia. Il attendit là que le terme prochain de son service fût arrivé. François Ier, qui n'avait pas su le retenir, fit alors de son mieux pour le ramener. Il multiplia les offres et eut recours à l'entremise de Clément VII, qui envoya successivement son camérier Bartolomeo da Urbino et son secrétaire Sanga à André Doria pour négocier une réconciliation sur un pied très avantageux avec le roi très chrétien; mais André Doria, redevenu libre et poussé par le marquis del Guasto et le connétable Ascanio Colonna, ses prisonniers, à traiter avec l'empereur, se refusa aux offres du roi et aux invitations du pape. Il avait déjà fait porter ses conditions en Espagne. Il demandait que l'empereur le reçût à son service avec douze galères qu'il commandait moyennant une solde de 60,000 écus par an, qu'il consentît à ce que la république de Gênes se gouvernât dans une entière liberté aussitôt qu'elle aurait été soustraite à la dépendance des Français, et que, placée dans l'alliance de l'empereur, elle remît comme autrefois Savone sous sa domination. Avant que ces propositions fussent acceptées et que Charles-Quint contractât des engagemens qu'il eut l'habileté de prendre et de tenir, André Doria avait cessé d'être au service de François Ier.

C'est au commencement de juillet que Philippino Doria, rappelé par son oncle, était sorti du golfe de Naples et avait fait voile vers Lerici. Dès ce moment, des navires envoyés de Sicile et des îles voisines avaient porté des subsistances à l'armée impériale aux abois (2) et rendu beaucoup plus douteuse l'issue d'un siége si opi-

(1) Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 14 juin 1528. — Archives impériales et royales de Vienne, et dans Lanz, t. Ier, p. 275.

(2) « Dopo la partita del conte Filippino, mentre sono state le galere Venetiane sole, sono entrate et uscite di Napoli a piacer loro di bel mezo dì, et a vista delle galere 15 et

niâtrément poursuivi. La prise de la ville, serrée de près depuis deux mois et demi, dépendait à la fois de la détresse attendue des assiégés et de la force persistante des assiégeans. Or la force des assiégeans et la détresse des assiégés diminuèrent en même temps. Pendant que des vivres entraient dans Naples, une maladie pestilentielle avait envahi le camp français. Communiquée par voie de contagion, cette peste, qui avait parcouru l'Italie, se développa au milieu des entassemens d'une armée dans des tranchées malsaines, et s'accrut par les exhalaisons meurtrières qui s'élevaient des plaines marécageuses où l'on avait fait couler imprudemment l'eau des aqueducs rompus de Poggio-Reale. Les chaleurs en étendirent les ravages. Les chefs comme les soldats en furent bientôt atteints. Il y avait eu déjà beaucoup de morts et il y avait beaucoup plus de malades, lorsque le 17 juillet parut dans le golfe de Naples la flotte française que commandait Barbesieux. Elle apportait un peu d'argent pour payer les troupes et amenait quelques compagnies pour les renforcer. Barbesieux était venu lentement. Il s'était arrêté à Gênes, où il avait laissé un certain nombre de ses soldats au gouverneur Théodore Trivulzi. Il en avait aussi débarqué à Civita-Vecchia afin d'aider les gens du pape, que François Ier pressait toujours de rentrer dans la ligue, à reprendre la citadelle sur les Espagnols. Ce qu'il amenait à Lautrec se réduisait à huit cents hommes, à la tête desquels était le prince de Navarre, frère du roi Henri, qu'accompagnaient plusieurs jeunes seigneurs qui venaient au camp, comme on disait alors, pour y acquérir de l'honneur, et qui y trouvèrent la mort.

Le débarquement s'opéra vers l'est, à une petite distance de Naples, d'où les assiégés enhardis sortirent en nombre sous Fernand de Gonzague et Juan de Urbina. Ils assaillirent vivement l'escorte que Lautrec avait envoyée du camp afin d'y conduire et l'argent et les soldats venus de France. L'attaque fut très impétueuse, et l'argent aurait été enlevé, si Lautrec n'avait en toute hâte envoyé de nouvelles troupes pour soutenir les premières, qui avaient perdu beaucoup de monde et avaient été presque culbutées. L'armée des assiégeans reçut ces faibles sommes et cet insuffisant renfort, qui n'arrivèrent pas sans peine au camp, déjà affaibli et un peu découragé.

V.

Dès ce jour les espérances y déclinèrent à mesure que les forces y décrurent. Lautrec avait dirigé jusque-là tout seul et la cam-

20 fregate insieme con gran rinfrescamento a gli assediati. » Lettre du 4 août 1528 écrite au cardinal Salviati, légat en France. — *Lettere di principi*, vol. II, f° 112 v°.

pagne et le siége, il se décida à tenir alors un conseil de guerre. Renzo da Ceri, que François Ier venait d'envoyer dans le royaume de Naples, le comte Pedro Navarro, à qui étaient dus les travaux du camp et le creusement des tranchées, le marquis Michel-Antoine de Saluces, qui avait commandé les troupes françaises avant l'arrivée de Lautrec, le comte Guido Rangone, auquel obéissait un corps considérable d'Italiens, le comte de Vaudemont, qui avait les lansquenets de la Lorraine et des bords du Rhin sous ses ordres, et tous les chefs de troupes que la maladie avait épargnés, assistèrent à ce conseil. Renzo da Ceri, ordinairement plus audacieux que circonspect et poussant bien des fois la confiance jusqu'à la témérité, ouvrit l'avis fort sage de quitter le camp infecté et de se concentrer dans les villes de Somma, de Nola, d'Aversa, de Capoue, qui formaient comme une ceinture autour de Naples. Il soutint que de là on contiendrait avec plus de sûreté les impériaux, qui ne seraient pas moins resserrés par terre et par mer, et qu'après y avoir rafraîchi l'armée et reçu des renforts on pourrait en un moment plus favorable les attaquer dans Naples, où ils se seraient affaiblis. Cet avis, que d'autres partageaient, fut repoussé par Lautrec. L'opiniâtre et superbe Lautrec, qui avait annoncé qu'il aurait les impériaux la corde au cou, ne supportait pas l'idée d'une retraite et l'apparence d'un échec. Il dit qu'il aimait mieux périr sur place que de reculer. Comme le suprême commandement lui appartenait, il décida qu'on resterait dans ce camp, d'où l'on ne pouvait plus contraindre l'ennemi à se rendre et où l'on devait même bientôt être exposé à ses agressions.

Lautrec chercha cependant à augmenter ses forces. Il envoya Renzo da Ceri dans les Abruzzes pour en ramener quatre ou cinq mille hommes de pied et de la cavalerie légère, dont on n'avait pas suffisamment pour tenir tête aux impériaux, qui en avaient davantage. Il fit presser Giamjordano Orsini, qui entretenait des troupes dans les états pontificaux, le belliqueux abbé de Farfa, qui appartenait à la même maison et qui combattait avec succès contre les Colonna, le prince de Melfi Sergiano Carraciolo, qui était devant Gaëte avec les soldats qu'il avait levés depuis son entrée au service de France, enfin les ducs de Nola et de Somma qu'il engagea pour deux cents chevaux chacun, de venir au plus tôt le joindre devant Naples. En attendant ces renforts, qui n'arrivèrent pas à temps, il demeurait immobile dans son camp dévasté par la maladie. Du 18 juillet au 6 août, la peste enleva une partie de l'armée française et paralysa les efforts du reste. Les morts s'accumulaient, et on les enterrait dans les tranchées. Les malades étaient de plus en plus nombreux. Le comte de Vaudemont était allé à Vico, près de Sorrente, et y succomba bientôt. Le second chef des valeureux débris des bandes noires,

Ugo de Pepoli, qui avait succédé à Orazio Baglioni, tué dans la rencontre du 20 juin avec les impériaux, avait été transporté mourant à Capoue. Ce qui survivait de la pesante cavalerie des hommes d'armes, fort peu utile dans un siége, avait été dispersé dans les villes voisines qui étaient encore occupées par les Français; Lautrec le rappela. Les capitaines demeurés debout autour de lui, le comte Guido Rangone, le marquis de Saluces, Pedro Navarro, sans quitter le camp, se ressentaient de la maladie, dont il fut atteint plus dangereusement lui-même, et qui abattit ses forces sans faire fléchir ses volontés. Ce chef malheureux d'une armée en dissolution, manquant de prudence devant Naples après avoir manqué de résolution devant Troja, s'obstinait à rester dans un camp que la mort rendait de plus en plus désert. D'assiégeant qu'il était, il y devint assiégé (1).

Les impériaux, instruits de son affaiblissement et de sa détresse, firent des sorties qui ne furent plus repoussées ni même entravées. Ils poussèrent leurs courses jusqu'aux villes que les Français occupaient en arrière de leur camp et autour de Naples. Sortant en force par la porte de Nola et par la porte de Capoue, ils traversaient la vallée à l'est de Naples entre les retranchemens des Français et les dernières pentes du Vésuve, se jetaient sur Somma, qu'ils saccagèrent deux fois, — étendaient leurs expéditions vers Nola, Acerra, Aversa, atteignaient même les environs de Capoue, sur le Vulturne, et retournaient avec des vivres. Ils coupaient aussi les routes par lesquelles on en pouvait conduire au camp, où Lautrec, accablé par le mal, succomba dans la nuit du 16 au 17 août.

Après sa mort, le marquis de Saluces prit le commandement de l'armée presque anéantie. Elle était réduite des trois quarts. Il y restait à peine sept mille hommes de pied dont quatre seulement en état de combattre, et les hommes d'armes étaient réduits à moins de deux cents (2). Le prince d'Orange assiégea ces tristes débris dans leurs retranchemens, trop forts pour être pris aisément, trop étendus pour n'être pas difficiles à garder. Il les inquiéta de jour et de nuit par d'incessantes agressions. Après les avoir accablés de privations et de fatigues, les croyant dans l'impuissance de résister, il se disposa à leur donner l'assaut; mais les Français ne l'attendirent point. Ils projetèrent d'évacuer leurs retranche-

(1) « Erano più obsesse nel campo loro che non erano stati noi in Napoli. » Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 9 septembre 1528. — Archives impériales et royales de Vienne.

(2) « Environ la fin de juillet, la mortalité se renforça tellement dans notre camp devant Naples, qu'en moins de trente jours de vingt-cinq mille hommes de pied n'en demeura pas quatre mille qui pussent mettre la main aux armes, et de huit cents hommes d'armes n'en demoura pas cent. » Mémoires de Du Bellay, t. XVIII, p. 74.

mens avant d'y être surpris. Les compagnies italiennes et gasconnes, qui restaient encore dans le petit camp rapproché du mont San-Martino, devaient se replier sur le grand camp, qui couronnait les hauteurs, et ne le purent point. N'ayant ni mangé ni bu depuis plusieurs jours, elles furent obligées de se rendre au prince d'Orange, qui s'était placé entre les deux camps et leur fermait le passage (1).

Dans la nuit même du 28 août, les troupes du grand camp se mirent en marche pour se retirer à Aversa, ville située à huit milles de Naples. Le marquis de Saluces et le comte Guido Rangone conduisaient les premiers corps, et Pedro Navarro fut mis à l'arrière-garde avec des Suisses et des lansquenets, que devaient soutenir les restes des hommes d'armes sous les capitaines Pomperant, Negrepelisse et Camille Trivulzi. Ils laissèrent dans le camp abandonné leur artillerie, leurs munitions, leurs bagages, leurs malades, pour opérer plus vite une retraite qui se fit avec la précipitation d'une fuite. Quoiqu'ils eussent de l'avance, ils furent atteints par les impériaux, qui se mirent à leur poursuite, attaquèrent leur arrière-garde, et la prirent presque tout entière. Le vieux comte Pedro Navarro et le jeune prince de Navarre tombèrent entre leurs mains. Le marquis de Saluces et Guido Rangone arrivèrent à Aversa, où ils s'enfermèrent avec le peu de soldats qui avaient pu traverser le siége, survivre à la peste, échapper à la déroute.

Sans perdre de temps, le prince d'Orange vint les y assiéger. Il dressa ses batteries contre les murailles d'Aversa, y fit brèche et obligea le marquis de Saluces, qui eut le genou brisé d'un coup de feu, et qui ne pouvait plus se défendre dans une ville ouverte et avec des soldats abattus, à capituler. Par cette capitulation, le marquis de Saluces et le comte Guido Rangone restèrent prisonniers, et les troupes désarmées durent retourner dans leur pays, avec promesse de ne plus servir de longtemps contre l'empereur. Le marquis, blessé et captif, après avoir combattu près de trois ans pour la France avec un généreux courage, fut conduit en litière à Naples, où il succomba bientôt et où mourut aussi Pedro Navarro, qui avait été pendant quinze années un serviteur également fidèle et habile de Louis XII et de François Ier.

La puissante armée avec laquelle Lautrec était descendu un an et demi auparavant en Italie, qui avait pris tant de villes au nord de cette péninsule disputée, qui l'avait traversée victorieusement dans presque toute sa longueur, qui avait poussé la conquête du

(1) Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 9 septembre 1528. — Archives impériales et royales de Vienne.

grand royaume du sud si avant qu'on l'avait cru regagné par le roi de France et perdu pour l'empereur, cette puissante armée s'était fondue devant Naples et venait d'être achevée dans Aversa. Il n'en restait plus rien, et le prince d'Orange, après avoir écrit le 9 septembre tout ce qui s'était passé à Charles-Quint, de nouveau triomphant par la constance heureuse de ses généraux et la vigueur quelquefois indocile, mais toujours inébranlable de ses soldats, ajoutait : « Sire, les choses de la guerre de ce côté peuvent se dire véritablement terminées. Le peu d'ennemis qui restent dans les Abruzzes et dans la Pouille doit être dispersé à cette heure ou le sera bientôt. Les galères des ennemis ont quitté ces parages et ont mis à la voile, celles des Français pour se rendre à Marseille, et celles des Vénitiens pour retourner dans l'Adriatique. J'ai ordonné à André Doria d'aller attaquer là où il pensera le faire avec plus d'avantage. Il est parti diligemment et dans les meilleures dispositions, de sorte que par mer et par terre ce royaume sera entièrement délivré... Que Dieu garde la royale vie et l'impériale puissance de votre majesté, les rende prospères et les exalte comme il se desire ici (1). »

VI.

A la ruine d'une armée et à la perte de toute espérance dans le sud de l'Italie s'ajouta bientôt, pour François Ier, un grand revers au nord de cette péninsule. La seigneurie de Gênes lui fut enlevée, et il perdit tout le littoral de la Ligurie. André Doria était venu attendre à Gaëte la ratification du traité qu'il avait conclu avec l'empereur. Dès que cette ratification fut arrivée, il se mit au service de Charles-Quint, qui le fit bientôt prince de Melfi, et il se dirigea des côtes de Naples vers la ville de Gênes. Il s'entendait depuis longtemps et en secret avec les principaux des divers partis qui avaient divisé la république, et qui, las de désaccord et de sujétion, souhaitaient également l'union et l'indépendance. Tout était prêt pour une révolution dans la ville, instruite du traité conclu avec l'empereur et disposée à seconder l'entreprise qui devait la rendre libre, lorsque André Doria entra dans le port le 12 septembre 1528; il avait arboré le pavillon de l'empereur, celui-là même que son neveu avait glorieusement enlevé à Moncada dans le golfe de Salerne. Ses troupes, débarquées sur les quais et formant deux petits corps sous la conduite de Philippino Doria et de Christophe

(1) Lettre du prince d'Orange à Charles-Quint, du 9 septembre 1528. — Archives impériales et royales de Vienne.

Pallavicino, s'avancèrent, aux cris de *saint George et liberté*, dans la ville, soulevée à leur approche, et marchèrent au palais du gouvernement, qu'elles prirent sans rencontrer de résistance. Étonnés de cette brusque attaque qu'appuyait un mouvement général du peuple, les Français se retirèrent dans le *castelletto*, d'où le maréchal Théodore Trivulzi envoya demander au comte de Saint-Pol, alors devant Pavie, d'accourir à son secours avec assez de forces pour reprendre Gênes.

En attendant, André Doria s'était rendu sur la place de Saint-Matthieu, où était la demeure de ses ancêtres. La foule l'y avait accompagné de ses acclamations; les magistrats et les principaux de la ville étaient venus l'y saluer comme le libérateur de l'état, et lui avaient donné le beau nom de père de la patrie. Ce nom glorieux et touchant, il le mérita encore mieux en constituant avec une généreuse sagesse la république de Gênes qu'en l'affranchissant. Le lendemain du jour où, par ses heureux efforts, Gênes était devenue indépendante, elle acquit un régime libre, régulier, durable. Le gouvernement cessa d'appartenir à la multitude turbulente et inconstante qui, depuis deux siècles, avait produit tant de partis presque toujours en lutte, amené tant de divisions, causé tant d'assujétissemens, fait passer si souvent l'état troublé ou asservi de l'anarchie intérieure à la domination étrangère, et l'avait placé sous des seigneuries si diverses et si passagères. Dévolu à l'élite agrandie des citoyens, qui se composa désormais des deux noblesses, ancienne et récente, dans les cadres ingénieusement élargis desquelles entrèrent tous les notables de la ville et les principaux du peuple, il devint complétement électif et fut pondéré habilement.

Après l'établissement de ce régime, qui, un peu modifié quarante-huit ans plus tard, devait durer jusqu'en 1796 sans causer de troubles et sans amener de sujétion, les Génois s'occupèrent d'assurer leur défense. Avec le concours des citoyens du dedans et des feudataires du dehors, par des contributions patriotiques et au moyen de cent cinquante mille écus d'or empruntés à la banque nationale de Saint-George, ils levèrent huit mille hommes pour les opposer aux troupes du comte de Saint-Pol, s'il marchait au secours du maréchal Trivulzi et voulait franchir l'Apennin, dont ils gardèrent les passages.

Le comte de Saint-Pol, que François Ier avait envoyé en Italie avec huit mille lansquenets, deux mille aventuriers français et quatre cents hommes d'armes, était descendu d'Asti et d'Alexandrie dans les plaines du Milanais, quelque temps après qu'en étaient partis les Allemands du duc de Brunswick. Il avait d'abord repris, à la droite du Tessin, tout ce qui était retombé entre les mains d'Anto-

nio de Leyva depuis l'éloignement de Lautrec. Traversant ensuite ce fleuve, il s'était avancé vers l'Adda, et il avait opéré sa jonction avec le duc d'Urbin et le duc Francesco Sforza. Les troupes combinées de la France, de Venise et du duc de Milan s'étaient alors portées devant Pavie pour en faire le siége. Elles étaient autour de cette place, si souvent assaillie et emportée, quand la nouvelle de l'entreprise heureuse d'André Doria sur Gênes et la demande de secours du maréchal Trivulzi, enfermé dans le *castelletto*, arrivèrent au comte de Saint-Pol. Avant de secourir le *castelletto* et d'aller menacer Gênes, le comte de Saint-Pol tint à reprendre Pavie. Serrée de près et battue en brèche, la ville fut enlevée d'assaut sans que Antonio de Leyva, qui se sentait trop faible, osât s'avancer pour la défendre.

Pavie prise et de nouveau rendue à Francesco Sforza, le comte de Saint-Pol marcha vers les montagnes qui entourent Gênes avec deux mille hommes de pied et cent hommes d'armes. Cette troupe, qu'il n'avait sans doute pas voulue plus nombreuse afin d'arriver plus vite, n'était pas assez forte pour réduire Gênes, mise en état de défense. Parvenu sans vivres et sans artillerie à Cavi, dans le commencement d'octobre, le comte de Saint-Pol trouva les passages de l'Apennin si bien gardés, qu'il ne put pas même introduire de secours dans le *castelletto*. Il put seulement envoyer trois cents hommes de renfort à Savone, et il retourna en Lombardie avec le reste.

Les Génois, délivrés de cette crainte, allèrent attaquer Savone. André Doria se présenta avec ses galères devant le port de cette malheureuse ville, qu'assaillirent du côté de la terre les troupes de Gênes, qui l'avait redoutée comme une rivale et qui la détestait comme une rebelle. Le commandeur Morette, à qui François Ier en avait donné le gouvernement, y résista mal et peu de temps. Malgré les supplications des courageux habitans, qui demandaient à se défendre, sachant bien quel sort leur était réservé s'ils tombaient au pouvoir de leurs anciens et implacables dominateurs, Morette capitula le 21 octobre. Les Génois démantelèrent les fortifications de Savone, qu'ils remirent sous leur dure sujétion. Peu de temps après en être redevenus maîtres, ils prirent aussi possession du *castelletto*, où le maréchal Trivulzi, ayant perdu tout espoir d'être secouru et manquant de vivres, capitula à son tour le 28 octobre. Tous les honneurs de la guerre furent accordés au maréchal et à sa troupe par les Génois, trop heureux d'éloigner des ennemis que leur voisinage laissait inquiétans et de reprendre une citadelle qui pouvait redevenir menaçante. Dès ce jour fut consommée la révolution qui arracha pour toujours l'état de Gênes à la domination

de François Ier et qui le mit dans l'alliance définitive de Charles-Quint.

L'évacuation du royaume de Naples, la perte du littoral de la Ligurie, furent suivies d'un dernier revers en Lombardie. Les confédérés étaient demeurés les plus forts dans cette partie de la péninsule italienne. Lorsqu'on rentra en campagne au printemps de 1529, l'empereur, qui préparait une flotte et une armée pour aller achever la soumission de l'Italie, avait envoyé par Gênes deux mille Espagnols de renfort à Antonio de Leyva. Malgré l'arrivée de cette petite troupe, les impériaux n'avaient pas tenu la campagne et s'étaient enfermés dans Milan. Le comte de Saint-Pol avait pris sur eux Serravale, Bassignana, Mortara, les citadelles de Vigevano et d'Abbiate-Grasso, Sant-Angelo et San-Colombano, tandis que le duc d'Urbin avait occupé tour à tour Cassano et San-Martino à l'est et à l'ouest de Milan, qui restait seul, avec Como, entre les mains d'Antonio de Leyva. Les trois chefs des troupes confédérées, le comte de Saint-Pol, le duc d'Urbin et le duc Francesco Sforza, s'étant alors réunis, mirent en délibération s'ils attaqueraient Milan de vive force. Ils y parurent d'abord résolus; puis la timidité l'emporta, et ils finirent par décider qu'on serrerait de près cette ville, dont le territoire n'avait pas été ensemencé, où les vivres manquaient, et qu'on y affamerait les impériaux comme Lautrec avait espéré les affamer dans Naples. Il fut convenu que les Vénitiens s'établiraient à Cassano et à Monza, que le duc Sforza se posterait à Pavie et à Vigevano, et que le comte de Saint-Pol, placé à Abbiate-Grasso, garderait tout le Haut-Tessin.

Ce plan, dont les effets ne pouvaient être que très lents, ne fut pas même suivi avec persévérance. Le comte de Saint-Pol, très brave, mais non moins inconsidéré, se laissa emporter à une autre entreprise. Ayant appris qu'André Doria était allé avec ses galères vers les côtes de Catalogne pour y chercher l'empereur et le conduire en Italie, il espéra que l'absence du libérateur de Gênes lui rendrait plus facile la conquête de cette ville. Il quitta Abbiate-Grasso en prétendant que le duc d'Urbin et le duc Sforza suffisaient pour intercepter les vivres à Milan. Il mit ses troupes en mouvement et descendit vers le Pô, qu'il voulait passer un peu au-dessous de Pavie, afin de marcher ensuite du côté de Gênes. Arrivé le 20 juin 1529 à Landriano, il se proposait d'atteindre le lendemain Lardirago en se rapprochant du Pô. Il avait envoyé devant lui son avant-garde, son artillerie et ses bagages, et avait été retenu avec le reste de ses troupes par un grand orage qui avait démesurément grossi les cours d'eau qu'il avait à traverser. Lorsqu'il se remit en marche, non sans être retardé par des terrains détrempés dans des passages difficiles, il fut attaqué à l'improviste sur ses derrières.

Antonio de Leyva, informé du dessein de Saint-Pol, était sorti de Milan pendant la nuit avec la plus grande partie de ses forces, et l'avait suivi sans être découvert jusqu'auprès de Landriano. L'éparpillement des troupes françaises, séparées les unes des autres, et la défaveur des lieux facilitèrent le succès de cette attaque, qui fut à la fois impétueuse et inattendue. Cependant le comte de Saint-Pol soutint avec une grande vigueur le choc des impériaux. Privé de sa cavalerie, qui était en avant, il mit pied à terre et combattit longtemps avec les lansquenets et les Italiens qu'il avait autour de lui; mais à la fin ceux-ci, culbutés, tournèrent le dos et prirent la fuite. Le comte de Saint-Pol, remontant alors à cheval pour échapper à la poursuite des impériaux, voulut franchir un canal, y tomba et fut fait prisonnier avec plusieurs capitaines d'importance. Le reste de sa petite armée, qui n'était pas payée, se dispersa. Les Italiens se retirèrent à Lodi et à Pavie, les Français et les Allemands regagnèrent à grand'peine leur pays. L'expédition de Saint-Pol eut une issue assez semblable à l'expédition de Lautrec; elle laissa la Lombardie à la merci des impériaux.

Le sort de la guerre était décidé. Charles-Quint, rendu de nouveau victorieux sur les divers points de cette vaste péninsule, l'emportait définitivement. Les efforts tentés pour soustraire l'Italie à la dépendance des Espagnols avaient été impuissans. Deux longues campagnes, dont les commencemens avaient été favorables aux confédérés de Cognac, avaient fini par de grands revers. Dans la première, le roi de France était intervenu comme auxiliaire par les subsides qu'il avait fournis et les troupes qu'il avait jointes aux armées italiennes. Les confédérés n'avaient pas su profiter de la supériorité de leurs forces et accabler les impériaux au moment de leur faiblesse. Ceux-ci, reprenant bientôt l'avantage par leur nombre, qu'on laissa s'accroître, et leur audace, à laquelle tout céda, non-seulement se maintinrent en Lombardie et restèrent les maîtres dans le royaume de Naples, mais ils envahirent le centre de l'Italie, s'emparèrent de Rome et y firent captif le principal des confédérés, le pape, provocateur et chef de la sainte ligue de Cognac. La seconde campagne, entreprise avec les forces du roi qu'assistaient tous les potentats italiens, marquée par des débuts brillans, avait abouti, non sans des fautes de conduite, à des résultats funestes. L'armée de Lautrec avait tout d'abord enlevé d'assaut ou reçu à composition d'importantes villes du Piémont et du Milanais, elle avait traversé triomphalement l'Italie, pénétré dans le royaume de Naples, qu'elle avait occupé presque tout entier, et dont elle aurait achevé la conquête, si son chef, trop prudent à Troja et trop confiant devant Naples, ne s'était dans un cas refusé à la victoire et dans l'autre obstiné à poursuivre un impuissant blocus jusqu'à y

laisser sa vie et à y ruiner son armée. François Ier avait contribué à cet irréparable désastre par sa rupture avec André Doria. Cette rupture, après avoir secondé, si malheureusement pour lui, la résistance prolongée des impériaux dans Naples, avait causé le soulèvement de Gênes ainsi que la perte de la Ligurie, et par là n'avait pas été étrangère à la défaite finale qu'avait éprouvée le comte de Saint-Pol en allant, avec ce qui restait de troupes françaises en Lombardie, tenter de ressaisir un pays qu'on ne devait jamais plus reprendre.

VII.

Tout semblait terminé en Italie, où s'étaient dissipées les forces et s'étaient perdues les espérances de François Ier. Cependant ce prince, avec une ténacité entretenue par le calcul autant que par la passion, continua de disputer la péninsule à son heureux rival en s'appuyant sur les états confédérés, que ses excitations et leurs intérêts animaient toujours à la lutte. Il avait encore Asti et Alexandrie dans l'Italie supérieure, où Francesco Sforza conservait les trois places principales de Lodi, de Crémone et de Pavie, et où la république de Venise possédait le territoire qui s'étend de la rive gauche de l'Adda jusqu'aux lagunes de l'Adriatique. Ses partisans, restés en armes au royaume de Naples, occupaient Aquila et la Matrice dans les Abruzzes ainsi que la forte place de Barlette sur les côtes de la Pouille. Le littoral napolitain, de Trani et Monopoli à Otrante, était au pouvoir des Vénitiens, fort éloignés de s'en dessaisir après s'en être rendus maîtres. Ces politiques prudens et avides tout à la fois, inquiets pour la sûreté de leurs états et désireux de garder leurs conquêtes, étaient disposés à continuer la guerre que les ardens Florentins, de leur côté, voulaient poursuivre afin de se maintenir dans la liberté qu'ils avaient recouvrée et que menaçait la victoire de Charles-Quint. François Ier, qui les y poussait à l'envi, pressait également, mais avec moins de succès, le pape Clément VII de rentrer dans la ligue. Longtemps indécis en apparence, Clément VII, que François Ier et Henri VIII n'avaient cessé de solliciter depuis sa sortie du château Saint-Ange, était resté neutre tout en donnant des paroles d'espérance aux uns et aux autres. Il n'avait pas rempli tous ses engagemens envers les impériaux, et il avait ajourné pour Charles-Quint l'investiture du royaume de Naples, ce qui n'empêcha point ce prince habile de lui restituer les citadelles d'Ostie et de Civita-Vecchia et de rendre libres les cardinaux tenus en otages. Les succès des armes impériales en Italie ajoutés aux condescendances de Charles-Quint tirèrent le pape de ses indécisions. Sensible aux événemens de la for-

tune et se rangeant à ses arrêts, Clément VII chargea l'évêque de Vaison, nonce du saint-siége en Espagne, de conclure un traité de paix avec l'empereur.

François Ier ne se bornait point à exciter ses anciens confédérés à la guerre, il projetait de former une nouvelle et puissante armée à la tête de laquelle il descendrait lui-même en Italie. Il annonçait aux Florentins et aux Vénitiens qu'il faisait lever des Suisses et des lansquenets et qu'ils le verraient reparaître au-delà des Alpes avec vingt-cinq mille hommes de pied et tous ses hommes d'armes; mais alors qu'il se livrait publiquement à ces manifestations belliqueuses il était rentré en secret dans des voies pacifiques. Aussitôt après la ruine complète de l'armée de Naples et la perte de tout le littoral ligurien, désespérant de contraindre l'empereur à accepter ses conditions de paix et à lui rendre ses deux fils, il avait cherché à renouer les négociations si violemment rompues à Burgos. Comment y parvenir, toute relation ayant cessé entre les deux monarques depuis qu'ils s'étaient blessés par des outrages et provoqués par des défis?

Une trêve conclue à l'automne de 1528 entre la France et l'Angleterre d'une part et les provinces belges de l'autre, dans l'intérêt du commerce des trois pays et sur leurs réclamations, devint l'occasion de pourparlers nouveaux dont la mère de François Ier fit les premières ouvertures. Guillaume des Barres, secrétaire d'état de l'archiduchesse Marguerite, gouvernante des Pays-Bas, étant venu faire ratifier la trêve en France, Louise de Savoie lui demanda s'il n'était chargé de rien par l'archiduchesse. Elle se plaignit alors de la lettre offensante, pour l'honneur du roi, son fils, que l'empereur avait écrite à l'ambassadeur Jean de Calvimont, prétendit avoir fait de son mieux pour empêcher le cartel que François Ier avait été contraint d'envoyer à Charles-Quint par suite de l'outrage reçu, déplora la durée de la guerre que ces injurieux procédés et ces provocations véhémentes perpétuaient en l'envenimant, dit qu'elle presserait son fils de délaisser ses rancunes et de se ranger à la paix, et elle requit des Barres d'inviter l'archiduchesse à en faire autant auprès de l'empereur. Non contente de cette ouverture qui ne conduisit d'abord à rien, la régente Louise de Savoie envoya coup sur coup le secrétaire d'état Bayart à Malines, la première fois pour demander formellement à l'archiduchesse son intervention pacifique, la seconde fois pour lui adresser les conditions mêmes d'un arrangement. Débattues par l'archiduchesse et par les membres de son conseil, les propositions présentées au nom de la régente ne parurent pas suffisantes pour que l'empereur les acceptât. Des changemens y furent introduits, et Marguerite d'Autriche chargea le seigneur de Rosimbos, chef de ses finances, et le secré-

taire des Barres de les porter ainsi modifiées en Espagne après s'être assurés d'une complète adhésion en France (1).

Les deux envoyés de l'archiduchesse se rendirent à Paris, où vinrent du château de Saint-Germain François Ier et la duchesse d'Angoulême pour conférer mystérieusement avec eux. Ce ne fut pas sans peine que les bases de la négociation arrêtées en Belgique furent admises par la régente, qui essaya vainement de rétablir celles qu'elle avait d'abord posées. Il fallut ou s'y soumettre ou renoncer à toute tentative d'accord. Elle les accepta donc, et le soir même, ayant appelé fort secrètement dans sa chambre Rosimbos et des Barres, elle les entretint du désir ardent qu'elle avait de réconcilier les deux princes et les pressa d'aller au plus vite remplir leur bon office auprès de l'empereur.

Rosimbos et des Barres partirent aussitôt pour l'Espagne. En même temps qu'ils portaient à Charles-Quint les propositions convenues des deux parts, l'archiduchesse, sa tante, l'engageait vivement à les adopter. Elle lui disait qu'il mettrait ainsi la paix dans la chrétienté, qu'il assurerait contre le Turc les états menacés du roi Ferdinand son frère, qu'il affaiblirait le roi de France, qui, ayant perdu tant d'hommes et donné tant d'argent, n'aurait de longtemps le pouvoir ni le vouloir de recommencer la guerre, qu'il recevrait fort à propos les 1,200,000 écus d'or pour son voyage d'Italie, où il serait escorté par les navires mêmes de François Ier et où il aurait les Vénitiens, les Florentins, le duc Sforza et le pape Clément VII à sa discrétion, qu'il lui serait aisé, ayant mis l'Italie sous sa main, de réformer les hérésies en Allemagne, d'y ramener l'église et l'empire à leur ancien état, enfin que, recherché et prié par son ennemi après en avoir été menacé et injurié, il le priverait de tous les alliés qui l'avaient jusque-là servi et avec lesquels il traiterait lui-même à son gré.

Charles-Quint se livrait en ce moment et avec une ardeur souvent contrariée (2) aux préparatifs de l'expédition à la fois militaire et politique que dès longtemps il projetait de faire en Italie. Il voulait paraître sur ce théâtre où s'accomplissaient depuis tant d'années de grands événemens à son profit par l'habileté de ses généraux et la victoire de ses armées. Il avait l'ambition d'être dans ses prospérités pour plus qu'il n'avait été jusque-là. Il s'était montré politique, il aspirait à se montrer guerrier, et d'empereur élu il sou-

(1) Lettre de Rosimbos et de Guillaume des Barres à l'empereur, du 31 décembre 1528. — Dans Leglay, *Négociations entre l'Autriche et la France*, vol. II, p. 676 à 691.

(2) Lettres de Charles-Quint au sieur de Montfort, envoyé en Flandre et en Allemagne auprès de l'archiduchesse Marguerite et du roi de Hongrie Ferdinand, du 9 novembre et du 23 décembre 1528. — *Papiers d'état du cardinal de Granvelle*, vol. Ier, p. 439 à 444.

haitait devenir empereur couronné. Afin d'achever en Italie l'œuvre si avancée de sa domination, il devait s'y transporter avec une flotte que joindraient les galères d'André Doria, et sur laquelle il embarquerait une armée de onze mille hommes, tandis qu'une autre armée levée par ses ordres en Allemagne, et que commandait le comte Félix de Werdenberg, y descendrait du côté du Tyrol. Ces deux armées, unies aux troupes victorieuses du prince d'Orange et d'Antonio de Leyva, contraindraient à se soumettre tous ceux qui resteraient encore en armes dans le sud et le nord de la péninsule, dont il disposerait en maître. Il se nourrissait de ces entreprenantes pensées et hâtait de son mieux une expédition à laquelle le manque d'argent et l'opposition de ses alentours apportaient d'inévitables retards, lorsque Rosimbos et des Barres vinrent lui remettre le projet d'arrangement qu'avait agréé et que lui recommandait l'archiduchesse sa tante.

S'en accommoderait-il? Dans ce moment d'espérance orgueilleuse et d'inimitié irritée, se contenterait-il des conditions qu'il avait proposées lui-même à Burgos, et qu'acceptait François Ier après les avoir refusées? Il sembla revenir à l'entière exécution du traité de Madrid. « Si le roy de France ne veut l'accomplir, disait-il, il y auroit de la difficulté à m'accorder avec luy. Comment pourrois-je me dédire de ce que j'ay dit de luy ou souffrir qu'il ne se dédie de ce qu'il m'a démenti (1)? » Des considérations puissantes le décidèrent pourtant à traiter. Il vit bien qu'il n'arracherait jamais la Bourgogne à François Ier, et que l'exiger absolument de lui, comme il l'avait fait lorsqu'il le tenait entre ses mains, c'était perpétuer la guerre; qu'ayant mieux aimé entreprendre une lutte acharnée et laisser ses enfans en captivité que d'abandonner cette grande province, François Ier renouvellerait en 1529 les efforts tentés en 1527 et 1528; que le royaume de France n'était jamais au bout de ses ressources et que le roi très chrétien trouverait toujours des soldats et de l'argent pour combattre en Italie, où les Florentins, les Vénitiens, le duc Sforza, le duc de Ferrare, lui seraient des alliés d'autant plus fidèles qu'ils avaient plus d'intérêt à défendre leur indépendance et à sauver leurs possessions; qu'il faudrait de nouveau les y vaincre tous, ce qui n'était pas certain, leur enlever de vive force les villes qu'ils y tenaient encore soit au nord, soit au sud, ce qui serait difficile; que dans son royaume même de Naples, en grande partie recouvré, ses troupes avaient déjà échoué deux fois devant Monopoli, qu'occupaient les Vénitiens, et ne pouvaient pas reprendre Barlette, où s'était réfugié Renzo da Ceri avec des forces suffisantes

(1) Lettre de Charles-Quint à Montfort, du 16 mars 1528. — *Papiers d'état du cardinal de Granvelle,* vol. Ier, p. 450.

pour y tenir longtemps; que dès lors et afin d'exécuter plus aisément ses desseins en Italie et en Allemagne, il lui convenait de s'accorder avec son belliqueux adversaire, qui lui ferait l'abandon entier de l'une, et dont l'argent l'aiderait à aller défendre l'autre.

Après avoir un peu hésité, il consentit à rentrer en négociation. Toutefois il voulut tirer parti de la position où l'avait mis le succès de ses armes pour faire la paix le plus qu'il pourrait à son avantage. Il envoya à l'archiduchesse Marguerite plusieurs projets qui descendaient des dispositions les plus rigoureuses du traité de Madrid jusqu'aux arrangemens moins durs de Burgos (1). Dans le projet le plus favorable, il exigeait toujours l'évacuation complète de l'Italie par François Ier préalablement à la délivrance de ses deux fils, et il l'obligeait non-seulement à y abandonner tous ses alliés, mais encore à y contraindre par la force les Vénitiens de rendre les villes qu'ils occupaient sur les côtes de la Pouille et de la Calabre, s'ils ne les quittaient pas de plein gré.

L'archiduchesse d'Autriche, ayant reçu les pleins pouvoirs de l'empereur son neveu, en informa la régente Louise de Savoie. Elle lui proposa de se trouver dans la ville de Cambrai, qui confinait à la France et aux Pays-Bas et où tant de traités avaient été conclus depuis le commencement du siècle. Les conférences durent s'y ouvrir entre les deux dames vers la fin du mois de juin. Tandis que la tante de Charles-Quint et la mère de François Ier, munies de leurs instructions et chargées de débattre les intérêts les plus hauts, allaient engager une négociation dont l'heureuse issue était moins espérée que souhaitée, les deux princes se disposaient également à poursuivre la guerre en Italie.

Charles-Quint était arrivé à Barcelone, où se réunissait la grande flotte de navires espagnols et génois sur laquelle il devait monter avec son armée. Quelques semaines avant qu'il pût faire voile vers les côtes d'Italie, il conclut, le 29 juin 1529, un traité avec le pape, dont il acquit l'utile amitié. Clément VII lui accordait l'investiture définitive du royaume de Naples, et s'engageait à le couronner solennellement comme empereur; de son côté, Charles-Quint promettait de faire restituer au saint-siége Cervia et Ravenne par la république de Venise, Reggio, Rubiera et Modène par le duc de Ferrare, et de rétablir les Médicis dans Florence (2). Sa flotte, composée de trente-quatre galères et de quatre-vingts navires de transport, étant appareillée, il y embarqua les onze mille hommes de pied et les

(1) « Monseigneur, l'instruction que m'avez envoyée pour la dicte paix contient divers moyens et me ordonnez les practiquer par ordre et de degré en degré, etc. » Lettre de Marguerite d'Autriche à Charles-Quint, du 26 mai 1529. — Lanz, *Correspondance de l'empereur Charles V*, vol. Ier, p. 300.

(2) Dumont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 1 et seq.

douze cents chevaux qu'il conduisait en Italie, et lui-même, monté sur la galère capitane d'André Doria, se rendit le mercredi 28 juillet à Palamos, non loin de Barcelone, d'où il se dirigea vers Gênes. Il avait passé toute la journée du 27 à donner des ordres pour le gouvernement de l'Espagne, qu'il laissait à l'impératrice Isabelle entourée de conseillers expérimentés, et il conduisait avec lui, pour le seconder en Italie, son principal ministre, le chancelier Gattinara, récemment nommé cardinal par Clément VII.

Pendant que Charles-Quint s'avançait vers les côtes d'Italie, François I[er] levait des troupes, en annonçant l'intention de franchir de nouveau les Alpes à la tête d'une armée considérable. C'est ce qu'il assurait à ses confédérés, qu'alarmait extrêmement la reprise des négociations. Les Vénitiens craignaient d'être laissés à la merci de l'empereur après avoir dépensé, comme ils le disaient, des millions d'or pour soutenir la cause de la France et travailler à l'indépendance de l'Italie. Francesco Sforza, plus épouvanté encore, se voyait bientôt dépouillé du duché de Milan par le dominateur irrité qui pourrait donner un libre cours à son mécontentement et à son ambition. Le duc de Ferrare gémissait de s'être trompé cette fois en abandonnant celui qui devait être victorieux et en s'alliant avec celui qui devait être vaincu. Comment échapperait-il aux ressentimens de l'empereur, et ne serait-il pas tout au moins, malgré la flexibilité de ses retours, contraint de restituer les villes qu'il avait enlevées au saint-siége? Mais ceux qui éprouvaient les plus vives craintes étaient les républicains de Florence. Redevenus libres par un soulèvement, entrés dans la ligue avec ardeur, ayant levé beaucoup de troupes et fait de grands sacrifices d'argent pour la défense commune, il se sentaient perdus, si leur puissant allié cessait de les soutenir. Ils comprenaient que leur république ne pourrait pas résister longtemps aux forces réunies de l'empereur et du pape réconciliés, et qu'ils seraient remis sous le joug des Médicis. Aussi tous les ambassadeurs des états italiens entrés dans la ligue redoublaient de prières pour que la guerre fût continuée, ou que la paix ne se fît pas à leur détriment.

François I[er] s'attachait à ranimer leur confiance. Ayant réuni les ambassadeurs de Venise, de Florence, de Milan, de Ferrare et de Mantoue à Compiègne, il les entretint de leurs communes affaires et régla les contingens qui seraient fournis par chaque état pour la reprise de la guerre. Outre les hommes d'armes et l'artillerie de France, il devait y avoir au-delà des Alpes quarante mille hommes d'infanterie, dont treize mille seraient à la solde des Vénitiens (1)

(1) Lettres de l'ambassadeur florentin Carducci aux dix de la liberté, des 17 et 23 juin 1529. — *Négociations diplomatiques de la France avec la Toscane*, vol. II, p. 1059 à 1068.

et le reste aux frais du roi et de la ligue. C'est vers ce moment que la régente partit pour Cambrai. Avant de se rendre dans cette ville, elle entendit aussi les ambassadeurs italiens, qui la supplièrent d'avoir en souvenir les services et les intérêts de leurs états. Elle leur donna, dans un discours qu'ils trouvèrent admirable, l'assurance « qu'elle ne ferait rien qui ne fût à la pleine satisfaction de tous les confédérés, parce qu'elle savait que telle était la volonté du roi (1). »

VIII.

Les conférences, fixées à la fin de juin 1529, ne s'ouvrirent que dans le mois de juillet entre les deux princesses chargées de cette grande négociation. Ce fut le 5 de ce mois que Louise de Savoie et Marguerite d'Autriche, accompagnées, la première du chancelier Du Prat et du grand-maître Anne de Montmorency, la seconde de ses conseillers belges les plus habiles, arrivèrent à Cambrai, où elles s'établirent l'une à l'hôtel Saint-Paul, l'autre à l'abbaye de Saint-Aubert. Elles n'étaient séparées que par une rue au-dessus de laquelle on avait pratiqué une galerie afin qu'elles pussent communiquer aisément ensemble et parvenir plus vite à l'accord, dont la conclusion ne fut cependant ni facile ni prompte.

Les divers projets envoyés par l'empereur à la gouvernante des Pays-Bas furent débattus dans leurs conditions successives par la régente de France, qui en repoussa les exigences les plus rigoureuses. Marguerite d'Autriche réclamait l'évacuation entière de l'Italie par François Ier sans que Charles-Quint donnât, comme il l'offrait à Burgos, des sûretés pour la délivrance du dauphin et du duc d'Orléans; elle ne se bornait pas à demander pour la rançon des jeunes princes 1,200,000 écus d'or comptant, elle demandait les 2 millions complets, sauf la déduction des sommes dues à l'Angleterre et ne montant point à 300,000 écus. Outre la restitution de Hesdin du côté des Pays-Bas, elle revendiquait des territoires assez considérables du côté de la Bourgogne et du Lyonnais. Ces négociations laborieuses se poursuivaient au milieu des anxiétés croissantes des ambassadeurs italiens, accourus à Cambrai afin d'y connaître le sort réservé à leur pays.

Elles étaient au moment de se rompre, lorsque les deux représentans de la république de Florence, Carducci et Cavalcanti, allèrent trouver le roi, qui chassait dans les forêts du voisinage en attendant d'apprendre s'il avait paix avec l'empereur ou s'il fallait recommencer plus vivement que jamais la guerre contre lui. Ca-

(1) Lettres de Carducci aux dix de la liberté, des 24 et 26 juin 1529.

valcanti arrivait de Florence. Il dit au roi que, depuis la déroute du comte de Saint-Pol à Landriano, il n'y avait plus de forces françaises en Italie, où se trouverait bientôt Charles-Quint et où la cité de Florence aurait à se défendre d'un pape et d'un empereur très puissans. François I[er] le rassura. « Si la guerre se continue, répondit-il, tous les moyens sont prêts. J'ai déjà dix mille lansquenets à Lyon. Vous pouvez y envoyer, et si vous ne trouvez pas qu'il en soit ainsi, dites que je suis le plus triste homme du monde. J'ai de plus fait rassembler dix mille aventuriers français et huit mille Suisses, les hommes d'armes et tout ce qui est nécessaire, avec ordre d'être dans cette ville le 8 du mois d'août. Vos seigneurs peuvent donc se promettre une pleine sécurité par la guerre. Quant à la paix, si elle se fait, vos seigneurs y seront compris avec tous mes confédérés et amis. Vous n'avez donc rien à craindre. Je suis disposé à passer tout de suite en Italie, si l'empereur y passe. Je crois que de toute façon je lui serai supérieur, attendu qu'il ne peut pas y aller très fort, et, s'il y va faible, vous le verrez prisonnier. Tout homme de jugement doit désirer son passage, et moi je suis un de ceux qui le désirent. » Alors Carducci lui dit : « Sire, votre majesté m'a tant de fois affirmé et répété les mêmes choses que, si je ne les vois pas s'accomplir, je ne croirai jamais plus à parole de roi, et je douterai même si j'ai à croire en Dieu. — Vous auriez mille fois raison; mais je l'ai promis, et je le tiendrai (1). »

Tout en donnant ces assurances avec un peu d'exagération, François I[er] les donnait de bonne foi. Instruit par le grand-maître Anne de Montmorency des difficultés soulevées à Cambrai, il venait de lui écrire de Couci qu'il fallait mettre un terme à toutes ces longueurs et en quelque sorte rompre. « Mon cousin, lui disait-il, connoissant que mon affaire me presse merveilleusement de partir pour aller à Lyon, et de là en mon camp que je fais dresser en Dauphiné, vu mêmement la grande et extrême dépense que j'ai présentement sur les bras, laquelle à cette heure croît et augmente à cause d'un gros nombre de lansquenets nouveaux qui me sont venus et viennent comme vous savez, lesquels, avec ceux qui sont déjà à mon service, seroient pour me consumer, manger et fouler mon royaume et sujets, si je ne les employe promptement, suivant mon premier dessein. A cette cause, vous solliciterez Madame à ce qu'il lui plaise entendre la résolution de la paix, car je ne puis partir sans premièrement avoir parlé à elle, et que nous ayons advisé ensemble ce qu'elle aura à faire pour mon royaume pendant mon absence (2). » Il écrivait en même temps à sa mère : « Puisque l'em-

(1) Lettre de Carducci aux dix de la liberté, du 22 juillet 1529.

(2) Lettre de François I[er] au grand-maître Anne de Montmorency, du 17 juillet 1529. — Mss. Béthune, vol. 8526, f° 87.

pereur estime si peu mon amitié et a tant d'envie de me ruiner, j'ai l'espérance, avec l'aide de Dieu, avant qu'il soit peu, de lui faire connoître que je suis autant digne d'être désiré ami que désespéré ennemi. Par quoi je vous supplie ne vous donner point peine et croire que Dieu fait tout pour le mieux, et vous en venir bientôt, car jamais n'eus tant envie de vous voir que à cette heure (1). »

Les lettres où éclataient les impatiences de François Ier, qui reprenait ses belliqueuses résolutions, contribuèrent-elles à hâter la conclusion de l'accord en le rendant plus favorable? Louise de Savoie avait donné l'ordre du départ de Cambrai, et le 24 juillet ses équipages commençaient à sortir de la ville (2). Les négociations paraissaient rompues; mais elles furent aussitôt reprises, et quelques condescendances calculées de Marguerite d'Autriche les firent aboutir enfin à la paix. Cette paix entre les deux princes se conclut aux conditions que François Ier avait primitivement offertes à Madrid en 1525, et que Charles-Quint avait, en 1527, mais sous certaines clauses, admises à Burgos. Par le traité signé le 3 août et célébré le 5 dans la cathédrale de Cambrai, le roi de France abandonnait complétement l'Italie, rendait Asti, Alexandrie, Barlette, ne gardait pas un morceau de terre dans la péninsule, n'y conservait pas un allié, s'obligeait même à presser les Vénitiens de restituer les places qu'ils tenaient encore sur le littoral du royaume de Naples, et, s'ils n'y consentaient pas, à les y contraindre en fournissant 30,000 écus par mois à l'empereur pour leur faire la guerre. La renonciation à l'Italie, qui n'était pour François Ier à Madrid que le sacrifice de ses prétentions sur ce pays, revendiqué par ses prédécesseurs et par lui comme un héritage, devenait de plus à Cambrai le délaissement des alliances qu'il avait nouées depuis la ligue de Cognac, le démenti des paroles qu'il avait récemment encore données à ses confédérés, et pour ainsi dire le contraire des engagemens pris envers plusieurs d'entre eux. Il ne cédait pas à une nécessité aussi impérieuse, mais aussi triste, sans amertume et sans confusion. Outre ce pénible abandon de ses possessions, de ses espérances, de ses amitiés au-delà des Alpes, il cédait vers la frontière du nord la ville, le château et le bailliage de Hesdin, renonçait au rachat des villes et châtellenies de Lille, Douai et Orchies, délaissait toute prétention sur Arras, Tournai, Saint-Amand et Mortagne, dégageait de la dépendance féodale l'Artois, la Flandre et tous les territoires qui depuis les temps les plus anciens relevaient de la couronne de France. La grandeur du royaume était arrêtée et même restreinte de ce côté, où le roi perdait aussi ses alliés, le duc de

(1) Mss. Béthune, vol. 8506, f°. 1.
(2) Lettre de Carducci aux dix de la liberté, du 24 juillet 1529.

Gueldre et le duc de Bouillon, vaincus ou dépouillés dans la dernière guerre.

Il est vrai qu'il conservait à la France le duché de Bourgogne, le comté d'Auxerre, le comté de Mâcon, la vicomté d'Auxonne, que le traité de Madrid le forçait à donner comme prix de sa liberté. Il devait aussi y tenir à jamais réunies les provinces du centre qu'il avait confisquées sur le duc de Bourbon, dont il s'était engagé à casser la condamnation et à restituer l'héritage, ce qu'il ne fit point. Il ne rendit pas davantage la principauté d'Orange, enlevée à Philibert de Châlons, lieutenant-général de Charles-Quint en Italie et tué devant Florence une année après.

Au lieu de la Bourgogne et de ses vastes dépendances, il devait remettre pour la délivrance de ses enfans les 2 millions d'écus d'or qu'il avait toujours offerts et selon le mode de paiement qu'il avait toujours proposé (1). Il n'avait plus à fournir des troupes qui fissent cortége à son heureux rival en Italie, et les 100,000 écus d'or que le traité de Madrid l'obligeait à payer pour le voyage triomphal de l'empereur en Italie, l'empereur les ajoutait à la dot de sa sœur la reine Éléonore, dont le mariage, déjà convenu et à moitié célébré en 1526, semblait destiné à assurer en 1530 son union avec François Ier (2).

IX.

Au moment où se concluait la paix de Cambrai Charles-Quint naviguait vers l'Italie. Parti de Palamos dans les derniers jours de juillet, il débarquait à Gênes le 12 août. Tandis qu'il descendait sur la côte de la Ligurie avec les troupes qu'il avait amenées d'Espagne, le comte Félix de Werdenberg arrivait par le Tyrol avec huit mille lansquenets et douze cents chevaux, le prince d'Orange remontait vers le centre de la péninsule à la tête de l'armée victorieuse de Naples, et Antonio de Leyva, dont les forces s'étaient accrues dans le Milanais, y tenait la campagne sans y rencontrer un ennemi. Paraissant en vainqueur armé dans le pays que François Ier laissait à sa discrétion, s'y comporterait-il en dominateur avide? Comment y exécuterait-il le traité de Cambrai, qu'il apprit à Gênes et qu'il ratifia à Plaisance? — Ce traité changea tous ses desseins,

(1) 1,200,000 écus comptans lorsque le dauphin et le duc d'Orléans lui seraient rendus, 290,000 représentés par les sommes que l'empereur devait au roi d'Angleterre et dont le roi d'Angleterre remettait les obligations au roi de France, enfin les 510,000 restant garantis par les biens territoriaux que le duc de Vendôme et plusieurs seigneurs français possédaient dans les Pays-Bas.

(2) Voyez le traité de Cambrai dans Dumont, *Corps diplomatique,* vol. IV, 2e partie, p. 7 à 15.

comme il l'écrivait à son frère Ferdinand (1), et, au lieu de songer désormais à soumettre les états italiens par la force, il s'efforça de les gagner par des arrangemens que négocia sa prévoyante ambition. C'est à Bologne, où Clément VII était venu l'attendre et le couronner, que le politique empereur régla de concert avec le souverain pontife le sort de l'Italie.

D'un commun accord et à la suite de négociations prudemment conduites, il conclut la paix avec la république de Venise, qui, sans avoir besoin d'y être contrainte par les armes, rendit au royaume de Naples les ports dont elle s'était emparée sur les côtes de l'Adriatique, et restitua les villes de Ravenne et de Cervia, qu'elle avait enlevées au saint-siége. Dans l'intention de rassurer les Vénitiens, qui s'obligèrent à lui payer une somme notable de ducats, et pour satisfaire le pape, que de pressans intérêts le portaient à ménager, il investit Francesco Sforza du duché de Milan. Toutefois il en détacha Monza, transmis à titre de comté à Antonio de Leyva, et il garda entre ses mains la citadelle imprenable de Milan et la forte ville de Como, où il tint garnison espagnole. Maladif et condamné à finir sa vie avant peu, Francesco Sforza devait laisser quelques années plus tard tout le duché à la disposition de Charles-Quint, qui n'en donnerait plus l'investiture à personne. Il ferait ainsi en deux fois ce qu'il ne trouvait pas à propos de précipiter en une seule, et il enserrerait de sa puissance la péninsule entière, dont les deux extrémités lui appartiendraient par le grand fief de Milan, qu'il retiendrait comme empereur, et par le vaste état de Naples, qu'il posséderait comme roi.

Mais en ce moment et par un traité fait le 23 décembre 1529 il unit étroitement avec lui les états naguère ligués avec son rival. La république de Venise, le duc de Milan, le souverain pontife, devenus ses alliés, eurent à préparer la défense de l'Italie supérieure contre toute invasion étrangère (2). Il espéra en fermer les abords du côté des Alpes et de l'Apennin à l'aide du duc de Savoie, qu'il fortifia en lui donnant le comté d'Asti, et par la vigilance intéressée de la belliqueuse république de Gênes. Frédéric de Gonzague, qui occupait une forte position dans la Basse-Lombardie et que Charles-Quint avait regagné des premiers, reçut de lui, à défaut d'un agrandissement de territoire, une augmentation de titre, et le marquisat de Mantoue fut érigé en duché. Le nouveau duc entra, ainsi que le marquis de Montferrat, le duc de Savoie, les républi-

(1) « La paix fut cause de changer tous mes pensemens. » Lettre de Charles-Quint à Ferdinand, du 11 janvier 1530. — Lanz, vol. Ier, p. 366.

(2) Traité du 23 décembre 1529. — Dans Dumont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 53 et suiv.

ques de Gênes, de Lucques et de Sienne, dans le traité d'union du 23 décembre, où devait être également admis le duc de Ferrare lorsqu'il se serait réconcilié avec le pape.

Ne voulant laisser dans la péninsule pacifiée aucun germe de guerre, l'empereur avait reçu en grâce le duc de Ferrare, qui savait toujours revenir à ceux dont il s'était détourné. Le souple et opulent Alfonse d'Este acquit de Charles-Quint, moyennant 200,000 ducats, le comté de Carpi, confisqué sur Alberto Pio. Il vint même soutenir à Bologne ses droits à la possession de Reggio, de Rubiera et de Modène, que lui avait autrefois enlevés l'entreprenant Jules II, et qu'il venait de reprendre au faible Clément VII. Charles-Quint l'obligerait-il à les restituer au saint-siége au risque d'aliéner à jamais ce prince cauteleux, mais puissant, ou bien les lui laisserait-il au mépris des promesses faites au pape, dont il tromperait l'attente? Il eut l'art de ne rien résoudre dans le moment. Il fut reconnu comme arbitre par le pape, qui consentit à l'ajournement de sa décision, et par le duc de Ferrare, qui mit les villes contestées en dépôt entre ses mains; mais, s'il put sur ce point manquer au traité de Barcelone, il n'osa pas l'enfreindre en ce qui concernait Florence, Clément VII tenant avec plus de passion encore à restaurer la grandeur de sa famille qu'à recouvrer les terres de l'église.

Charles-Quint aurait bien désiré que le pape se contentât de la rentrée des Médicis dans leur pays et dans leurs biens, que les Florentins réintégrassent dans leur ville les Médicis, qu'ils avaient exilés et dépouillés; mais les Florentins refusaient de recevoir au milieu d'eux ces anciens dominateurs, qui viseraient à le redevenir, et Clément VII exigeait qu'ils rentrassent dans Florence avec la puissance qu'ils y exerçaient lorsqu'ils en étaient sortis. Charles-Quint se crut obligé de mettre son armée aux ordres de Clément VII pour attaquer la ville généreuse qui rejetait le joug des Médicis. Il fit entreprendre le siége de Florence. Ce siége difficile et rude, que le prince d'Orange conduisit et dans lequel il fut tué, dura plus de huit mois; il se termina par la reddition de Florence épuisée et trahie, et causa la chute définitive d'une république qui avait été glorieuse, mais qui, changée bientôt en principauté d'empire, fut donnée au duc Alexandre de Médicis, neveu de Clément VII et devenu gendre de Charles-Quint par son mariage avec Marguerite, fille naturelle de l'empereur.

Charles-Quint ne quitta point l'Italie, qu'il organisait en la maîtrisant, sans ajouter à la réalité de sa puissance par le prestige d'un double couronnement. La couronne de fer du royaume d'Italie, qu'on gardait à Monza, fut apportée à Bologne, où le 23 février 1530 il la reçut en grande cérémonie des mains du pape dans la

chapelle du palais pontifical. Deux jours après, le 24 février, anniversaire de sa naissance et de sa principale victoire, la couronne d'or du saint-empire romain fut placée sur sa tête avec une solennité plus éclatante encore dans l'église de San-Petronio par le souverain pontife, qui, malgré sa gratitude et son amitié, ne consacrait pas sans trouble un aussi grand pouvoir (1).

Ayant accompli ses desseins en Italie, l'heureux Charles-Quint alla tenter de les accomplir en Allemagne. Remontant la péninsule, il passa par les états vénitiens, où les clés des villes lui furent apportées avec une confiante déférence, et il se rendit à Inspruck. Son frère Ferdinand, roi de Bohême et de Hongrie, était venu l'y recevoir à la tête d'une partie de la noblesse du pays. Charles-Quint partit de là pour Augsbourg, et, neuf ans après avoir quitté l'Allemagne, il y reparut avec le désir d'en pacifier les dissensions religieuses, qui s'étaient accrues, d'en protéger les frontières orientales, que les Turcs avaient récemment envahies, et, devenu maintenant empereur couronné, d'y faire élire son frère Ferdinand roi des Romains, afin qu'il pût au besoin le remplacer avec plus d'autorité dans l'empire.

Si Charles-Quint recueillait ces grands avantages du traité de Cambrai, François Ier se soumettait avec peine aux conditions de la paix qu'il avait sollicitée et qu'il venait de conclure. Il protestait en secret (2) contre ce traité qu'il jurait en public (3), et il y faisait proposer des modifications qu'il était non moins imprudent de demander qu'impossible d'obtenir. L'amiral Chabot de Brion, qu'il avait envoyé en Italie pour recevoir la ratification et le serment de Charles-Quint, avait exprimé de sa part à l'empereur le désir de ne remettre que la moitié des 1,200,000 écus d'or qui devaient être comptés pour la délivrance du dauphin et du duc d'Orléans, en donnant des sûretés pour le paiement prochain des 600,000 autres.

(1) « Bien vous advise, écrivait à l'amiral Chabot de Brion Gabriel de Gramont évêque de Tarbes, qui assistait au couronnement, que le pape se essayoit de faire la plus joyeuse chère qu'il estoit possible en lui baillant l'espée et en lui mettant la couronne sur la teste, mais je croys qu'il ne feist en sa vie cérémonie qui lui touchast si près du cueur ny dont je pense il luy doive advenir moing de bien. Car aucunes foys qu'il pensoit qu'on ne le regardast, il faisoit de si grands soupirs, que pour pesante que fust la chappe, il la faisoit branler à bon escient. » — Lettre du 25 février 1530. — Mss. Béthune, vol. 8578, fo 43.

(2) Cette protestation est dans Dumont, *Corps diplomatique*, vol. IV, 2e partie, p. 52.

(3) Le 18 octobre, François Ier prêta en présence de Charles de Poupet, seigneur de La Chaux, et de Guillaume des Barres, dans l'église Notre-Dame de Paris, ce serment que Charles-Quint prêtait deux jours avant à Plaisance devant l'amiral Chabot et le secrétaire Bayart. — Lettre de Poupet de La Chaux et de Guillaume des Barres à l'empereur, du 21 octobre 1529. — Leglay, vol. II, p. 713 à 721.

Il réclama de plus l'autorisation de racheter le comté d'Asti, ancien patrimoine de la maison d'Orléans, ce qui l'aurait fait rentrer en Italie. Il insinua même que, si l'empereur lui rendait le duché de Milan, qu'il ne se résignait pas à perdre, il l'aiderait à reprendre Vérone sur les Vénitiens et à expulser les Turcs de l'Allemagne orientale (1). L'empereur étonné rejeta la première demande, suspecta les intentions que laissait apercevoir la seconde, et ne tint aucun compte de la troisième. Il insista sur l'exécution complète du traité, et il demeura sans confiance.

François I[er], impatient de retrouver ses enfans, aurait désiré qu'ils lui fussent rendus au mois de mars 1530, ainsi qu'il avait été convenu à Cambrai; mais la somme fort considérable de 1,200,000 écus d'or qu'il fallait remettre pour obtenir leur délivrance n'était point encore prête. Quoique l'assemblée des notables réunis au mois de décembre 1528 l'eût généreusement accordée, elle était bien loin d'être entièrement levée à la fin de l'année 1529. On recueillait dans les villes le contingent du tiers-état. Le clergé donnait, par diocèse, de trois à cinq décimes du revenu de ses biens pour sa contribution. La noblesse seule, malgré les offres faites en son nom par le duc de Vendôme, restait froidement en arrière. Elle prétendait ne devoir que le service militaire, et, paraissant craindre qu'on ne voulût la soumettre à la taille, elle considérait une levée d'argent comme chose plus humiliante encore qu'onéreuse. François I[er] fut obligé de la réunir pour lui persuader qu'en accordant un don elle ne payait pas un impôt.

Ayant rassemblé en septembre 1529 les feudataires de l'Ile-de-France à l'hôtel de Bourbon tout près du Louvre, il leur fit connaître dans un langage entraînant et patriotique ses royales nécessités. Il leur dit que pour la délivrance prochaine de ses enfans il avait besoin d'une grosse somme de deniers qu'il lui serait impossible d'acquitter sans l'aide de ses meilleurs et principaux sujets. Il rappela les délibérations de l'assemblée des notables, dit que les gens d'église et ceux des bonnes villes de son royaume le secouraient de tout leur pouvoir; puis il ajouta : « Je vous ai gardé et réservé les derniers pour la seureté et la fiance que j'ai toujours espérées en vos bonnes volontés. Connoissant très bien que vous êtes ceux qui avez accoutumé d'employer vos personnes avec moi quand l'affaire le requiert, je vous ai soulagés d'arrière-ban et d'autres choses que j'eusse pu vous demander... Vous aurez donc regard à moi qui suis votre roi et à la raisonnable demande que je vous fais

(1) Lettres de Charles-Quint à Poupet de La Chaux et au secrétaire des Barres, du 28 octobre 1529. — Lanz, vol. I[er], p. 350 à 355.

de m'aider pour la conservation de vous et de votre liberté. Je vous ai porté moi-même cette parole parce que j'ai entendu qu'il y en a eu de si méchans qui ont osé semer parmi vous que je voulois faire les gentilshommes taillables. Je suis homme de bien, ce qu'ils ne sont, et ne voudrois penser et encore moins faire une chose que je ferois contre moi-même qui suis gentilhomme; c'est le principal titre que j'ai et dont je m'estime le plus. Et pour ce que comme gentilhomme et votre roi je m'adresse à vous comme gentilshommes, je vous prie mesurer selon vos cœurs qui sont nobles de me faire tels dons et présens que par là je puisse connoître l'amour et affection que vous me portez (1). »

François Ier obtint ce qu'il demandait. La noblesse de la vicomté de Paris et de l'Ile-de-France décida sur-le-champ qu'un dixième du revenu des fiefs et arrière-fiefs serait levé avant le 2 février 1530 et remis au roi (2). Elle servit d'exemple à la noblesse du reste du royaume que les gouverneurs et les sénéchaux convoquèrent dans les diverses provinces; mais en accordant au roi une aide pour payer sa rançon et retirer du pays d'Espagne ses fils le dauphin et le duc d'Orléans, les nobles de France insistèrent avec vivacité sur le maintien de leurs priviléges féodaux, et demandèrent qu'il fût déclaré par lettres patentes dans chaque bailliage que le don qu'ils faisaient ne tournerait à conséquence ni à eux ni à leurs descendans (3).

X.

En attendant que fût recueillie la forte somme d'or qui devait être frappée en écus d'un poids déterminé et d'un titre uniforme, les enfans de François Ier restaient tristement prisonniers. Ils l'étaient depuis près de quatre ans, et ils n'avaient pas été toujours traités selon les convenances de leur grandeur, ni avec les ménagemens qu'exigeait leur tendre jeunesse. Aussitôt que le dauphin, alors âgé d'un peu plus de huit ans, et le duc d'Orléans, qui n'avait pas atteint encore sa septième année, avaient mis le pied sur le sol de l'Espagne, ils avaient été confiés à don Inigo Hernandez de Velasco, duc de Frias et connétable de Castille, qui avait prêté serment de les avoir en sûre garde et d'en rendre bon compte à l'empereur. Ils avaient été enfermés d'abord dans la place de Henpudia, puis dans celle de Villalpando, sans être sépa-

(1) Ms. franç., n° 2936, f° 88 et 89.
(2) Collection Fontanieu, portefeuille 218.
(3) Compte-rendu des assemblées des nobles des provinces de France. *Ibid.*

rés de leur suite, qui était fort considérable (1); mais après la déclaration de guerre de 1528, la défiance s'étant accrue avec l'irritation, ils avaient été séparés de tous leurs serviteurs, y compris leur précepteur et leur médecin, que l'on avait envoyés comme prisonniers dans diverses forteresses (2). Transportés eux-mêmes à Pedrazza de la Sierra, au milieu des montagnes de la Castille, les jeunes princes y étaient entourés d'Espagnols, la plupart grossiers soldats que commandait le capitaine don Pedro de Peralta. Ils y étaient sous la surveillance soupçonneuse de don Inigo de Tovar, marquis de Berlanga, devenu, après la mort du vieux connétable de Castille son père, l'un des gardiens des enfans de France, avec son frère aîné, le nouveau connétable don Pedro Hernandez de Velasco. Personne n'avait pu pénétrer jusqu'à eux, et toutes les tentatives faites pour avoir de leurs nouvelles n'avaient servi qu'à accroître la rigueur de leur isolement. Dans l'été de 1529, pendant que s'engageaient les négociations de Cambrai, Bordin, huissier de la régente Louise de Savoie, fut envoyé en Espagne pour les visiter de la part de leur père et de leur aïeule, et savoir comment ils étaient traités. Quoiqu'il eût obtenu un sauf-conduit de l'empereur, Bordin n'avait pénétré qu'à grand'peine dans la forteresse de Pedrazza. Après d'assez longs pourparlers, le marquis de Berlanga avait permis qu'il y entrât, et l'avait mené lui-même auprès des princes français.

Bordin trouva le dauphin et le duc d'Orléans dans une chambre très obscure et tout à fait nue. Ils étaient assis sur de petits siéges de pierre, près d'une fenêtre pratiquée dans une muraille épaisse de huit à dix pieds, garnie au dedans et au dehors de grosses barres de fer, si élevée qu'il en descendait à peine quelques faibles clartés et un peu d'air. « C'étoit un lieu, dit l'huissier, à peine bon pour y détenir de grands criminels et bien malséant et malsain pour des personnes d'une aussi haute condition et d'un âge aussi tendre que mes seigneurs (3). » Ils y étaient assez pauvrement vêtus. « En les voyant ainsi, continue Bordin, je ne pus retenir mes larmes (4). » S'étant découvert, il s'approcha respectueusement du dauphin et lui transmit en langue française les paroles affectueuses et rassurantes dont l'avaient chargé le roi et la duchesse d'Angoulême. Il l'instruisit des conférences de Cambrai, où

(1) Elle se composait de soixante-huit personnes. « Memorial de la manera que se repartieron los Franceses à las fortelezas. » Archives de Simancas, série D, liasse 7, n° 6.

(2) Lettre du connétable à l'empereur, du 28 janvier 1528. — *Ibid.*, s. D., l. 7, n° 11.

(3) « Informacion del uxer Frances que vino a visitar el Dolfin y Duque de Orliens por mandado de la regenta de Francia. » Archives de Simancas, s. B, l. 2, n° 40 [5].

(4) Relation de l'huissier Bordin.

se négociait la paix qui, ajouta-t-il, devait le réjouir beaucoup, parce qu'elle procurerait sûrement sa délivrance, celle du duc d'Orléans, et leur permettrait bientôt de voir le roi, Madame, les seigneurs et le commun peuple de France, qui désiraient tant leur retour.

Le dauphin l'écoutait avec une contenance triste, puis, s'adressant en langue espagnole au marquis de Berlanga, il lui dit qu'il n'avait pas bien compris, et que, si l'huissier Bordin savait l'espagnol, il voulût bien lui parler en cette langue. « Je fus considérablement surpris, dit Bordin, en voyant que les princes étoient devenus étrangers à leur langue naturelle, et, me servant de la langue du pays, je leur répétai mes paroles et leur annonçai qu'ils ne tarderoient pas à recevoir leur liberté. » Il demanda ensuite au dauphin s'ils ne savaient plus parler la langue de France? — Comment serait-il possible, répondit le dauphin en espagnol, de la retenir sans en faire usage, n'ayant plus vu aucun de nos serviteurs pour la parler?— Le dauphin et le duc d'Orléans adressèrent alors avec une aimable curiosité toute sorte de questions sur le roi, sur la régente leur grand'mère, sur la reine de Navarre leur tante, sur le duc d'Angoulême leur frère, sur plusieurs seigneurs de la cour, s'enquérant à l'envi de ce qu'ils faisaient, de l'état et du lieu où ils se trouvaient. Ils remercièrent de la bonne volonté qu'on avait pour eux, et firent supplier le roi et Madame de la leur continuer, afin qu'ils fussent tirés au plus tôt de la captivité.

Le marquis de Berlanga termina brusquement cet entretien, auquel se plaisaient les jeunes princes, en les conduisant dans une autre chambre non moins sombre et non moins nue, où se trouvait également une fenêtre sous laquelle le dauphin et le duc d'Orléans se placèrent pour voir le jour. Chacun d'eux prit dans ses bras un petit chien. « Voilà, dit à Bordin un de ceux qui se trouvaient là, tout le plaisir des princes. — Pauvre plaisir, répondit Bordin, pour d'aussi grands princes qu'ils étoient! — Vous voyez, reprit avec une jactance moqueuse le capitaine Peralta, comment sont traités les fils du roi votre seigneur chez les soldats des montagnes d'Espagne. » Il ajouta, en faisant allusion à l'habitude qu'avait le dauphin de tracer des figures sur les murailles : « Je crois que, si le roi envoyoit ici quelque peintre ou quelque *imagier*, le seigneur dauphin deviendroit bientôt un grand maître, car il passe sa journée à dessiner de petits bonshommes. — J'ai espoir, répliqua Bordin, qu'avant trois mois il sera maître en meilleures œuvres et plus dignes de lui. »

Le marquis de Berlanga dit ensuite à Bordin qu'il avait assez parlé et qu'il eût à se retirer. Bordin exprima le désir de retourner

auprès des princes, mais don Inigo de Tovar s'y refusa. Bordin le supplia de permettre au moins qu'il les revît encore une fois pour leur donner deux toques de velours noir garnies de broderies d'or et de plumes blanches dont il avait à leur faire présent. Il ne l'obtint pas davantage. Seulement le marquis consentit à ce que Bordin envoyât chercher à son hôtellerie ces toques qu'il baisa, lorsqu'elles furent apportées, et qu'il voulut remettre au dauphin et au duc d'Orléans; mais le capitaine Peralta les lui arracha des mains, et, les montrant aux princes qui avaient grande envie de les recevoir, il leur dit qu'il les garderait pour eux. Par la plus étrange défiance, il ne permit pas que des toques venues de France fussent placées sur leurs têtes, tout comme le marquis de Berlanga empêcha Bordin de s'approcher du dauphin, qui avait beaucoup grandi, pour prendre la hauteur de sa taille et la porter à François Ier. Ces superstitieux Espagnols craignaient l'un et l'autre qu'on ne pût, à l'aide de mystérieux enchantemens, dérober à leur vue et soustraire à leur garde (1) les précieux otages dont ils répondaient. L'huissier de la régente quitta les deux prisonniers, qui devaient attendre encore dix mois leur délivrance.

Vers la fin de ces dix mois, il est vrai, grâce aux plaintes de Bordin, transmises par Louise de Savoie à Maguerite d'Autriche et portées par Marguerite à la connaissance de Charles-Quint, il y eut ordre de les traiter avec plus d'égards en les gardant toujours avec beaucoup de précaution. Les serviteurs qui avaient été éloignés d'eux leurs furent rendus, ils reçurent de plus dignes vêtemens, et le reste de leur captivité fut accompagné de moins de rigueurs. Vers l'été de 1530, tout étant prêt pour l'entière exécution du traité de Cambrai, ils furent conduits par le connétable de Castille, avec autant d'appareil que de vigilance, jusqu'à la frontière d'Espagne. Ils arrivèrent dans le mois de juin à Fontarabie, où les rejoignit la reine Éléonore, que le vicomte de Turenne était allé épouser à Tolède au nom du roi, et qui devait entrer en France le même jour qu'eux.

Le grand-maître Anne de Montmorency était depuis quelque temps à Bayonne avec tout ce qu'il était nécessaire de remettre aux délégués de l'empereur en échange des deux fils du roi. Il y avait porté, chargés sur des mulets, les 1,200,000 écus d'or de la rançon, les diverses pièces constatant l'abandon définitif de Naples, de Milan, de Gênes, d'Asti, les renonciations régulières aux hommages

(1) « Por que tienen opinion que ay gentes en Francia que si oviesen cosa que oviese tocado a sus personas por arte magica y de negromancia los sacarian salvamente... y quanto a los bonetes se guardaron de aquellos poner en las cabecas de miedo que no volassen aca a mi partida. » — Relation de l'huissier Bordin.

féodaux et toutes les translations des droits comme des territoires cédés. Le chevalier de Bryan, envoyé par le roi d'Angleterre, y était venu avec les obligations que les empereurs Maximilien et Charles-Quint avaient souscrites des sommes qui leur avaient été prêtées, ainsi qu'avec des joyaux et une riche fleur de lis en diamant laissés en gage aux mains de Henri VII et de Henri VIII. Lorsque toutes ces valeurs et toutes ces cessions eurent été minutieusement vérifiées par Louis de Praet et par Alvaro de Lugo, que l'empereur avait chargés de les recevoir, l'échange dut régulièrement s'en faire avec les fils de François Ier.

Le connétable de Castille et le grand-maître de France convinrent (1) que la délivrance du dauphin et du duc d'Orléans s'opérerait, comme avait été accomplie celle du roi leur père en 1526, sur un ponton placé au milieu de la Bidassoa, dont les deux bords seraient gardés par une troupe égale de soldats et dont l'embouchure serait surveillée par deux galions, l'un français, l'autre espagnol, afin qu'il ne pût y être apporté ni trouble ni fraude. Le 1er juillet, à la haute marée, deux caraques, sur lesquelles se trouvèrent d'un côté le grand-maître avec les 1,200,000 écus et les valeurs diverses, de l'autre le connétable avec le dauphin et le duc d'Orléans, conduites par le même nombre de rameurs, gardées par le même nombre de gentilshommes et de pages armés de la même manière, partirent au signal donné des deux bords opposés de la rivière, et arrivèrent ensemble au ponton, où elles furent amarrées. Montés, chacun avec sa suite, sur le ponton, le grand-maître et le connétable le traversèrent pour descendre, le premier dans la barque espagnole où étaient les princes, le second dans la barque française où étaient les 1,200,000 écus d'or et les titres des différentes cessions. Alors les deux barques se remirent en mouvement, et, contournant le ponton en sens inverse, se rendirent, celle du connétable avec les valeurs assurées sur la rive d'Espagne, celle du grand-maître avec les princes libres sur le territoire de France. La reine Éléonore, accompagnée de ses dames, traversa en même temps la Bidassoa et se mit avec le dauphin et le duc d'Orléans en marche pour Bordeaux, où le roi et toute sa cour étaient venus les attendre. François Ier et la duchesse d'Angoulême recurent leurs chers enfans et petits-enfans au milieu des plus tendres effusions et dans des transports d'allégresse. La nouvelle reine, qui fit une entrée solennelle à Bordeaux, fut accueillie avec une courtoisie affectueuse par François Ier, et non sans espérance par la cour et le peuple, qui virent en elle un gage de paix entre le prince dont elle était la sœur et celui dont elle devenait la femme.

(1) Cette convention est en espagnol aux archives de Simancas, sér. D, lias. 4, n° 32.

Toutes les clauses du traité de Cambrai étaient accomplies. Cette paix onéreuse, mais nécessaire, mettait un terme à la première période de la lutte qu'avaient soutenue pendant huit années, avec tant d'animosité, les deux monarques si diversement ambitieux et si inégalement habiles, dont l'un avait beaucoup d'esprit et le plus hardi courage, l'autre beaucoup de sens et la plus ferme constance. Brillant et brave, prompt à concevoir, ardent à entreprendre, embrassant trop de choses pour suffire à toutes, mettant dans ses desseins plus d'imagination que de suite, annonçant au-delà de ce qu'il faisait, promettant bien plus qu'il ne pouvait et se plaçant, par des engagemens qu'il ne devait pas tenir et des revers qu'il ne savait pas éviter, dans des positions où, tout en étant très chevaleresque, il ne se montrait pas toujours loyal, François Ier, qui se priva souvent par sa faute des hommes les plus capables de le servir, et dont la légèreté compromit quelquefois les affaires les mieux engagées, avait échoué en ayant une partie de ce qu'il fallait pour réussir.

Avec moins d'éclat, Charles-Quint avait plus de solidité; son esprit n'était pas vif, mais il était net, judicieux, assuré, et la vigueur en lui remplaçait l'ardeur. Il portait dans l'examen comme dans la conduite de ses affaires une application soutenue et cette forte prudence qui n'empêche ni d'agir ni d'oser. Là où il intervenait avec lenteur, il persistait avec opiniâtreté, et son caractère, aussi tenace que son génie, finissait par lui assujettir la fortune, qui d'ordinaire se déclare en faveur de ceux qui voient le mieux et veulent le plus longtemps. Bien secondé par les serviteurs de son autorité, qu'il employait à propos, rendu victorieux par les capitaines de ses armées, qu'il choisissait habilement, Charles-Quint, qui semblait revendiquer des droits en poursuivant des intérêts et qui couvrait d'apparences modérées d'ambitieux desseins, se possédant mieux que François Ier, réfléchissant davantage, agissant moins vite, sachant persévérer dans ce qu'il avait résolu et suppléer bien des fois à l'insuffisance de ses moyens par l'énergie de ses volontés, était à la longue parvenu à ses fins. Le traité de Cambrai accorda François Ier et Charles-Quint sans les unir, il suspendit par une réconciliation apparente le cours de leurs naturelles inimitiés, et au fond il fut moins une paix qu'une trêve entre ces deux grands rivaux.

MIGNET.

LA

COLONIE DE SAÏGON

LES AGRANDISSEMENS DE LA FRANCE DANS LE BASSIN DU MÉKONG.

Il est des circonstances où l'attention se reporte sur certains incidens politiques que des événemens plus voisins et plus retentissans feraient aisément oublier. C'est ainsi qu'en voyant figurer parmi les dépenses prévues au budget de 1868 une subvention spéciale qui est destinée à l'entretien d'un corps expéditionnaire en Cochinchine, et qui se reproduira probablement dans l'avenir, on se sent amené, au milieu même d'autres complications, à étudier de nouveau la situation de l'établissement de Saïgon. Il n'est pas difficile de voir que les dépenses déjà faites, sans être pourtant très considérables, ne trouvent pas encore de compensation dans les bénéfices réalisés soit par l'état, soit par l'industrie privée. L'*Exposé de la situation de l'empire* n'en fait d'ailleurs pas mystère, et même il classe les établissemens de Cochinchine en dehors des colonies définitivement constituées. Cet état de choses, hâtons-nous de le dire, n'a rien qui doive inquiéter ni surprendre. La prospérité d'une colonie ne s'improvise pas, et l'installation de la France en Cochinchine est de date trop récente pour que les espérances s'y soient déjà converties en réalités. On n'aurait donc qu'à attendre du temps, de la méthode, de l'esprit de suite, les résultats que l'on s'est promis, si certains incidens, certaines rumeurs répandues à Saïgon ne faisaient naître d'autres sujets de préoccupation. La France, qui, en

dehors des limites qu'elle s'était primitivement assignées, a étendu son protectorat sur un état voisin, le Cambodge, se voit obligée de lui fournir un appui efficace et matériel entraînant des dépenses et des complications nouvelles. On parle en même temps d'acquisitions destinées à accroître le territoire que la métropole se charge de gouverner et d'administrer directement. Quels sont donc les bénéfices que peut offrir le protectorat du Cambodge? Est-il opportun de songer aujourd'hui à s'agrandir et à engager au loin une partie des ressources de la France au moment où l'on semble s'occuper de les rendre plus immédiatement disponibles? Faut-il croire que l'on cède à l'entraînement qui, au nord de l'Asie, aux Indes, au sud de l'Afrique, conduit les Européens à reculer constamment leurs frontières aux dépens de leurs voisins indigènes, et à ne trouver de sécurité que dans une succession de conquêtes? Ou bien les établissemens français se trouvent-ils vraiment à l'étroit dans leurs limites actuelles, et si la France étend le rayon de son action, est-ce non pour obéir à un vain désir de domination, mais seulement pour donner une satisfaction légitime à des besoins réels? Cette question mérite d'être étudiée, à cette heure surtout où le pays s'attache à se rendre exactement compte de sa position à l'extérieur et semble prêt à répudier toute entreprise dont l'urgence ne lui semblerait pas démontrée; c'est en indiquant nettement la situation, en en précisant les exigences que l'on peut éviter les hésitations et les incertitudes qui ont accompagné nos premiers pas en Cochinchine. Le but que la France a recherché étant connu (1), il convient d'examiner si la situation géographique et politique de ses établissemens y répond suffisamment et ne demande pas à être rectifiée, si l'histoire même du pays ne fournit pas à cet égard des indications dont il y aurait lieu de profiter, si enfin, sans s'imposer les frais et les embarras d'une extension de frontières, il n'y a pas quelque moyen d'obtenir les résultats que l'on désire. Ce sont là autant d'élémens d'appréciation dont on peut tirer des conclusions différentes, mais dont la connaissance semble nécessaire pour former l'opinion.

I.

On n'en est plus aujourd'hui à considérer comme profitable à la grandeur d'un état le fait seul d'une acquisition territoriale, quelle qu'en soit la nature. Si l'échange des richesses du sol asiatique

(1) Voyez dans la *Revue* du 15 novembre 1862 le récit de *la Campagne de Cochinchine en 1861*, par M. Léopold Pallu, et dans la *Revue* du 1er mai 1864 le travail de M. Henri Galos sur l'*Expedition de Cochinchine et la politique française dans l'extrême Orient.*

contre les produits de l'industrie européenne s'opérait sans péril et sans entraves, nul peuple de l'Europe n'aurait plus intérêt à s'imposer les frais et les embarras d'établissemens lointains. La méfiance et les violences dont certains gouvernemens de l'Asie ont usé envers les Européens, l'obstination qu'ils mettent à interdire tous rapports avec les étrangers, sont aujourd'hui les motifs et les excuses de la conquête. Conduits par les besoins du commerce à aller chercher au loin les productions devenues nécessaires que le sol de l'Europe ne fournit pas, les états européens se voient forcés de s'établir en maîtres là où ils eussent souvent préféré être reçus en alliés. C'est ainsi que la France, en s'installant à Saïgon après une série d'incidens qu'elle n'a pas toujours dirigés à son gré, céda surtout à l'espoir de s'y créer d'importantes relations commerciales. Dans quelles conditions ce désir était-il réalisable? On n'a pu se flatter de faire de Saïgon un vaste entrepôt maritime rival de celui de Singapour, réunissant dans son port le commerce de l'Europe, des Indes et de l'extrême Orient. La différence des situations excluait tout rapprochement. Singapour, à l'entrée du détroit de Malacca, sur la route directe des navires qui se croisent entre l'Europe et l'Asie, est un de ces points que la nature désigne pour devenir un des centres commerciaux du monde. Saïgon au contraire, situé à cinquante-cinq milles dans les terres, au fond d'un fleuve dont la navigation n'est pas toujours exempte de difficultés, exige des navires qui s'y rendent un détour assez long, une perte de temps et une augmentation de frais que le commerce est rarement disposé à subir.

L'objet auquel la colonie française semble se prêter, c'est à réunir en abondance les matières premières cultivées dans l'intérieur et que recherchent les fabriques européennes, à écouler en échange dans la consommation indigène les produits sortant des manufactures françaises à mesure qu'ils seront mieux connus et plus appréciés. Tel est aussi le but que les Hollandais ont atteint dans leur magnifique colonie de Java, et celui que les Anglais poursuivent en Birmanie; mais le peu d'étendue des établissemens français de Cochinchine, réduits à mille cinq cents lieues carrées (1), le chiffre minime de la population, qui s'élève au plus à neuf cent mille âmes, ne suffiraient pas à alimenter un marché de production et de consommation assez considérable pour attirer et retenir un grand commerce. La France est-elle en mesure de suppléer à cet inconvénient par la facilité de ses communications avec les pays voisins? a-t-elle entre les mains tous les débouchés du trafic inté-

(1) Exactement 22,380 kilomètres carrés.

rieur de façon à s'en assurer le monopole? Les Anglais, nos maîtres en fait de colonisation, quand ils se sont établis en Birmanie, ont tenu à s'emparer des bouches du fleuve Irrawaddy. De toutes les voies fluviales qui traversent la colonie de Saïgon, une seule, le fleuve Mékong, dépassant la ligne des frontières, peut mettre l'influence et le commerce français en mesure de pénétrer au loin. Il importe donc d'en connaître le cours et d'examiner jusqu'à quel point la colonie en dispose.

Le territoire de l'Indo-Chine est partagé en trois bassins principaux correspondant à trois divisions politiques : à l'ouest, le bassin de l'Irrawaddy, où s'est constitué le royaume de Birmanie, et dont l'Angleterre possède toute la partie méridionale; au centre, le bassin du Meïnam, formant le royaume de Siam; à l'est enfin, le bassin du Mékong, partagé entre plusieurs états. C'est à l'extrémité orientale de ce dernier bassin qu'est située la colonie de Saïgon, et c'est dans cette enceinte que doit s'exercer le plus immédiatement l'influence française. Le fleuve Mékong prend sa source dans les montagnes du Thibet, au-delà des frontières chinoises, dont il longe une partie. Il pénètre dans l'Indo-Chine par une large vallée que bornent à l'est les monts des Moïs, séparant du bassin du fleuve les principales provinces de l'Annam, le Tonkin et la Haute-Cochinchine avec Hué et Touranne. A l'ouest, une chaîne d'ondulations, prolongée du nord au sud jusqu'au golfe de Siam, sert de limite commune aux bassins du Mékong et du Meïnam. Quatre-vingt-dix lieues environ avant d'arriver à la mer de Chine, le fleuve, qui a franchi la cataracte de Kong, se partage en trois bras. L'un remonte du sud-est au nord-ouest pour aboutir à un grand lac (1), les deux autres, formant un angle très aigu, continuent presque parallèlement leur route au sud jusqu'à la mer, où ils se jettent par plusieurs bouches espacées sur une étendue de côtes d'environ trente lieues. Les deux derniers bras, désignés souvent, le bras de l'est sous le nom de fleuve antérieur, celui de l'ouest sous le nom de fleuve postérieur ou Bassac, communiquent soit entre eux soit avec d'autres cours d'eau, — tels que la rivière de Saïgon, — par des canaux naturels ou artificiels. Enfin un grand canal creusé de main d'homme, que l'on appelle canal de Hatien ou de Kankao, met le bras du Bassac en communication directe avec le golfe de Siam. Un rapide examen de la carte suffit pour faire apprécier l'importance commerciale et politique du point d'où le fleuve principal projette ses trois branches. Aussi la bourgade cambodgienne qui s'y élève a-t-elle reçu

(1) C'est pour plus de clarté que nous désignons sous le nom de bras du Mékong un cours d'eau qui est véritablement un affluent sorti du grand lac.

le nom de Namvang (Splendeur du Sud) (1). Les officiers de notre marine donnent à cet endroit le nom des Quatre-Bras.

Le cours total du Mékong, compris entre le 9e et le 36e degré de latitude nord, présente entre sa source et son embouchure une distance en ligne droite d'environ six cents lieues; mais ce n'est pas l'étendue seule du parcours qui mérite de fixer l'attention. Tous les ans, vers le mois de juillet, le fleuve, grossi par la fonte des neiges dans le montagnes du Thibet, enfle ses eaux, sort de son lit et se répand sur la campagne. La crue cesse vers le mois d'octobre. Cette inondation périodique et bienfaisante ressemble à celle de l'Égypte. Toutefois le Mékong a sur le Nil une incontestable supériorité; le moyen de régulariser les crues, que les anciens pharaons avaient cherché à obtenir en creusant le lac Mœris, la nature elle-même le fournit dans l'Indo-Chine. A mesure que les eaux croissent, le trop-plein, remontant à Namvang le bras du nord-ouest, va se déverser dans le grand lac, qui offre alors l'aspect d'une immense nappe d'eau de plus de quatre cents lieues carrées, d'où surgissent les cimes vertes de quelques grands arbres. Dès que le fleuve n'est plus assez élevé pour verser dans la branche nord-ouest un courant remontant vers le lac, celui-ci, faisant office de réservoir, se dégorge en sens contraire, et rend aux deux bras descendant vers la mer les eaux qu'il leur a momentanément empruntées. Ce mouvement de va-et-vient fournit en toute saison un volume d'eau suffisant à la navigation, et maintient un courant assez fort pour lutter contre l'influence des vents de nord-est, presque constans en Cochinchine, et qui tendent à ensabler les embouchures.

La crue du Mékong, comme celle du Nil, donne aux territoires qu'elle a recouverts, et qui forment la plus grande partie du Cambodge actuel, une fertilité exceptionnelle. Une exploitation intelligente en tirerait des richesses considérables. S'il faut en croire certaines affirmations, entre autres les récits d'un naturaliste français, M. Mouhot, qui, de 1858 à 1861, a remonté le Mékong, et dont la mort a trop tôt interrompu les travaux, outre l'abondance des produits agricoles, parmi lesquels il faut placer en première ligne le coton, la soie et une sorte de chanvre particulier au pays, les territoires voisins des Quatre-Bras renfermeraient des richesses métallurgiques. L'état misérable dans lequel vit aujourd'hui la population s'explique aisément par les vices d'une administration détestable, par l'incurie et le despotisme du gouvernement, par la fréquence des guerres et des révolutions. Cependant on sait qu'autrefois un

(1) Namvang est à quinze lieues de la frontière de la Basse-Cochinchine. Nous renvoyons le lecteur, pour des détails plus techniques, aux notices sur les colonies françaises publiées par ordre du ministre de la marine. Paris 1866.

peuple nombreux, riche, actif, industrieux, a prospéré dans ces lieux presque déserts maintenant. Les preuves de sa grandeur et de sa puissance, on les voit non-seulement dans les livres indigènes dont on ne connaît encore qu'un trop petit nombre, mais surtout dans les ruines immenses, témoignages irrécusables de la splendeur du passé, que l'on trouve éparses sur divers points du pays. Quand il rencontre enfouis sous la végétation des tropiques ces restes d'une civilisation disparue, le voyageur habitué au spectacle des misérables cases où végètent les Cambodgiens de nos jours demeure stupéfait en voyant ce qu'ont été leurs ancêtres et ce que pourrait devenir le pays.

D'après l'exposé topographique qui précède, il est permis d'établir que le cours du Mékong se scinde en deux parties (1). La première s'étend sur des espaces encore inconnus de l'intérieur de la Chine à la cataracte de Kong. A cet endroit, la chute des eaux interrompt la navigation; mais au-delà on poursuit sans obstacle sa route jusqu'à la mer. De Namvang, les produits indigènes se dirigent vers l'océan par l'un ou l'autre des deux bras indifféremment, et choisissent, pour effectuer leur sortie, soit une des nombreuses embouchures du fleuve, soit le canal de Hatien, qui, du bras de l'ouest, descend au golfe de Siam. Ainsi les établissemens situés sur la côte, s'ils veulent s'assurer le monopole du trafic de l'intérieur venant par la voie du Mékong, la seule ouverte, doivent enclaver dans leurs frontières toutes les embouchures des deux bras et le canal de Hatien, ou bien posséder Namvang et le cours entier de l'un des bras jusqu'à la mer. Des motifs de sécurité semblent même exiger que Namvang soit sous leur dépendance, car de ce point une attaque bien combinée peut, grâce au courant, être portée rapidement vers le sud. Il y aurait enfin quelque danger à laisser en dehors des frontières le grand lac et le bras de l'ouest, si un peuple plus puissant venait plus tard y remplacer les possesseurs actuels; mais on peut croire qu'en dominant, à quelque titre que ce soit, — possession, suzeraineté ou protectorat, — la partie du bassin du Mékong comprise entre la mer et la cataracte, on satisferait amplement à toutes les exigences. Une attaque par le fleuve ne serait plus à craindre. Le commerce exploiterait un territoire de près de huit mille lieues carrées dont il dirigerait à son gré les produits sur tel point à sa convenance par l'un ou l'autre des deux bras dont la navigation lui demeurerait également assurée.

En 1858, la France trouva cette partie du bassin comprise entre la

(1) Il ne faut pas oublier qu'au nord de Namvang le cours du fleuve est encore très mal connu.

cataracte et la mer partagée entre plusieurs états différens d'origine et de civilisation. N'ayant fait que se substituer à l'une de ces puissances, sa présence a laissé subsister les divisions que nous allons faire connaître. La partie sud, avec toute la ligne des côtes, forme la province de la Basse-Cochinchine, annexe de l'empire d'Annam, dont les autres parties se trouvent en dehors du bassin. La Basse-Cochinchine, traversée du nord-ouest au sud-est par les deux bras du Mékong, se dessine à peu près sous la forme d'un triangle dont la pointe sépare la mer de Chine du golfe de Siam ; la plus grande largeur est approximativement de quatre-vingts lieues, la plus grande hauteur de soixante-quinze. La superficie totale mesure environ trois mille lieues carrées, sur lesquelles réside une population évaluée à deux millions d'âmes. Au-dessus de la Basse-Cochinchine, entre le golfe de Siam et les monts des Moïs, s'étend le royaume de Cambodge avec une surface de quatre mille lieues carrées et une population qui n'atteint pas huit cent mille habitans. Les Siamois, sortant du bassin du Meïnam, ont usurpé à l'ouest sur le bassin du Mékong et aux dépens du Cambodge les deux provinces de Battambong et d'Angcor, riveraines du grand lac, et s'avancent près du bras ou canal qui du lac conduit à Namvang. Au nord du Cambodge, si l'on dépasse la cataracte, on trouve le bassin du fleuve divisé sur une hauteur de trois ou quatre cents lieues en petits états fort peu connus encore, dont quelques-uns sont peut-être restés indépendans, mais qui, pour la plupart, sont complétement assujettis à l'Annam, à Siam et à la Birmanie, ou placés sous la suzeraineté plus ou moins effective de l'un de ces trois royaumes. L'ensemble de ces états est désigné sous le nom de Laos. Les Anglais y ont déjà pénétré par l'ouest et ont traité avec certains petits princes dépendans de Siam (1).

La Basse-Cochinchine se divise en six provinces situées de l'est à l'ouest dans l'ordre suivant : Bienhoa, touchant à l'est la province annamite de Binthuan; Gyadinh ou Saïgon, Dinhtuong ou Mytho, dont la frontière ouest s'appuie sur l'embouchure la plus orientale du bras est du Mékong; Vinluong et Angiang, qui enclavent dans leurs limites toutes les autres embouchures des deux bras; enfin Hatien sur le golfe de Siam, traversée par le canal de Hatien ou de Kankao.

On sait comment la France, conduite et par le désir d'assurer la sécurité aux chrétiens persécutés, et par l'espoir d'ouvrir à son commerce des débouchés nouveaux dans des pays riches et peu

(1) C'est dans le Laos que le gouvernement français dirige actuellement une mission d'exploration dont il attend d'importans résultats.

connus, voulut faire accepter au gouvernement annamite un traité analogue à celui qu'elle avait obtenu de Siam. Les négociations pacifiques ayant échoué, une expédition combinée avec l'Espagne se dirigea contre Touranne, au centre même de l'empire d'Annam, en dehors du bassin du Mékong. Une résistance plus obstinée qu'on ne s'y attendait contraignit l'amiral Rigault de Genouilly à s'établir dans le pays. Descendant au sud, il choisit comme siége d'une occupation qui à l'origine semblait ne devoir être que provisoire, la capitale de la vice-royauté de Basse-Cochinchine, Saïgon, située sur un fleuve navigable, dans une contrée riche et cultivée. Le corps expéditionnaire y conservait ses communications avec la mer et trouvait des ressources en subsistances. Divers incidens prolongèrent l'occupation tout en la bornant à Saïgon. Enfin en 1861, les Annamites persistant dans leur refus de traiter, l'amiral Charner sortit de ce rôle d'attente et d'observation pour étendre la conquête. Il eut bientôt enlevé Mytho, à l'ouest de Saïgon. Son successeur, l'amiral Bonard, emporta Bienhoa à l'est, et, sans dépasser le Mékong à l'ouest, s'étendit au nord jusqu'à la frontière cambodgienne. C'est alors que la cour de Hué, songeant à arrêter des progrès trop rapides, envoya au quartier-général français deux plénipotentiaires qui signèrent le 5 juin 1862 un traité dont les clauses laissaient la France maîtresse des trois provinces de Bienhoa, de Saïgon et de Mytho, tandis que les trois autres demeuraient à l'Annam. Le territoire devenu français est ainsi limité : à l'est par la frontière de l'ancienne province annamite de Binthuan, à l'ouest et au nord-ouest par l'embouchure la plus orientale du Mékong, sur laquelle s'élève Mytho, au nord par la frontière cambodgienne. Les autres embouchures du Mékong demeurent enclavées dans le territoire annamite.

Si l'on s'attache à examiner la position de la conquête française, soit sous le rapport de la facilité et de l'abondance des transactions commerciales, soit au point de vue de la sécurité et de la tranquillité intérieures, on voit qu'avec des avantages sérieux elle offre ainsi des inconvéniens manifestes, et l'on est induit à penser qu'aux yeux du négociateur elle n'eut probablement rien de définitif. Saïgon, au centre des établissemens, à distance à peu près égale des deux frontières extrêmes, est mis par le fleuve Soirap en communication directe et facile avec l'océan. Ce chef-lieu de nos possessions n'est pas malaisé à défendre contre une attaque venue de la mer. Des batteries élevées le long du fleuve, une suite de barrages et d'estacades en interdiraient facilement l'accès, déjà difficile par suite de méandres et de détours nombreux. L'îlot de Poulo-Condor, qui appartient également à la France, sert de poste avancé

et de point de ralliement aux forces navales de la colonie. Enfin à l'est un des affluens du Soirap, à l'ouest un canal dit arroyo de la Poste, relient Saïgon à Bienhoa et à Mytho, et permettent une rapide concentration des forces militaires en même temps qu'ils établissent des relations faciles entre les centres importans de la colonie.

C'est au point de vue des relations commerciales avec les pays voisins que la situation se montre moins favorable. Le fleuve de Saïgon et les autres cours d'eau qui sillonnent la colonie forment un admirable réseau de voies intérieures, ressource précieuse dont le défaut se fait si vivement sentir en Algérie; mais ces fleuves, de leur source à leur embouchure, ne dépassant pas la ligne de nos frontières, ne transportent que les produits fournis par la colonie ou destinés à sa consommation. Or, on l'a fait remarquer, le territoire trop peu étendu, le chiffre de la population trop minime, ne donnent pas les élémens d'un trafic suffisant pour attirer à une telle distance le commerce métropolitain; quant au Mékong, le seul grand fleuve qui mette Saïgon en communication avec l'intérieur de l'Indo-Chine, il n'est pas d'une manière certaine à la disposition de la France, qui ne possède qu'une seule des embouchures du bras est, et se voit dominée au nord dans ce bras par la ville et la citadelle annamite de Vinluong. Le traité de 1862 réserve, il est vrai, la liberté de la navigation du Mékong et de ses affluens; mais, si l'on tient compte du peu de respect que les gouvernemens de l'extrême Orient professent en général pour les conditions de traités que le plus souvent ils n'ont pas acceptés de leur plein gré, on conviendra qu'en se renfermant dans les stipulations de 1862 le commerce français dans les pays voisins pourrait se trouver à la discrétion de l'Annam, surtout si ce royaume rencontre plus tard quelque protecteur étranger. C'est là une éventualité que l'état des relations politiques et commerciales entre les diverses puissances européennes ne rend pas encore absolument improbable.

Le partage de la Basse-Cochinchine, tel qu'il s'est opéré entre la France et l'Annam, présente encore d'autres inconvéniens. L'empire d'Annam n'oublie pas les pertes qu'il a subies, et ne se décide pas à renoncer au désir de les réparer. Ce sentiment est peut-être entretenu par la crainte qu'il éprouve de se voir un jour dépouillé du reste de la Cochinchine. Qu'il cherche à créer mille embarras aux envahisseurs, espérant les contraindre à abandonner une possession sans cesse troublée, rien de plus naturel, et la situation s'y prête. A l'est comme à l'ouest, les frontières françaises touchent celles de l'Annam. Les mandarins envoyés de Hué sur la rive droite du Mékong passent nécessairement sur notre territoire, et se mettent ainsi

en rapport avec le peuple qu'ils ont autrefois gouverné. Ce n'est pas sans quelque peine qu'une population se fait aux allures et aux usages de conquérans nouveaux. Des ambitions, des intérêts ont été froissés, et les fonctionnaires annamites, en traversant nos possessions, ont les moyens de développer ces germes de mécontentement, et de promettre aux insoumis un point d'appui et un asile sur les deux frontières, à Vinluong et à Barriah. La masse de la population est actuellement peu disposée à la rébellion; mais il se rencontre toujours un certain nombre d'individus facilement enclins au désordre. Le gouvernement annamite, qui autrefois les eût sévèrement châtiés, les excite peut-être aujourd'hui, et quelques bandes de pillards, qui savent où se réfugier, suffisent pour troubler la tranquillité. Tel est le caractère que présentent les révoltes de 1862, 1864, 1866. Le gouvernement de Hué nie toute participation à ces troubles. Le plus souvent il a été assez habile pour n'en pas laisser de traces; mais parfois aussi la saisie de barques chargées d'armes descendues de Vinluong à Mytho, l'arrestation d'émissaires annamites porteurs de proclamations séditieuses, ont rendu sa complicité manifeste. En 1864, tandis qu'on négociait à Paris et à Hué la rétrocession des trois provinces conquises, Quandinh, le mandarin que l'amiral Bonard avait déjà chassé en 1863, reparut près de Mytho. Plus tard, en 1865, ce furent les tribus sauvages des Moïs de l'est, reste d'une population différente des Annamites et enclavée dans les frontières de l'empire sans être entièrement soumise à ses institutions, qui, sous une inspiration venue de Hué, descendirent des montagnes pour ravager la province de Bienhoa. En mars 1866, une nouvelle insurrection a éclaté, et peut-être, malgré les protestations des mandarins, les troubles qu'appuient leurs intrigues ne sont-ils pas entièrement calmés. Cette nécessité de protéger contre des voisins mal disposés les deux frontières ouvertes de l'ouest et de l'est exige le maintien d'un corps d'occupation d'un peu plus de cinq mille hommes. L'extension de la domination française jusqu'au golfe de Siam diminuerait, dit-on, plus qu'elle n'augmenterait ce chiffre, la frontière de l'est, peu étendue entre les montagnes et la mer, restant dès lors seule à couvrir. Tous ces argumens tirés des intérêts commerciaux ou politiques, on les invoque à Saïgon pour établir la nécessité de sortir d'une situation fausse, que l'on représente comme de nature à retarder les progrès de la colonie.

Pour apprécier les motifs qui déterminèrent en 1862 l'amiral Bonard à s'arrêter à la limite du Mékong quand il eût pu, avant de traiter, s'étendre jusqu'au golfe de Siam, et pour savoir si ces mêmes motifs ne sont plus également valables aujourd'hui, il im-

porte de rappeler les conditions dans lesquelles se trouva le négociateur français. L'esprit public en France, se défiant des guerres lointaines, ne voyait pas sans appréhension l'expédition de Cochinchine succéder à celle de Chine et se prolonger sans amener de résultats définitifs. Les dépenses semblaient excessives, 59 millions en 1860, 60 millions en 1861. — Ces chiffres comprenaient, il est vrai, les frais de la guerre de Chine; mais on ne s'en rendait pas exactement compte. Le gouvernement lui-même, engagé au Mexique, n'était pas absolument décidé à s'établir en Cochinchine, et n'avait pas de plan bien arrêté à cet égard. On est du moins fondé à le croire, puisqu'en 1864 il se montra longtemps disposé à restituer à l'Annam la plus grande partie du territoire cédé en 1862. Le corps expéditionnaire dont l'amiral disposait se voyait réduit à six mille hommes, et était menacé d'être encore diminué. Enfin la situation intérieure des provinces déjà conquises sembla exiger qu'on mît un terme aux hostilités. Le gouvernement annamite, convaincu après une dure expérience que ses armées régulières ne sauraient tenir devant les troupes européennes, recourut à d'autres moyens pour se débarrasser des envahisseurs. Le peuple des campagnes, maintenu jusqu'alors dans une sujétion rigoureuse, fut appelé en masse aux armes. Les chefs de cantons et de communes reçurent l'ordre de former, chacun sur son territoire, des centres partiels de résistance. La fréquence des révolutions, la violence de certaines passions, — le jeu par exemple, — prouvent que la population cochinchinoise, loin d'être lente et apathique, s'exalte au contraire facilement. Débarrassées par son gouvernement même de l'obéissance aux lois, mais peu soucieuses de se joindre aux troupes régulières, des bandes armées, désertant les travaux des champs, se livrèrent volontiers au brigandage et à la piraterie, auxquels les indigènes sont déjà naturellement enclins. Si cet état de choses se fût prolongé, la France, au lieu d'un territoire en plein rapport et d'un peuple de travailleurs, n'eût plus trouvé qu'un pays ruiné, dévasté par des troupes de pillards, et la substitution de son autorité à celle qui existait précédemment eût présenté d'autant plus de difficultés que son installation eût été moins rapide, et la conquête plus étendue. Telles furent les raisons qui décidèrent l'amiral Bonard à accéder aux propositions annamites et à se contenter pour la France des trois provinces de l'est, Bienhoa, Saïgon et Mytho, sauf à attendre, pour parfaire la conquête, des conditions plus favorables.

II.

Si l'on se guide sur ce qui s'est produit ailleurs et à d'autres époques, on conçoit que, sans considérer la conquête comme bornée définitivement aux premières acquisitions, on ait préféré s'en tenir à une expérience restreinte avant de décider s'il serait nécessaire de s'étendre plus loin. Après la guerre de 1825 contre les Birmans, la compagnie anglaise des Indes, restée maîtresse seulement d'une partie du Pégu, occupa quelque temps dans le bassin de l'Irrawaddy une position comparable à celle que le traité de 1862 donne à la France dans le bassin du Mékong. Plus tard, malgré la défaveur avec laquelle cette première tentative pour s'avancer au-delà du Gange fut généralement accueillie, malgré les dépenses excessives qu'elle avait entraînées, la compagnie n'hésita pas à acquérir au prix d'une nouvelle lutte la possession de toutes les bouches de l'Irrawaddy, dès qu'il lui fut démontré que c'était le seul moyen de faire produire à sa première conquête des résultats suffisans.

Sans même chercher d'autres exemples, l'histoire de la Basse-Cochinchine, enlevée par l'Annam au Cambodge, outre l'intérêt qu'elle peut offrir aux nouveaux possesseurs du pays, fournit d'utiles indications sur la marche suivie par les conquérans que la France a remplacés, et sert d'argument à ceux qui voudraient porter la frontière française jusqu'au golfe de Siam. Au milieu du XVII[e] siècle, toute la portion méridionale du bassin du Mékong, de la cataracte à la mer, c'est-à-dire le Cambodge actuel, la Basse-Cochinchine et les deux provinces siamoises de l'ouest, formait, sous le nom de royaume du Cambodge ou des Kmer, un état unique qui, bien avant l'ère chrétienne, était déjà riche et florissant. La population, mélange des anciennes races autochthones avec les bandes d'émigrans hindous et malais, résista victorieusement aux invasions venues du nord, qui faisaient du Tonkin et de la Haute-Cochinchine des annexes de l'empire chinois. Le bouddhisme, introduit de Ceylan ou de la Birmanie, donna un nouvel essor à la civilisation. Une littérature nombreuse et variée, les restes récemment retrouvés de vastes édifices et d'immenses cités permettent d'apprécier le degré de grandeur qu'atteignit alors le peuple cambodgien (1). Quelles furent les causes de son déclin rapide? Des

(1) Nous regrettons que le cadre que nous nous sommes tracé ne nous permette pas de donner au lecteur quelques détails sur les vastes ruines découvertes en divers endroits, à Angcor notamment. Plusieurs publications en ont déjà parlé, mais ces descriptions font en général honneur à l'imagination plus qu'à la véracité de leurs au-

révolutions intérieures, des guerres étrangères, quelque nouvelle invasion? On l'ignore. On sait seulement qu'au IIIe siècle de l'ère chrétienne les Chinois, jusqu'alors repoussés, se trouvent maîtres du Cambodge, et font de Namvang le centre d'un commerce actif et florissant. Le système du mandarinat, introduit avec eux, échelonne sa hiérarchie de fonctionnaires choisis d'après le mérite, sans égard à la naissance, et qui ne constituent pas une caste à part et privilégiée. Cette organisation sociale propre aux races chinoises, où le principe de l'égalité des individus ne cède que devant les services et le talent, n'est pas dans les mœurs des peuples hindous ou malais, qui acceptent volontiers les distinctions de castes. Peut-être cette différence dans le caractère national, aussi bien que l'opposition entre le fanatisme religieux, si développé chez les Hindous, et le mysticisme philosophique des Chinois, explique-t-elle les motifs de la profonde antipathie qui sépare les deux races. La population cambodgienne ne se plia pas à la domination chinoise. Elle conserva sa langue, son écriture, sa religion, ses coutumes nationales, et au VIIe siècle elle reprit son indépendance. Les souverains cambodgiens n'en ont pas moins cherché à conserver les institutions laissées par la Chine, dont la hiérarchie savante se prête mieux à l'exercice du pouvoir absolu que les classifications aristocratiques de l'Inde et de la Malaisie. Ils durent toutefois les modifier conformément au caractère des peuples. Ces altérations, qui conservèrent les défauts de l'organisation chinoise sans en garder les avantages, n'ont sans doute pas été étrangères à la chute de la puissance cambodgienne. À peine libre, le pays fut bouleversé par une série de révolutions. La population diminua, la civilisation disparut; un excessif arbitraire régna partout. Les rois s'attribuèrent la propriété entière du sol, n'en laissant que l'usufruit au travailleur. Fixant eux-mêmes le chiffre de l'impôt, ils le rendirent d'autant plus lourd que la culture produisait davantage. Nul n'eut plus intérêt à améliorer le sol. Le commerce, l'industrie, disparurent. Ce peuple, autrefois si riche et si puissant, tomba au dernier degré de misère et de faiblesse malgré la fertilité du territoire. De même que les autres provinces cambodgiennes, la Basse-Cochinchine se trouvait dans ce triste état lorsque l'Annam en entreprit la conquête.

Restée longtemps sous la domination chinoise, la population primitive de l'Annam, c'est-à-dire du Tonkin et de la Haute-Cochin-

teurs. Les ruines cambodgiennes sont pourtant assez remarquables pour qu'il soit inutile d'y rien ajouter. Nous apprenons qu'un recueil de photographies tirées sur les lieux par un Français et un Anglais doit être prochainement publié à Saïgon. La science accueillera cette publication avec un vif intérêt.

chine, s'était fortement mélangée de sang chinois. Aussi, tout en luttant pour reconquérir son indépendance, s'assimilait-elle entièrement les mœurs, les usages et les institutions de la Chine, et quand au XIVe siècle l'Annam réussit enfin à se constituer en état séparé, il n'en resta pas moins, on peut le dire, un calque complet de l'empire du Milieu. Le code annamite, que nous connaissons par une traduction récente (1), est emprunté aux lois chinoises de la dynastie des Ming. Les coutumes, les usages sont chinois. La religion officielle est, comme en Chine, la religion de Confucius, mêlée de pratiques superstitieuses. L'écriture et la littérature chinoises sont seules adoptées, du moins par les hautes classes. La langue annamite n'existe que comme langue parlée (2). Il y a bien quelques petits poèmes écrits, mais le peuple seul les connaît et les répète; les lettrés et les mandarins affectent de les ignorer. C'est par une innovation toute récente que nos missionnaires ont essayé de reproduire au moyen de l'alphabet en vingt-quatre lettres les mots de la langue annamite. Une organisation plus vigoureuse et mieux adaptée au caractère national assura bientôt à l'Annam, malgré ses divisions intérieures, une supériorité marquée sur les états voisins du Cambodge et de Siam. Il en profita pour s'introduire dans le bassin du Mékong, pour établir, non sans résistance, sa suzeraineté sur le Cambodge, et même pour lui enlever pièce à pièce la possession des territoires de la Basse-Cochinchine, les mêmes dont la France occupe aujourd'hui une partie. Un haut fonctionnaire annamite, le mandarin Trang-hoï-duc, lieutenant du vice-roi de Cochinchine, a pris soin de retracer dans un livre écrit vers 1830 (3) les phases diverses de cette conquête.

Le récit débute en ces termes : « Dans le commencement de la dynastie actuelle (1650), les divers empereurs d'Annam n'avaient pas encore jeté leurs vues sur le Cambodge. Ce pays, situé aux limites sud de l'empire, offrait simplement et sans interruption le tribut habituel. » La suzeraineté, d'ailleurs contestée du Cambodge, ne suffit pas à l'ambition des souverains annamites. Ils préparèrent de longue main l'annexion de la Basse-Cochinchine. « Déjà la province cambodgienne de Bienhoa était habitée par des Annamites

(1) Publié à Paris en 1865 par M. le capitaine de frégate Aubaret, actuellement consul de France à Siam.

(2) Il en est autrement au Cambodge, dont la civilisation provient d'une autre source. La langue de ce pays dérive du sanscrit et ressemble au pali de l'Inde, dont elle a à peu près l'alphabet. La race annamite diffère à beaucoup d'égards des autres peuples de l'Indo-Chine.

(3) *Histoire et Description de la Basse-Cochinchine*, traduite par M. le capitaine de frégate Aubaret; Paris 1863.

vagabonds qui étaient venus se mêler et vivre avec les Cambodgiens. Ceux-ci, qui redoutaient beaucoup la dynastie d'Annam, n'osèrent pas s'opposer à cette sorte de colonisation et d'occupation des territoires qui leur appartenaient. » L'occasion qu'attendaient les Annamites ne tarda pas à s'offrir. Une bande d'émigrans chinois, refusant de se soumettre à la dynastie tartare des Tsing, se présenta devant Touranne, et offrit, moyennant la concession de quelques terres, de se soumettre au gouvernement de Hué. Celui-ci n'imagina rien de mieux que de les lancer sur la Basse-Cochinchine, à condition qu'on l'aiderait à conquérir les trois provinces, aujourd'hui françaises, de Bienhoa, Saïgon et Mytho. « L'empereur d'Annam, dit naïvement l'historien, réalisait d'un seul coup trois excellentes opérations : la conquête d'une partie du Cambodge, l'expulsion des habitans, et enfin il se débarrassait de ces inquiétans Chinois. Les coutumes et les habitudes du grand empire de Chine s'établirent ainsi en Basse-Cochinchine avec autant d'élégance que dans la Chine même. » La conquête, préparée à l'avance par l'émigration annamite, ne rencontra pas de résistance. La population cambodgienne s'enfuit ou se soumit, et les Chinois mélangés aux Annamites se reconnurent sujets de l'empire d'Annam.

Cette première période de l'établissement de maîtres étrangers dans la Basse-Cochine reproduit exactement la marche qu'a suivie depuis la conquête française. Comme la France en 1862, l'Annam au XVIIe siècle occupe les trois provinces de l'est, et s'arrête à la rive gauche de l'embouchure la plus orientale du Mékong. Comme la France, il renonce d'abord à étendre sa conquête au-delà du grand fleuve, et voue tous ses soins à réorganiser les contrées dont il vient de s'emparer.

Peu confiant dans la soumission des Chinois ses nouveaux sujets et dans l'obéissance des restes de la population cambodgienne, il s'empresse de former une administration nouvelle, dont le personnel est tout entier recruté parmi les mandarins de Hué. Ceux-ci apportent naturellement avec eux les institutions de l'ancien Annam et les imposent à ce peuple nouveau, formé d'un mélange de trois peuples. Nous laissons ici la parole au mandarin Trang. « Il fut ordonné de réunir des gens du peuple, surtout parmi les vagabonds, dans les anciennes provinces annamites dépendant de Hué (1), et de les transporter comme colons dans les nouvelles provinces. Les terres labourables furent exactement cadastrées. L'assiette de l'im-

(1) Il ne faut pas oublier qu'à cette époque les gouverneurs de Hué, les ancêtres de la dynastie de Nguyen, qui règne aujourd'hui sur l'Annam, s'étaient à peu près rendus indépendans des rois légitimes résidant au Tonkin, et gouvernaient à leur guise la Haute-Cochinchine et Hué.

pôt fut établie tant sur les propriétés que sur les personnes. Les Chinois se confondirent avec les Annamites. »

Ce travail d'assimilation, qui substituait aux coutumes locales une organisation étrangère, demanda du temps. En 1720 seulement, l'Annam se crut assez fort pour reprendre la série des annexions et aviser aux moyens de se rendre maître des embouchures du Mékong, et d'étendre définitivement sa domination sur tout le sud du bassin. Hatien, à l'extrémité ouest de la Basse-Cochinchine, sur le golfe de Siam, fut envahi. Une nouvelle colonie chinoise s'y établit dans les mêmes conditions qu'à Saïgon. Angiang et Vinluong subirent le même sort. Les six provinces formèrent la vice-royauté de Basse-Cochinchine, dont Saïgon devint la capitale. Toutefois la conquête totale de ce territoire jusqu'aux limites qu'il atteignait vers le nord au moment de l'expédition française ne s'acheva que sous le règne de Gya-Long, au commencement de ce siècle. Il faut lire dans l'historien annamite le mélange curieux de ruse et de violence qu'employa le gouvernement de Hué pour arracher chaque lambeau de province aux malheureux rois du Cambodge, menacés encore à l'ouest par les Siamois, et dont le territoire servait d'enjeu et de champ de bataille dans les querelles de ces deux voisins plus puissans.

La révolte des Tayson, les luttes que la dynastie des Nguyen, désireuse de se rendre complétement indépendante, eut à soutenir soit contre les populations rebelles et les ambitions rivales, soit contre les rois du Tonkin, qu'elle finit par déposséder, retardèrent la réorganisation de la Basse-Cochinchine. Néanmoins le royaume de Siam, déchiré aussi par des révolutions intérieures, ne put, malgré ses convoitises, profiter de cette période de faiblesse pour enlever à la domination annamite soit la suzeraineté du Cambodge, soit les territoires situés à l'ouest de la Basse-Cochinchine et que traverse le canal de Hatien. Malgré les révoltes, la guerre, l'anarchie et l'ébranlement de la monarchie annamite, les institutions de l'Annam eurent assez de force pour maintenir la Basse-Cochinchine dans l'obéissance. Il faut croire pourtant que les espérances de l'ancienne population cambodgienne, très antipathique à la domination annamite, s'étaient ranimées, puisque nous voyons Trang nous parler de nouveaux efforts tentés en 1800 pour compléter la colonisation et l'organisation définitive de la vice-royauté. Comme la France se trouve aujourd'hui occupée d'un travail de tous points analogue, il n'est pas sans intérêt d'examiner les mesures auxquelles recourut alors le gouvernement annamite. « L'empereur donna ordre de lever les plans et de faire la carte des différentes provinces de la Basse-Cochinchine. Ce pays est coupé d'un grand

nombre de cours d'eau et couvert de forêts. On y amena des habitans du reste de l'Annam (1). On fut alors extrêmement facile et coulant sur la façon de gouverner le peuple. Le but principal étant de faire cultiver et d'attacher au sol, on laissa les nouveaux colons libres de leurs mouvemens et maîtres de cultiver la terre là où il leur convenait le mieux. Le peuple eut donc l'entière liberté de se fixer et de défricher où bon lui semblait. Le lot de terre qui lui convenait étant choisi, il n'avait qu'à en exprimer le désir au mandarin pour devenir propriétaire. On ne mesurait point le terrain quand on le concédait. Chacun payait l'impôt suivant l'étendue du sol qu'il possédait, soit en argent, soit en nature, à son gré. Mais sous l'empereur Gya-Long, les choses changèrent, et furent désormais réglées (1801). L'impôt fut basé avec équité d'après les produits du sol. Les terrains furent exactement mesurés ainsi que les champs. On nota les différentes productions du sol. Les cours d'eau et les montagnes, les terrains bas et ceux élevés furent indiqués par des cartes. » Trang termine en effet son livre par une description très détaillée du pays. Les productions propres à chaque partie y sont minutieusement indiquées, et ce travail serait peut-être encore bon à consulter.

Toutefois l'assimilation des provinces enlevées au Cambodge avec le reste de l'Annam n'était pas complète au moment où écrivit le mandarin Trang (1830). Malgré l'arrivée des colons annamites et chinois, il est à présumer que, sur les deux millions d'habitans qui peuplaient le pays, la plupart étaient encore de race cambodgienne, surtout dans les provinces de l'ouest, au-delà du Mékong. Bien que le code annamite s'appliquât également dans la vice-royauté et dans le reste de l'Annam, bien que le personnel administratif ne se recrutât que dans les anciennes provinces annamites, et que les mandarins originaires de la Basse-Cochinchine fussent plus volontiers employés en dehors de leur pays natal, bien que la cour de Hué ne négligeât rien pour établir une complète uniformité entre la Basse-Cochinchine et les autres provinces de l'empire, l'historien signale encore certaines différences dans les usages et dans les mœurs, qui parfois en effet s'éloignent du type chinois, que le mandarin Trang-hoï-duc considère comme l'idéal de la perfection. Après la conquête totale de la Basse-Cochinchine, le gouvernement annamite, qui visait toujours à la conquête de tout le bassin sud du Mékong, maintint d'autant plus énergiquement sa suzeraineté effective sur le Cambodge qu'il prétendait la faire dé-

(1) Ces colons, nous le savons, étaient pris dans les dernières classes de la population, vagabonds ou criminels. Il n'est pas étonnant que le brigandage et la piraterie aient désolé les territoires ainsi peuplés.

couler de la possession même de toutes les côtes. Maître des embouchures du fleuve, il s'attribuait des droits sur le cours des deux bras jusqu'à Namvang et à la cataracte. Siam, qu'une organisation militaire et politique moins vigoureuse rendait incapable de lutter contre l'Annam, essaya vainement de contester ces prétentions; les droits qu'on y invoquait n'avaient pas d'ailleurs de fondement plus légitime, et la force ne pouvait les appuyer; c'est à peine si les Siamois s'avancèrent timidement dans les provinces de l'ouest, près du grand lac, que les Annamites ne leur eussent probablement pas laissées. En effet, aux yeux de l'Annam, la suzeraineté du Cambodge n'était que le prélude d'une annexion complète. Les mêmes moyens dont il avait usé en Cochinchine, il commençait à les employer dans le Cambodge. Des sujets annamites s'établirent en grand nombre en dedans des frontières cambodgiennes : le roi Minh-Miang essaya d'imposer aux rois de Houdon une administration annamite; mais les haines de race se soulevèrent, les mandarins partis de Hué furent massacrés. Minh-Miang et son successeur Tu-Duc renoncèrent momentanément à étendre leur conquête.

Ainsi, tout imparfaitement qu'elle soit connue, l'histoire du pays où la France s'est établie nous apprend que pendant une longue suite de siècles tout le sud du bassin du Mékong, de la cataracte à la mer, a formé un état unique, et que les conquérans qui nous y ont précédés, après s'être arrêtés ainsi que nous à l'est du grand fleuve, n'ont pas tardé à considérer comme indispensable une extension de conquête qui, mettant entre leurs mains tous les débouchés du fleuve, les renfermât dans les mêmes frontières que sous les plus anciens possesseurs. Le livre du mandarin Trang-hoï-duc établit qu'aux yeux du gouvernement annamite les territoires arrachés au Cambodge et annexés pièce à pièce à l'Annam constituaient un ensemble indivisible dont aucune partie ne pouvait sans inconvénient se détacher, et qui devait même se compléter par la réunion du reste de l'ancien Cambodge; mais le but des conquérans annamites, ce n'était pas l'extension du commerce qui, lorsque rien ne l'entrave, trouve autant de bénéfice à opérer chez des peuples alliés que sur des territoires conquis. En ce point, la conquête française diffère essentiellement de celle de l'Annam.

L'expédition française coupa court aux projets ambitieux que l'on caressait à Hué : tout d'abord les Siamois se disposèrent à prendre la place des Annamites. Depuis longtemps, les rois de Bangkok visaient à pénétrer dans le bassin du Mékong. En 1834, profitant d'une révolte de la Basse-Cochinchine contre Hué, ils avaient réussi à établir dans les deux provinces cambodgiennes de Battambong et d'Angcor des fonctionnaires siamois chargés d'administrer ces pro-

vinces. Après qu'en 1853 les Anglais, maîtres du Pégu et des provinces de Martaban et de Ténasserim, se furent constitués les protecteurs du reste de la Birmanie, Siam, forcé de renoncer à toute idée d'agrandissement sur sa frontière de l'ouest, porta des vues d'autant plus ambitieuses à l'est, vers le Mékong. L'Annam, assailli par la France, lui parut hors d'état de s'opposer désormais à ses projets de conquête. Les mandarins siamois pénétrèrent dans le Cambodge, dont Siam revendiquait depuis longtemps la suzeraineté avec plus de persistance que de succès. Ils s'installèrent auprès du roi à Houdon, désignèrent à sa mort celui de ses enfans qu'ils entendaient lui donner pour successeur, et, favorisés peut-être par l'affinité de la race et des institutions, agirent tout à fait en maîtres dans le pays. Déjà ils songeaient à prendre possession de Namvang, et, obéissant aux mêmes désirs que les Annamites, ils réclamaient au nom du Cambodge, qu'ils comptaient bien maintenir sous leur dépendance, la restitution des provinces ouest de la Basse-Cochinchine où sont enfermées les embouchures du bras de Bassac et le canal de Hatien.

Les avantages que la position de Namvang offre au double point de vue commercial et politique avaient frappé tous ceux qui dirigèrent successivement notre expédition. S'il était dangereux pour l'établissement français de Saïgon de rendre aux Annamites, voisins déjà embarrassans à l'est et à l'ouest, la suzeraineté du Cambodge sur la frontière du nord, on reconnut que les prétentions des Siamois pouvaient devenir tout aussi périlleuses. A Siam en effet domine l'influence d'une autre puissance européenne, alliée de la France il est vrai, et dont rien n'autorise à suspecter la bonne foi et l'amitié, mais dont le commerce n'en a pas moins dans ces parages des intérêts rivaux du nôtre. Déjà les Siamois connaissent le chemin de Singapour, déjà les produits anglais ont pénétré à Siam en certaine abondance. Fallait-il, au détriment de Saïgon, leur abandonner le marché du Cambodge, rapproché du golfe de Siam et de Bangkok par le bras ouest du Mékong et le canal de Hatien.

Obligée d'agir sans retard pour ôter à la domination siamoise le temps de s'asseoir au Cambodge, la France prit le parti de s'en attribuer à elle-même le protectorat. Un traité signé à Houdon (août 1863) entre l'amiral de La Grandière et le roi du Cambodge, Norodom, consacra la suzeraineté de la France sur toute cette partie du bassin du Mékong; les Siamois conservèrent néanmoins les deux provinces de l'ouest. Quant à l'Annam, il resta déchu de tout droit.

Ainsi la France se trouve aujourd'hui dans la situation d'où l'Annam est parti pour s'avancer à l'ouest du Mékong, jusqu'au golfe de Siam; mais outre que l'Annam, tout voisin qu'il fût de sa con-

quête, en a pourtant différé assez longtemps le complément, il obéissait seulement au désir d'agrandir son territoire. Dirigée par d'autres mobiles, la France n'a-t-elle pas déjà les moyens d'obtenir ce qui lui importe le plus, c'est-à-dire la facilité de créer et d'accroître ses relations commerciales? Pour donner à ses établissemens une valeur suffisante, ne peut-elle se dispenser de suivre la marche envahissante des Annamites?

III.

A ce point de vue, l'acte diplomatique qui place le Cambodge sous le protectorat de la France introduit un élément nouveau qu'il importe d'apprécier. Un pareil acte doit avoir, les termes mêmes l'indiquent, une portée tout autre que n'en aurait un traité de commerce tel que celui qui règle depuis 1856 les rapports entre la France et le royaume de Siam. Il est de nature à modifier à plusieurs égards les conditions où l'on se trouvait après le traité de 1862. Bien que le Cambodge conserve son indépendance nominale, bien qu'il reste théoriquement maître de diriger les détails de son administration intérieure, il est évident que la France, en substituant son influence à celle de Siam et de l'Annam, n'a pas eu seulement en vue de protéger le gouvernement cambodgien, mais qu'elle a entendu également améliorer sa propre situation. Elle n'a pu se dissimuler toutefois que l'état si misérable et si agité du pays nécessiterait souvent de sa part une intervention très active. En effet, à diverses reprises déjà, le roi Norodom s'est vu l'objet de violentes attaques, car les prétendans ne manquent point au Cambodge, et ne sont pas sans espérer des appuis dans le voisinage. Pour soutenir son protégé, la France a fourni des secours matériels. Les derniers courriers de Saïgon ont apporté la nouvelle qu'une expédition française se dirige contre des rebelles cambodgiens recrutés de quelques Annamites, peut-être aussi de Siamois, qui bloquent Houdon, la capitale. Aussi, en compensation des embarras qu'elle prévoyait, la France s'est fait céder en 1863 la position des Quatre-Bras, si importante au point de vue stratégique et commercial. Elle y a établi un dépôt fortifié de charbon, qui s'est déjà augmenté, et qui met entre ses mains l'entrée du bras du Mékong, dont Mytho commande une des embouchures. En affirmant sa domination sur le Cambodge en échange de l'appui qu'elle lui donne, en se rendant maîtresse de diriger tout le trafic du haut du fleuve dans le bras de l'est, que l'arroyo de la Poste relie à Saïgon, elle sera en mesure de faire de Namvang un entrepôt français où se réuniront, pour être ensuite dirigées vers Saïgon, les

matières premières fournies par le Cambodge et par les parties voisines du Laos, — le coton, la soie, le chanvre et certains produits métallurgiques. Autrefois, au temps de la prospérité du Cambodge, Namvang fut le centre d'un commerce important. Depuis lors, les Chinois établis à Cholen, près de Saïgon, ont continué à en tirer les produits que, malgré sa misère, le Cambodge fournit encore, pour les répandre dans la Basse-Cochinchine et même dans le reste de l'Annam. On peut donc trouver dans le protectorat, sans recourir à la conquête, les moyens de parer à la plupart des inconvéniens précédemment signalés. La population cambodgienne, plus apathique que celle de l'Annam, est aussi plus aisément gouvernable. On n'a pas à s'occuper des difficultés de la lutte, ni du soin toujours pénible de substituer l'autorité étrangère à l'administration nationale. Toutefois les bénéfices ne sont pas réalisables immédiatement et sans efforts. Ce qui suffisait aux Chinois de Cholen, établis dans le voisinage, ne fournit pas un aliment satisfaisant à des opérations entamées au loin. La création d'un commerce de quelque importance à Namvang tient à l'extension de la production indigène, presque nulle aujourd'hui, et pour l'obtenir il faut que l'aspect du pays change complétement. Le détestable système d'administration en vigueur doit disparaître. La propriété du sol ne doit plus appartenir au souverain, ni les impôts arbitrairement fixés absorber tout le profit du travail. Il faut que le peuple reprenne l'habitude de la culture et que le nombre des habitans augmente pour produire et consommer davantage. L'Annam, après la conquête de la Basse-Cochinchine, quand il projetait l'annexion totale du Cambodge, y jetait plusieurs milliers de ses sujets, agriculteurs attirés par la fertilité du sol. Il serait désirable que cette émigration continuât, et que de préférence on attirât des émigrans malais, travailleurs dociles et moins accapareurs que les Chinois et les Annamites. Peut-être, si on adopte des mesures analogues à celles que les rois de Hué prirent autrefois dans la Basse-Cochinchine, si on laisse chaque nouveau colon, qu'il soit Européen ou Asiatique, libre de s'établir sur les terres incultes qu'il trouve à sa convenance sans autre obligation que celle de les cultiver, ne serait-il pas impossible d'obtenir quelque heureux résultat. Dans ces régions lointaines, l'intérêt est le seul moyen puissant de s'attacher les populations.

De pareils changemens ne peuvent être opérés par les gouvernemens indigènes. Ils exigent l'appui et l'ingérence constante de la France, qui, pour tirer un parti avantageux du traité de protectorat, devra non-seulement défendre le Cambodge contre les attaques du dehors et les révolutions, mais encore prendre la direction de ses

affaires intérieures. Concilier ainsi ses propres intérêts avec ceux des peuples voisins, chercher à leur rendre la civilisation et la prospérité, c'est là certes une entreprise digne de la France; toutefois elle constitue une tâche ardue et délicate, qu'il serait imprudent de compliquer hors de propos. Aussi, en songeant aux embarras qui en résultent, aux soins et à la vigilance qu'elle réclame, on se demande si, malgré quelques inconvéniens qui subsistent encore, il est bien urgent de s'occuper en ce moment d'accroître les possessions françaises. D'ailleurs, sans même parler de tout ce qui est à faire au Cambodge, peut-on se flatter de voir la domination de la France assez solidement établie dans les provinces qui lui appartiennent directement, la population conquise assez pliée à ses nouvelles institutions, pour qu'il n'y ait plus qu'à transporter sans tâtonnement et sans hésitation sur de nouveaux territoires un système pleinement en vigueur, et dont les résultats soient suffisamment appréciés? Il n'existe, il est vrai, entre la population indigène et ses nouveaux maîtres aucune cause de profonde antipathie. On ne rencontre pas en Cochinchine le fanatisme religieux que les Anglais ont si fort à ménager dans les Indes. Les persécutions édictées autrefois contre les missionnaires n'eurent pas pour but le désir de satisfaire aux colères et aux vengeances populaires; elles résultaient de craintes politiques inspirées au gouvernement, qui tenait à empêcher tout rapport avec les Européens. Jadis même la foi religieuse n'a pas mis obstacle à ce que les chrétiens obtinssent dans l'état des situations importantes. On n'ignore pas qu'à la fin du siècle dernier un évêque catholique, Mgr Pigneau de Béhaine, fut l'un des principaux conseillers du roi Gya-long et contribua très efficacement à l'établissement de la dynastie actuelle. Son tombeau est resté vénéré du peuple de Saïgon aussi bien que celui d'un autre de nos compatriotes, le matelot breton Manuel, qui se fit tuer au service des rois d'Annam. La France n'a pas davantage à lutter contre la haine d'une caste aristocratique et privilégiée, jalouse de maintenir un ordre de choses auquel son existence resterait attachée. Les mandarins se sont sans doute montrés fort hostiles à la conquête française; mais leur influence, qui est purement personnelle, n'a pas de profondes racines dans le pays, où elle ne s'appuie ni sur des priviléges ni sur la fortune. C'est un des principes suivis par le gouvernement annamite, en Cochinchine comme ailleurs, d'interdire à ses fonctionnaires toute acquisition de propriété dans la province où ils exercent leurs fonctions et de leur défendre même d'y contracter mariage.

Nous n'avons donc pas été contraints de changer les institutions civiles qui existaient avant nous en Cochinchine. L'ancien code an-

namite régit encore les rapports des indigènes entre eux, à moins qu'ils ne préfèrent se soumettre aux règles de la législation française appliquées par le tribunal siégeant à Saïgon. Les contestations entre Annamites demeurent soumises à des juges annamites. L'esclavage seul a dû disparaître d'un sol devenu français; mais il était si peu en usage, et la condition de l'esclave se rapprochait tellement de celle des serviteurs ordinaires que la suppression en a passé inaperçue. La religion nationale, quelque peu d'attachement que le peuple lui porte, n'en est pas moins soigneusement respectée. Si le christianisme est prêché et pratiqué à côté d'elle, la persuasion est le seul moyen employé pour attirer les conversions, et les ecclésiastiques bornent leur ministère à un enseignement que nul indigène n'est forcé de suivre. Les pénalités souvent rigoureuses qu'édictaient les lois annamites ont disparu; le bâton, dont l'ancienne administration se montrait prodigue, les supplices qui accompagnaient parfois la peine de mort, ne s'appliquent plus. Là ne s'est pas borné ce respect de la personne humaine que les Européens importent avec eux en Asie : les hôpitaux et les infirmeries installés à Saïgon et sur d'autres points reçoivent les indigènes comme les Européens; l'instruction, si fort en honneur chez ce peuple fidèle imitateur des Chinois, est l'objet de soins vigilans. Des écoles confiées à des maîtres indigènes, des collèges que dirigent les missionnaires, donnent aux enfans les divers degrés d'instruction et d'éducation. Aux uns on apprend la langue annamite écrite avec l'alphabet de vingt-quatre lettres; aux autres on enseigne la langue chinoise, celle des lettrés, en usage dans les actes officiels de l'ancien gouvernement. Quelques-uns même, qui se familiarisent avec la langue française, sont ensuite admis à venir perfectionner leurs études en France. Un journal mensuel rédigé en langue annamite s'imprime à Saïgon depuis 1865, et se répand dans les villages. Il paraît que les indigènes n'ont pas été sans prendre déjà du goût à cette nouveauté. L'agriculture, que favorisait le gouvernement de Hué, n'est pas négligée. Une exposition locale a permis récemment d'encourager par des récompenses les tentatives sérieuses de perfectionnement. Ce sont autant de bienfaits de la conquête dignes sans doute d'être appréciés.

Toutefois un peuple ne se préoccupe pas seulement des lois et des institutions qu'on lui donne. Ses mœurs, ses coutumes, ses habitudes, qui constituent sa vie journalière et son originalité, et auxquelles il s'attache d'autant plus fortement qu'il prend moins de part au gouvernement et aux affaires publiques, méritent souvent à ses yeux des égards et un respect dont les étrangers s'affran-

chissent trop aisément. C'est pour avoir froissé ces sentimens par des actes en apparence peu importans qué les Européens se sont souvent attiré des haines implacables et ont causé la ruine d'entreprises qui paraissaient le mieux conduites et le plus habilement combinées. Malgré certaines différences de race, les anciens mandarins, de quelque point de l'empire annamite qu'ils fussent originaires, avaient de nombreux points de contact avec les populations de la Basse-Cochinchine dont l'administration leur était confiée. Que leur autorité se montrât souvent arbitraire, que le peuple fût laissé ignorant de la protection que les lois lui accordent et exposé sans défense à des concussions tyranniques, que la justice fût même achetée (1), du moins les plus hauts fonctionnaires, partageant les idées, les sentimens, le caractère du plus pauvre de leurs administrés, se trouvaient à même d'apprécier la situation morale du pays, de satisfaire à ses besoins et à ses inclinations. Il n'en est pas de même aujourd'hui. A la suite de la conquête française, quelque désir que l'on eût d'abord de conserver sous l'autorité de la France une administration indigène, les anciens mandarins et les lettrés, peu désireux de se rallier aux Européens, dont ils ne pouvaient attendre ni respect ni obéissance, quittèrent le pays. L'amiral de La Grandière, chargé du soin difficile d'organiser la colonie, dut, pour constituer une administration toute nouvelle, se servir du personnel qu'il avait sous la main. Les anciennes divisions administratives conservées reçurent à leur tête des officiers pris dans le corps expéditionnaire, et ce n'est que dans quelques villages voisins de Saïgon qu'il a depuis été possible de rétablir des fonctionnaires annamites. Ces villages ne sont pas, il faut le dire, les plus mal administrés. Il n'entrera dans la pensée de personne de méconnaître le zèle et le dévouement dont ont fait preuve les officiers de notre marine. Demeurer dans une sorte d'exil, dans un isolement presque absolu, au milieu d'une race étrangère dont on ignore la langue et les usages, s'astreindre à des occupations auxquelles des études antérieures ne vous ont pas préparé, n'avoir aucun motif personnel et intéressé qui attache à des fonctions tout à fait temporaires et en dehors de la vie habituelle, c'est une tâche pénible, que les officiers français ont pu accepter avec abnégation quand la nécessité l'a exigé, mais dont on doit chercher à les décharger au plus tôt.

Dans ces contrées lointaines encore imparfaitement connues, l'administrateur étranger a besoin d'être mis au courant de la situation

(1) Il est rare que les appointemens payés par le gouvernement annamite aux mandarins les plus élevés dépassent cent francs par mois. Ceux-ci suppléent à la modicité de leur traitement officiel par les cadeaux plus ou moins volontaires de leurs administrés.

et d'étudier longtemps le pays pour apprendre à l'exploiter d'une manière profitable. Il lui faut se familiariser avec la langue, les institutions, le caractère et les coutumes des peuples dont la direction lui a été confiée. Il importe que ses administrés le connaissent et qu'il soit connu d'eux. La différence des races est déjà une cause suffisante d'éloignement entre les gouvernans européens et les sujets asiatiques sans y joindre encore les mutations fréquentes de personnes. Aussi doit-on espérer que le gouvernement songera bientôt à imiter l'exemple des Anglais aux Indes et des Hollandais à Java en créant pour ses établissemens de Cochinchine un corps spécial d'administrateurs dont les membres, après avoir reçu en Europe les élémens d'instruction indispensables, tels que la connaissance de la langue, de la législation, de l'histoire du pays et certaines notions d'agriculture et d'économie politique, viendront ensuite perfectionner et parfaire leurs études dans la colonie même, pour s'accoutumer à la population qu'ils auront ensuite à surveiller. Sans doute il n'y a pas lieu encore à fonder immédiatement un établissement spécial analogue à celui qui existe en Angleterre (1) et que ne comporte pas le nombre restreint des élèves à former. L'institution des *jeunes de langue*, qui fonctionne dans certains lycées impériaux où des élèves destinés à la carrière du drogmanat reçoivent une instruction toute spéciale, pourrait servir de modèle à l'organisation d'un cours d'études pour les futurs fonctionnaires de notre colonie de Saïgon.

Les changemens dans le personnel ne sont pas les seuls qu'ait subis l'ancienne administration. Sous les rois de Hué, il existait une sorte d'administration cantonale ou communale, indépendante de l'action du gouvernement central, et dont les membres, qui offraient une certaine analogie avec nos maires et nos conseillers municipaux, étaient nommés à l'élection par les habitans de la commune ou du canton. Le peu de confiance qu'inspiraient les indigènes engagea l'amiral de La Grandière à ôter aux communes la nomination directe de leurs administrateurs, que le gouverneur choisit aujourd'hui sur des listes dressées par les notables. Si l'on songe combien peu les habitans de l'Annam étaient initiés à la vie politique, cette restriction n'a peut-être pas une grande portée. Les élus du peuple, sous le gouvernement annamite, servaient à répartir l'impôt entre les individus et à désigner les soldats et les miliciens. Choisis par le gouverneur, ils n'en sont pas moins aptes à remplir utilement les

(1) Bien que depuis la réunion à la couronne la condition de l'admission des fonctionnaires anglais aux Indes ait subi quelques modifications, on peut étudier avec fruit à ce sujet les intéressans travaux de M. le major Fridolin, — *les Anglais et l'Inde,* — publiés dans la *Revue* du 15 novembre et du 15 décembre 1856.

mêmes fonctions sous la surveillance de l'autorité française, plus disposée que les mandarins à empêcher toute malversation; mais il est une autre dérogation aux anciens usages, qui touche à des intérêts matériels et qui a peut-être été moins aisément acceptée : c'est celle qui modifie le mode de perception de l'impôt. Le gouvernement annamite acceptait pour l'impôt foncier le paiement soit en nature, soit en espèces. Aujourd'hui, sauf dans les villages les plus voisins de Saïgon, l'impôt foncier doit s'acquitter en argent. De plus, l'entretien (1) des soldats pris par le recrutement et incorporés dans le corps expéditionnaire en compagnies indigènes, et qui restait autrefois à la discrétion des communes, est maintenant remplacé par un impôt en argent exigé de chaque village. Il est vrai que le numéraire, fort rare avant l'arrivée des Français, devient plus abondant, que les échanges et les transactions commerciales sont plus fréquents et plus faciles. En tout cas, les anciennes habitudes sont contrariées par cette innovation. Cependant il n'est que juste de reconnaître que, malgré le désir d'équilibrer le plus tôt possible les recettes de la colonie avec ses dépenses et de réfuter ainsi les critiques dont l'acquisition de Saïgon a été l'objet au point de vue financier, les impôts qui frappent la population soumise à la France restent moins considérables que ceux dont les Anglais ont chargé certaines de leurs colonies. Aux Indes, la moyenne de l'impôt est de 6 francs par habitant; elle est à Ceylan de 9 fr. 65 centimes, à Singapour, Malacca de 12 à 20 francs; elle n'est à Saïgon que de 5 francs 55 centimes, en comptant même toutes les recettes comme impôts.

Malgré ces innovations, malgré les froissemens qui naissent du dédain trop peu déguisé parfois dans lequel les Européens tiennent le caractère et les coutumes nationales, la masse du peuple, soit crainte, soit habitude et conscience de la supériorité des étrangers, se montre de moins en moins disposée à la rébellion. Ce sont même des milices indigènes qui, sous la direction d'officiers français, ont arrêté en 1864 l'insurrection soulevée près de Mytho par le fameux Quan-Dinh. Elles ont bravement soutenu la lutte dans laquelle ce mandarin a été tué. L'expédition conduite aujourd'hui contre les rebelles cambodgiens compte aussi, à côté de quelques compagnies françaises, un assez grand nombre de miliciens annamites qui ne se refusent nullement à combattre avec leurs nouveaux maîtres. Enfin depuis 1862 les recettes ont constamment progressé. Elles donnaient en 1863 un total de 1,800,000 francs; elles sont évaluées

(1) Le mode de recrutement, appliqué individuellement conformément à la loi française, est contraire aux anciens usages annamites. Il a, dit-on, causé quelque mécontentement. Il existe aussi des milices indigènes chargées de la police.

pour 1867 à plus de 5 millions de francs, auxquels il faut ajouter l'estimation du travail fourni par les deux journées de corvée, que, conformément aux anciennes lois annamites mitigées, chaque travailleur indigène doit au gouvernement. Ces corvées représentent en ouvrage effectué une valeur de près de 900,000 francs.

Néanmoins la révolte qui a éclaté en mars 1866, et qui, réprimée dans les provinces françaises, s'est propagée au Cambodge, n'autorise pas à accorder une pleine confiance à une population habile, ainsi que tous les Asiatiques, à déguiser ses véritables sentimens. Par le fait, bien que l'administration française ait signalé sa présence par d'incontestables progrès, elle s'est principalement attachée à améliorer l'ensemble des institutions, et ce genre de bienfait qui intéresse la masse est pourtant moins vite apprécié par un peuple ignorant que s'il s'agissait de satisfactions matérielles et sensibles accordées aux individus. Le système que les Hollandais ont implanté à Java depuis 1832 a cet avantage, qu'il enrichit le travailleur indigène en même temps qu'il augmente la production dans les conditions les plus favorables à la métropole. Le gouvernement hollandais, soit par lui-même, soit par des tiers auxquels il fait sans intérêt les avances nécessaires, achète au paysan javanais la récolte venue à maturité des produits, canne à sucre, café, thé, etc., qu'il a lui-même désignés. Le prix, indiqué à l'avance d'une manière invariable, est payé au paysan à terme fixe pour chaque mesure de terre dont la récolte a été achetée, quel que soit d'ailleurs le rendement de cette récolte. Toutefois, si le rendement excède une certaine quotité, le paysan reçoit un supplément de prix proportionné à l'excédant. Il est ainsi intéressé à fournir des produits de meilleure qualité. Ce système, dont il n'est possible de donner ici qu'une esquisse imparfaite, et où l'état ne prend d'ailleurs que le soin d'indiquer les produits qu'il achète et d'avancer le prix qu'il en donne, stimule la paresse naturelle à l'Asiatique par le mobile puissant d'un profit certain et connu. L'indigène malais ou cambodgien (1), car il y a une grande différence entre ces deux peuples et les Chinois, qui répugnerait à un travail dont e rapport est subordonné aux chances variables du commerce, à l'aléa de l'offre et de la demande, hésite moins quand il sait que de toute façon sa récolte lui vaudra un profit déterminé.

Le Cambodge, où, dans l'intérêt du commerce français, la culture a si grand besoin d'encouragement, où la population, abâtardie et énervée par une oppression séculaire, ne se réveillera que sous l'ai-

(1) Il ne faut pas oublier que la population de nos provinces est formée d'un mélange de Cambodgiens, de Malais et de Chinois ou Annamites.

guillon de l'intérêt personnel, ne pourrait-il pas faire quelque emprunt à un système auquel Java doit une prospérité inouie dans les fastes coloniaux? L'état ne pourrait-il point se charger de l'achat de certaines récoltes, coton, soie, indigo, à un prix déterminé et payable à époque fixe, dans le cas où le travailleur ne trouverait pas ailleurs un prix plus rémunérateur? Ce n'est qu'avec hésitation que j'avance ici une opinion si contraire aux doctrines économiques les mieux consacrées, en provoquant l'état à se faire commerçant; mais faut-il affirmer avec certitude que les théories dont ne saurait s'écarter l'Europe du XIX[e] siècle doivent être maintenues avec autant de rigueur vis-à-vis de populations telles que les Cambodgiens et les Malais, qui au dégoût du travail joignent une ignorance complète des lois les plus élémentaires du crédit et du commerce, qui ne consentent à sortir de leur apathie qu'en voyant en quelque sorte à l'avance l'argent qui doit payer leur plus mince effort? Si l'on s'en rapporte aux résultats acquis, un système qui a si complétement réussi à Java, qui a notablement augmenté le bien-être de chaque indigène et la prospérité de l'ensemble du pays, qui attache par l'attrait du gain le Javanais à ses maîtres européens, et qui fournit à la métropole un revenu considérable en enrichissant la colonie, mérite d'être soigneusement étudié.

Quoi qu'il en soit, après le traité de 1862 la France, pour donner à ses établissemens un complément nécessaire, et procurer à son commerce des facilités analogues à celles dont le commerce anglais dispose en Birmanie, avait, ce semble, le choix entre les deux partis qui ont été indiqués plus haut : ou bien s'étendre à l'ouest jusqu'au golfe de Siam en prenant possession de toutes les embouchures du Mékong, ou bien s'assurer au nord la position de Namvang avec le cours entier du bras est. Diverses raisons l'ont conduite à adopter ce dernier plan. Il semble dès lors qu'avant de songer à de nouveaux agrandissemens, elle doit se préoccuper de tirer tout le fruit possible de ce qu'elle a déjà acquis.

Le maintien de la domination annamite sur les frontières de l'ouest laisse, il est vrai, aux mandarins de Hué plus de facilité pour entretenir le désaccord entre les indigènes et l'administration européenne; mais leur hostilité aura d'autant moins d'effet auprès d'une population peu attachée au fond à ses anciens maîtres que la France satisfera plus aux intérêts individuels, et, connaissant mieux le pays, évitera d'en blesser les sentimens. D'ailleurs est-il impossible de s'entendre avec le gouvernement annamite, et n'y trouverait-on pas un immense avantage? Dans la solution des questions relatives à la Cochinchine, il ne faut jamais perdre de vue que la conquête française a eu pour motif et pour but le désir d'étendre

le commerce métropolitain, et que, loin de vouloir en renfermer les opérations dans la limite des territoires conquis ou soumis, on espère bien les transporter au-delà des frontières dans les pays indépendans. A l'ouest, le royaume de Siam est acquis à l'influence anglaise; le commerce britannique s'y est assis depuis longtemps. Il n'est pas aisé d'entreprendre contre lui une concurrence profitable. A l'est au contraire, l'empire d'Annam, non pas seulement dans les provinces voisines du Mékong, mais dans la Haute-Cochinchine, dans le Tonkin et jusqu'aux frontières chinoises, reste encore libre de tout engagement. Les hauts fonctionnaires de Hué, qui ont souvent montré dans les négociations avec nos amiraux un grand sens des affaires, sont-ils incapables d'entendre que la France n'accroîtra son territoire que si elle ne peut étendre autrement son commerce? On regrette à Paris que l'augmentation des droits de douane empêche les marchandises françaises de pénétrer dans l'Annam : c'est là un effet naturel des défiances que conservent les mandarins, et que l'on n'a peut-être pas assez cherché à dissiper. La France, qui entretient un agent diplomatique à Siam, n'en a pas encore à Hué. La nécessité de se trouver dans toutes les négociations en présence d'un chef militaire commandant d'un corps d'armée n'est-elle pas faite pour perpétuer les craintes d'un gouvernement très formaliste, et qui sent bien qu'on le traite toujours en ennemi? Les Français restent à ses yeux des spoliateurs au Cambodge comme en Cochinchine; les bruits d'agrandissement dont l'écho lui arrive de Saïgon sont une menace permanente contre laquelle il tient à se prémunir en conservant l'ancien système d'isolement et d'exclusion et en cherchant toujours à nous créer des embarras. Ne peut-on l'amener à comprendre que la France n'a nul intérêt à déposséder une puissance qui n'entravera pas ses desseins, qui joindra franchement ses efforts aux siens pour maintenir l'ordre et la tranquillité, que la conservation de ses provinces du Mékong dépend de son attitude à l'égard de la France et des facilités plus ou moins grandes qu'il laisse à son commerce? Il est difficile de savoir comment une tentative de ce genre serait accueillie, et quel en serait le succès; mais, s'il était possible d'obtenir l'introduction du commerce français dans les plus riches parties de l'Annam, on n'aurait pas à regretter l'abandon définitif de toute prétention sur les trois provinces de l'ouest, surtout alors que plusieurs des avantages qu'on en attend, on est en mesure de les acquérir au Cambodge.

En résumé, la situation des établissemens français demande encore bien des soins et des efforts, et il semble qu'une extension de frontières d'où naîtraient de nouvelles complications est aujourd'hui peu opportune et peu désirable. Néanmoins l'opinion pu-

blique doit prévoir cette éventualité, et, le cas échéant, ne pas s'en inquiéter outre mesure. Le maintien du *statu quo* dépend, pour une large part, de l'attitude ultérieure que prendront les Annamites, du soin qu'ils mettront à refuser tout appui matériel ou moral aux tentatives d'insubordination. Tant que la France ne cherchera pas à sortir des limites naturelles que lui tracent dans le bassin du Mékong les conditions géographiques comme les traditions historiques, il sera encore permis de croire qu'elle ne fait qu'obéir au besoin de mieux protéger les intérêts auxquels sa première installation à Saïgon a eu pour objet de satisfaire, et qu'elle ne cède pas à une ardeur irréfléchie de conquête, engageant sans nécessité et sans mesure les ressources et la politique du pays.

Aujourd'hui les premières difficultés sont vaincues, les plus grandes dépenses sont faites, la question du maintien de l'occupation a été tranchée : il ne reste donc qu'à poursuivre, sans le compliquer hors de propos, un plan bien arrêté; le développement commercial d'une colonie, la plus riche de toutes celles que la France possède encore, la seule qui semble promettre des profits assurés, mérite bien quelques efforts et quelques sacrifices au milieu même de soucis plus voisins. Manquer de l'énergie nécessaire pour achever une entreprise qui se présente sous l'aspect le plus favorable, ne pas savoir réussir, soit par précipitation, manque de réflexion et amour-propre, soit par dénigrement et par lassitude, tandis qu'à nos côtés d'autres peuples européens, nos inférieurs en puissance et en moyens d'action, ont obtenu de si beaux résultats, ce serait donner raison à ceux qui accusent la nation française de trop de légèreté et d'imprévoyance pour conduire jusqu'au bout toute œuvre dont le succès dépend de la patience et de la ténacité.

P. Duchesne de Bellecourt.

LE TÉLÉGRAPHE

ET

L'ADMINISTRATION TÉLÉGRAPHIQUE

La séance du 1er avril 1793 fut une des plus mémorables de la convention. On venait d'apprendre avec certitude la trahison de Dumouriez; cette nouvelle avait jeté un grand trouble dans les esprits, déjà surexcités outre mesure par les passions politiques. La gironde agressive menaçait la montagne; Danton, qui passait alors pour être le chef du marais, tâchait de servir de trait d'union entre les adversaires qu'il conviait à oublier leurs défiances et à réunir leurs efforts pour sauver la France attaquée par les étrangers et par les ennemis intérieurs. Les esprits étaient inquiets et prêts à la lutte. Sous la présidence de Jean Debry, l'un des futurs plénipotentiaires du congrès de Rastadt, la séance s'ouvrit par quelques dénonciations de Marat; puis Cambacérès, au nom des comités de défense et de sûreté générales, vint donner communication des pièces qui prouvaient la culpabilité de Dumouriez. Boyer-Fonfrède, Robespierre, Bréard, prirent la parole; Danton se leva et demanda qu'une commission fût nommée pour reconnaître les complices de Dumouriez. La gironde vit-elle une attaque directe dans cette motion? On pourrait le croire, car La Source fit un discours à la fois ambigu et véhément, dans lequel il accusait Danton de n'être pas resté étranger aux manœuvres coupables de Dumouriez. Un tumulte inexprimable suivit cette étrange dénonciation; Danton s'élance à la tribune. A ceux qui, comme Grangeneuve, voulaient l'interrompre, on criait : A l'Abbaye! Danton avait brisé toute barrière; sa nature, sa vraie nature, violente, emportée, généreuse, apparaît sans mys-

tère; il renonce à tous les atermoiemens; son habileté s'efface dans une fureur qu'il ne cherche même pas à déguiser. A ses adversaires il dit : Vous en avez menti! aux girondins : Vous êtes des scélérats! A travers les interruptions, les applaudissemens, les cris, Danton continuait, ét il jette enfin la déclaration de guerre qui devait faire couler tant de sang : « Je vois qu'il n'est plus de trêve entre la montagne, entre les patriotes qui ont voulu la mort du tyran et les lâches qui, en voulant le sauver, nous ont calomniés dans la France.» Tous les membres de la gauche se levèrent en s'écriant : « Nous sauverons la patrie! » Danton poursuivit son discours; il ressemblait plutôt à un Hercule écrasant ses ennemis qu'à un orateur cherchant à convaincre des dissidens. La dernière phrase qu'il prononça en quittant la tribune est curieuse et peint admirablement la rhétorique ambitieuse de cette époque, où tout devait être excessif, la parole aussi bien que les actes. « Je me suis retranché dans la citadelle de la raison, s'écria-t-il, j'en sortirai avec le canon de la vérité, et je pulvériserai les scélérats qui ont voulu m'accuser! »

Lentement, difficilement le calme se rétablit, et malgré les émotions poignantes qui venaient d'agiter la convention la séance ne fut pas levée. Un homme grave et froid parut à la tribune. Sans doute à cette assemblée toute frémissante encore il venait parler de trahison, de projets liberticides, de Pitt, de Cobourg, de Brunswick? Non pas, il venait lui demander un maigre subside pour essayer une invention nouvelle. Romme, car c'était lui, parlant au nom des comités réunis de l'instruction publique et de la guerre, fut écouté religieusement, comme s'il se fût adressé à une société de savans paisibles et non à des députés enfiévrés par des discussions qui devaient conduire à la mort. « Le citoyen Chappe, dit-il, offre un moyen ingénieux d'écrire en l'air en y déployant des caractères très peu nombreux, simples comme la ligne droite dont ils se composent, très distincts entre eux, d'une exécution rapide et sensibles à de grandes distances. » Sans donner une plus ample description de l'appareil, Romme en démontre l'utilité surtout en temps de guerre; mais il demande qu'avant de l'adopter définitivement on en fasse un essai authentique qui prouvera si l'on peut avoir confiance dans les résultats de l'invention. En conséquence il présentait à la convention un décret autorisant l'essai du procédé du citoyen Chappe; il y était dit : « Le comité d'instruction publique nommera deux de ses membres pour en faire les opérations. Pour les frais de cet essai, il sera pris une somme de 6,000 livres sur les fonds libres de la guerre. » — Le télégraphe venait de prendre rang parmi les inventions modernes, et allait entrer dans les usages de la vie publique.

I.

L'idée de supprimer la distance en correspondant par des signaux est vieille comme le monde. Dès que deux hommes ayant des intérêts communs ont été séparés, ils ont dû imaginer un moyen de communiquer à travers l'espace. Je ne partage pas l'avis du major Boucherœder (1), qui voit dans la tour de Babel un point central destiné à envoyer des signaux aux hommes répandus sur la terre, mais je crois que la colonne de feu et la colonne de nuée qui précédaient les Hébreux dans le désert était un signe indicatif de la route qu'ils devaient suivre. Qui ne se souvient de la première scène de l'*Orestie?* Le guetteur est debout sur la tour où l'on a sculpté le demi-loup argien. Il invoque le repos; depuis six ans qu'il veille, ses paupières fatiguées interrogent en vain l'horizon; il est las de voir les astres se lever et se coucher régulièrement; tout à coup un feu apparaît : « Salut, ô flambeau de la nuit, aurore d'un beau jour, gage des splendides fêtes de la victoire! » Troie est prise, Clytemnestre en est avertie, et lorsque le chœur lui dit : « Quel messager a pu si promptement apporter cette nouvelle? » elle répond : « Vulcain! » Puis elle explique que des signaux de feu se correspondant ont été allumés successivement sur l'Ida, le promontoire d'Hermès, le mont Athos, le Maciste, sur le Messape, sur le Cithéron, l'Égiplanète et enfin sur le mont Arachné. « C'est de là qu'on a transmis au palais des Atrides cette lumière dont le feu de l'Ida fut l'aïeul éloigné. »

César et Végèce parlent des signaux à l'aide desquels les Gaulois et les Romains correspondaient; mais cet art d'*écrire de loin*, si perfectionné qu'il ait pu l'être dans les temps anciens, était encore tout à fait embryonnaire. On ne pouvait en effet transmettre que la nouvelle d'événemens prévus; c'était déjà beaucoup, mais le résultat à chercher était de pouvoir entretenir une véritable conversation malgré la distance, c'est-à-dire de donner des ordres, d'apprendre des faits inattendus et d'être renseigné sur des circonstances que le hasard seul avait fait naître. Le moyen âge et la renaissance ont usé des procédés déjà connus de l'antiquité, et rien ne fait supposer qu'à ces deux époques on en ait cherché de nouveaux. Cependant Cornélius Agrippa fit quelques travaux pour retrouver le secret de Pythagore, qui, pendant son voyage en Égypte, correspondait avec ses amis à l'aide de caractères tracés sur la lune. On peut croire que ses recherches furent inutiles.

Le premier essai de télégraphie sérieuse et pouvant s'appliquer

(1) *De l'Art des Signaux*, Hanau, 1795.

à toutes les combinaisons de l'écriture paraît être dû à Robert Hooke. On sait que cet irascible bossu était une sorte d'homme universel : il inventait des systèmes d'horlogerie, démontrait le mouvement de la terre, étudiait les étoiles et faisait des projets d'amélioration pour les villes populeuses. Il se mit en tête de découvrir un moyen de correspondre de loin par signaux, et fit le plan d'une machine fort compliquée en forme de châssis, où des planches noires manœuvrées selon une certaine formule représentaient les lettres de l'alphabet. Le moyen n'était pas nouveau, il était renouvelé des Romains; Polybe indique en effet une combinaison de torches qui, cachées ou rendues visibles, figuraient un alphabet complet. La lenteur et les difficultés inhérentes au procédé de Robert Hooke le firent promptement abandonner. Cependant la Société royale de Londres s'en occupa, et écouta en 1684 un rapport sur la distance qui devait séparer les stations télégraphiques les unes des autres.

Guillaume Amontons est le premier Français qui se soit occupé de télégraphie, et son système, dont on ne peut parler que par induction, car rien n'en a subsisté, paraît avoir beaucoup de ressemblance avec celui que Chappe devait faire prévaloir plus tard. Des expériences furent exécutées dans le jardin du Luxembourg en présence du dauphin et de Mlle Choïn. Dans l'éloge d'Amontons, Fontenelle regarde l'invention de ce dernier comme un jeu d'esprit très ingénieux, et cependant il dit qu'avec ce procédé on pouvait envoyer une dépêche de Paris à Rome en trois ou quatre heures, sans que la nouvelle pût être soupçonnée dans les pays intermédiaires. « Le secret, dit l'aimable académicien, consistait à disposer dans plusieurs postes consécutifs des gens qui, par des lunettes de longue vue, ayant aperçu certains signaux du poste précédent, les transmettaient au suivant, et toujours ainsi de suite, et ces différens signaux étaient autant de lettres d'un alphabet dont on n'avait le chiffre qu'à Paris et à Rome. » L'indifférence du public, l'insouciance de l'auteur pour qui la découverte théorique était plus importante que l'application, mirent à néant ce projet, dont il n'était déjà plus question, lorsque Amontons mourut au mois d'octobre 1705.

Le passage suivant des mémoires de Bachaumont indiquera où en était encore la télégraphie pendant les premières années du règne de Louis XVI. « 10 novembre 1778. — On parle de signaux qu'on prépare pour qu'en trois heures la cour de Vienne soit instruite de l'accouchement de sa majesté. Ces signaux s'exécuteront par des coups de canon, si le vent le permet, ou l'on y suppléera par des feux allumés de distance en distance. »

Deux hommes connus pour tout autre chose que leur participa-

tion à des travaux scientifiques inventèrent un procédé de correspondance aérienne; le premier est Dupuis, l'auteur de l'*Origine de tous les cultes*, le second est l'avocat Linguet, qui écrivit *la Bastille dévoilée*. Ce dernier, en 1783, enfermé par suite d'une lettre de cachet, offrait pour prix de sa liberté d'indiquer au ministre « un moyen de transmettre aux distances les plus éloignées des nouvelles, de quelque espèce et de quelque longueur qu'elles fussent, avec une rapidité presque égale à l'imagination. » Le secret a été bien gardé, car, malgré une expérience faite en présence de commissaires délégués, on ne sait en quoi consistait le procédé inventé par le prisonnier pendant son séjour à la Bastille. Dupuis, qui s'était utilement servi de son système particulier pour correspondre de Ménilmontant à Bagneux, y renonça spontanément après avoir eu connaissance de celui de Claude Chappe.

Ainsi qu'on peut le voir, l'idée était en l'air, elle flottait dans les esprits, elle allait bientôt s'y condenser et trouver sa formule. Les procès-verbaux de l'assemblée législative racontent que dans la séance du jeudi soir 22 mars 1792 « M. Chappe est introduit à la barre, il fait hommage à l'assemblée d'une découverte dont l'objet est de communiquer rapidement à de grandes distances tout ce qui peut former le sujet d'une correspondance. Il annonce que la vitesse de cette correspondance sera telle que le corps législatif pourra faire parvenir ses ordres à nos frontières et en recevoir la réponse pendant la durée d'une même séance; il présente des procès-verbaux qui prouvent qu'il a déjà fait plusieurs expériences de son moyen dans le département de la Sarthe, et qu'elles ont été suivies de succès. » L'assemblée applaudit, admit M. Chappe aux honneurs de la séance, et renvoya l'examen de la découverte au comité de l'instruction publique.

Quelle était cette nouvelle invention qui se révélait tout à coup? Était-elle, comme celle qui l'avait précédée, incomplète, maladroite, hérissée de difficultés qui en rendaient l'application dispendieuse et l'usage impraticable? Était-ce le rêve d'un cerveau tourmenté de célébrité à tout prix, ou au contraire le résultat d'études sérieuses et bien pondérées, de combinaisons à la fois ingénieuses et faciles? Quel en était l'auteur et comment avait-il été amené à faire une telle et si importante découverte?

Claude Chappe était né dans le département de la Sarthe, à Brulon, en 1763. De glorieux antécédens scientifiques ne faisaient point défaut dans sa famille : son oncle, l'abbé Chappe d'Auteroche, avait été envoyé par l'Académie des Sciences, dont il était membre, à Tobolsk, afin d'y observer le 6 juin 1761 le passage de Vénus sur le soleil; plus tard, pour étudier un phénomène semblable, il se rendit

en Californie, où il mourut des suites de ses fatigues. Il avait légué à son neveu son goût pour les sciences et son aptitude au travail, car Claude Chappe fut un travailleur ardent et infatigable. Cependant l'idée première de sa découverte, qui eut une si grande importance à la fin du siècle dernier, est plutôt due au hasard, à une malice d'enfant, qu'à une volonté préconçue et nettement dirigée vers un seul point fixé à l'avance. Claude Chappe, destiné à l'état ecclésiastique, avait été mis dans un séminaire distant de trois quarts de lieue environ du pensionnat où ses frères faisaient leurs études. Ces enfans cherchèrent un moyen de communiquer entre eux malgré la distance, et Claude imagina d'appliquer des règles plates et noires sur la surface blanche des murailles du séminaire. A l'aide d'une lorgnette, ses frères pouvaient voir facilement les différentes positions qu'il faisait prendre à ses règles et lire ainsi des phrases dont le vocabulaire avait été convenu entre eux. Telle fut l'origine singulière de l'appareil et du système de signaux qui devaient former plus tard le télégraphe et le langage télégraphique.

Ce n'était, comme on le voit, qu'un jeu d'enfans cherchant à éluder la discipline d'une maison d'éducation; il est probable qu'il ne laissa pas grande trace dans l'esprit de Claude Chappe, qui était devenu abbé et devait, ainsi que tant d'autres, se défroquer pendant la révolution. Ce ne fut en effet que vers 1790 qu'il conçut le plan d'un système complet de correspondance par signaux. On dirait que du premier coup il eut une vision de l'avenir, car il dirigea ses recherches vers l'électricité, dont la force inconnue et les propriétés à peine soupçonnées préoccupaient tous les esprits sérieux de l'époque. Il renonça promptement à ses essais, qui n'aboutirent à aucun résultat satisfaisant. Il chercha alors, en combinant des objets de couleurs différentes, à obtenir des signaux visibles et distincts; mais il s'aperçut qu'il fallait multiplier les stations sur un espace relativement restreint, les nuances les plus variées devenant uniformément blanches au soleil et noires à l'ombre dès que la distance était notablement augmentée. Il eut recours au son et employa des *casseroles*, sur lesquelles on frappait, pour faire parvenir à une distance de 400 mètres des phrases convenues. Toutes ces tentatives furent infructueuses, et peut-être Claude Chappe allait renoncer à son projet, lorsqu'il se souvint des règles qu'il avait utilisées dans son enfance pour correspondre avec ses frères. Cette fois il était sur la bonne voie et ne la quitta plus.

Le 2 mars 1791, il avait amené son appareil à un point de perfection assez avancé pour qu'il pût convoquer les officiers municipaux de Parcé, district de Sablé (Sarthe), et faire devant eux des expériences dont ils dressèrent procès-verbal. C'est là l'acte de

naissance des télégraphes. Deux instrumens étaient en vue, l'un à Parcé, l'autre à Brulon; la distance qui les séparait était de 16 kilomètres. Les phrases furent transmises dans l'espace de six minutes et vingt secondes. Le succès avait été complet. Chappe continua ses expériences pendant près d'une année, puis il vint à Paris tenter la grande publicité, et, voulant avant tout attirer l'attention sur lui, il obtint par l'entremise de son frère Ignace Chappe, député à l'assemblée législative, l'autorisation d'élever sa machine sur un des pavillons d'octroi de la barrière de l'Étoile. L'appareil construit allait pouvoir bientôt fonctionner, lorsque pendant une nuit des hommes masqués le renversèrent et le détruisirent.

Cet accident tourna au bien de l'entreprise. Chappe se remit à l'œuvre, étudiant avec soin la forme des corps opaques afin de déterminer d'une façon certaine celle qui était le plus visible à travers l'espace. Après bien des tâtonnemens, bien des expériences, il en vint à reconnaître que la forme allongée remplissait toutes les conditions désirables : il s'arrêta dès lors à une règle étroite, armée à chaque extrémité d'une aile pivotante; il fit le dessin de sa machine, qui fut exécutée sous ses yeux par le mécanicien Bréguet. Ses trois frères avaient concouru à ses recherches techniques; un de ses parens, Léon Delaunay, qui, ayant été consul de France en Portugal, avait quelque connaissance des *chiffres* diplomatiques, l'aida à composer un vocabulaire provisoire composé de 9,999 mots transmissibles par signaux. L'invention n'était pas parfaite encore, mais du moins elle pouvait déjà rendre d'importans services. Ce fut alors que Chappe en fit hommage à l'assemblée nationale.

Pour prouver que sa découverte était pratique, il voulut recommencer ses expériences publiques, et établit un nouveau poste à Ménilmontant, dans le parc de Lepelletier de Saint-Fargeau. L'époque était fort troublée : c'était après le 10 août; le peuple de Paris, confiant parfois jusqu'à la sottise et souvent défiant jusqu'à la cruauté, était en proie à toute sorte d'inquiétudes; partout il voyait des traîtres, et, ivre de ses premières heures de liberté, il s'abandonnait à la folie contagieuse des soupçons indéterminés. Dans l'appareil des frères Chappe, dans cette machine inconnue, de forme singulière, qui semblait animée d'un mouvement propre, qui remuait les bras toute seule et se démenait en l'air sans raison apparente, les patriotes virent un instrument élevé pour correspondre avec la famille royale, alors détenue au Temple, et compromettre les nouvelles destinées de la nation. Un matin, un groupe d'hommes irrités se précipita dans le parc de Ménilmontant, démolit la station, brisa le télégraphe, le jeta au feu et faillit en faire autant des frères Chappe, qui n'eurent que le temps de se sauver.

Pendant de longs mois, il ne fut plus question de l'invention nouvelle; Chappe fatiguait les bureaux et les comités de ses démarches inutiles. Ce fut pendant une de ces audiences qui bien souvent désespéraient l'inventeur que sa machine reçut son baptême définitif. Miot de Mélito raconte (1) que Chappe vint le voir au ministère de la guerre et lui donna de minutieux détails sur son appareil, qu'il nommait alors le *tachygraphe* (ταχύ-γράφειν, écrire promptement). Miot lui dit tout de suite que la dénomination était mauvaise, et qu'il devait la changer en celle de *télégraphe* (τῆλε-γράφειν, écrire de loin). Chappe fut frappé de la justesse de l'observation et adopta l'appellation, qui depuis ce temps a prévalu. C'était beaucoup d'avoir trouvé un nom composé qui renfermait une définition exacte, mais ce n'était pas tout; il fallait faire sortir le projet des cartons où il demeurait enfoui, et il y serait peut-être resté longtemps encore, si l'actif et enthousiaste Romme ne l'y avait découvert. Nous avons dit plus haut à travers quelles graves circonstances il obtint de la convention nationale que 6,000 livres seraient employées à faire des essais sérieux, et qu'une commission serait nommée pour les suivre.

Les commissaires choisis dans le comité de l'instruction publique furent Arbogaste, Daunou et Lakanal. Les deux premiers étaient au moins indifférens sinon hostiles aux tentatives de Chappe, dont ils ne comprenaient pas toute la portée. Il n'en était heureusement pas ainsi de Lakanal; cet homme de bien, amoureux de tout ce qui pouvait faire la gloire de la France, ne fut pas long à se rendre compte des résultats exceptionnels que l'invention de Claude Chappe pouvait obtenir. Dès lors il se voua aux télégraphes sans réserve, stimula vivement l'apathie de ses collègues, fit pousser avec vigueur les travaux entrepris, convainquit Cambon, qui ne voyait là qu'une nouvelle source de dépenses pour l'état épuisé, et de haute lutte autant que par persuasion il finit par mener l'œuvre à bonne fin. Chappe sentit bien qu'il devait tout à Lakanal; dans sa correspondance avec celui que la restauration devait chasser de l'Institut, il y a des mots touchans qui peignent au vif sa gratitude. « Grâces vous soient rendues mille fois! Vous avez triomphé de tous les obstacles; que dis-je? vous les avez transformés en moyens; me voilà pleinement satisfait. »

Le moment définitif était venu; le 12 juillet 1793, une expérience solennelle eut lieu en présence de Daunou, d'Arbogaste, de Lakanal et de personnages éminens appartenant à la politique, aux sciences et aux arts. La ligne d'opération partant de Ménilmontant, aboutis-

(1) Mémoires, t. Ier, p. 38.

sant à Saint-Martin-du-Tertre (Seine-et-Oise) avec station à Écouen, avait 35 kilomètres d'étendue. A quatre heures et demie de l'après-midi, l'opération commença; l'appareil de Ménilmontant se mit en mouvement et transmit en onze minutes à Saint-Martin-du-Tertre une dépêche de vingt-neuf mots ainsi conçue : « Daunou est arrivé ici; il annonce que la convention nationale vient d'autoriser son comité de sûreté générale à apposer les scellés sur les papiers des représentans du peuple. » Le poste de Saint-Martin-du-Tertre, après avoir répété la dépêche et prouvé ainsi qu'il l'avait reçue et comprise, expédia en neuf minutes une phrase de vingt-six mots. « Les habitans de cette belle contrée sont dignes de la liberté par leur amour pour elle et leur respect pour la convention nationale et les lois. » Puis les commissaires causèrent entre eux à l'aide du télégraphe. « La commission et toute l'assistance, dit M. Édouard Gerspach (1), furent émerveillées de ce résultat; la télégraphie était créée. »

Le 26 juillet 1793 la convention, après avoir entendu la lecture des dépêches de Beauharnais qui annonçait un succès à Landau, voté un décret sur les accaparemens, chargé le comité de sûreté générale de présenter sous trois jours l'acte d'accusation contre Brissot, appris un échec des patriotes en Vendée; après avoir écouté Legendre, qui prenait la défense de Westermann accusé de trahison, la convention, sur la proposition de Lakanal, adopta le décret suivant. « La convention nationale accorde au citoyen Chappe le titre d'ingénieur-télégraphe aux appointemens de lieutenant de génie, charge son comité de salut public d'examiner quelles sont les lignes qu'il importe à la république d'établir dans les circonstances présentes. »

II.

Claude Chappe, lieutenant de génie aux appointemens de 5 livres 10 sous en assignats par jour, se mit à l'œuvre avec une ardeur indomptable. Dans une administration qui n'avait aucun précédent, tout était à crééer, les instrumens, les ouvriers, le personnel. L'époque était singulièrement douloureuse et difficile. La France, envahie par les étrangers, voyait son papier-monnaie perdre 50 pour 100 de sa valeur nominale, les campagnes étaient dépeuplées, tout ce qui existait de valide marchait vers la frontière, les hommes de main-d'œuvre étaient introuvables et la plupart des matériaux manquaient. De tels obstacles ne firent reculer personne. Le comité de

(1) *Histoire administrative de la Télégraphie aérienne en France*, p. 21.

salut public rendit le 4 août 1793 un arrêté qui ordonnait d'urgence la construction d'une ligne télégraphique de Paris à Lille. On pensa d'abord à la guerre; Carnot prit l'affaire en main, car il comprit tout de suite qu'on lui offrait un nouveau moyen d'organiser la victoire.

On peut dire que pour cette première installation les frères Chappe ont tout fait. On mit à leur disposition une somme de 166,240 livres prises sur les 50 millions que le ministère de la guerre devait consacrer à la défense du pays; mais en tenant compte de la déperdition régulière des assignats, on reconnaîtra qu'ils n'eurent, pour leurs premiers travaux, qu'une somme de 80,000 francs à dépenser. C'est à l'aide de si minimes ressources qu'on parvint cependant à établir la ligne de Paris à Lille. On l'a dit, et il faut le répéter : en ce temps-là, le patriotisme enfantait des miracles. Seize stations séparaient les deux points extrêmes: c'étaient seize postes à construire.

Les pierres manquaient, on ouvrit des carrières; le bois faisait défaut, on en prit dans les forêts de l'état; les ouvriers refusaient de travailler pour un salaire illusoire payé en assignats dépréciés, on les mit en réquisition. Les frères Chappe faisaient tous les métiers; tour à tour géomètres, architectes, maçons, charpentiers, mécaniciens, ils se divisaient la besogne et se multipliaient à l'infini. Le comité de salut public, auquel il n'était pas prudent de désobéir en ce temps-là, autorisa les inventeurs du télégraphe à placer leurs machines sur les tours, sur les clochers, partout enfin où ils trouveraient avantage ou économie de temps; par son ordre, ils obtinrent de faire abattre, moyennant indemnité discutée, les rideaux d'arbres qui pouvaient s'interposer entre deux stations. C'est aux frères de Claude Chappe qu'était échu le dur labeur de surveiller et d'activer l'établissement des stations; quant à lui, resté à Paris, il s'était réservé la plus pénible partie du travail, la construction des machines; il ne parvint pas à réunir sous sa surveillance directe un groupe d'ouvriers spéciaux pouvant former un atelier de menuiserie et de serrurerie, il fut obligé de faire exécuter ses pièces séparément, une à une, par des artisans isolés. Lorsqu'il était parvenu à obtenir les différens organes de son instrument, il les assemblait lui-même et allait sur place établir l'appareil, le faire jouer et s'assurer qu'il pourrait fonctionner. En dehors de cette occupation incessante, il s'était donné la tâche de former lui-même les *stationnaires*, c'est-à-dire les hommes qui devaient faire mouvoir le télégraphe, en connaître tous les signes, savoir par quelle manœuvre particulière on les obtient, et arriver par l'étude et l'usage à cette habileté qui permet d'éviter les erreurs. Dès qu'il avait terminé

l'éducation d'un stationnaire, il commençait celle d'un autre; ce travail ne lui laissait ni repos ni trêve. Malgré tout, la construction de la ligne avançait. En mars 1794 (ventôse an II), elle était presque terminée; en prairial, on éleva sur le Louvre même un télégraphe qui, correspondant avec le poste de Montmartre, était visible pour Chappe, dont les bureaux étaient établis sur le quai Voltaire, au coin de la rue du Bac, dans la maison qu'il habitait. La dernière station était la tour de Sainte-Catherine à Lille; les deux extrémités étaient sur le point de communiquer entre elles, et le télégraphe allait bientôt faire parler de lui.

Le 13 fructidor an II, au milieu d'une séance de la convention, où Lecointe, Vadier, Tallien, Bourdon de l'Oise, ne se ménagèrent pas les épithètes, pendant que Merlin de Thionville présidait, Carnot parut à la tribune. « Voici, dit-il, le rapport du télégraphe qui nous arrive à l'instant : Condé est restitué à la république; reddition avoir eu lieu ce matin à six heures. » L'assemblée se lève, applaudit et crie : Vive la république! — *Gossuin :* « Depuis trois jours, on nous occupe de calomnies atroces et de diatribes dont, j'espère, il sera fait justice aujourd'hui. Condé est rendu à la république, changeons le nom qu'il portait en celui de Nord-Libre. » Cette proposition est décrétée sur-le-champ. — *Cambon :* « Je demande que ce décret soit envoyé à Nord-Libre par la voie du télégraphe. » Cette proposition est adoptée. Vers la fin de la séance, le président lut la lettre suivante, que Claude Chappe venait de lui adresser : « Je t'annonce que les décrets de la convention nationale qui annoncent le changement du nom de *Condé* en celui de *Nord-Libre* et celui qui déclare que l'armée du Nord ne cesse de bien mériter de la patrie sont transmis. J'en ai reçu le signal par le télégraphe. J'ai chargé mon préposé à Lille de faire passer ces décrets à Nord-Libre par un courrier extraordinaire. » Si l'on se reporte à l'époque où ces faits sans précédens se produisaient, on comprendra facilement quel enthousiasme ils excitèrent en France et quelle curiosité jalouse ils firent naître dans l'Europe entière.

Comme toutes les œuvres de génie, l'appareil qui venait de donner une telle preuve de sa rapidité et de sa puissance était d'une simplicité extrême. Il se composait de trois pièces : la première, nommée *régulateur*, était un rectangle allongé de treize pouces de largeur sur quatorze pieds de long. Au centre, il était traversé par un axe sur lequel il pouvait facilement se mouvoir. A chaque extrémité du régulateur était fixée une autre pièce mobile longue de six pieds qu'on appelait *indicateur*. Ces trois pièces composaient la partie visible du télégraphe. Les indicateurs, terminés par une queue de fer alourdie d'un plomb qui leur servait de

contre-poids, pouvaient décrire un cercle. Cet assemblage était élevé à plus de quatorze pieds au-dessus de la toiture du poste, afin que dans leurs plus grands développemens les gestes du télégraphe restassent toujours distincts et isolés des surfaces voisines. L'appareil était mis en action à l'aide de fils de laiton reliés à une manivelle que le préposé faisait facilement mouvoir d'une seule main. Cette manivelle avait la forme exacte d'un petit télégraphe, s'appelait le *répétiteur* et reproduisait toutes les attitudes qu'elle transmettait au régulateur et aux indicateurs; ceux-ci étaient construits en forme de persienne, avec des lames de cuivre qui leur donnaient à la fois plus de légèreté, plus de solidité et les exposaient moins à être renversés par le vent : deux lorgnettes, fixées dans les murs de la logette où se tenait le stationnaire et dirigées vers les deux télégraphes avec lesquels il était en communication, complétaient cet appareil fort simple. Après bien des études, bien des observations, on s'arrêta à un nombre de quatre-vingt-seize signaux, formés par les quatre-vingt-seize mouvemens divers du télégraphe, combinés d'après les positions absolument distinctes que les trois pièces pouvaient prendre entre elles. Quatre de ces signaux furent expressément réservés à la correspondance des employés entre eux, lorsqu'ils avaient à se prévenir d'un fait normal pouvant interrompre momentanément le service de la ligne, tel que brouillard ou absence d'un préposé. Il restait donc quatre-vingt-douze signaux qu'on pouvait appliquer à la transmission des dépêches.

Partant de cette donnée, Claude Chappe, aidé de Léon Delaunay et d'un inspecteur nommé Durant, rédigea trois vocabulaires contenant chacun quatre-vingt-douze pages, qui chacune renfermait quatre-vingt-douze mots, phrases ou noms propres. — Le premier était consacré aux mots, le second à des phrases usuelles, le troisième aux noms géographiques. On avait donc ainsi un dictionnaire télégraphique de vingt-cinq mille trois cent quatre-vingt-douze vocables. Chaque vocabulaire, chaque page, chaque signe était marqué d'un signe spécial. Si l'on voulait, par exemple, transmettre le mot *envoyer,* qui se trouvait inscrit le quarante-sixième à la trente-quatrième page du vocabulaire, on indiquait à l'aide du télégraphe d'abord le signe représentant trente-quatre et immédiatement après le signe représentant quarante-six. Rien n'était plus rationel et plus simple; ce système de machine et de mouvemens nous paraît bien arriéré, aujourd'hui que nous sommes accoutumés aux incalculables rapidités de l'électricité; mais l'invention de Chappe n'en fut pas moins une œuvre admirable. Il est difficile de comprendre ce qu'il fallait d'activité, de vigilance, de bon vouloir

aux employés; on pourra s'en rendre compte lorsque nous aurons dit qu'une dépêche de quarante mots expédiée de Paris à Bayonne traversait cent onze stations et exigeait un total de *quarante-quatre mille quatre cents* mouvemens.

Chaque poste intermédiaire avait deux employés qui se relayaient tous les jours à midi; il fallait avoir sans cesse l'œil aux lunettes pour surveiller les télégraphes voisins, reproduire les signaux, s'assurer qu'ils étaient répétés par la station correspondante et les inscrire sur un registre afin qu'on pût les vérifier plus tard en cas d'erreur dans la transmission. Parfois, lorsqu'on était en train de signaler une dépêche indiquée *grande activité*, on était obligé de s'interrompre tout à coup pour faire passer une dépêche indiquée *grande urgence*; quand elle était terminée, on reprenait la première. Les préposés ignoraient absolument la valeur des signes qu'ils employaient. Le directeur à Paris, les inspecteurs en province en avaient seuls connaissance; ils les traduisaient en langage vulgaire et adressaient par estafette leur dépêche cachetée à qui de droit. Dans les premiers temps surtout, les employés faisaient bien des maladresses; on a calculé qu'il fallait environ huit mois d'exercice pour former un stationnaire habile; l'inexpérience a causé bien des erreurs et bien des retards, mais les plus considérables étaient dus aux conditions mêmes de l'atmosphère. Nous nous rappelons tous le rôle que la nuit et le brouillard jouaient dans l'interruption des dépêches. Le langage de la télégraphie aérienne a gardé jusqu'au dernier jour une trace vivante de l'époque qui l'a vue naître; au lieu de brouillard, on signalait *brumaire*. Dans les grandes chaleurs, par ces temps énervans et lourds qui laissent au ciel toute sa pureté, mais nous alanguissent sous le souffle du *sirocco*, les communications télégraphiques étaient impossibles. Les ondulations miroitantes de l'atmosphère, surtout pour les stations placées près des lieux marécageux, décomposaient, pour ainsi dire, les gestes de l'appareil, les rendaient illisibles et les perdaient dans une sorte d'éblouissement analogue à celui que produit le dégagement du gaz carbonique. Ces jours-là, il n'y avait rien à faire; les employés se croisaient les bras, et le télégraphe faisait comme eux. Toutes ces influences atmosphériques apportaient une telle perturbation dans le service que Chappe-Chaumont a pu écrire : « J'ai calculé que, sur 8,760 heures qui composent l'année, il y a au plus 2,190 heures pendant lesquelles on puisse communiquer avec le télégraphe aérien (1). »

Pendant les premiers temps, la maison habitée par Chappe avait

(1) *Histoire de la Télégraphie*, introduction.

été le centre de son administration; mais cette dernière s'étendait, devenait considérable, faisait concevoir les espérances d'agrandissement qu'elle a réalisées : on lui chercha en conséquence un local convenable, et on l'installa (nivôse an III) à l'ancien hôtel Villeroy, rue de l'Université n° 9. La direction des télégraphes y demeura jusqu'au jour où elle fut réunie au ministère de l'intérieur; la rue Neuve de l'Université a été ouverte sur l'emplacement qu'elle occupait. La télégraphie aérienne, uniquement due à la découverte de Claude Chappe, à l'initiative intelligente de Romme, de Lakanal et de Carnot, devait recevoir de chaque gouvernement successif le développement qu'elle comportait; mais il ne fut point donné à l'inventeur d'y apporter son concours et d'en jouir. Il avait vu tomber la république et naître l'empire; il était demeuré immuable à son poste, dirigeant l'administration dont il était le créateur. Tant de fatigues, tant de luttes l'avaient épuisé; devenu hypocondriaque, atteint d'une maladie insupportablement douloureuse (un cancer dans l'oreille), il se sentit si découragé, si vaincu qu'il demanda à la mort la fin de ses souffrances. Ce n'était pas l'heure pour lui cependant, car la ligne de Paris à Milan par Lyon et Turin allait être mise en activité. Le 23 janvier 1805 au matin, on le chercha vainement dans ses bureaux; on ne le découvrit que plus tard, dans la journée, au fond d'un puits qui alimentait le jardin de l'hôtel; avant de s'y précipiter, il s'était coupé la gorge avec un rasoir.

L'importance du télégraphe était trop connue pour qu'on n'en étendît pas l'usage. Les frères de Chappe recueillirent son héritage et continuèrent à diriger l'administration qu'il avait créée. L'empire, la restauration, le gouvernement de juillet, augmentèrent les lignes et les poussèrent jusqu'à nos frontières. Le siége de l'administration était toujours situé rue de l'Université, dans un hôtel d'un accès facile et qui aisément pouvait être enlevé d'un coup de main. C'était là une vive préoccupation pour le gouvernement. A cette époque, les émeutes n'étaient point rares à Paris; tout y servait de prétexte, les revues, les enterremens, les changemens de ministère, les discussions des chambres; le pays vivait et affirmait sa vie d'une façon parfois un peu bruyante. Dès qu'on avait cassé quelques réverbères ou entonné *la Marseillaise*, le pouvoir, ainsi qu'on disait alors, pensait aux télégraphes, et l'hôtel Villeroy était envahi par la troupe, qui en cernait l'enceinte, remplissait les cours et bloquait la place de façon à la rendre inaccessible aux émeutiers. Les employés, gardés comme des prisonniers d'état, ne pouvant sortir, couchant dans leurs bureaux, nourris on ne sait comme, ne recouvraient la liberté que lorsque l'ordre était rétabli. Il n'était point facile de les intimider cependant : au mois de juillet 1830, le

directeur-général, Chappe-Chaumont, refusa obstinément au gouvernement provisoire de transmettre les dépêches qu'il en recevait; naturellement il fut destitué pour n'avoir jamais voulu trahir le roi Charles X, à qui il avait prêté serment de fidélité. Comme on redoutait toujours de voir l'administration centrale des télégraphes envahie pendant un jour de troubles, on lui chercha un emplacement meilleur et on le trouva rue de Grenelle, près du ministère de l'intérieur, dans les attributions duquel elle avait du reste été définitivement placée par ordonnance du 28 mai 1831, après avoir successivement et conjointement appartenu à la guerre, à la marine, aux travaux publics (1). Ce fut alors qu'on bâtit la tour carrée où nous avons vu les télégraphes manœuvrer et dessiner leurs bras noirs sur une surface blanche et circulaire; l'administration prit possession de son nouveau local au mois de septembre 1841. C'était une véritable forteresse; en temps d'émeute, elle se remplissait de soldats et se trouvait toujours prête à la défense.

A une époque bien plus rapprochée de nous, pendant la seconde république, sous le ministère de M. Léon Faucher, le midi de la France fut remué par je ne sais quelle tentative d'insurrection socialiste ayant des ramifications entre Lyon et Marseille. Nos lignes de télégraphie électrique étaient loin d'être complètes, et les départemens menacés étaient encore occupés par les télégraphes aériens. Le ministère craignit que les postes ne fussent enlevés, il s'entendit avec le ministère de la guerre, en obtint des fusils, des munitions, fit armer les stationnaires en leur donnant ordre de se défendre à outrance et de repousser à tout prix les hommes isolés ou réunis qui tenteraient de s'emparer de leurs stations. Il va sans dire que la nouvelle de cet armement inusité se répandit très rapidement dans le pays. Les insurgés facétieux ne s'amusèrent

(1) Pendant longtemps, la télégraphie fut subventionnée par les différens ministères selon les services qu'elle rendait à chacun d'eux : la loterie même lui fournit souvent de fortes sommes; la ligne de Strasbourg recevait annuellement une centaine de mille francs en bons de loterie sur les caisses départementales. La loterie retirait un grand avantage de l'emploi des télégraphes; mais elle se lassa bientôt de sa générosité, et vers 1819 elle ne voulut plus donner que 4 ou 5,000 francs sous forme de gratification aux employés. Ce fut en 1821 que l'entretien et la construction des télégraphes furent attribués au ministère de l'intérieur. Il est curieux de voir les différentes dates de l'établissement successif des lignes télégraphiques : de Paris à Lille, 1794; jusqu'à Ostende, 1795; jusqu'à Flessingue, 1809; jusqu'à Amsterdam, 1810. — Paris à Strasbourg, 1798; jusqu'à Huningue, 1799. — De Paris à Brest, 1798. — De Paris à Milan par Lyon et Turin, 1805; jusqu'à Venise, 1810. — Ligne de l'est prolongée de Metz à Mayence, 1813. — Paris à Calais par Saint-Omer, 1816; de Lyon à Toulon, 1820. — De Paris à Bayonne, 1823; d'Avignon à Montpellier, 1832. — Embranchemens de Nantes, Cherbourg, Perpignan, 1833. — De Montpellier à Bordeaux, 1834; de Calais à Boulogne, 1841; de Dijon à Besançon, 1842.

point à attaquer de vive force des employés si bien pourvus : pendant la nuit, en l'absence des préposés, ils crochetèrent les portes des stations, pénétrèrent dans l'intérieur, en enlevèrent simplement les lunettes, et écrivirent sur le registre aux signaux : « reçu de l'administration télégraphique deux longues-vues, dont décharge. » Les rieurs ne furent peut-être pas tous du côté du ministre.

On peut penser que l'établissement des télégraphes, de ce service exclusivement reservé à l'état, avait fortement donné à réfléchir aux hommes qui voient dans la spéculation un moyen de s'enrichir, pour qui le gain sans travail est l'idéal de la vie, et qui cherchent partout des renseignemens à l'aide desquels ils puissent jouer à coup sûr. Avant l'invention des chemins de fer, avant l'application de l'électricité à la télégraphie, le cours de la Bourse de Paris n'était connu à Bordeaux, à Rouen, à Lyon, à Marseille, qu'à l'arrivée de la malle-poste. Les agioteurs qui eussent appris le mouvement des fonds publics douze heures d'avance étaient donc en mesure de faire des bénéfices coupables, mais assurés. Or cela seul leur importait. A l'aide de moulins dont les ailes étaient disposées d'une certaine manière, à l'aide de pigeons dressés à cet effet, on essayait d'être renseigné d'une façon positive sur la hausse ou la baisse de Paris. Une ligne télégraphique secrète fonctionna même régulièrement entre Paris et Rouen. Le gouvernement déjouait ces manœuvres de son mieux, mais il n'y réussissait pas toujours. Le cas n'avait pas été prévu par la loi, et l'on s'en aperçut dans des circonstances qu'il faut rapporter.

Au mois de mai 1836, M. Bourgoing, directeur des télégraphes à Tours, fut informé que les employés Guibout et Lucas, stationnaires du télégraphe n° 4, situé sur la mairie, faisaient un usage clandestin de leurs signaux. Une enquête très prudente fut commencée, pendant laquelle Lucas, tombé malade et près de mourir, fit des aveux complets. On acquit la certitude que Guibout, aussitôt après l'arrivée de la malle-poste de Paris, introduisait un faux signal dans la première dépêche qu'il avait à transmettre sur la ligne de Bordeaux, et qu'aussitôt après il indiquait : *erreur;* mais le faux signal n'en parcourait pas moins sa route forcée, il était répété de station en station, il allait *à fond de ligne,* c'est-à-dire jusqu'à Bordeaux, où le directeur le *rectifiait,* corrigeait la depêche erronée et empêchait qu'elle parvînt plus loin avec cette indication parasite et inutile. La fraude partait donc de Tours pour aboutir à Bordeaux. Avec le point de départ et le point d'arrivée, la police judiciaire avait entre les mains de quoi découvrir la vérité; elle fut en effet découverte, et la voici. Deux jumeaux, François et Joseph Blanc, habitant Bordeaux, joueurs de bourse et spéculateurs de

profession, avaient un agent à Paris; celui-ci, lorsque le 3 pour 100 avait baissé dans une proportion déterminée, envoyait par la poste à Guibout, stationnaire télégraphique à Tours, une paire de gants ou une paire de bas gris; lorsque au contraire la hausse s'était faite, il expédiait des gants blancs ou un foulard. Selon la nature ou la couleur de l'objet qu'il avait reçu, le préposé faisait un faux signal convenu qui, à Bordeaux, était communiqué par le stationnaire de la tour Saint-Michel au commis des frères Blanc. Ceux-ci, connaissant vingt-quatre heures à l'avance la cote de Paris, étaient maîtres du marché et faisaient d'importans bénéfices.

Tous, stationnaires et agioteurs, furent arrêtés et emprisonnés vers la fin du mois d'août 1836. Le procès, qui dans ce temps-là fit un bruit considérable en France, s'ouvrit à Tours, le 11 mars 1837, devant la cour d'assises. Les accusés firent des aveux explicites. Guibout recevait des frères Blanc 300 francs fixes par mois et 50 francs de gratification par faux signal; c'était beaucoup pour un employé qui gagnait 1 fr. 50 par jour. L'attitude des frères Blanc fut curieuse d'impudence; leur système consistait uniquement à soutenir que tout moyen d'information est licite pour gagner de l'argent, que l'unique préoccupation des gens de bourse étant de savoir d'avance le cours des fonds publics afin de jouer à coup sûr, ils avaient fait comme beaucoup de leurs confrères, et n'avaient par conséquent rien à se reprocher. Cette morale de cour des Miracles prévalut cependant; M. Chaix-d'Est-Ange plaidait, il fut habile, dérouta le jury, le fit rire, l'émut, le troubla. Les premières questions posées concernant Guibout étaient : 1° A-t-il fait passer des signaux autres que ceux de l'administration? — 2° A-t-il reçu des dons pour faire passer ces signaux? — 3° En faisant cette transmission, *a-t-il fait acte de son emploi?* — Aux deux premières questions, le jury répondit : Oui; à la troisième, il répondit : Non. Par ce fait, les accusés étaient non pas acquittés, mais absous, car le verdict venait de déclarer qu'ils ne tombaient pas sous le coup des articles 177 et 179 du code pénal. Cependant on avait constaté au procès que du 22 août 1834 au 25 août 1836 les frères Blanc avaient reçu cent vingt et une fois le faux signal indicatif du mouvement des fonds.

L'instruction qui précéda le procès avait ouvert les yeux au ministère, et dès lors il voulut posséder le droit d'un monopole qui n'existait que de fait. Le 6 janvier 1837, M. de Gasparin, ministre de l'intérieur, exposant les motifs de la loi qui attribuait l'usage du télégraphe au gouvernement seul, put dire avec raison : « Nous sommes forcés de demander plus à la législation que nos devanciers parce que nous demandons moins à l'arbitraire. » Le 28 fé-

vrier suivant, M. Portalis fit le rapport et conclut à l'adoption d'un article unique ainsi conçu : « quiconque transmettra sans autorisation des signaux d'un lieu à un autre, soit à l'aide de machines télégraphiques, soit par tout autre moyen, sera puni d'un emprisonnement d'un mois à un an et d'une amende de 100 à 10,000 fr. » La loi fut votée le 14 mars 1837 par 112 voix contre 37. Tout l'effort des ministres, de la commission, des orateurs, avait été de prouver que la télégraphie deviendrait un instrument de sédition des plus dangereux, si par malheur on ne lui interdisait pas sévèrement de servir aux correspondances du public. Moins de treize ans après, une loi devait battre en brèche ces vieux argumens et faire entrer la télégraphie privée dans le droit commun.

Mais ce qui devint possible avec la télégraphie électrique ne l'était pas avec la télégraphie aérienne; celle-ci allait être bientôt renversée par sa jeune et toute-puissante rivale. Dès le 2 juin 1842, à propos d'un crédit de 30,000 fr. demandé à la chambre des députés pour faire un essai de télégraphie nocturne, Arago put dire : « Nous sommes à la veille de voir disparaître non-seulement les télégraphes de nuit, mais encore les télégraphes de jour actuels. Tout cela sera remplacé par la télégraphie électrique. Nous avons eu en 1838, à l'Académie des Sciences, un appareil construit par un physicien américain, M. Morse, et qu'on a pu faire fonctionner (1). » Avant de rentrer dans le néant, le télégraphe aérien, qui déjà avait tant fait pour la France, devait lui donner une dernière et glorieuse preuve de dévouement. Il a affirmé sa naissance en annonçant la prise de Condé, il devait employer ses derniers efforts à assurer le succès du siége de Sébastopol. Nos appareils transportés en Crimée ont rendu d'incalculables services, et la conduite vigoureuse et souvent héroïque des employés a montré que le vieux sang gaulois n'avait rien perdu de sa vigueur et de sa générosité.

Au moment où ils disparurent pour toujours (2), les télégraphes s'étendaient en France sur un espace de 1,250 myriamètres divisés en cinq cent trente-quatre stations. Le point central, le moyeu de ce rayonnement de signaux, était la tourelle du ministère de l'intérieur, dont les télégraphes, placés aux quatre faces, correspondaient, à Paris, avec le poste du ministère de la marine (ligne de

(1) *Le Moniteur* (3 juin 1842) fait une singulière faute d'impression; il imprime: *qu'on n'a pu* faire fonctionner. Le sténographe, trompé certainement par la liaison euphonique de l'*n* et de l'*a*, en a fait une négation.

(2) Les télégraphes aériens disparurent en province en 1854, lors de la création de la ligne électrique de Besançon. A Paris, on les conserva jusqu'en 1858; le dernier fut celui des buttes Montmartre.

Brest), le poste de l'église des Petits-Pères (ligne de Lille), le poste nord de Saint-Sulpice (ligne de Strasbourg), le poste sud (lignes de Lyon et d'Italie). Par les circonstances atmosphériques les plus favorables, les dépêches parvenaient de Paris à Marseille en une heure et un quart; mais bien souvent l'état du temps était tel que les administrateurs avaient avantage, pour désencombrer leurs bureaux et obvier aux difficultés de transmission, à expédier leurs dépêches par la poste ou par des courriers spéciaux. Grâce à la télégraphieélectr ique, de pareilles nécessités ne sont plus à craindre aujourd'hui (1).

III.

Un simple rapprochement montrera quelle révolution l'électricité allait apporter dans la transmission des dépêches. La nouvelle de la mort de Paul Ier (12 mars 1801) mit vingt et un jours à parvenir à Londres, la mort de Nicolas (2 mars 1855) y fut connue en quatre heures un quart; mais cette révolution ne s'accomplit pas d'un seul coup, et il fallut bien du temps avant que la mécanique pût appliquer les principes nouveaux que la science avait découverts.

Nous avons dit que les premières recherches de Claude Chappe, lorsqu'il songeait à l'invention du télégraphe, avaient été dirigées vers l'électricité : ses efforts n'aboutirent à rien, mais il n'en est pas moins certain que plusieurs essais de télégraphie électrique ont été faits au siècle dernier; aucun d'eux n'a réussi et ne pouvait réussir; quelques-uns cependant, expérimentés à de très courtes distances, sont restés comme des procédés de physique amusante. Diderot, dans ses lettres à Mlle Voland, parle d'un prestidigitateur appelé Comus, mais dont le vrai nom était Ledru, qui établissait une correspondance d'une chambre à une autre « sans le secours sensible d'un agent intermédiaire. » Il est fort probable que l'électricité jouait un grand rôle dans ce tour d'adresse (2). En

(1) Au moment de la suppression, les télégraphes aériens avaient un budget de 1,130,000 francs; ils expédiaient en moyenne 6,570 dépêches par an; c'étaient donc 180 dépêches par jour et 172 francs par dépêche.

(2) On lit dans *le Moniteur* du 10 ventôse an v (28 février 1797) : « *De Madrid, 1er février.* — Le docteur don François Salva avait lu à l'Académie royale de Barcelone un mémoire sur l'application de l'électricité à la mécanique. Ce savant vient de mettre en pratique sa théorie ingénieuse. Son *télégraphe électrique* a été examiné par le prince de la Paix, qui a été entièrement satisfait de sa simplicité et de l'effet rapide de cette machine. Ce télégraphe de nouvelle invention a été transporté dans les appartemens de l'infant don Antoine, qui se propose d'en faire construire un autre dont les dimensions, animées par la plus grande force électrique possible, aident à correspondre à de grandes distances, tant sur terre que sur mer. On prépare à cet effet une immense machine électrique. Les expériences seront dirigées par le docteur Salva. »

1802, le gouvernement français fut saisi d'une demande qui lui était adressée par un sieur Jean Alexandre à l'effet d'établir un télégraphe qui pouvait transmettre instantanément une dépêche à la distance de 25 ou 30 kilomètres à l'aide de deux cadrans alphabétiques; l'inventeur affirmait que ni le brouillard ni même la nuit ne pouvaient empêcher son appareil de fonctionner. Des expériences publiques furent faites en présence des préfets de la Vienne et d'Indre-et-Loire; elles parurent satisfaisantes; les rapports furent favorables à la découverte nouvelle, mais nulle suite n'y fut donnée, et Alexandre est mort sans avoir livré son secret.

Dans l'état où la science se trouvait à cette époque, rien de sérieux ne pouvait être créé en pareille matière; avant d'appliquer l'électricité à la transmission des dépêches, il fallait en déterminer les lois. Le télégraphe électrique n'aurait jamais existé sans Volta, OErsted, Ampère et Arago; s'ils n'en ont point découvert le mécanisme, qu'ils n'ont même pas cherché, ils en ont fixé les principes fondamentaux. En effet, ce fut Volta qui, *empilant* l'un sur l'autre des disques de zinc et de cuivre séparés par une rondelle de drap mouillé, a inventé un instrument qui peut produire l'électricité d'une façon continue; ce fut OErsted qui découvrit qu'un fil chargé d'électricité fait dévier l'aiguille aimantée; Ampère a indiqué les lois de la marche des courans électriques et leurs actions générales; Arago enfin, en prouvant qu'un fil électrisé, roulé autour d'un fer doux, aimante instantanément ce dernier, a permis la création de l'électro-aimant. — Ces quatre lois étant connues, il devenait facile de construire un télégraphe mû par l'électricité. Dès 1820, Ampère pouvait écrire les lignes suivantes : « On pourrait, au moyen d'autant de fils conducteurs et d'aiguilles aimantées qu'il y a de lettres, établir à l'aide d'une pile placée loin de ces aiguilles, et qu'on ferait communiquer alternativement par les deux extrémités à celles de chaque conducteur, former une sorte de télégraphe propre à écrire tous les détails qu'on voudrait transmettre, à travers quelques obstacles que ce soit, à la personne chargée d'observer les lettres placées sur les aiguilles. En établissant sur la pile un clavier dont les touches porteraient les mêmes lettres et établiraient la communication par leur abaissement, ce moyen de correspondre pourrait avoir lieu avec facilité, et n'exigerait que le temps nécessaire pour toucher d'un côté et lire de l'autre chaque lettre (1). »

En principe, le problème était résolu. En quoi consistait-il? A produire et à interrompre à volonté dans un fil conducteur le courant électrique de manière à se servir de ce dernier comme d'un agent moteur pouvant déterminer à distance et avec un synchronisme

(1) *Annales de Physique et de Chimie*, 2e série, 1820, t. XV, p. 73.

régulier des oscillations ou des battemens sur une aiguille, un alphabet ou un clavier. Le fluide électrique est doué d'une rapidité sans égale. Sa vitesse, mesurée par Wheatstone, est de 333,300 kilomètres par seconde. « Pendant la durée d'une seule pulsation de l'artère, a dit M. Le Verrier, l'électricité ferait sept fois le tour de la terre. » Si donc un fil a l'une de ses extrémités à Paris et l'autre à Marseille, si ce fil est convenablement électrisé par une pile de force suffisante, si à chacune de ses extrémités il correspond à une aiguille soumise à un mécanisme identique, il est certain que les interruptions ou les dégagemens d'électricité se feront sentir simultanément au point de départ et au point d'arrivée; en d'autres termes, les signes obtenus sur l'appareil de Paris seront instantanément reproduits sur l'appareil de Marseille. C'est là tout le mystère de la télégraphie électrique; l'électro-aimant en est l'agent indicateur principal, puisqu'il a littéralement des alternatives d'action et de repos, de vie et de mort, selon que les *spires* du fil conducteur qui entourent le fer doux reçoivent ou ne reçoivent pas le courant électrique. — Tous les appareils dont on s'est servi dans la télégraphie, qu'ils impriment, sonnent, fassent mouvoir une aiguille ou raient le papier, sont construits en vertu des lois que je viens d'expliquer brièvement.

De la théorie — découverte par les grands hommes qui nous ont dotés de la plus féconde invention des temps modernes — à la pratique, il y avait loin, et il fallut attendre bien des années avant qu'on utilisât l'électricité pour la correspondance. Le premier télégraphe électrique établi fut celui de M. Wheatstone, qui fonctionna entre Londres et Liverpool à l'aide de cinq fils agissant sur un système alphabétique complet. Ce nouveau procédé fut communiqué le 8 janvier 1838 à notre Académie des Sciences; huit mois après, la même compagnie examinait l'appareil inventé par M. Morse, professeur à l'université de New-York. La télégraphie électrique s'affirmait, on profitait des expériences déjà faites pour améliorer les instrumens, réduire le nombre des fils, simplifier le mécanisme et faire sortir du domaine de la science pure une invention admirable. Elle donnait déjà de bons résultats en Amérique et en Angleterre lorsque M. Foy, administrateur en chef des télégraphes français, mû par cet esprit excellent de recherche et de progrès qui a laissé d'impérissables souvenirs dans son ancienne administration, partit spontanément pour Londres afin d'étudier par lui-même le télégraphe magnétique dont se servaient nos voisins d'outre-Manche. M. Foy revint convaincu de la supériorité des procédés nouveaux et décidé à en doter son pays. C'est à lui, à son initiative intelligente, il ne faut point l'oublier, que nous devons l'établissement de nos premières lignes électriques. Le 23 novembre 1844, il obte-

nait du roi une ordonnance qui ouvrait au ministère de l'intérieur un crédit extraordinaire de 240,000 francs destinés à la construction d'une ligne de télégraphie électrique entre Paris et Rouen. M. Foy y mettait un légitime amour-propre, et grâce à lui les travaux furent entrepris et poussés avec une extrême activité. La première, la solennelle expérience eut lieu le 18 mai 1845 à la gare du chemin de fer de Paris à Saint-Germain. Comme celle que Claude Chappe avait dirigée cinquante et un ans auparavant sur les hauteurs de Ménilmontant, elle réussit. En présence des faits qui se révélèrent pendant cette première séance, en présence de la rapidité, de la sûreté, de la régularité de la transmission des dépêches, on fut persuadé que ce nouveau mode de communication était non-seulement possible, mais facile et d'un usage désormais assuré. M. Foy se trouvait néanmoins en face d'une difficulté qui pouvait apporter de graves inconvéniens à son administration. Les télégraphes aériens existaient partout en France, et, malgré la meilleure volonté du monde, on ne pouvait les remplacer immédiatement par les engins électro-dynamiques. Il fallait cependant les utiliser, en exiger les services qu'ils pouvaient rendre encore jusqu'au jour où ils céderaient la place aux nouveau-venus. Or ces derniers *écrivaient* et les premiers *signalaient*. L'unité du système indicatif était brisée; faudrait-il donc faire traduire en langage *aérien* les dépêches électriques lorsqu'une ligne aérienne se trouverait en rapport de correspondance avec une ligne nouvelle? Le problème paraissait malaisé à résoudre; M. Foy s'en tira avec une habileté parfaite. Ne voulant et ne pouvant se servir de l'appareil Wheatstone, qui soulevait des lettres, ni de l'appareil Morse, qui traçait des lignes et des points, il inventa, aidé de M. Bréguet, une machine fort simple, très ingénieuse, qu'on appela le *télégraphe français*, et qui, par les diverses combinaisons de deux aiguilles mobiles à l'extrémité d'un régulateur fixe, opérait en figurant les signaux usités par les *aériens*. Seulement chaque signe, au lieu de correspondre à la page d'un vocabulaire déterminé, devint la représentation d'une des lettres de l'alphabet, et les employés de l'ancien télégraphe purent manipuler le nouveau sans trop de difficulté.

Par l'établissement de la ligne de Paris à Rouen, l'élan était donné, et dès le 28 mars 1846 M. Duchâtel, ministre de l'intérieur, demanda un crédit de 408,060 francs pour relier télégraphiquement Paris à Lille. M. Pouillet, au nom de la commission, lut dans la séance du 4 juin un rapport plus libéral que le projet ministériel, et qui concluait à la prolongation de la ligne jusqu'à la frontière belge. La loi fut votée avec cette importante modification, qui créait ou du moins invitait à créer la télégraphie internatio-

nale. La discussion qui précéda le vote fut curieuse à plus d'un titre; MM. Lachèze et Mauguin préféraient à l'emploi de l'électricité pour la correspondance un nouveau système de télégraphes aériens récemment inventé par M. Ennemond de Gonon. Arago s'escrima de son mieux et ne parvint pas à convaincre M. Berryer, qui déclara n'avoir qu'une foi très modérée dans l'avenir de la télégraphie électrique. Malgré l'évidence des faits et l'expérience ininterrompue qui durait avec succès depuis plus d'une année, il se trouva des récalcitrans dans la chambre des députés, et 4 voix protestèrent contre l'adoption de la loi. Dès lors néanmoins le mouvement était acquis, et rien ne devait l'arrêter.

Les députés, pendant la discussion du projet de loi, avaient été surtout préoccupés de la facilité avec laquelle on pouvait rompre les fils conjonctifs. En effet, fixés, comme chacun a pu le remarquer, à des poteaux de bois dont ils sont isolés par un godet en porcelaine, ils offraient à la malveillance une tentation permanente. Rien n'était plus aisé que de les couper; on redoutait les émeutiers qui, en temps de troubles, l'avaient belle pour intercepter les communications télégraphiques d'une ville à une autre. Tout en discutant les mérites de l'invention nouvelle, on parlait des factions, et on les montrait volontiers toutes prêtes à déraciner les poteaux, à détruire les fils, bouleverser les piles, casser les cadrans et pendre les employés. De tous ces tristes et violens pronostics, aucun ne s'est réalisé, et la télégraphie électrique a pu fonctionner en toute sécurité (1).

Cependant les événemens politiques s'étaient singulièrement modifiés en France à la suite de la révolution de février 1848. Maintenir au gouvernement seul le droit de se servir du télégraphe paraissait bien excessif avec des institutions républicaines, et l'on commença bientôt à parler sérieusement de la télégraphie privée. L'idée n'était point nouvelle, et le premier qui tenta de l'appliquer fut l'inventeur même de la télégraphie aérienne. Au mois de nivôse de l'an VII, Claude Chappe présenta au ministre un mémoire pour demander que les négocians fussent admis, moyennant rétribution, à jouir de la faculté d'expédier leurs dépêches par les télégraphes. Dès la première année du consulat, il reprit cette idée en la modifiant; il proposa que le télégraphe servît aux correspondances des particuliers entre eux, fournît des renseignemens en un journal créé spécialement pour donner des nouvelles de date récente, et devînt entre Paris et la province l'intermédiaire de la loterie. De ces trois projets, le dernier était d'une moralité douteuse, ce fut le seul

(1) La proportion des accidens dus à la malveillance que subissent les lignes télégraphiques est environ de 1 pour 1,000.

qu'on adopta. Au mois d'avril 1830, un officier d'état-major, M. de Montureux, publia dans un journal de Montpellier un travail qui concluait à l'établissement de la télégraphie privée. « L'auteur, dit M. Édouard Pelicier (1), proposait de mettre annuellement à l'enchère le droit de correspondre par le télégraphe et d'appliquer aux dépêches un tarif de tant par syllabe, en dehors du prix d'abonnement; il laissait, bien entendu, aux dépêches officielles la priorité de transmission. » La loi du 3 mai 1837 prouva quelles idées le gouvernement professait à cet égard.

L'exemple cependant avait été donné; la ville libre de Brême reconnut au public, pour la première fois en Europe, le droit de faire usage du télégraphe, et au mois de janvier 1847 la ligne reliant la ville et le port fut ouverte aux correspondances particulières. La même année, au mois de juillet, M. Oscar de La Fayette éleva la voix à la tribune pour demander que la nation fût enfin admise à jouir du bénéfice des transmissions rapides. M. Lacave-Laplagne répondit que le télégraphe était et devait rester un instrument politique. Il n'en fut reparlé que deux ans après. Dans la séance du 3 avril 1849, M. Marchal interpella M. Léon Faucher et lui demanda pourquoi la France était tenue en chartre close quant à la télégraphie, tandis que l'Angleterre, l'Amérique et la Belgique en usaient sans réserve comme sans danger. M. Léon Faucher n'était pas homme à livrer ce monopole; sa réponse le démontra clairement. Cependant les journaux réclamaient, l'opinion se faisait peu à peu; les vieux motifs de la raison d'état ne tenaient plus devant les besoins nouveaux; on n'était pas au port, mais du moins on l'entrevoyait. Le 8 février 1850, à propos d'un crédit important destiné à la construction de nouvelles lignes télégraphiques (2), M. Hovyn-Tranchère demanda nettement l'établissement immédiat de la télégraphie privée. M. Ferdinand Barrot, ministre de l'intérieur, répondit que le conseil d'état venait d'être saisi d'un projet de loi à ce sujet, et le 1er mars suivant il en donna lecture à la chambre. M. Le Verrier, nommé rapporteur de la commission, lut son rapport dans la séance du 18 juin; la première délibération eut lieu le 8 juillet, la seconde le 18 novembre, et la loi fut définitivement adoptée le 29 du même mois.

Le projet du gouvernement était libéral, et ne contenait aucune restriction; la chambre fut moins généreuse, elle modifia le premier article qui était ainsi conçu : « il est permis à toutes personnes de correspondre au moyen du télégraphe électrique de l'état par l'intermédiaire des fonctionnaires de l'administration télégraphique; »

(1) *Statistique de la télégraphie privée.*

(2) Ces lignes devaient mettre Paris en relation directe avec Angers, Tonnerre, le Havre, Châlons-sur-Marne, Nevers, Châteauroux et Dunkerque.

l'amendement ajouta « toutes personnes *dont l'identité est établie.* » Aussi l'arrêté ministériel du 18 février 1861 porte : « Toute personne qui voudra faire usage de la correspondance télégraphique devra d'abord faire constater son identité. » C'était mettre tant de broussailles autour de la télégraphie privée, qu'elle devenait d'un usage presque illusoire en présence des fastidieuses formalités dont on l'entourait. La taxe était fixée à 3 francs pour vingt mots, plus un droit de 12 centimes par myriamètre; à ce taux-là, une dépêche de Paris pour Marseille coûtait 15 francs. Ainsi qu'on le voit, l'emploi de ce moyen de correspondance était dans le principe fort cher, assez difficile, et par conséquent d'un emploi très restreint. La loi fut mise en vigueur le 1er mars 1851 (1).

L'administration des télégraphes électriques possédait alors dix-sept stations en France; elle expédia cette année (1851) 9,014 dépêches taxées, équivalant à la somme de 76,722 fr. 60 c. On s'aperçoit qu'on était aux premiers jours d'une organisation nouvelle et encore inexpérimentée. La proportion devait aller toujours en augmentant; on peut en juger : pendant les dix premiers mois de 1866, les dépêches privées se sont élevées au chiffre de 2,367,991 ayant produit une recette de 6,471,886 fr. 44 c. Le nombre des stations était au 1er décembre dernier de 2,136, et celui des employés, depuis le directeur-général jusqu'aux facteurs, de 4,739. C'est peu, si l'on considère que ce total représente la correspondance télégraphique d'un pays qui possède 38 millions d'habitans, mais c'est beaucoup, si l'on pense que ce service a été rendu public depuis quinze ans seulement. La France, qui volontiers se croit une nation hardie, pleine d'initiative et prête à tout oser, est réfractaire à bien des progrès; la routine la retient sur les chemins étroits, et il faut parfois bien du temps avant qu'un usage utile, commode et pratique soit généralement adopté et passé dans nos mœurs.

IV.

La France possède aujourd'hui 128 millions de mètres de fils télégraphiques; 100 millions appartiennent à l'état et 28 millions aux compagnies de chemins de fer; ces derniers sont spécialement réservés au service des voies ferrées. La direction générale a son siége à Paris, rue de Grenelle-Saint-Germain; c'est là qu'est situé le bureau central, qui, par rapport au réseau tout entier, figure assez bien le milieu d'une toile d'araignée. C'est une usine à dé-

(1) Par un rapprochement singulier, au moment où la télégraphie entrait enfin dans le domaine public, le grand physicien qui avait découvert une des lois primordiales de l'électricité, Œrsted, mourait à Copenhague (16 mars).

pêches, on en fabrique jour et nuit; on *manipule* sans repos ni trêve; le tac-tac de l'appareil Morse, le ronflement de l'appareil Hughes ne s'arrêtent jamais. C'est le palais de l'électricité; il mérite d'être visité en détail.

La cour est froide et nue, plus longue que large, bordée de hauts murs en pierres de taille semblables à ceux d'une caserne, terminée au fond par la tourelle tétragone d'où jadis partaient les signaux aériens. Cette vieille forteresse de la télégraphie est bien déchue de sa splendeur; elle fait involontairement penser à ces donjons du moyen âge auxquels on a mis des ailes et qui sont devenus des moulins. On a enlevé les machines de Chappe, qui faisaient des gestes aux quatre points cardinaux; on a supprimé les longues-vues qui fouillaient l'horizon; les employés ne gravissent plus en maugréant les deux cents marches de l'escalier, et dans le poste où aboutissaient toutes les nouvelles de la France et du monde on a empilé des cartons, de vieux registres, des liasses de papier. La logette centrale est devenue un grenier.

La tourelle seule donne quelque originalité à cette triste cour, qui ressemble à celle de tous les ministères. Des tilburys attelés, partant de dix minutes en dix minutes, attendent les dépêches. Une porte donne entrée dans une grande salle où sur de larges tables sont posées les *piles* qui fournissent la quantité d'électricité nécessaire au service. Il y a là environ six mille élémens Marié-Davy (1) qu'on entretient avec un soin méticuleux, sur lesquels un employé veille sans cesse et qu'on renouvelle en moyenne une fois par an. A ces piles communiquent les cent soixante fils qui partent du bureau central, et traversent souterrainement Paris en s'appliquant aux murs des égouts et des catacombes, en se dissimulant dans des canaux spécialement creusés pour les recevoir. Parfois on en réunit plusieurs dans une même chemise après avoir eu soin de les envelopper séparément de gutta-percha, afin de les isoler les uns des autres. Il y aurait une belle fortune à faire pour l'inventeur qui trouverait une nouvelle matière isolante appropriable à la télégraphie. En effet, si la gutta-percha est bonne et solide lorsqu'elle est enfermée dans des conduits de fonte enterrés qui la maintiennent sévèrement hors du contact de l'air extérieur, elle devient promptement insuffisante lorsqu'elle est exposée aux variations de l'atmosphère; elle se *résinifie*, elle se fendille, et ouvre ainsi à l'électricité mille petits chemins dont celle-ci profite

(1) La pile Marié-Davy est à sulfate de mercure; elle a été récemment adoptée par l'administration française des télégraphes, qui auparavant employait la pile Daniell à sulfate de cuivre.

pour diminuer sa force et perdre de sa puissance (1). Au-dessus de la salle des piles se trouve la chambre des fils; ils sont dressés et fixés le long d'une muraille en bois peint, à peu près comme les cordes d'un piano sont dressés contre la table d'harmonie. A chacun d'eux est attaché un double jeton d'ivoire; sur l'un est écrit le nom du poste auquel il aboutit : — *Place du Havre*, — *Florence*, — *Bordeaux*; sur l'autre est gravé un mot indicatif du trajet souterrain qu'il parcourt : — *Catacombes n° 8*, — *Égout n° 123*. C'est l'état civil, le signalement des fils télégraphiques de Paris. Aussitôt qu'un fil cesse de fonctionner ou fonctionne mal, comme on en connaît le point de départ, le point d'arrivée et le trajet, il est facile d'aller réparer le désordre ou l'accident dont il a été l'objet.

Le poste central proprement dit est au second étage; il est aussi incommode qu'il est indispensable, et l'installation en est aussi défectueuse que les services en sont précieux. Il se divise en deux parties distinctes, la *salle de transit* et la *salle de Paris;* chacune d'elles est sous la surveillance d'un directeur spécial. La salle de transit est chargée du service des dépêches, qui, dirigées de la province sur la province, de l'étranger sur l'étranger, passent forcément à Paris; quatre brigades de quatre-vingt-seize employés, se relayant de quatre heures en quatre heures, reçoivent les télégrammes et les réexpédient immédiatement à destination; de plus c'est ce bureau qui est chargé de fournir des agens manipulateurs aux postes de Paris, lorsque le stationnaire est malade, absent ou empêché. A cet effet, une brigade volante de vingt-cinq hommes se tient toujours prête; dès qu'un vide est signalé dans une station, le directeur crie un nom, un employé prend son chapeau et se sauve en courant. Le public ne soupçonne pas les efforts incessans que l'on fait pour que son service ne soit jamais en souffrance. J'ai dit que ce bureau s'appelait la *salle* de transit, j'aurais dû dire les *chambres*, car en réalité ce sont quatre chambres contiguës qui le composent; la surveillance, on le comprend, n'y est point aisée, et il faut que les inspecteurs aillent sans cesse et sans repos d'une pièce à l'autre. C'étaient autrefois les bureaux de l'administration communale; on a abattu les refends, enlevé les portes, respecté forcément les gros murs, et tant bien que mal on a empilé là un nombre exagéré d'employés qui, pour manœuvrer soixante-dix ap-

(1) La gutta-percha, qui coûtait 2 francs par kilogramme lorsqu'on a commencé à l'employer pour revêtir les fils, revient aujourd'hui à 7 francs la livre. Cependant on est forcé de s'en servir, car c'est encore le moins médiocre des *isolans;* le ciment, le goudron, le bitume, le sable, ont été essayés tour à tour et n'ont donné que de mauvais résultats. La peinture serait excellente, mais elle s'éraille, s'écaille et laisse par conséquent échapper le fluide.

pareils, ont à peine chacun un espace de 60 centimètres carrés pour se mouvoir.

Après la salle de transit s'ouvre la salle de Paris; celle-ci est composée non pas de quatre chambres, mais de sept chambrettes. Cent vingt agens, divisés en deux brigades, sont là tout le jour, penchés au-dessus de quatre-vingt-dix appareils, déroulant la bande étroite de papier, juchés sur des chaises de paille, attentifs à tout signal, se dérangeant mutuellement toutes les fois qu'ils remuent, correspondant avec les quarante-huit postes dispersés dans Paris et avec toutes les stations du département de la Seine. Quelques-uns de ces jeunes gens, dont les traits pâlis annoncent la fatigue, ont un livre auprès d'eux, dans l'espoir de pouvoir lire, si leur appareil reste immobile pendant quelques minutes. Aucun d'eux, j'en suis certain, n'a pu terminer le paragraphe commencé; une dépêche arrive, puis une autre, puis une autre, ainsi de suite et toujours, et avec un travail qui se modifie à chaque nouveau télégramme, travail différent de composition et de traduction qui rend les erreurs si faciles, et cependant ne les fait pas trop communes. La salle de Paris ne ferme ni le jour ni la nuit; sept employés restent de neuf heures à minuit et quatre de minuit à huit heures du matin; ils correspondent avec les postes du Louvre, du Grand-Hôtel, de la Bourse et des gares de chemins de fer, qui ne ferment jamais.

La fatigue que le travail de manipulation exige est excessive. L'appareil est desservi par deux agens; l'un reçoit ou expédie la dépêche, l'autre la traduit, si elle est arrivée par l'appareil Morse, ou la coupe et la colle sur la feuille de route, si elle est parvenue par l'appareil Hughes. Toutes les deux ou trois heures, ils alternent. Cela n'a l'air de rien au premier abord : être assis sur une chaise, en présence d'une machine intelligente qui paraît fonctionner d'elle-même, suivre du regard les traits qu'elle dessine, dérouler lentement une bande de papier, c'est là tout le travail apparent; mais, pour être bien fait, il nécessite une rapidité de main, une fixité de regard, une attention d'esprit et souvent même un déploiement de force considérable. Tout l'être participe à cette fonction; un instant d'inadvertance peut amener une erreur, et il faut l'éviter à tout prix. Il n'y a pas une seconde de repos, tous les nerfs sont tendus et surexcités; la diversité même des dépêches qui se succèdent sans relâche amène une fatigue de plus : affaires de famille, tripotages de bourse, opérations commerciales, nouvelles politiques, lettres chiffrées, langue anglaise, française, italienne, espagnole, hollandaise, allemande, arrivent l'une après l'autre, comme les battemens d'un pendule, régulièrement, infatigablement, dans l'espace d'un même quart d'heure. A cela il faut ajouter le bruit ininterrompu des

appareils, bruit nerveux, saccadé, presque aigre, tant il est sec, et qui, à force de se reproduire sans discontinuité, finit par ébranler les natures les plus vigoureuses. Il faut avoir le courage de le dire, la rémunération d'un tel travail est illusoire. Après deux ans ou dix-huit mois de surnumérariat, nécessaire pour compléter une éducation télégraphique suffisante, l'employé reçoit 1,400 fr. par an : c'est à peine le pain quotidien; il peut arriver successivement à émarger 1,600, 1,800, 2,100, 2,400 francs, mais en faisant un stage minimum de deux ans entre chaque augmentation. Ceux qui, après huit années de service, obtiennent la dernière somme sont les heureux, les prédestinés; en existe-t-il beaucoup? J'en doute, un sur deux cents peut-être, et je n'oserais l'affirmer. Une telle situation est singulièrement douloureuse, et en voyant la position qui est faite à des employés indispensables, dont le zèle ne se dément jamais, qu'accable un travail essentiellement difficile et énervant, n'est-on pas en droit de regretter certaines dépenses d'apparat qui se font tous les jours et qui sont au moins inutiles? La direction fait ce qu'elle peut pour soulager son personnel; mais que peut-elle en présence du budget? Quant au local où elle a parqué ses agens, il n'y a guère de reproche à lui adresser, car elle a utilisé l'emplacement insuffisant qu'on lui a concédé. N'est-il pas étrange que le bureau central soit précisément placé dans un quartier excentrique? Loin de la Bourse, loin des rues commerçantes, loin des Tuileries, loin du ministère de l'intérieur. Il n'y a que la France pour présenter de telles et si choquantes anomalies. Au lieu de construire tant, de si grandes, de si dispendieuses casernes, n'aurait-il pas mieux valu élever une administration des télégraphes convenable, placée en rapport avec les services qu'elle est appelée à rendre et avec les besoins toujours croissans de la population? Notre hôtel des postes est honteux, notre hôtel des télégraphes est absurde. Il serait temps cependant de porter remède à ce fâcheux état de choses qui frappe tous les yeux et menace sérieusement le bon fonctionnement des services publics. On va, dit-on, ouvrir un nouveau boulevard sur l'emplacement actuel du théâtre du Vaudeville. La situation est indiquée d'elle-même : c'est là que doit être établie l'administration des lignes télégraphiques, en face même de la Bourse, avec laquelle elle a les relations les plus nombreuses, non loin des Tuileries, non loin des halles, qu'elle pourra rejoindre par un tube pneumatique.

Le poste central, dont j'ai essayé de donner une idée au lecteur, a en moyenne un mouvement journalier de 10,089 dépêches qui se décomposent ainsi : transit 3,419, province pour Paris 3,358, étranger pour Paris 1,962, Paris pour Paris 1,350. Le mode d'expédition est fort simple. La dépêche à destination de Paris, parve-

nue au bureau central, est adressée télégraphiquement au poste le plus voisin de la demeure du destinataire; le stationnaire la reçoit, la copie, la met sous enveloppe, la scelle et l'envoie immédiatement à domicile par un porteur. Le double des dépêches est gardé pendant trois jours dans le bureau expéditeur et pendant une année dans les archives, à la direction générale. Lorsque, par suite d'une erreur d'adresse, le facteur ne trouve pas le destinataire, la dépêche est renvoyée au bureau central; de là elle est réexpédiée d'office et avant toute autre au poste qui l'a adressée, fût-il à Saint-Pétersbourg ou à New-York, avec avis portant « adresse vicieuse. » La dépêche revient le plus souvent avec une suscription rectifiée qui permet de la diriger avec certitude. Grâce à ces excellentes mesures, les rebuts sont assez rares. D'après des renseignemens qui m'ont paru sérieux, ils doivent s'élever à sept ou huit pour mille. Il y a des stations à Paris, celle de la Bourse par exemple, ou celle de la Poste (halles, halle aux blés), qui reçoivent une si grande quantité de dépêches qu'il y a économie de temps à les leur expédier par courrier. C'est à ce service que sont employés les tilburys qui partent six fois par heure de la cour de la direction générale.

On pourrait croire que depuis la loi du 13 juin 1866 l'usage des dépêches chiffrées est entré dans les habitudes du public; il n'en est rien. Sur les dix mille expéditions journalières du bureau central, la moyenne des télégrammes secrets est de 8, et, c'est un fait à noter, presque tous sont adressés à Alexandrie ou à Constantinople; le lecteur en tirera les conséquences qu'il voudra sur la confiance qu'inspire le gouvernement turc.

Les appareils employés aux transmissions électriques sont de trois espèces : l'appareil *à cadran*, qui ressemble assez exactement à un tourniquet pour tirer les macarons, est presque exclusivement réservé au service des chemins de fer; il porte l'indication des lettres de l'alphabet, des dix premiers chiffres et des signes de la ponctuation; une aiguille y désigne les lettres successives qui doivent former les mots et les phrases communiqués. Au télégraphe *français* a succédé l'appareil Morse. L'Europe entière s'en servait déjà que nous avions conservé, par esprit de routine autant que par amour-propre national, la machine qui reproduisait les signaux de Chappe. Or nos dépêches pour l'étranger ne pouvaient parvenir lisiblement que jusqu'à nos frontières; là il fallait les traduire en langage Morse afin qu'elles pussent continuer leur route. Ce fut surtout pendant la guerre de Crimée que cet inconvénient apparut dans toute sa gravité. Les dépêches parties de Bucharest arrivaient chaque jour et chaque nuit par centaines au bureau de Strasbourg. Là elles subissaient forcément un temps d'arrêt, puisque nos ap-

pareils ne répétaient pas les signes des télégraphes étrangers. Il n'existait pas à ce moment d'appareil Morse en France. La direction-générale se mit en quête et on en trouva deux en assez piteux état dans un magasin de l'administration. On les fit réparer tant bien que mal, on en étudia la manipulation, on forma des élèves qui devinrent bientôt des maîtres, on commanda un nombre de machines considérable afin de pouvoir se mettre en rapport direct avec l'étranger, et à force de soins, de peines, de volonté, d'énergie, on put substituer très promptement l'instrument de Morse à nos vieux engins français, devenus insuffisans. Si l'on réfléchit que chaque appareil différent exige une manipulation absolument spéciale, on comprendra quelle activité il a fallu déployer pour instruire rapidement tout un personnel à une manœuvre nouvelle et dont il ne soupçonnait pas le premier geste.

L'appareil Morse, qui, dans le principe, traçait des lignes et des points à l'aide d'un poinçon sur une bande de papier, fait aujourd'hui les mêmes signes avec de l'encre, ce qui évite les déchirures et diminue les causes d'erreur. Il a un alphabet particulier où chaque lettre est composée d'un certain nombre de points et de tirets; Paris s'écrit ainsi : (P) .--. (A) .- (R) .-. (I) .. (S) ...; une dépêche de vingt mots avec son préambule couvre une bande de papier longue de 3 ou 4 mètres. On le manœuvre à l'aide d'un manipulateur qui, en interrompant le courant électrique ou en lui livrant passage, force l'appareil avec lequel on correspond à former les points ou les traits qui désignent les lettres qu'on veut transmettre. En s'abaissant sous la pression de la main, la poignée de ce manipulateur détermine un petit bruit sec comparable au battement d'un léger marteau; l'intervalle qui sépare chacun de ces battemens est plus ou moins prolongé selon qu'on a voulu obtenir des tirets ou des points; cette alternation rapide de bruits et de repos est exactement reproduite dans le poste destinataire. Il y a des employés tellement habiles, que ce seul tac-tac, qui paraît monotone et toujours semblable à une oreille inexercée, leur suffit pour comprendre une dépêche. Lorsque les agens de l'administration correspondent entre eux pour affaire de service, il est bien rare qu'ils écrivent leur dépêche, ils se contentent de la *frapper*. L'appareil Morse est facile à manœuvrer une fois qu'on en a bien compris le système; il est de petite dimension, d'un transport commode, et peut rendre de grands services aux armées en campagne; c'est lui qui a fonctionné, non sans gloire, en Italie pendant l'expédition de 1859. Il a néanmoins quelques défauts qu'il faut signaler. Il exige une force de courant relativement considérable; aussi les jours de pluie ou de brouillard, lorsque les poteaux qui sou-

tiennent les fils des lignes deviennent humides et bons conducteurs de l'électricité, lorsque les gouttes d'eau amassées sous le godet isolateur communiquent avec le bois des supports, l'appareil ne fonctionne plus qu'irrégulièrement, les mouvemens en sont faibles, souvent trop faibles pour tracer les signes conventionnels, et il faut alors faire répéter la dépêche jusqu'à ce qu'enfin elle devienne intelligible. Ainsi que me le disait spirituellement un employé, « dans ces cas-là, nous envoyons un coup de poing de Paris, et il n'arrive qu'une chiquenaude à Bordeaux. » Un appareil Morse en bon état manipulé par un agent habile peut expédier en une heure vingt dépêches simples.

L'appareil Hughes, qui tend à remplacer partout celui de Morse, est plus actif, plus rapide, plus sûr, singulièrement ingénieux, et, s'il n'était d'une manœuvre très fatigante, il serait parfait. Le manipulateur est un clavier semblable à celui d'un petit piano; les touches, alternativement blanches et noires, portent les lettres, les chiffres, les signes de ponctuation. — Une roue verticale imbibée d'encre et sous laquelle passe une bande de papier sans fin semble avoir été *composée* en caractères d'imprimerie et reproduit les signes du manipulateur. Si l'on frappe sur la touche de la lettre *a*, le courant, en intervenant brusquement, fait mouvoir une détente pouvant à la balance faire dévier un poids de 5 kilogrammes; cette détente pousse vivement le papier contre la roue verticale, qui, par un mouvement synchronique parfaitement combiné, présente précisément la lettre *a*. Elle est imprimée en un temps incalculable qu'on évalue à moins d'un six mille sept centième de minute. Le mouvement est donné au mécanisme par un poids d'horloge qui pèse 60 kilogrammes, et dont la chaîne aboutit à une pédale que l'employé met en branle avec ses pieds et qui exige un effort équivalant à 35 livres. Il y a donc là une cause incessante de fatigue; les pieds, les mains sont occupés; les yeux suivent attentivement la dépêche qui s'imprime; le cerveau combine les gestes extra-rapides qu'il faut faire; la lassitude causée par un semblable travail est extrême. Si l'on ajoute à cela que le *volant* de la machine communique à l'appareil d'abord, à la table ensuite, une trépidation d'autant plus multipliée que les ondulations en sont plus courtes, on comprendra que tout le système nerveux soit vivement ébranlé, et que les employés soient obligés de se relayer de deux en deux heures. Que penser dès lors de ceux qui, par circonstance, sont forcés de rester sept heures de suite devant leur appareil?

Peut-être ne serait-il pas très difficile d'établir dans les postes où l'on se sert du télégraphe Hughes une machine qui remonterait le poids des appareils et éviterait ainsi aux employés une fatigue e

une préoccupation constantes; alors il serait irréprochable. Il coûte plus cher que l'appareil Morse (1); mais, comme il use infiniment moins de papier (50 centimètres par dépêche simple), il paie par ce seul fait la différence en deux années. Il imprime lui-même, il n'exige donc aucune traduction, aucune écriture; entre les mains d'un employé très habile, il peut transmettre cinquante-cinq dépêches par heure. On m'a cité un agent qui parvenait à en expédier soixante-quatre; mais celui-là est une exception. M. Hughes est arrivé à faire exécuter de l'autographie par son appareil : au moyen de l'addition d'un simple cylindre, son télégraphe imprime ou reproduit l'écriture à volonté. Je n'ai pu me rendre compte de cette curieuse modification; l'appareil spécimen qui l'a subie est maintenant à Vienne, où M. Hughes l'expérimente pour le faire adopter.

Dans les salles du bureau central, un poste de mécaniciens se tient à demeure, afin d'obvier immédiatement aux petites avaries qui peuvent inopinément arrêter le fonctionnement des appareils; le mécanisme Hughes est surtout fort délicat, et ses organes ont besoin de réparations fréquentes. En cas d'accident grave, l'appareil est remplacé sans délai; il y en a toujours un certain nombre en réserve à la disposition des employés.

En descendant du bureau central, je suis passé devant une porte mystérieuse : *le public n'entre pas ici*. Cette porte donne accès au *cabinet*. C'est là que viennent les dépêches qui ne sont point faites pour les petites gens comme vous et moi, ainsi que disait le père André; les spéculateurs à la Bourse donneraient beaucoup pour pénétrer dans ces arcanes, où arrivent les grosses nouvelles : mort d'empereurs et de rois, révolutions, abdications, traités de paix, déclarations de guerre, attentats, mariages de souverains, naissances princières. Les combinaisons où se joue le sort du monde se pressent là, tout élaborées, après avoir voyagé à travers l'étendue entre une commande de trois-six et une opération véreuse à quatre d'écart dont deux.

Au rez-de-chaussée, une petite salle contient quatre *pantélégraphes* Caselli. On les a inaugurés à la direction-générale le 5 février 1865. Chacun sait que cet appareil, qui est électro-chimique, reproduit en *fac-simile* tout ce qu'on peut tracer sur un papier : un portrait dessiné à la plume, soumis à l'influence de l'appareil de Lyon, sera pour ainsi dire photographié par l'appareil de Paris. Le résultat est si étrange qu'on peut à peine le concevoir; il est cependant obtenu par un procédé extrêmement simple. A la station

(1) L'appareil Morse aujourd'hui coûte 300 francs, l'appareil Hughes 1,300 francs.

de départ, une dépêche est écrite sur un papier d'étain avec de l'encre ordinaire, qui n'est pas une substance conductrice, mais qu'on épaissit par surcroît de précaution. La dépêche est placée sur une surface convexe horizontale qu'un poinçon de fer, formant l'extrémité même du fil télégraphique, parcourt en suivant des lignes parallèles successives. A la station d'arrivée, un poinçon semblable, terminant aussi le fil conjonctif, fera naturellement les mêmes mouvemens. Si sous ce poinçon on met une feuille de papier imbibée d'une dissolution de cyano-ferrure jaune de potassium, les lettres de la dépêche originale apparaîtront régulièrement et inévitablement, parce que toutes les fois que le poinçon du départ rencontrera l'encre non conductrice, un courant passera dans le poinçon d'arrivée, et ce courant produira sur le papier chimiquement préparé une coloration bleue. Pour que les deux appareils mis en communication puissent opérer, il faut que leurs mouvemens soient d'un synchronisme parfait. Cette découverte vraiment merveilleuse est due à l'intelligente combinaison de la chimie et de la physique. Le poinçon met six minutes à accomplir les quatre-vingt-dix mouvemens de va-et-vient qui lui sont nécessaires pour rayer toute la surface des 30 centimètres qui sont accordés à chaque dépêche. C'est long; mais, comme l'appareil peut autographier deux, et même au besoin quatre dépêches à la fois, il faut réduire à une minute et demie le temps qu'exige une transmission. On aurait pu croire que le pantélégraphe Caselli allait entrer promptement dans nos usages, que les négocians, les banquiers l'emploieraient souvent; il n'en est rien. On en avait établi un au Havre, on l'a supprimé, car il restait inoccupé.

Aujourd'hui Lyon et Paris sont seuls en correspondance par ce moyen. Le mouvement des dépêches pour l'année 1866 a été de 4,860, ce qui est excessivement peu, eu égard à l'importance commerciale des deux villes. J'ajouterai que toutes ces dépêches, sauf sept, avaient des opérations de bourse pour objet. Ce qui empêche peut-être de se servir régulièrement de l'appareil Caselli, c'est le haut prix de la dépêche, qui coûte 6 francs. Ce serait mal raisonné, car la surface réglementaire accordée étant de 10 centimètres sur 5, on peut facilement y faire tenir quarante et même cinquante mots, et puis n'est-ce donc rien, en pareille matière, que d'avoir à ses ordres, et avec une obéissance passive, un instrument qui forcément ne peut commettre aucune erreur, ni par sa faute, ni par celle des employés chargés de le faire mouvoir? Aux murailles de la salle des pantélégraphes sont appendus des cadres renfermant des spécimens obtenus par ce procédé diabolique : ce sont des dessins de tapisserie, des modèles de guipure, des dé-

pêches en arabe, en chinois, en sanscrit, des portraits et des signatures ornées de paraphes invraisemblables (1).

Au fond de la cour, sous la tourelle, au bout d'un de ces couloirs dont toute administration francaise a grand soin de s'embarrasser, une assez vaste salle sert d'*étude* aux surnuméraires qui apprennent la manipulation. Un cours à la fois théorique et pratique leur est fait sur l'appareil Hughes par un jeune homme aux yeux intelligens et fins, pour qui la mécanique et l'électricité n'ont point de secret. De grandes pancartes tendues contre les murs représentent les différentes parties des mécaniques, grossies dans des proportions considérables. J'ai vu là beaucoup de sous-officiers qui jouaient à grand'peine quelques dépêches sur le piano Hughes; on les surveille, on rectifie leurs erreurs, on leur apprend la patience, et plus d'un sans doute, en maniant le télégraphe, regrette le maniement du fusil. En face s'ouvre la salle des expériences; c'est là que le savant M. Guillemin interroge l'électricité, la force d'obéir à de nouveaux agens de transmission et expérimente scientifiquement toute invention nouvelle applicable à la télégraphie. Quand j'y suis entré, tout était au repos; les boussoles des sinus dormaient à côté des électro-aimans, des bouteilles de Leyde toutes brillantes de clinquant se dressaient sur la table auprès d'une gigantesque *bobine* qui, mieux que le char et le pont d'airain de Salmonée, doit savoir comment on fait le tonnerre. Aux premiers temps de la télégraphie électrique, dans les postes, pendant les orages, les sonneries entraient en danse toutes seules, les appareils s'affolaient, parfois les pointes métalliques, liquéfiées par la foudre, s'égouttaient en pluie de feu; il fallait fuir le courroux de l'olympe. Sur les chemins de fer, les rails et les fils télégraphiques échangeaient des étincelles menaçantes. Les magiciens de la science moderne n'ont point été effrayés de ce fracas. M. Bréguet, M. Froment, M. Bertsch, ont inventé des paratonnerres qui n'ont rien de commun avec les tiges métalliques qui s'élèvent sur nos monumens. Ce sont des instrumens qui ont à peu près la forme d'un volume in-18. Il sont destinés à mettre les fils en communication immédiate avec la terre, c'est-à-dire à annihiler instantanément et à volonté la puissance de l'électricité atmosphérique pendant les temps orageux. Tous les postes télégraphiques sont aujourd'hui pourvus de paratonnerres, et nul danger n'existe

(1) L'admirable invention de M. Caselli ne paraît pas être le dernier mot de la télégraphie autographique; je lis en effet dans la *Nazione* du 19 février 1867 que M. Bonelli vient de faire à Florence des expériences décisives avec son nouvel appareil à un seul fil, et qu'il a obtenu dans une heure plus de cent dépêches imprimées ou autographiées.

plus pour eux. Quand les éclairs ouvrent le ciel, lorsque les nuages s'amoncellent en grondant, lorsque l'on entend les profondes rumeurs des colères aériennes, soyez persuadés que l'extrémité des fils est rentrée en terre, que les dépêches s'arrêtent en chemin, et que le télégraphe ne fonctionne pas.

V.

Ainsi qu'on a pu le voir par ce qui précède, la télégraphie n'est pas encore tout à fait passée dans nos usages, elle reste un genre de correspondance de luxe. Malgré les très sérieux services qu'elle rend tous les jours au public, il n'est pas encore familiarisé avec elle, et le temps n'est pas venu où la dépêche sera aussi fréquente que la lettre. Pendant que l'hôtel des postes manipule journellement à Paris 776,975 objets (283,595,921 en 1865) (1), le bureau central télégraphique n'a qu'un maniement de 10,089 dépêches. Bien des personnes hésitent à expédier un télégramme dans la crainte de causer une première émotion pénible au destinataire. Il y a là une éducation à faire; elle se poursuit progressivement, mais elle est loin d'être complète. Ce sont les négocians, les banquiers, les agens de change, qui usent le plus volontiers de ce moyen rapide. Dans une statistique très bien faite et que j'ai déjà citée, M. Édouard Pelicier a prouvé qu'en 1858 15,409 dépêches échangées entre Paris et les trente premières villes de France se divisaient ainsi : intérêts de famille, 3,012; journaux, 523; commerce et industrie, 6,132; affaires de bourse, 5,253; affaires diverses, 399. Le nombre des dépêches a singulièrement augmenté depuis cette époque, mais la proportion n'a point varié. Le haut prix que coûtent les dépêches pour quelques pays est certainement un obstacle à une correspondance plus fréquente : ainsi la moyenne des télégrammes envoyés mensuellement de Paris en Amérique par le câble est de 36 (2).

Quant au tarif des dépêches de la France pour la France et de Paris pour Paris, il devra être abaissé; mais cela ne pourra se faire que lentement, au fur et à mesure que de nouveaux employés auront été formés, et que de nouvelles lignes seront construites. On compare volontiers le service de la télégraphie à celui de la poste, on cherche à prouver que la diminution des taxes serait aussi favorable à l'une qu'à l'autre; c'est, je crois, une erreur. Peu importe qu'un facteur ait dans sa boîte vingt lettres ou cent lettres;

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1866.

(2) La dépêche simple coûte aujourd'hui 256 fr. 25 cent.

peu importe qu'un *allége* contienne trois sacs ou quarante sacs; le transport n'en doit pas moins se faire, et tout ce qui dépasse un certain chiffre de dépenses obligatoires devient un bénéfice dont la poste tient compte au trésor; mais pour la télégraphie électrique il n'en est point ainsi. L'augmentation des correspondances dans l'état actuel des choses peut devenir un inconvénient en encombrant le service de manière à rendre la célérité électrique illusoire (1); si un tel accroissement se faisait brusquement, par suite d'une modification nouvelle des tarifs, il faudrait acheter de nouveaux appareils, tendre de nouveaux fils, établir de nouvelles stations. Certes il est à désirer que ce soit fait promptement, que le télégramme simple coûte 50 centimes pour la France et 25 centimes pour le département; la direction-générale ne reculerait pas, pour sa part, devant cette mesure libérale et attendue, mais elle s'arrête en face du budget, et comme elle n'a point d'argent, qu'elle se suffit à peine à elle-même, elle est forcée d'attendre des temps meilleurs. Un crédit de 10 millions (l'expédition du Mexique nous coûte plusieurs centaines de millions) permettrait à la télégraphie de prendre un développement immédiat, considérable, et de se mettre vraiment à la portée de tout le monde (2). A quoi donc doit servir la fortune publique si ce n'est à propager, fût-ce même au prix d'un sacrifice important, les inventions utiles qui suppriment les distances, fusionnent les intérêts et donnent à l'industrie une impulsion sans précédens jusqu'à ce jour?

La télégraphie électrique, abandonnée à ses seules ressources, pourrait cependant accomplir des réformes importantes, si, comme la poste, elle n'était écrasée par les *franchises*. Il est grand, le nombre des fonctionnaires qui ont droit d'expédier leurs dépêches sans acquitter la taxe, et, comme chacun demande à jouir de ce bienheureux privilége, ce nombre augmente tous les jours. En 1865, la direction des télégraphes a transmis 568,647 dépêches gratuites qui, si elles eussent été payées selon le nombre de mots qu'elles contenaient, eussent produit une recette de 1,800,361 fr. Si les fonctionnaires se contentaient d'envoyer des correspondances écrites en style télégraphique, on comprendrait jusqu'à un certain point cette sorte d'impôt forcé; mais il n'en est rien, ce sont de

(1) Voici une indication comparative du mouvement des dépêches par rapport à la diminution des tarifs. Loi du 29 novembre 1850, 3 francs, plus 12 centimes par myriamètres. — 1851, 9,014. — 1852, 48,105. — En 1861, le total est de 920,537. — Loi du 3 juillet 1861, 1 franc pour le département, 2 francs pour tout l'empire. Dès 1862, les dépêches s'élèvent au chiffre de 1,518,044.

(2) La France, qui, d'après le dernier recensement, a 37,545 communes, ne possède encore que 2,136 postes télégraphiques.

véritables épîtres qu'ils échangent entre eux, rien n'y manque, pas même la banalité des protocoles. Le 16 août, une avalanche de télégrammes officiels s'abat dans les stations et vient rouler jusqu'au poste central. Il ne faut pas croire qu'un préfet se contente de télégraphier : « tout a bien été; » non pas, il parle des coups de canon qui dès six heures du matin ont annoncé la solennité; il décrit le *Te Deum*, raconte la beauté des illuminations, l'attitude des troupes qu'on a passées en revue. Est-ce tout? Non. Si le préfet envoie une telle dépêche au ministre de l'intérieur, le général commandant la division militaire, le procureur-général, l'évêque ou l'archevêque ne veulent pas être en reste; on prouve son zèle, et les longues phrases recommencent à circuler sur les fils, encombrent les bureaux de la rue de Grenelle, et s'en vont en grande hâte aux ministères de la guerre, de la justice et des cultes. Pendant ce temps, les dépêches privées, les dépêches utiles attendent patiemment que ce lyrisme télégraphique se soit enfin épuisé de lui-même. La *franchise* est un abus pour les postes aussi bien que pour les télégraphes, et le seul moyen de le faire cesser est d'ouvrir un compte spécial à chaque ministère pour payer ses lettres ou ses télégrammes; mais c'est un privilége, et c'est ce qui meurt le plus difficilement en France. L'Angleterre a depuis longtemps renoncé à celui-là, et nous devrions bien l'imiter.

Si l'administration télégraphique avait perçu la taxe afférente à ces dépêches franches, elle aurait pu donner plus de développement au service privé et apporter encore des améliorations nouvelles à ses procédés de transmission. Il en est une cependant qu'elle est parvenue à créer, et qui, lorsqu'elle sera généralisée à Paris, sera un bienfait véritable pour notre population industrielle et commerçante. Je veux parler du tube pneumatique qui, reliant le poste de la Bourse à celui du Grand-Hôtel peut, en moins de deux minutes, envoyer 400 dépêches, j'entends 400 dépêches écrites et enfermées sous enveloppes scellées. Ce tube fonctionne tous les jours, régulièrement, sans avaries, sans accidens; l'expérience est faite aujourd'hui et concluante. Chacun a vu des enfans lancer de petites balles de terre glaise en soufflant dans une sarbacane. Le tube est une sarbacane de 1,200 mètres; la bouche qui souffle est remplacée par une machine à air comprimé; un étui de cuivre (*chariot*) joue le rôle de la balle de terre glaise. La propulsion est telle que les 1,200 mètres sont franchis en 90 secondes. Un seul homme peut facilement, et sans fatigue, manœuvrer cet appareil ingénieux, dont l'usage va bientôt se répandre dans Paris. Le projet de la direction est excellent; il faut espérer que le budget prochain la mettra en mesure de l'exécuter. Un cercle concentrique de

tubes partirait du bureau central et y aboutirait; un autre cercle très étendu embrasserait toutes les communes de la banlieue récemment annexées; une série de tubes relierait directement le premier cercle au second. Tout cet ensemble figurerait très nettement une roue complète, le moyeu réuni aux jantes par les rais. On voit d'ici l'avantage immense qu'offrirait une telle combinaison : les dépêches télégraphiques écrites, cachetées, seraient directement portées au poste voisin qui, par le tube pneumatique, les expédierait aussitôt à leur destination. L'art des transmissions rapides, malgré les admirables résultats qu'il obtient déjà, est encore dans l'enfance; il bégaie, il tâtonne, il essaie. Laissez-le grandir, aidez à sa croissance, et vous verrez de belles merveilles.

Il est un autre progrès qu'on est en droit d'attendre de la direction, et auquel son zèle ne fera point défaut. On n'a pas encore trouvé une enveloppe inaltérable pour revêtir les fils conjonctifs. La gutta-percha, je l'ai dit, se détériore promptement sous les influences atmosphériques. Or la gutta-percha est la meilleure substance isolante que l'on connaisse : il faut donc l'employer jusqu'à nouvel ordre; mais il serait nécessaire de la couvrir d'une chemise inaltérable; de cette façon elle serait protégée, par conséquent elle s'altérerait moins vite, et maintiendrait avec plus de sûreté l'électricité dans le fil métallique. Le règne végétal peut offrir une matière facile à tisser, qui, imbibée de goudron et roulée en bandes, serait une armure à toute épreuve pour les gaînes isolantes. Dans l'archipel indien croît en abondance un palmier qui atteint souvent plus de cent pieds de haut; les naturels le nomment *aren;* il produit une pulpe mangeable (1). Tout le tronc de l'aren et la naissance de ses feuilles, longues de 10 mètres, sont couverts par des fibres ligneuses, noires, très minces, d'une résistance extraordinaire, qui ressemblent à une chevelure épaisse et rude. Les Indiens en font des câbles. Une ancre retrouvée après un séjour de plus de soixante ans au fond de la mer était attachée à une corde d'aren; pas une des fibres n'était pourrie. Cet exemple, je le sais, ne prouve pas grand'chose, car on a découvert dans les cités lacustres des paniers en tissu végétal qui n'étaient point sensiblement altérés; mais en 1842, à Java, M. Francis Van den Broek, qui est Français malgré son nom hollandais, ayant à diriger l'eau d'une rivière dans une sucrerie, s'aperçut que l'eau était vaseuse : il déposa sous sa chute un matelas en fibres d'aren et obtint un liquide d'une clarté parfaite. Depuis cette époque, depuis vingt-cinq ans, le

(1) *Arengha saccharifera* de Labillardière; *Saguerus Rumphii* de Rumph. Il y en a deux beaux sujets dans les serres tropicales du Jardin des Plantes.

même filtre sert au même usage; il passe dans l'eau la *saison*, c'est-à-dire les quatre mois pendant lesquels dure la fabrication du sucre, et il demeure pendant huit mois exposé sur les hangars à l'action terrible du soleil de l'équateur. Nulle de ces variations brusques de température et de conditions extérieures n'a influé sur les fibres, qui par ce fait ont prouvé qu'elles étaient imputrescibles. Il y a là une indication précieuse et dont il faut tenir compte. La nature végétale nous a donné la gutta-percha, qui est un puissant auxiliaire du télégraphe électrique; elle nous fournira peut-être, par l'emploi des fibres d'aren, l'enveloppe qui doit assurer la durée de cette dernière (1).

Toutes ces précautions, je le sais, n'empêcheront pas certains accidens de se produire, mais du moins elles les rendront plus rares; elles ne mettront pas un terme aux erreurs, qui bien souvent, il faut l'avouer, doivent être attribuées à l'inadvertance des expéditeurs. Parfois des dépêches, obscures à force de concision, ont produit des coq-à-l'âne divertissans. A l'époque où *la coulisse* fut forcée de disparaître de la Bourse, l'on envoya en Belgique le télégramme suivant, destiné simplement, à faire connaître quel avait été le mouvement des fonds à la Bourse, au passage de l'Opéra, et en même temps à annoncer la suppression de la coulisse : « Parquet, Opéra descendu. Coulisse, interdiction de jouer. — Signé, Robert. » Un journal le traduisit ainsi en *faits divers*. « Le parquet de l'Opéra est descendu dans la coulisse; par suite de cet accident, on a interdit la représentation de *Robert le Diable*. » — Après l'attentat d'Orsini, on transmit en Allemagne cette dépêche : « Machine infernale; empereur et impératrice saufs. Général Roguet blessé. » On en interpréta la fin de cette manière : « un général et le petit chien de l'impératrice ont été blessés. » On avait simplement lu ou écrit roquet au lieu de Roguet. On met volontiers toutes ces niaiseries sur le compte de la télégraphie électrique; le plus souvent elle n'en est pas coupable, et par les tours de force qu'elle a déjà accomplis elle prouve ce que l'on peut attendre d'elle.

On reste émerveillé quand on pense que la première ligne a fonctionné en France il y a vingt-deux ans, et que maintenant Paris est en communication permanente avec le monde entier : avec la Chine par les fils russes, avec l'Afrique par le câble de la Méditerranée,

(1) M. Van den Broek a fait spontanément remettre à la direction-générale un ballot de ces fibres, afin qu'on pût les expérimenter. Le câble sous-marin qui relie Batavia à Singapour, s'étant rompu, vient d'être rétabli; il a environ 1,000 kilomètres de développement, et il a été revêtu complétement d'un tissu d'aren; on pourra donc d'ici à peu savoir si cette matière est de nature à préserver sérieusement les fils électriques.

avec les Indes par la Turquie d'Asie et le câble du golfe Persique, avec l'Amérique par le câble de l'Océan, et cependant il reste beaucoup à faire à la France; il faut qu'elle se mette en communication avec elle-même; il faut que chaque ville, chaque village, chaque bourgade ait son poste, et jouisse du bienfait des correspondances électriques. Cela est de toute nécessité; une nation qui paie régulièrement l'impôt a droit à toutes les facilités possibles de communication. La direction-générale est prête à établir le réseau cantonal, mais il faut qu'elle soit aidée par le pays lui-même, c'est-à-dire par les intéressés. Là, elle aura de grands obstacles à surmonter; la France a si longtemps vécu sous le gouvernement du bon plaisir, on a pendant de si longues et douloureuses années refoulé brutalement en elle toute initiative particulière, qu'elle a pris et conservé l'habitude de tendre toujours la main vers le gouvernement et de ne savoir rien faire par elle-même. La vie communale n'existe réellement pas chez nous, et l'administration des télégraphes aura, je le crains, à s'en apercevoir. On demande à la commune de fournir le local et de payer la moitié de la dépense de l'établissement de sa ligne spéciale (1); en échange, on lui fournit les appareils, on lui donne une indemnité de 25 centimes par dépêche, et on la fait entrer dans cette grande circulation électrique qui est une des gloires de notre époque. Il y en a qui ont refusé, ne serait-ce que Chatou, qui, par ce fait, se trouve actuellement privé de télégraphe électrique. Ceci n'aura qu'un temps. Les efforts de l'administration sont incessans, ils triompheront de toutes les difficultés. Quand avec un simple et même fil métallique on remue magiquement à distance tous les signes du langage; quand on imprime ou qu'on écrit à volonté; quand de Paris à Marseille on envoie instantanément une dépêche pour 2 francs, on doit arriver à convaincre les récalcitrans, à ramener les populations ignorantes, et à faire comprendre la nécessité d'un léger sacrifice en échange duquel on offre d'incalculables avantages.

MAXIME DU CAMP.

(1) 565 francs en moyenne par kilomètre.

LE THÉATRE

GALILÉE, DRAME EN VERS DE M. F. PONSARD.

LES BREBIS GALEUSES, COMÉDIE DE M. TH. BARRIÈRE.

Les sages personnes que le seul titre de la pièce de M. Ponsard avait mises en émoi doivent être à cette heure pleinement rassurées. Il a été représenté, ce *Galilée* qu'on voulait proscrire comme un injurieux défi jeté à une puissance trop éprouvée, et dans le succès qu'il vient d'obtenir il n'y a rien qui soit de nature à porter ombrage au respect des plus délicats pour l'autorité romaine. Comme on pouvait s'y attendre, ce sujet, gros de souvenirs amers et fait, disait-on, pour ranimer une querelle heureusement assoupie, s'est réduit tout naturellement entre les mains de M. Ponsard à un drame qui ne dépasse pas les proportions les plus bourgeoises. On y voit un homme de génie abjurant, pour l'édification des chercheurs aventureux, des opinions qui pourraient nuire à l'établissement de sa fille bien-aimée, et donnant ainsi un exemple de sagesse qui le recommande bien plus que ses découvertes à l'admiration des pères de famille. Entre dame Livie, qui conseille sagement au grand homme, son époux, de renoncer à des nouveautés malsonnantes ou du moins de ne pas les soutenir hors de propos, et l'intérêt prétendu de la vérité, le public de la première soirée nous a paru tout disposé à se ranger du parti de la bonne femme. Au moment où les supplications d'Antonia, la fille de Galilée, récitées avec beaucoup de véhémence par M[lle] Favart, ont fini par ébranler l'obstination du vieillard, nous avons entendu un soupir de soulagement sortir de plus d'une poitrine. Des applaudissemens ont éclaté, et il nous a été impossible d'y voir autre chose qu'un hommage rendu au triomphe des senti-

mens de famille sur des scrupules qui, à ce qu'il semble, ne sont plus de ce temps.

Si M. Ponsard était un de ces réalistes déclarés qui ne cherchent dans l'histoire que de dociles interprètes des mœurs et des sentimens contemporains, on s'expliquerait qu'il eût ainsi compris son sujet. On ne peut nier qu'aujourd'hui, pour quiconque s'embarrasse d'une cause ou d'une idée périlleuse à défendre et à propager, il n'y ait d'abord un obstacle domestique à surmonter. Les femmes, les filles sont là pour rappeler à la prudence celui qui l'oublie, pour le soutenir contre de mauvaises tentations d'héroïsme, et le sage, au jugement de l'opinion commune, est celui qui les écoute, le coupable et le fou celui qui leur résiste. M. Ponsard est resté fidèle à la vérité de son temps; mais nous ne pouvons oublier qu'il a passé autrefois pour un disciple, les gens sévères disaient pour un imitateur attardé de Corneille. Sans doute il a voulu montrer combien cette imputation était imméritée en prenant juste le contre-pied de l'héroïsme cornélien. Le vieil Horace ne s'inquiétait pas des larmes de Sabine, des soupirs de Camille; il immolait aveuglément sa famille à sa chimère, et cette rudesse sauvage était applaudie par la génération contemporaine de Richelieu. La sagesse qui nous apprend à sacrifier le futile intérêt d'une idée, celui de la patrie, de la liberté, de la science, à l'intérêt touchant et souverain de la famille, n'était pas encore inventée. Au reste nous n'entendons nullement prêter à M. Ponsard un calcul qui lui a été certainement étranger; c'est à son insu, par un instinct auquel l'auteur dramatique obéit assez souvent sans s'en douter, qu'il s'est mis au niveau de son auditoire, et qu'il a transformé une des chutes morales les plus célèbres de l'histoire en une victoire des modestes vertus du foyer.

Loin de vouloir surprendre les sympathies du public, il n'est pas impossible que M. Ponsard eût l'intention de traiter son sujet héroïquement. L'événement a trompé sa bonne volonté : il n'est pas facile de prévaloir contre ses propres dispositions et contre le tempérament de son époque. Il était plus difficile encore de se tirer heureusement d'une contradiction, inhérente au sujet, dont on s'étonne que M. Ponsard ne se soit point aperçu. Si grandes que soient en effet notre admiration et notre sympathie pour Galilée, et de quelque honte que se soient à jamais couverts ses persécuteurs, sa défaillance nous humilie et nous contriste en dépit de nous. Il a manqué au rôle que la grandeur de son génie lui imposait, il a fléchi sous la tâche que le destin lui avait dévolue. Songez-y : Galilée a le front couronné du rayon divin qui annonce les initiateurs et fixe les regards du monde; sa gloire et la légitime autorité de son nom remplissent l'Europe; il a doté ses contemporains et l'avenir d'une suite de vérités qui élargissent la création et révèlent à la pensée un univers nouveau. Il a fait plus, et c'est là son plus grand titre, il a doté l'intelligence humaine d'un levier qui centuple ses forces, d'un instrument de certitude, c'est-à-dire d'éman-

cipation, grâce auquel le gouvernement suprême de la vie et des sociétés lui est désormais assuré. Une puissance nouvelle, celle de la science, est née au monde. Au premier pas de cette puissance, dont Galilée est un des premiers et des plus glorieux représentans, la vieille autorité, encore en possession de commander aux consciences, prend l'alarme, et, pour maintenir sa souveraineté menacée, elle prétend confondre sa rivale et arracher à Galilée une trahison. Jamais, il faut l'avouer, plus belle occasion ne s'offrit à un homme d'être un héros, de rendre témoignage à la science en prouvant qu'elle est aussi une force morale pour laquelle on peut mourir, et qui seule peut braver les menaces et les démentis furieux de tout un monde. Cette occasion, Galilée l'a manquée. Appelé à faire au dieu nouveau de la certitude le sacrifice que tant d'autres avaient fait au dieu des mystères, il n'a pas entendu cet appel; il a le malheur d'avoir montré au monde que le génie scientifique le plus hardi peut s'associer à la faiblesse du caractère, et que la plus vaste curiosité de l'esprit ne vaut pas pour l'action la fierté d'une âme soutenue par la plus humble conviction morale. Au lieu d'être un héros de la pensée, il est le premier de ces savans trop nombreux en qui l'étendue des connaissances et la nouveauté des découvertes s'unissent à un scepticisme moral affligeant, qui nous frappent d'admiration par la beauté de leur génie, mais qui, par les misères de leur conduite et l'inconsistance de leur caractère, nous dispensent du respect. La puissance de son génie et la solennité des épreuves qui lui ont été imposées placent Galilée au niveau des plus grands hommes; la manière dont il les a supportées l'abaisse au rang des plus ordinaires. Voilà la contradiction violente, irrémédiable, qui devait exclure ce sujet de la scène, et dont M. Ponsard n'a pu triompher qu'en le faussant.

Il serait absurde de vouloir mettre l'auteur dramatique au supplice d'une fidélité littérale et servile à la chronique; on nous fera, j'espère, la grâce d'admettre que telle n'est pas notre pensée. L'imagination a des franchises nécessaires, et nous lui reconnaissons volontiers le droit de parer comme elle l'entend le héros qu'elle emprunte à l'histoire, de le dégager des misères de son existence réelle et des défaillances qui ont été dans sa vie le tribut inévitable payé à l'humanité. Le poète peut faire ce que faisait autrefois la légende populaire quand elle transformait ses héros en demi-dieux sans les altérer, fondant le métal brut de l'histoire au feu de son idée pour en tirer une expression supérieure de la vérité humaine. Il était assurément fort permis à M. Ponsard de simplifier Galilée, de le montrer sur la scène aussi fier qu'il le fut peu dans l'histoire, de faire abstraction de la politique, plus savante qu'élevée, qu'il ne dédaigna pas d'employer pour mettre sa doctrine à couvert des accusations d'hérésie, d'oublier et ses pourparlers avec Rome et ses concessions de forme à la censure, qui font plus d'honneur à son esprit qu'à son courage; mais ce que la légende elle-même n'eût jamais pu supprimer de l'histoire de Galilée, ce que le

poète a bien été obligé d'accepter comme une donnée inaltérable, c'est l'abjuration finale. Cet acte est attaché au nom de Galilée aussi bien que ses découvertes, et plus étroitement encore que ses découvertes, car celles-ci sont uniquement du ressort des savans, et la foule, obligée de les admirer sur parole, n'en connaîtra jamais la portée, tandis que l'abjuration est connue de tout le monde, elle est un acte moral qui relève de la plus humble conscience comme de la plus éclairée. Qu'on y voie avant tout une flétrissure ineffaçable pour ceux qui l'ont infligée au grand homme, à la bonne heure; qu'aussi longtemps qu'une autorité hostile aux libres investigations de la pensée prétendra élever l'orgueil de ses dogmes au-dessus des certitudes de l'intelligence, le nom de Galilée lui soit jeté comme une réponse et comme un défi, cela doit être. Nous accorderons encore que cette abjuration, arrachée à la faiblesse d'un vieillard, soit digne de pitié; mais on ne fera jamais qu'elle soit digne d'admiration. Elle a sans doute son côté tragique, et nous devinerions sans peine de quelles agonies elle a dû être précédée, alors même que l'histoire ne nous les ferait pas connaître; il n'y a aucune exagération à prétendre que la mort dont Galilée était menacé, la prison qu'il a subie, la torture physique à laquelle il fut peut-être soumis, ne sont rien auprès de la torture morale qu'il a endurée :

> Le déshonneur du souverain chassé,
> Les transports furieux de l'amant remplacé,
> Rage, déchiremens, honte, angoisses suprêmes,
> J'en ressens les effets autant et plus qu'eux-mêmes;
> J'ai comme eux ma maîtresse, et j'ai ma royauté :
> La science! J'adore à genoux sa beauté,
> Et vous pouvez juger de quel coup l'on me tue,
> Quand on veut, Dieu puissant, que je la prostitue!

Ainsi parle le Galilée de M. Ponsard, et nous sommes persuadé qu'il ne dit rien de trop. Si ces mortelles angoisses nous émeuvent, elles n'en sont pas moins de celles qu'on déplore, non de celles qu'on glorifie; on peut comprendre et pardonner ce martyre : il n'est pas de sophisme qui puisse le transformer en triomphe.

M. Ponsard a donc été conduit, pour relever son héros en face de ceux qui le persécutent, à tenter d'expliquer et d'atténuer de son mieux cette défaillance suprême, que dis-je? à la justifier en lui donnant pour excuse les sentimens les plus sacrés du cœur humain. De là une fable presque enfantine qui ne lui a pas coûté sans doute un grand effort d'imagination, et dont la simplicité serait peut-être un mérite, si elle ne mettait dans tout leur jour le défaut essentiel du sujet et l'impuissance de l'auteur à le pallier. Le drame, ce drame qui devrait nous présenter la lutte épique des deux plus grandes puissances morales qui se sont jamais disputé le monde, commence par une idylle. Une scène entre le jeune Florentin Taddeo et

Antonia, la fille de Galilée, nous révèle l'amour de ces deux enfans l'un pour l'autre, amour ardent et idéal, dont les effusions un peu trop astronomiques nous transportent dans les mondes récemment découverts par Galilée. Une inquiétude pourtant se mêle à ces élans de tendresse, le renom douteux qui s'attache vaguement à ces découvertes et menace d'éloigner les parens de Taddeo de toute idée d'une alliance avec la famille d'un hérétique. Des discussions d'étudians, parmi lesquels le poète fait figurer, en dépit de la chronologie, le jeune Viviani, le futur héritier des idées du grand homme et le plus dévoué de ses disciples; les grotesques démonstrations d'un vieux pédant jaloux, le professeur Pompée, astrologue et un peu sorcier, ardent défenseur de l'orthodoxie scientifique et adversaire acharné des nouveautés de Galilée, nous donnent une idée de l'agitation qu'elles répandent dans les esprits, des préjugés, des intérêts, des colères qu'elles ont soulevés contre elles. Enfin apparaît, appuyé sur sa fille, Galilée, chargé de gloire et d'années : l'auteur a voulu lui faire une entrée solennelle en lui ménageant une ovation que rien n'explique, et en lui faisant adresser par le jeune Viviani une harangue semée d'imitations de Virgile qui ne sont pas à leur place et dont l'emphase officielle manque totalement son effet :

> Salut, ô Galilée, ô maître glorieux,
> Prince de la science, etc.
> La terre de Saturne, en demi-dieux féconde,
> La mère des héros et des grands écrivains
> S'applaudit de t'avoir fourni ses flancs divins...

La contre-partie de ce compliment est une diatribe furibonde dans laquelle un moine, monté sur un banc, dénonce au peuple les impiétés du novateur. Ces attaques, ces menaces provoquent les remontrances de la femme de Galilée, remontrances trop tôt justifiées, car elles sont presque immédiatement suivies d'une sommation signifiée à Galilée de comparaître devant le saint-office pour y rendre compte de ses opinions. Il ne faut pas moins que l'amour de Taddeo et d'Antonia, la tendresse paternelle de Galilée, les assauts qui lui sont livrés de toutes parts, l'exil, le dénûment, l'abandon en perspective, pour préparer la catastrophe de manière à sauver l'honneur du héros.

Au moment de soutenir une lutte à laquelle il a dû se préparer depuis longtemps, Galilée se recueille devant son œuvre accomplie; il mesure, comme pour y retremper son courage, les espaces infinis que son génie a conquis et peuplés. Raffermi par cette méditation scientifique, dont quelques vers éclatans et l'excellent débit de Geffroy ont fait supporter la longueur, assuré une fois de plus que Dieu ne peut regarder avec colère un contemplateur intelligent de la création, il peut faire face à ses ennemis et envisager sans fléchir les accusations élevées contre lui. L'inquisiteur se

présente en effet pour dompter le génie rebelle, et entre ces deux hommes ou plutôt entre la tradition et la pensée, entre l'autorité inflexible et la raison qui a secoué le joug, un duel se livre, duel sans issue, où les argumens se brisent en vain contre les argumens. On conçoit qu'il fût très difficile à M. Ponsard de rendre quelque nouveauté et de donner un intérêt bien dramatique à ce débat de Sorbonne; il n'est pas parvenu malheureusement à rester toujours élégant et littéraire. Galilée, après avoir peint les audaces croissantes de la curiosité humaine et le progrès irrésistible de la science, donne à l'inquisiteur de bons conseils en vers bien médiocres :

Croyez-moi, respectez ces aspirations,
Elles ont trop d'élans et trop d'expansions
Pour souffrir qu'un geôlier les tienne prisonnières :
Laissez-leur le champ libre, ou malheur aux barrières!

Contre Rome et l'inquisition, il reste au moins à Galilée l'appui du grand-duc, qui ne lui faillira point : dernière illusion que le grand-duc vient lui-même dissiper aussitôt en confessant son impuissance et en montrant pour toute ressource au pauvre grand homme une soumission sans réserve. Galilée se prend à gémir et à se plaindre des princes; il regrette Venise, oubliant l'exemple de Bruno, dont l'inquisiteur lui-même vient de lui rappeler l'exemple, et que Venise, la libre et républicaine Venise, a livré il y a trente ans à peine à Rome, c'est-à-dire au bûcher. Vaines plaintes et vains regrets : il n'est en pareille occurrence qu'un sûr asile, qu'un appui infaillible, c'est la conscience, et voilà pourquoi nous ne pouvons que prendre en pitié ce vieillard ballotté entre des conseils contraires, tour à tour ébranlé par les supplications de Taddeo et réconforté par les encouragemens d'Antonia, demandant sa voie à deux enfans que sa sagesse devrait guider et confessant à la fin ses perplexités :

Dieu! quels rudes combats il faut que je me livre!
Ma fille d'un côté, la vérité de l'autre,
Me font ou mauvais père ou déloyal apôtre!

Galilée se trompe; nous pouvons hésiter avec Rodrigue entre son père et Chimène, mais nous n'hésitons avec le savant entre l'intérêt des siens et la vérité, car il n'y a pas de père qui doive à sa fille de renier à cause d'elle ce qu'il croit et surtout ce qu'il sait, dût ce paternel mensonge lui procurer le meilleur des établissemens. Livré à de pareilles indécisions, il est vaincu d'avance; la dernière épreuve que le poète lui réserve est superflue, et les efforts concertés des disciples, des amis, de la femme et de la fille, sont inutiles pour surmonter une résistance imaginaire. Aussi les discours qu'ils viennent lui adresser tour à tour n'ont-ils pour but que de nous remuer le cœur et de nous disposer à l'indulgence. Ces pleurs, ces cris d'une

famille au désespoir nous émeuvent en effet; mais nous serions plus émus si Galilée ne faisait pas valoir en termes si étranges l'étendue de son sacrifice :

> Soyez contens, amis! Oui, je commence à voir
> Que deux et deux font cinq, et que le blanc est noir;
> Je dirai désormais ce qu'on voudra; j'avoue
> Que le soleil est plat et grand comme une roue,
> Que la lune en son plein est un visage rond, etc.

Ce style burlesque est de trop en un pareil moment, et Galilée cède plus qu'on ne lui en demande. Nous voudrions du moins le savant dupe à quelque degré de sa propre émotion et trompé un instant par les sophismes du père attendri.

Par l'emploi d'un procédé vulgaire, M. Ponsard a déplacé le drame, et il l'a rapetissé du même coup. Il avait à montrer sur le théâtre de l'histoire le génie d'un homme en lutte avec la plus haute des autorités, un Prométhée de la science cloué par le Jupiter chrétien au rocher infamant du désaveu; il nous étale dans un débat de famille les faiblesses d'une conscience débile succombant à d'indignes terreurs. La chute du vrai Galilée, telle qu'on la connaît, a plus de grandeur et de pathétique qu'une pareille fiction. Après avoir essayé des concessions pour frayer la voie à la vérité dans un monde encombré d'erreurs, après avoir invoqué inutilement l'appui des princes et n'en avoir reçu que des conseils de soumission, Galilée, se révoltant à la fin, n'en appelle plus qu'à l'éloquence de la vérité et à l'ascendant de la certitude. Il ne fuira pas, il ira dans Rome même faire face à l'ennemi. Il y va plein de confiance en effet; mais là son génie étonné tremble devant la majesté des siècles incarnés dans l'église, il se sent subjugué malgré lui par l'autorité du tribunal qui est l'organe de la croyance universelle; un doute passager se glisse peut-être en sa pensée et y voile d'un nuage l'éclat de la certitude, jusqu'au moment où, cadavre vivant, il balbutie l'abjuration qu'on lui a dictée, et où la vérité reparaît aussitôt après une éclipse momentanée. Oui, nous le préférons ainsi, victime de l'infirmité humaine et prosterné devant une puissance qui a courbé les plus forts, au père de famille débonnaire que M. Ponsard nous montre faisant aux siens de parti-pris le sacrifice de son honneur.

A la distance d'où nous observons ces premiers pas encore incertains de la science, embrassant d'un coup d'œil l'immense chaîne des découvertes successives qui ont érigé dans la pensée un nouvel univers, pouvant aussi mesurer du regard le long déclin de la puissance qui écrasait encore le monde il y a deux ou trois siècles, nous sommes parfois tentés de considérer la vérité scientifique comme une religion qui a droit aux mêmes respects et qui commande aussi impérieusement à la conscience que la foi révélée. Galilée, placé au péristyle des temps modernes, au premier rang

parmi les initiateurs d'un ordre de connaissances d'où est née toute une civilisation, nous apparaît facilement comme un apôtre, et son abjuration nous semble tenir du blasphème. C'est bien le sentiment que lui prête M. Ponsard lorsqu'il le fait s'écrier :

Science, amour du vrai, flamme pure et sacrée,
Sublime passion par Dieu même inspirée,
Contre tous les périls arme-moi, soutiens-moi;
Élève ma conscience au niveau de ma foi!
Et puisse le bûcher expier mon génie
Avant que ton amant, Vérité, te renie!

Prenons-y garde cependant. Cette ardente curiosité de la nature, cet amour d'une vérité dégagée de tous les voiles mystiques, cet attachement sans réserve de l'intelligence à des dogmes qui sont sa propre conquête, cette religion de la science enfin, sont des sentimens tout nouveaux. Il a fallu, pour leur donner naissance, que l'empire des religions anciennes s'affaiblit en même temps que la lumière envahissait l'un après l'autre tous les cantons de l'univers, et que la science se signalât par ses bienfaits comme l'irrésistible rénovatrice de la pensée et des choses humaines. Encore, à dissimuler lâchement une découverte, à méconnaître de gaîté de cœur une loi certaine de la nature, à renier une vérité démontrée, y aurait-il plus de folie peut-être que d'impiété. C'est un malheur auquel, Dieu merci, les savans ne sont plus guère exposés de nos jours; l'inquisition a soin de rendre ses arrêts contre la science en des termes qui ne la compromettent pas; l'orthodoxie se contente de faire une guerre sans péril à la curiosité profane; tout au plus suscite-t-elle par intervalle une science bâtarde et suspecte pour contester des théories embarrassantes et pour mettre à l'aide de falsifications furtives les faits qu'elle ne peut contester en harmonie avec le système croulant de ses idées. Nier une expérience ou une découverte, elle ne s'en avise plus; si elle y songeait, le bon sens universel l'avertirait qu'elle s'égare, et elle ne trouverait pas, même parmi ses adeptes, une conscience de savant qui se laissât séduire ou intimider. Au temps de Galilée, il n'y a encore de vérité sainte que celle du sanctuaire, il n'est qu'un ordre de croyances auxquelles on ne puisse renoncer sans apostasie, et ce ne sont pas les croyances scientifiques. La résistance prolongée du savant florentin aux sollicitations dont on l'assiége, la mauvaise grâce avec laquelle il se résigne à l'abjuration, les larmes et la secrète protestation qu'elle lui arrache prouvent à sa gloire qu'il avait une âme éprise du vrai et capable de le confesser jusqu'au sacrifice, s'il avait vécu dans un autre temps. Il est permis de croire pourtant que sa conscience ne lui reprocha point cette abjuration comme un crime, et ce que sa conscience lui pardonna, on ne voit pas que celle de ses contemporains l'ait condamné; à une époque où les dogmes du moyen âge trouvaient

encore tous les jours des témoins pour se faire tuer en leur honneur, il n'entrait dans la pensée de personne qu'il y eût d'autres vérités pour lesquelles on pût mourir, d'autres certitudes qu'on ne pût renier sans infamie. Voilà pourquoi la postérité s'est montrée indulgente et douce envers Galilée. S'il eût senti comme M. Ponsard le fait parler, il n'y aurait point de termes pour stigmatiser sa faiblesse, et, loin de changer l'indignation en pitié, les devoirs de l'époux et l'amour paternel invoqués hors de propos ne feraient qu'ajouter le ridicule à la lâcheté.

Il y avait dans le sujet que M. Ponsard a tenté de transporter sur la scène des données incompatibles avec les conditions du drame. M. Ponsard s'est laissé séduire à l'idée d'une glorification de la science dans un de ses héros, il a rêvé quelque Polyeucte de la raison abattant d'une main hardie les idoles du préjugé et tombant glorieusement sous la foudre amassée par son audace. Oui, sans doute, on peut imaginer un Galilée qui, soutenant jusqu'au bûcher la vérité, eût sanctifié pour jamais la conviction scientifique. Quelle consécration donnée par une telle mort à la liberté de chercher! Quelle vénération acquise dans la suite des temps à ses successeurs! Peut-être cette résistance eût-elle intimidé dès l'abord les persécuteurs et pénétré d'une énergie plus inflexible les explorateurs de la nature; peut-être, si Galilée avait su mourir, n'eût-on pas vu, trois ou quatre ans après une mort si triomphante, un autre homme de génie, qui s'appelait Descartes, annoncer au monde des découvertes qu'il tenait prudemment sous le boisseau. La science a peu de martyrs, et nous voulons bien que le sang ne soit pas une garantie nécessaire à des vérités qui demandent des démonstrations plutôt que des dévouemens et qui ont plus besoin de preuves que de sacrifices. Il se peut que le martyre suppose un feu de prosélytisme que le savant ne connaît point, car il ne gagne pas les cœurs par la contagion de l'enthousiasme, il conquiert les esprits un à un par la conviction. Qui sait d'ailleurs si le plus désintéressé des martyrs n'a pas besoin d'une croyance qui lui promette quelque chose en échange de la vie, s'il ne lui faut pas, pour courir à la mort, le ressort d'un égoïsme supérieur? Les vérités de la science, abstraites et impersonnelles, fruit du labeur patient et non pas inspiration de la grâce, n'ont rien à promettre. Elles ne sont pas cependant incapables d'enflammer l'intelligence, et c'eût été un grand spectacle que celui d'un des plus rares génies qu'on puisse admirer couronnant ses découvertes par un acte héroïque et inscrivant à l'entrée d'un nouvel âge de l'humanité le nom d'un martyr de la pensée.

Malheureusement ce Galilée n'est point celui de l'histoire. Eût-il existé que M. Ponsard eût encore bien fait de ne pas aborder un tel nom. La destinée glorieuse ou tragique des hommes de génie, l'histoire si souvent poignante des grands poètes, des grands artistes, des grands savans, est un écueil dangereux pour le talent dramatique. Le génie n'est point théâtral, il se manifeste avec éclat dans ses œuvres, il reste secret et caché dans la

vie, il ne fait nul étalage. A vouloir le montrer aux yeux sur la scène par des actions ou des paroles, on risque toujours de le trahir et de le dégrader, et le procédé le plus sûr est de s'en fier à notre mémoire. On a mis au théâtre Molière et Corrége, et quelles vies plus touchantes, quelles figures plus sympathiques que les leurs? Cependant la savante analyse et l'art consommé de George Sand, la fantaisie et l'enthousiasme d'Œhlenschlœger n'ont pu triompher d'une difficulté insurmontable, ou plutôt d'une insoluble contradiction. Entre ces hommes et nous, il n'y a pas de commune mesure et il existe un abîme que vous ne comblerez pas, celui du génie. Ne voulez-vous nous dévoiler en eux qu'un cœur accessible aux mêmes sentimens, pliant sous les mêmes épreuves, agité des mêmes orages que les nôtres, sans que nous voyions en même temps par où ils nous dépassent, vous les mutilez tristement et ne nous montrez du demi-dieu que la vulgaire et matérielle image. Essaierez-vous au contraire de nous présenter dans sa grandeur un de ces favoris du ciel qui ont reçu l'auréole, puisse cette audace vous tourner à bien! Mais, si tourmentée que soit leur destinée, et si semblable que vous la fassiez à la nôtre, nous ne pourrons pas les mettre à notre niveau; nous voyons trop clairement qu'ils ont des joies et des souffrances que nous ne connaissons pas, des obligations et des immunités qui nous sont étrangères. Prenez dans la foule obscure un être inconnu et médiocre comme nous, et pour peu qu'en lui nous reconnaissions un homme, notre sympathie lui est acquise, et nous sommes prêts à compatir à ses faiblesses. Seulement gardez-vous de l'appeler Galilée, car alors l'attendrissement paternel qui le conduit à humilier son génie, au lieu de nous gagner, nous irrite, et ne nous permet plus de voir dans la famille qu'un joug malfaisant.

Le public, qui a aussi ses raisons, a passé par-dessus la langueur d'une action faiblement conçue, la vulgarité d'un ressort malencontreusement imaginé qui altère le fond même du drame, les disparates d'un style incertain entre la sécheresse didactique et le précieux de l'idylle, pour ne voir que les intentions transparentes de l'auteur et applaudir à l'opportunité de son choix. Ces préoccupations sont-elles sans péril au théâtre? Nous ne le prétendons pas; mais à qui la faute si des prétentions d'un autre âge, des colères intempestives, le procès maladroitement fait à la raison, à l'examen, à la science, à tout ce qui est l'honneur et l'avenir de la société moderne, font trouver bon aujourd'hui qu'on rappelle à une autorité irritante la première humiliation qu'elle a subie dans la personne de Galilée? Nous ne pouvons voir de mauvais œil le public prendre plaisir à une audace devenue assez rare, celle de lui proposer dans une œuvre dramatique une pensée sérieuse. Il y a là un symptôme qui n'a rien d'alarmant, et qui se trouve singulièrement confirmé par la fâcheuse mésaventure de la nouvelle comédie de M. Barrière, représentée il y a quinze jours au Vaudeville.

Bâillemens et sifflets, tel est en deux mots l'accueil fait le premier soir à

une pièce sur laquelle on avait fondé des espérances cruellement déçues. Il n'y aurait pas lieu de s'arrêter à une pièce médiocre qui sera bientôt où sont les neiges d'antan, si ce naufrage n'était que le châtiment d'une erreur; mais M. Barrière est puni surtout d'être resté lui-même, il est la première victime d'une conversion occulte qui s'est opérée dans le goût du public, et qu'il a eu le tort de ne pas deviner. Il n'y a pas à s'y méprendre, nous sommes au théâtre comme ailleurs à la fin d'un genre, à un tournant de l'opinion. M. Barrière, qui a gardé dans cette comédie quelques-unes de ses qualités et ses défauts naguère les plus applaudis, a le droit sans doute d'être mécontent. « Public fantasque et décevant, pourrait-il dire, public facile de *la Vie de Bohême*, des *Parisiens de la décadence*, des *Filles de marbre* et des *Faux Bons Hommes*, que t'ai-je fait pour mériter cette trahison? Le monde où je t'ai introduit tant de fois et que tu aimais, le monde interlope des villes d'eaux, des maisons de jeu, de la Bourse et des salons mélangés, a-t-il cessé d'exister? mes chaudes invectives auraient-elles eu cette vertu de le faire rentrer sous terre? ou bien aurais-je été cette fois moins osé qu'il ne fallait, aurais-je contre mon dessein manqué d'audace et de crudité? Non, ce monde existe encore, et je sais trop bien que ma pièce ne pèche point par l'excès de distinction dans les sentimens ou dans le langage. Rien n'a changé que toi, l'ancien complice de mes témérités, qui renies aujourd'hui ce que tu applaudissais, et qui t'avises de redevenir délicat sans m'en avoir prévenu. » Il en est ainsi en effet, et nous n'avons point de consolations à offrir à M. Barrière, ne pouvant prendre sur nous de lui prédire de la part du public un retour auquel nous ne croyons guère, et que nous avouons ne pas souhaiter. M. Barrière est d'autant plus à plaindre que cette petite révolution du goût le dépouille à peu près de tout ce qu'il avait; l'esprit dans sa nouvelle comédie ne paraît plus que du placage, et le franc-parler que l'indice d'une rudesse qu'une culture suffisante n'a point adoucie; on ne voit plus dans ces vives apostrophes que de pauvres lieux-communs, dans cette satire qui emportait le morceau que les traits d'une rhétorique s'escrimant à la quintaine, dans ce réalisme hardi que la fastidieuse reproduction de mœurs indignes d'être observées.

Nous ne saurions oublier que M. Barrière a été pour beaucoup dans la faveur qu'ont obtenue au théâtre les mœurs d'une société d'aventuriers, de spéculateurs véreux, d'artistes au rebut, de courtisanes enrichies et de femmes du monde assez sottes pour vouloir leur ressembler. Parce que ce vilain monde a pu, grâce à la vogue, s'afficher avec plus d'impudence qu'autrefois, la scène n'a eu pendant plusieurs années de place que pour lui. Les intrigues qui l'occupent, la vie qu'il mène, l'étrangeté de son langage et de ses allures ont été pendant je ne sais combien de temps notre unique récréation au théâtre. Comme les mœurs de cette société auraient pu nous donner des scrupules, on avait soin d'y égarer un honnête homme chargé d'en faire justice au bruit de nos acclamations. Le rôle de ce personnage

était de prêcher à tout venant et de jeter à la tête des coquins de tout acabit des vérités fort inutiles. Nous applaudissions tout; il eût été difficile de dire ce que nous prenions le plus en gré, des tableaux risqués qu'on nous mettait sous les yeux ou des sermons qui en étaient le correctif. Pour nous donner contentement, ce fut parmi les auteurs à qui hasarderait les scènes les plus scabreuses, et trouverait les mots les plus forts pour en flétrir l'ignominie; on ne savait qu'admirer le plus en eux de l'exactitude d'une reproduction si attentive ou de la véhémence de protestations si convaincues. On peut rendre cette justice à M. Théodore Barrière, qu'il n'a été dépassé dans cette double voie par personne. Aussi, pour s'être toujours maintenu d'un degré au-dessus de la charge, il a passé pour un homme fort, qui ne ménageait rien, que rien n'arrêtait quand il s'agissait de déchirer tous les voiles et de démasquer les corruptions de son temps. Tout récemment le public s'est aperçu que ces corruptions ne portent pas de masque, et que c'est bien assez de les voir s'étaler à nu dans la rue sans les retrouver encore sur la scène. Ne plus s'intéresser au théâtre à ce qui le dégoûte dans la réalité, c'est de la part du public un premier pas dans la voie d'une répression plus efficace que tous les sermons du monde. M. Barrière l'a cette fois appris à ses dépens.

La comédie de M. Barrière s'appelle *les Brebis galeuses,* titre qui n'est pas à la vérité des plus gracieux sur une affiche, mais où l'auteur a mis sa franchise ordinaire, et qui est bien fait pour piquer la curiosité. Au surplus, l'idée qu'il renferme est tout ce qu'il y a de vrai dans la pièce. C'est en effet une inclination naturelle aux femmes qui ont failli d'aplanir le chemin du mal à celles qui n'y sont pas encore entrées. Le vice a son orgueil qui le pousse quelquefois au prosélytisme; il a aussi ses amertumes dont les femmes coupables peuvent aimer à se venger sur le bonheur des femmes honnêtes, afin de pouvoir leur dire : « Vous voilà maintenant tout comme nous. » Il faut l'avouer pourtant, les femmes vraiment dangereuses, celles qui emploient le plus habilement leur expérience en mauvais conseils et en piéges tendus à la vertu des autres, obéissent presque toujours à un mobile moins infernal. Si elles sont vieilles, c'est tout simplement le plaisir de recevoir des confidences, de nouer des intrigues, de favoriser des joies dont elles sont sevrées; on a dit avec raison que le châtiment des femmes qui ont trop aimé l'amour est de l'aimer toujours; plutôt que de s'en passer tout à fait, elles l'aiment jusque dans les autres; elles se plaisent à ce spectacle comme un ministre en retraite se plaît encore aux jeux de la politique. Si elles sont jeunes, on les voit, toutes fières de leur expérience, s'empresser de guider les autres dans la voie périlleuse; elles sont charmées de leur apprendre que la faute a ses compensations. Qui ne se rappelle, dans les mémoires de Mme d'Épinay, ses conversations avec Mlle d'Ette, la jolie Flamande, les consolations et les conseils qu'elle en reçoit, ses longues résistances et sa défaite? Quel art de tourner les difficultés, d'apaiser les scrupules, d'é-

chapper aux objections, de séduire l'esprit par des sophismes et le cœur par des flatteries, de prendre ses précautions avec la conscience et avec le monde! A demi vaincue, Mme d'Épinay allègue sa réputation.« Pauvre enfant! répond Mlle d'Ette, tout vous étonne et vous effarouche; mais dans ce monde on dit tout ce qu'on imagine, et on croit tout et rien de ce qu'on entend dire. Qui est-ce qui prend assez d'intérêt pour approfondir ce qui se débite ainsi à tort et à travers? D'ailleurs ce n'est que l'inconstance d'une femme dans ses goûts, ou un mauvais choix, ou l'affiche qu'elle en fait qui peut ternir sa réputation. L'essentiel est dans le choix : on en parlera pendant huit jours, peut-être même n'en parlera-t-on point, et puis on ne pensera plus à vous, si ce n'est pour vous applaudir. » Et Mlle d'Ette donne du poids à ses paroles en citant son propre exemple. Voilà une situation intelligible, une conseillère redoutable, des caractères humains et vrais.

Ne cherchez rien de pareil dans la pièce de M. Barrière. Il lui fallait une histoire d'un goût plus relevé, des figures plus marquées et plus actuelles; il est allé prendre dans la cohue de Trouville deux femmes invraisemblables, méchantes sans raison, sans élégance et sans esprit, faisant parade à tout propos d'une dépravation qui ne s'explique pas. De telles femmes ne sont pas sans doute d'un exemple bien dangereux. En faisant métier de corrompre les autres, ont-elles du moins un motif qui puisse se concevoir, le goût de l'intrigue, le plaisir de faire école et d'avoir des élèves pour les admirer, le besoin de venger sur l'innocence des autres leur honnêteté et leur bonheur perdus? Pas le moins du monde. Ces deux Méphistophélès en jupon, que l'embrouillement de leurs affaires devrait occuper assez, agissent par pur amour de l'art, sans mobile admissible et sans prétexte. Tout leur est bon, jusqu'aux servantes d'auberge, dont elles passent en revue les mains et les dents pour calculer leurs chances de succès dans le monde. On les voit s'acharner à perdre une jeune femme par les moyens les plus propres à la mettre en défiance. Imaginez-vous par hasard qu'elles se feront insinuantes pour dissiper les ombrages d'une vertu timide, qu'elles affecteront une réserve indispensable ou du moins les dehors d'un intérêt sincère, qu'elles s'attacheront à conquérir la confiance des amans à qui elles tendent leurs piéges? Au contraire. Sèches, dures, cyniques, elles ont des propos rebutans, des allures folles, les façons et le ton de la plus mauvaise compagnie, tout ce qu'il faut pour avertir les moins perspicaces. Elles parlent, agissent et se conduisent comme des ilotes ivres, capables d'ôter l'envie de boire aux plus altérées. Aussi on ne voit pas comment elles arriveraient par ces procédés à leur but, si elles ne finissaient par tendre à la vertu qu'elles persécutent le plus absurde des guet-apens.

A quelle catégorie sociale ces deux femmes appartiennent-elles? Nous serions, à les voir, bien embarrassé de le dire. Elles sont brillamment entourées, elles mènent grand train, elles sont riches et mariées : l'une est la femme d'un financier qui est un sot et qu'elle traite comme un do-

mestique; l'autre a pour époux un homme à principes, intraitable sur les apparences, grand pourfendeur d'amans, et qui, je ne sais par suite de quelle aventure racontée par la dame en style énigmatique, la tient fièrement à distance. On pourrait donc les prendre à la rigueur pour des femmes du monde, si à chaque instant leur ton, leurs manières, leurs maximes ne nous déconcertaient et ne nous faisaient croire que nous sommes, non pas dans un salon, mais dans le boudoir de quelque maritorne déclassée. Pour un homme qui fait, comme M. Barrière, profession de porter la vérité jusqu'au scrupule, il y aurait là, qu'il nous pardonne de le lui dire, une faute d'écolier, si nous ne lui reconnaissions une excuse. Cette excuse est dans l'étrange confusion de costume et d'habitudes qui s'est produite chez nous par l'effet d'une secousse qui, en bouleversant toutes les notions, semblait avoir atteint le goût lui-même et aboli jusqu'au sentiment des nuances et des distinctions; confusion réellement inouie, car si l'on avait vu des courtisanes parvenues revêtir du jour au lendemain les manières du beau monde, on n'avait pas vu les grandes dames et jusqu'aux simples bourgeoises prendre à cœur de copier les dehors de la pire compagnie. Si l'imitation est allée au-delà des manières, c'est ce que nous voulons ignorer. Dans tous les cas, cette confusion n'est pas un fait qui s'explique par l'influence maligne de quelques mauvais exemples; une telle épidémie a certainement des causes plus générales, qui ne sont pas bien malaisées à découvrir : une grande victoire remportée sur tout ce qui est digne d'occuper les esprits et célébrée par les saturnales des oisifs, les mœurs aventurières élevées à la hauteur d'une institution, la spéculation proclamée une des fins de l'homme, le désœuvrement érigé en vertu, la mise en interdit de l'honneur, l'ajournement de la morale, tout ce que le sommeil prolongé de la vie publique produit d'effets déplorables sur l'esprit d'un peuple. On ne peut dire combien de temps il aurait fallu pour que cette comédie fatiguât notre curiosité et poussât à bout notre patience, si le cri des choses, plus éloquent que toutes les satires, n'eût violemment appelé l'attention sur des indices inquiétans, et ne nous eût distraits de nos plaisirs en nous ramenant de force aux préoccupations sérieuses. Le changement ne fait que commencer : les voitures à grelots qui volent au champ de courses, les claquemens de fouet des postillons, les refrains enroués des alcazars publics et privés continuent à résonner encore; mais le carnaval expire, et voilà que les applaudissemens lui font défaut. M. Barrière s'est cru autorisé, par le mélange désordonné qu'on a vu régner quelque temps, à présenter dans sa comédie des figures hybrides, mi-parties femmes du monde et filles perdues, et déjà ce mélange choque et révolte; il a cherché la cause d'une épidémie dont l'origine n'est ignorée de personne dans quelques accidens individuels, et ces exemples choisis d'une dépravation intolérable ont provoqué de toutes parts des expressions de dégoût et d'ennui. M. Barrière est décidément en retard sur l'esprit du jour.

Nous ne mettrons pas la patience du lecteur à l'épreuve d'une analyse détaillée de cette pièce, où le mélodrame s'entremêle à la farce, et où le hoquet dramatique de Buridan, miraculeusement retrouvé par Mme Doche, assaisonne des bouffonneries dignes de *la Fiancée du mardi gras*. Il y aurait de quoi se perdre à suivre les détours obscurs de cette intrigue, dont il suffira, pour qu'on l'apprécie, de donner une légère idée. Mme Bernier est une jeune femme vraiment malheureuse; sa naissance est un mystère: élevée par charité et dotée pour ses vertus par la personne qui l'a recueillie, elle est mariée à un homme indigne d'elle qui la quitte au bout de trois mois pour une danseuse. Trop honnête pour accepter des consolations illégitimes, elle aime cependant un jeune homme, M. Gérard, qui la poursuit de ses hommages et qu'un hasard impitoyable s'obstine à ramener partout sur ses pas, au bal, à l'église, aux eaux. Elle l'aime sans espoir, bien décidée qu'elle est à rester pure dans son infortune; elle l'aime sans lui laisser d'illusion, et pour se dérober à ses poursuites elle se réfugie à Trouville. Elle tombe là dans la société de Mme Tingrey et de la comtesse de Tourny, les deux reines de la plage et du casino; elle les accepte pour chaperons, les suit partout sans rien remarquer dans leur conduite qui l'étonne, croyant leur société la meilleure du monde. Innocence de cœur ou simplicité d'esprit, elle ne voit aucune des mille choses qui devraient effaroucher sa vertu; nous avons peine à nous intéresser à une si niaise personne. M. Barrière ne pouvait-il lui donner un peu de l'esprit dont il dispose?

M. Gérard s'est également réfugié à Trouville, retraite de tous les amans malheureux, et il y rencontre Mme Bernier. Repoussé comme toujours, il a cherché un asile contre son désespoir chez un sien ami qui habite un ermitage aux environs. Cet ami, vous le connaissez, c'est le philosophe, le sage, le moraliste de la comédie, le Benjamin de M. Barrière, invariablement sceptique et spirituel, guéri de l'amour, revenu de ses illusions et se donnant pour spécialité de dissiper celles des autres, ennemi juré des femmes galantes, qu'il foudroie de ses saillies, et faisant contraste par sa probité avec le monde malsain où on le trouve toujours. Pour le moment, il vit seul, tout prêt d'ailleurs à mettre son savoir-faire au service de son ami. Il le console, l'engage à ne point désespérer, en lui disant à propos de Mme Bernier qu'une ondée vient d'arrêter chez lui dans une cavalcade : « Elle oublie sa cravache aujourd'hui, elle oubliera demain ses devoirs; il faut toujours qu'une femme oublie quelque chose. » Puis il reconduit M. Gérard à Trouville et lui fait voir, pour l'encourager, les brebis galeuses à l'œuvre, travaillant activement à son succès; par ses éloges calculés, il les excite lui-même contre Mme Bernier au point d'indigner l'honnête M. Gérard. Singulier amant au surplus, car, ayant glissé dans le bouquet de Mme Bernier une lettre que celle-ci jette pieusement dans la mer avec les fleurs, il s'empresse d'aller se griser! Quand il reparaît entre

deux vins, c'est pour faire la cour, Dieu sait dans quels termes, à la plus facile des brebis galeuses, à Mme Tingrey, la femme du financier. Il parvient à la blesser, c'est tout dire, et elle lui accorde, avec l'intention de se moquer de lui, un rendez-vous dans un chalet qu'il vient d'acheter et dont il lui donne la clé.

A tout cela ces dames, chargées de dettes, mêlent des affaires d'argent de l'espèce la plus singulière. On voit par exemple Mme Tingrey aider en plein bal son mari à maquignonner la vente de trois chevaux à un jeune idiot qui les paie séance tenante en beaux billets. La comtesse de Tourny doit trois cent mille francs qu'elle fait payer par son mari. Un instant après, ce mari généreux s'avise de vouloir, il est impossible de deviner à quel titre, confesser la jolie Mme Bernier; il lui arrache ses secrets, la conseille, et, pour récompenser sa vertu, la baise au front en la faisant son héritière. On conçoit assez facilement que la comtesse en veuille à cette vertu lucrative; on ne voit pas cependant comment elle en viendrait à bout, si Mme Bernier n'accourait éperdue se jeter dans ses bras à dix heures du soir, lui avouer qu'elle aime et la supplier de la défendre contre M. Gérard et surtout contre elle-même. La clé remise à Mme Tingrey se trouve à propos entre les mains de la comtesse, qui offre pour asile à sa jeune amie le fameux chalet en lui laissant croire que ce chalet lui appartient encore. Elle s'applaudit de cette belle ruse, quand elle apprend que celle qu'elle vient de livrer est sa fille, fruit malheureux d'une faute commise dans la jeunesse et qu'elle croyait morte en naissant.

L'excès de l'absurde a eu cela de bon cette fois qu'il a donné une issue à l'ennui latent dont la salle était depuis longtemps chargée, et l'a fait éclater en sifflets. Il faut renoncer à suivre ici une accumulation d'incidens que le public, changeant soudainement d'humeur, a accueillie avec plus de gaîté que l'auteur ne l'eût souhaité. L'attitude de M. Gérard, quand celle qu'il aime se trouve chez lui sans le savoir, les prodigieuses tirades qu'il lui récite, l'intention qu'il ne cache pas de profiter de ses avantages, puis l'arrivée de la comtesse, qui vient arracher sa fille au péril où elle l'a jetée et qui s'empresse de mourir de la rupture d'un anévrisme, ingénieux moyen de se racheter *in extremis* et de mériter son pardon, tout cela dépasse déjà ce qu'on nous a de longue date accoutumés à voir; mais M. Barrière, fidèle à la loi souveraine de la gradation, s'est ingénié pour enchérir encore sur ces belles inventions. Le philosophe que vous savez, trahissant les intérêts de son ami et se transformant à l'improviste en appointeur de querelles conjugales, s'est rendu au Havre pour retenir M. Bernier sur le point de s'embarquer avec sa ballerine et pour le ramener aux pieds de sa femme. Heureusement que M. Bernier a mal pris ces bons offices et qu'un duel s'en est suivi dans lequel le mari coupable a succombé. Le philosophe vient, avec une humilité qui sied bien après tant de services rendus et avec une gravité de circonstance, raconter sa belle con-

duite et annoncer à Mme Bernier qu'elle est veuve et libre. C'est ainsi que les desseins criminels sont déçus et qu'on obtient, non sans peine, le mariage d'une jeune femme vertueuse qui n'est qu'une sotte avec un amoureux qui est peut-être un imbécile, et qui certainement n'est pas un galant homme.

L'échec que M. Barrière vient d'essuyer ne doit pas faire oublier les qualités de verve dans l'expression, de vigueur dans la conduite de certaines scènes qu'il a pu montrer ailleurs. Toutefois cet échec s'explique moins par le hasard d'une idée malheureuse que par la tendance générale d'un talent qui devra pour reprendre pied se décider à plus d'un sacrifice. Il est une qualité vraiment française qui a revêtu bien des formes et reçu bien des noms, qui s'est appelée dans le monde la politesse, la distinction, la galanterie, le savoir-vivre, — dans la conduite le tact et l'honneur, — dans le style la finesse, l'élégance et l'esprit; elle a un nom commun, c'est la délicatesse. Nulle qualité peut-être ne caractérise mieux notre littérature dans ce qu'elle a de supérieur; cette qualité est théâtrale par excellence, puisque c'est d'elle que dépendent le sentiment et l'expression des nuances, c'est-à-dire la vérité même. Elle est tombée au théâtre dans un discrédit auquel M. Barrière n'a pas peu contribué. Le développement ingénieux des caractères a fait place à un étalage de mauvaises mœurs tempérées par de grosses moralités qui n'ont convaincu ni amusé personne. Il est temps pour M. Barrière de montrer qu'il n'est pas incapable d'analyses plus délicates. La grâce et la finesse du langage ont été remplacées par la recherche des *mots*, et M. Barrière, peu heureux toutes les fois qu'il veut écrire, a du moins une réputation bien établie de trouveur de *mots*. Nous ne savons pas si ces trouvailles sont aussi amusantes qu'on veut bien le dire; en tout cas, l'introduction et la vogue des *mots* au théâtre a marqué le déclin du sens dramatique dans le public et dans les auteurs, le moment où les tics ont tenu lieu des caractères et où le public a pris plaisir à entendre l'auteur derrière le personnage qu'il soufflait. Que M. Barrière ne nous accuse pas de lui demander le sacrifice de son esprit; il se pourrait bien que les *mots* n'aient été recueillis avec tant de soin que pour remplacer l'esprit qui devenait rare. Le moyen d'en avoir au théâtre n'est pas de prêter à un notaire des saillies qui ne sont pas en situation. En retenant ces traits, qui n'échappent qu'à ceux qui le veulent bien, M. Barrière épargnera aux acteurs un grand embarras, celui de les mettre d'accord avec le caractère qu'ils sont chargés de représenter, et au spectateur la difficulté de s'intéresser au personnage tout en admirant l'ingéniosité de l'auteur, ce qui est vraiment trop demander à la fois.

P. Challemel-Lacour.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 mars 1867.

Quand on cherche à se rendre compte de la situation actuelle, on se trouve en présence de trois ordres de faits : un travail de législation intérieure qui a été annoncé à la France comme un effort de régénération politique, — un mouvement européen qui est en train de produire un changement d'équilibre entre les forces des grands états, — puis le courant des événemens au dedans et au dehors, qui peut donner un tour imprévu soit aux changemens qui vont s'introduire dans le régime politique de la France, soit aux directions générales de la politique de l'Europe. Pour définir d'un mot le trait caractéristique de la période que nous traversons, on dirait que tout y est en l'air. Nous sommes en face de décombres et de constructions qui s'élèvent à peine au-dessus des fondations. De là l'incertitude, l'anxiété, la mauvaise humeur évidentes de l'opinion publique en France; personne ne voit clair devant soi; on ne se sent conduit et attiré vers aucune de ces perspectives qui saisissent l'imagination et exaltent les sentimens d'un peuple; on manque d'idéal, et cependant on a conscience qu'on se trouve dans une de ces circonstances critiques qui peuvent décider pour longtemps des destinées d'une grande nation.

Nous ne sommes point de ces esprits chagrins que l'on voit toujours disposés à irriter les situations difficiles. Nous croyons qu'au moment où nous sommes l'impartialité est un devoir du patriotisme. Cependant nous ne pouvons dissimuler le profond regret que nous causent l'attitude et la direction de la politique gouvernementale dans les changemens intérieurs qu'on élabore. Le gouvernement français a d'abord paru comprendre les nécessités que lui imposaient les graves événemens de l'année dernière. Il a senti sur-le-champ que la France, même au prix de grands sacrifices, devait accroître l'efficacité et la disponibilité de sa puissance militaire. Il a compris un peu plus tard qu'il n'était pas possible de continuer un régime

politique sévèrement restrictif, qu'il était nécessaire de rendre au pays une certaine spontanéité politique au moment où l'on allait parler à son âme au nom du patriotisme et lui demander d'accepter l'aggravation des charges militaires qui pèsent sur lui. Ces deux nécessités fondamentales de la situation ont paru être comprises par le gouvernement; mais jusqu'à présent il semble avoir compromis à plaisir dans les tâtonnemens de l'exécution la nature de succès qu'il importait le plus d'obtenir dans les circonstances actuelles au profit de ses résolutions, le succès moral. Le sacrifice militaire est demandé au pays, la mesure des libertés qui nous sont destinées se fait connaître peu à peu. Quelle disproportion entre ce qu'on nous demande et ce qu'on nous donne! Un tel échange eût dû être proposé avec un élan généreux, avec une confiance sympathique, par un de ces beaux mouvemens qui élèvent les facultés morales d'une nation. C'était l'occasion de replacer devant la France un idéal large, salutaire, puissant. Cette grande occasion, il faut l'avouer avec douleur, a été manquée. Il y avait sans contredit quelque chose de hardi et de grandiose dans la double pensée d'armer la nation pour la mettre à l'abri de toute déchéance au dehors et de ranimer en elle en même temps la vie publique; mais on n'a appliqué à la réalisation de cette pensée que des formules arides, un esprit de défiance étroite et de fâcheuses restrictions.

Le projet de réforme militaire est maintenant connu; il n'a frappé l'esprit public que par sa sévérité. C'est une loi mécanique d'où l'âme est absente. Il y manque deux élémens qui font la supériorité des institutions militaires prussiennes, lesquelles vont devenir celles de l'Allemagne tout entière, — la complète égalité de l'obligation du service militaire et l'économie dans l'organisation financière de l'armée. L'égalité de l'obligation n'étant point posée comme principe dominant, la durée du service dans l'armée active demeure trop longue, et l'addition du service dans la réserve, entraînant l'interdiction du mariage, aggrave les causes qui restreignent en France le développement de la population. L'exonération est conservée, et par conséquent les influences qui étaient en train d'altérer l'homogénéité de notre armée subsistent. Rien n'est prévu pour réveiller et pour exciter ces vocations qui autrefois, par les engagemens désintéressés des volontaires, apportaient un aliment si utile et si intéressant aux cadres des sous-officiers. Rien non plus n'est essayé pour rapprocher dans nos institutions de guerre l'élément civil de l'élément militaire, et cependant on peut être convaincu que c'est une loi de la civilisation moderne d'amener une telle fusion dont les conditions et les tendances se manifestent déjà chez les nations les plus vivaces, en Angleterre et en Allemagne par exemple, sans parler des États-Unis. Quel peuple cependant eût été mieux préparé que le nôtre avec ses goûts, ses traditions, son génie belliqueux, à doubler son éducation civile d'un apprentissage militaire?

La compensation des mornes sévérités de la réforme militaire devait se

trouver dans les nouvelles libertés octroyées. Trois concessions avaient été annoncées comme devant imprimer un caractère libéral au mouvement politique intérieur du pays : le droit d'interpellation rendu à la chambre, une loi sur la presse, une loi sur le droit de réunion. Le contre-temps pour le droit d'interpellation, c'est qu'il ait coïncidé avec la suppression de l'adresse, et qu'il ait été accompagné d'une restriction considérable; puis le droit d'interpellation, quand il n'est point appuyé sur le droit d'initiative, ne peut aboutir à aucune conséquence véritablement efficace. A ce changement apporté par ce mode de délibération aux prérogatives de la chambre élue s'est joint le sénatus-consulte qui confère au sénat l'examen des lois et le *veto* suspensif. Nous ne croyons point que le public ait pris un grand intérêt à cet accroissement des priviléges du sénat et à la discussion du sénatus-consulte. Il y a dans les dispositions constitutionnelles du genre du sénatus-consulte quelque chose d'abstrait et d'artificiel qui laisse le public indifférent. C'est à l'usage qu'on apprécie ces procédures. Les discussions auxquelles elles donnent lieu sont par trop métaphysiques, et il paraît surtout oiseux de faire de la philosophie politique avec des gens qui ont le parti pris d'avance de ne point se conformer aux lois de la logique. Le piquant de la circonstance, c'est que la discussion du sénatus-consulte n'a été qu'une dissertation alternée sur la constitution, laquelle n'a jamais été plus assaillie d'investigations critiques et de commentaires que depuis qu'elle a été placée au-dessus de la discussion par une prescription légale. Il a été dit quelques bonnes choses au sénat surtout par les orateurs qui auraient voulu que cette assemblée eût les priviléges complets d'une seconde chambre. L'épisode le plus curieux du débat a été un discours de M. le duc de Persigny. Cette harangue ducale a été intéressante comme le manifeste d'un système qui s'en va. On ne comprend point pourquoi M. de Persigny ne peut prendre la parole sans faire un cours de constitutions comparées dont la conclusion, invariablement décourageante et humiliante pour la France, est que nous ne pouvons point posséder les garanties et les franchises dont jouissent l'Angleterre et les États-Unis. Étrange façon d'entendre l'amour-propre national! M. de Persigny a d'autres bizarreries. Quoiqu'il s'applique de son mieux à faire de vrais discours de doctrinaire, il est toujours en guerre avec l'éloquence, et ce profond politique a des dédains de marquis pour « les gladiateurs de la parole. » Aucun grand homme, suivant lui, n'eût été capable de prononcer de bons discours. Colbert, Richelieu, n'eussent point eu la langue assez bien pendue pour être de bons ministres parlementaires. M. de Persigny a une idée injuste et fausse de nos grands ancêtres. Colbert, Mme de Sévigné a pris soin de nous en instruire, n'aimait point à causer avec de nobles solliciteuses; mais si M. le duc de Persigny s'était donné la peine de lire des lettres d'affaires, des mémoires, des ordonnances rédigés par Colbert, il serait sans doute convaincu que le sévère contrôleur-général

était capable de présenter l'exposé des motifs d'une loi organique de la marine, ou de soutenir la discussion d'un budget. S'il connaissait mieux Richelieu, le sénateur-duc n'oserait plus mettre en doute devant un auditoire instruit les aptitudes oratoires du cardinal-duc. On sait comment sont composés les mémoires de Richelieu : un tissu historique écrit en style boursouflé par un de ses secrétaires, dans lequel s'intercalent à la date des événemens les aperçus du cardinal sur les conceptions et les résolutions de sa politique. Là est la griffe du grand homme. Ces exposés sont des modèles de composition ordonnée, d'argumentation précise et mâle; ce sont d'admirables discours politiques; celui qui les écrivait ou les dictait et portait cette fière mine, que M. de Persigny soit tranquille, eût pu montrer sa tête au-dessus d'une tribune de sénat ou de corps législatif. Tous les grands politiques français ont eu le génie oratoire : que M. de Persigny parcoure donc des dépêches de Lyonne, de Torcy, qu'il lise dans Saint-Simon la merveilleuse délibération du conseil de Louis XIV sur le testament du roi d'Espagne; il verra si des hommes qui unissaient une telle vigueur d'idées à une telle puissance de langage eussent été de nature à n'oser élever la voix devant une assemblée, quand même elle eût été composée de ducs de notre temps. M. de Persigny ne connaît pas mieux l'histoire de l'Angleterre et des États-Unis que la nôtre. Que dire d'un observateur et d'un juge des faits contemporains qui n'hésite point à soutenir par l'exemple des États-Unis les prérogatives immenses que le pouvoir exécutif possède en France, au moment même où le président des États-Unis commence à exécuter la loi sur l'organisation des états du sud, qu'il avait voulu détourner par un *veto* dont le congrès n'a tenu aucun compte, au moment où les ministres du président sont obligés de comparaître, mandés comme les plus obscurs témoins, devant le comité judiciaire de la chambre des représentans? La séparation des pouvoirs est considérée, surtout aux États-Unis, comme ce sage principe de bonne économie politique qu'on appelle la division du travail; quant à la prépondérance du pouvoir politique, elle y réside, comme il convient à une démocratie libre, dans la représentation fréquemment renouvelée du pays. Le chef du pouvoir exécutif aux États-Unis ne peut même nommer ses agens aux grands emplois sans l'approbation du sénat.

L'opinion publique n'a donc point été redressée et affermie par l'octroi de l'interpellation au corps législatif, par le sénatus-consulte et par la loi militaire; il n'est pas possible que la dernière révélation qui nous est faite, celle du projet de loi sur la presse, lui procure les satisfactions et la sécurité qui lui sont nécessaires. Là aussi les procédés mis en usage sont d'une inopportunité singulière. C'est dans une pareille loi surtout que le gouvernement aurait pu témoigner une confiance habile dans la loyauté et le bon sens du pays. Il n'y a que deux partis à prendre envers la presse : ou il faut la considérer comme un mal, la haïr et la proscrire, ou il faut se résoudre

à étudier avec sincérité la place qu'elle occupe dans les nécessités des sociétés modernes et se décider à vivre avec elle comme on vit avec tous les organes indispensables de la civilisation avancée, avec les chemins de fer, avec le télégraphe électrique, avec les vaisseaux cuirassés, avec les fusils à aiguille. La presse, sous quelque forme que l'industrie humaine et les intérêts intellectuels et politiques la présentent, n'est qu'un instrument de la vie sociale contemporaine. C'est un des moyens les plus puissans de rapprochement entre les intelligences, c'est une force sans égale d'éducation naturelle pour les masses, c'est tour à tour une source d'informations fortifiantes et élevées pour les esprits éclairés, un système de rapide communication utile aux intérêts économiques, une force de cohésion pour les élémens si divers d'activité qui existent dans notre monde moderne. Aucune des forces dont l'humanité s'empare ou qu'elle crée, pas plus la presse que les autres, ne saurait être regardée d'avance et en soi comme un mal par des intelligences droites et sincères. Presque tout ce qui augmente la puissance de l'homme augmente aussi ses dangers, sa responsabilité, et lui impose une vigilance plus étroite; mais il est insensé d'aborder, dans l'ordre politique et moral comme dans l'ordre physique et économique, avec une défiance haineuse ces surcroîts de puissance qui sont accompagnés de surcroîts de devoirs et de labeurs. Or telle est la faute évidente que commet le projet de loi sur la presse qui vient d'être présenté au corps législatif. Le pouvoir exécutif abandonne le régime discrétionnaire; mais on dirait qu'il prend des précautions de guerre contre la presse. Le projet de loi fait mal rien qu'à le regarder. On dirait que pour le législateur il s'agit de quelque industrie équivoque et dangereuse qu'il faut soumettre à des conditions fiscales, à des juridictions, à des procédures, à des pénalités exceptionnelles. Pourquoi le fisc intervient-il dans cette industrie et lui impose-t-il des charges qui retombent en définitive sur la masse du public, et qui ne peuvent point rapporter au trésor une ressource digne de considération? Pourquoi la presse politique demeure-t-elle soumise au timbre lorsque la presse non politique en est exemptée? La société et les mœurs sont-elles moins menacées par des feuilles nourrissant le public de littérature frelatée et de frivolités que par des journaux que l'importance de la discussion politique rappelle sans cesse au sérieux de leur rôle? L'intérêt fiscal de l'état est nul dans la question; le timbre n'est donc maintenu que comme une restriction préventive qui tend à limiter, — aux dépens de la polémique élevée, des œuvres distinguées, du niveau intellectuel et moral de la nation lisante, — le nombre des journaux politiques. — Pourquoi exclure de la gérance des journaux les sénateurs et les députés, auxquels aucune autre profession honorable n'est nominativement interdite? S'il paraît y avoir incompatibilité entre la profession et la fonction, ne pouvait-on pas s'en fier aux mœurs et au sentiment des convenances pour la laisser s'établir naturellement sans marquer une distinction blessante pour la

classe des gérans responsables? Que dire de la citation directe à un jour franc? Un sentiment très juste et qui lui fait honneur a porté le gouvernement à retrancher l'emprisonnement des pénalités auxquelles la presse était soumise; mais les amendes peuvent être élevées à de grosses sommes, et on laisse subsister la suspension. Or, lorsqu'on songe aux vagues définitions sous lesquelles sont déterminés les délits de presse, on trouve bien précaires pour la liberté des opinions les garanties présentées par la juridiction correctionnelle, et on ne peut se rappeler sans un retour amer ces grandes doctrines que MM. de Serre et Royer-Collard semblaient avoir fixées dans la conscience de la France, suivant lesquelles les délits de presse, n'étant presque toujours au fond que des interprétations d'opinions, ne doivent point être abandonnés à la magistrature, mais doivent être appréciés par l'organe juridique naturel de l'opinion générale, le jury.

L'esprit public trouve donc peu d'appui encore dans les mesures par lesquelles les nouveautés annoncées sont inaugurées. Ce n'est point la situation extérieure qui peut lui rendre un ressort salutaire. Les classes intelligentes et actives de la France, celles qui sont à la tête du mouvement économique du pays, ont grand'peine encore à se rendre compte de l'état de l'Europe au milieu duquel doit désormais s'exercer notre action politique. Aujourd'hui même s'est entamé au corps législatif un débat d'une haute portée, qui contribuera sans doute à éclaircir les idées de la France sur les conditions et les perspectives de sa situation extérieure. C'est M. Thiers qui a pris l'initiative de cette haute enquête, et avec un tel guide on sera sûrement conduit au point précis des difficultés. Il y a sans doute un enseignement général à tirer de l'expérience de l'année dernière : jamais les dangers d'une politique étrangère, à combinaisons mystérieuses et dérobées à l'inspiration et au contrôle de l'opinion publique, n'ont été démontrés d'une façon plus saisissante. Les adulations trop asiatiques que notre éloquence officielle a pris la pitoyable habitude d'exhaler à l'adresse du pouvoir font un contraste pénible avec les résultats réels d'un tel fait. Le sentiment général est que les déceptions subies l'an dernier par la politique française eussent été prévenues, si l'opinion publique de la France eût été en mesure de faire mieux comprendre au pouvoir la cause de ses appréhensions et la nature de ses vœux. A ce point de vue, on peut dire d'avance que le discours de M. Thiers ne sera que la confirmation, malheureusement trop accablante pour le pays, de la harangue qu'un patriotisme profondément ému lui inspirait il y a un an. La France jugera une fois de plus s'il ne lui est pas aussi utile que glorieux de posséder dans son assemblée représentative un homme d'état aussi clairvoyant, un orateur aussi lumineux, un patriote aussi passionné. — Si les jugemens que M. Thiers devra porter sur le passé sont sévères, nous sommes convaincus que les avis qu'il présentera au pays sur sa conduite future seront à la fois virils et prudens. Dans les obscurités dont l'Europe est couverte, le droit

et le bon sens interdisent à la France une politique extérieure entreprenante et aventureuse; c'est un devoir pour elle de se fortifier non-seulement par une complète organisation militaire, mais en prenant un ascendant plus marqué sur les combinaisons de son pouvoir exécutif, et en s'appliquant à rendre ses institutions représentatives chaque jour plus sincères. Ce sont surtout des enseignemens et des avertissemens pour notre politique intérieure qui ressortent aujourd'hui de l'examen des affaires étrangères. Faisons des vœux pour qu'aucun incident ne vienne nous solliciter à sortir de ce laborieux et utile recueillement et nous entraîner dans les confusions d'une nouvelle mêlée européenne.

Malheureusement, même en résistant à ces habitudes d'appréhensions récemment contractées et qui grossissent toutes les difficultés produites par le courant des affaires, on ne peut fermer les yeux sur le caractère d'instabilité et de fragilité qui marque la situation présente du continent. Les plus petits incidens excitent des préoccupations et sont amplifiés par une crédulité qui n'a plus le sens des proportions véritables des choses. Un jour, sur le langage d'une portion de la presse allemande, à propos de paroles attribuées à M. de Bismark, on s'imagine déjà voir la Prusse prête à absorber la Hollande; une autre fois, et avec plus de continuité, c'est en Orient qu'on cherche les symptômes d'une perturbation universelle, de chocs d'ambitions et de fantasques évolutions d'alliances. Au fond de tout cela, il y a quelque chose sans doute; mais ce ne sont point les énormités que les imaginations se représentent. Du côté de la Hollande par exemple, nous ne voyons qu'une petite difficulté, celle du Luxembourg. Encore cette difficulté regarde-t-elle exclusivement le roi et non, à proprement parler, la Hollande. Le Luxembourg n'est uni par aucun lien à la vie nationale des Hollandais. Il appartient au roi, il faisait partie de l'ancienne confédération germanique, et il possède une ancienne forteresse fédérale, Luxembourg, occupée encore aujourd'hui par une garnison prussienne. Le Luxembourg ne saurait être incorporé à la confédération de l'Allemagne du nord; le roi de Hollande, après la rupture de l'ancienne confédération, en reprend de droit l'entière et exclusive possession, et les troupes prussiennes, ayant cessé d'avoir le caractère d'une force fédérale, n'ont plus de titres à prolonger leur séjour dans la capitale de cette petite principauté. Au point de vue du territoire et de la population, cette province n'a pas une grande importance; elle n'a pas plus de deux cent mille habitans. Le voisinage et les souvenirs la rendent intéressante pour la France bien plus que sa position stratégique. Cependant elle nous a appartenu autrefois, c'est Vauban qui a construit la place de Luxembourg; ce grand homme y tenait comme à un de ses meilleurs ouvrages, et il se montra désespéré quand Louis XIV la céda par traité. La France a donc à dire, elle aussi, un petit mot dans les arrangemens auxquels doit donner lieu la nouvelle position du Luxembourg. La chose est bien mince, et la cour de Berlin est trop inté-

ressée au maintien de ses bonnes relations avec la France pour songer à faire de cette petite question une grave affaire. A ce propos ou peut-être à cause de convoitises un peu grossières exprimées par quelques journaux prussiens à l'endroit des ports et du littoral hollandais qui sont maîtres des débouchés maritimes de grands fleuves allemands, l'honnête, solide et patriote population néerlandaise s'est assez vivement émue. L'esprit national a pris l'alarme, et on a trouvé sur le champ des citoyens prêts à s'organiser en volontaires à la mode anglaise.

La situation de l'Orient continue à être critique; nous persistons à penser cependant qu'elle ne peut point susciter de conflits entre les puissances européennes. La politique la plus prudente et la plus habile pour la France serait de ne montrer aucun empressement à jouer un rôle dans les complications orientales et de ne point chercher là une occasion de recommencer des coquetteries d'alliances qui ne peuvent aboutir à aucune union sérieuse et profitable. La puissance la plus intéressée à entretenir l'agitation en Orient est assurément la Russie. Cette agitation rend à la diplomatie russe les airs d'importance qui vont à ses goûts; elle tend à mettre en question le système de relations établi depuis 1856 entre la Porte et l'ensemble des puissances. La Russie a toujours détesté ce système qui a placé la politique générale de la Turquie en face du concert européen, et l'a soustraite aux efforts particuliers des influences isolées. L'influence qui a le plus perdu à ce changement a été en effet celle de la cour de Saint-Pétersbourg. Agiter l'Orient et se rendre nécessaire pour le pacifier est encore un moyen d'annuler les résultats de la guerre de Crimée et de préparer la déchéance du traité de 1856. La Russie, qu'on en soit certain, ne serait point en mesure de saisir l'héritage immédiat que laisserait vacant la ruine de l'autorité ottomane : aussi ce n'est point la chute immédiate de la Porte que souhaitent ses hommes d'état. On ne les trouve pas plus ardens à favoriser un agrandissement du royaume de Grèce. Il n'est point de l'intérêt moscovite qu'une grande Grèce se forme et puisse se présenter avec les ressources d'une autonomie active et ambitieuse le jour où le pouvoir musulman viendrait à défaillir dans la Turquie d'Europe. Quand on essaie de conduire le cabinet de Pétersbourg à quelque conclusion précise, il rompt et se dérobe. S'il est question de l'annexion possible de la Crète à la Grèce, la Russie trouve le procédé incomplet; les ressources de la Grèce ne seraient point accrues suffisamment par cette annexion. Faudrait-il donner au royaume hellénique la Thessalie et l'Épire? Au gré du cabinet moscovite, ce serait commencer tout de suite le démembrement de la Turquie d'Europe et précipiter une chute dont les conséquences sont incalculables. La politique russe aime mieux plaider les griefs des populations chrétiennes de l'empire et reprocher à la Porte de ne point avoir exécuté le fameux *hatt-humayoun*, qui devait être la charte des chrétiens. Des trente-cinq articles de cette charte, la Porte a exécuté plus de la moitié, ceux par exemple qui ont con-

stitué par « nations » le gouvernement des communautés chrétienne, en substituant l'autorité laïque aux anciennes autorités ecclésiastiques qui opprimaient et pressuraient ces communautés. Les dispositions qui n'ont pas été exécutées ont été celles auxquelles les mœurs, plus fortes que les prévisions législatives, ont mis obstacle. D'ailleurs jamais les six puissances ne se sont concertées pour veiller à l'exécution totale du *hatt-humayoun*. Que l'on propose au cabinet russe une démarche collective des puissances pour agir en ce sens sur la Porte, le ministre russe fait des réponses dilatoires; il a besoin d'informations sur l'état des populations chrétiennes et les effets de l'exécution incomplète du *hatt;* il lui faut du temps. On n'arrive donc à aucun résultat pratique; seulement la diplomatie russe continue ses haussemens d'épaules à l'égard de la politique des puissances occidentales et ses déclamations contre l'intolérance musulmane avec autant d'aplomb que si le monde avait oublié que la nation turque a toujours été auprès de la Russie un modèle de tolérance, et que le gouvernement de Pétersbourg, à l'heure qu'il est, exerce encore contre les Polonais la plus féroce persécution politique et religieuse. Nous trouvons naturel que devant ces manéges de l'ambition russe, secondés peut-être par les empressemens maladroits d'une autre puissance, soutenus par les déclamations des comités philhelléniques, lord Derby ait l'autre jour perdu patience dans la chambre des lords, et ait rappelé à la justice et au bon sens ceux qui excitent l'opinion européenne contre les malheureux Turcs, et provoquent en Orient de cruels désordres. On affirme au surplus que la diplomatie française rencontre en ce moment dans le gouvernement ottoman des dispositions conciliantes. La Porte s'est décidée à faire disparaître le dernier ombrage que la suzeraineté turque donnait encore à la nation serbe en évacuant la citadelle de Belgrade. Les ministres ottomans auront aussi, dit-on, promptement résolu une question qui intéresse au plus haut degré la prospérité économique de la Turquie, et qui peut lui procurer avec le plus d'avantages le concours des capitaux européens. Le droit d'acquérir des propriétés foncières en Turquie sera très prochainement reconnu aux chrétiens étrangers. Cette concession déterminera le progrès le plus efficace qu'il soit donné à la Turquie d'accomplir en ce moment.

Le même contraste se produit toujours entre le vigoureux travail que poursuit M. de Bismark à la tête de son parlement fédéral et les efforts tentés par le cabinet de Vienne pour la réorganisation de l'empire d'Autriche. M. de Bismark rencontre bien quelques opposans déterminés dans l'assemblée fédérale; mais la franchise de cette opposition, qui veut donner à l'union allemande des garanties libérales, fait honneur à l'assemblée au milieu de laquelle elle se produit, elle est le témoignage d'une vitalité nationale saine et vigoureuse. Un obstacle de cette nature ne doit pas déplaire au fond au ministre prussien; M. de Bismark est par-dessus tout un

patriote, et le patriotisme le mènera au libéralisme, car il ne peut méconnaître les tendances libérales du génie allemand et la force que son pays puisera dans des institutions rationnelles. Aussi l'homme d'état de l'union allemande apporte-t-il dans les débats du parlement fédéral la décision habituelle de son caractère et une rafraîchissante verdeur de langage. Il parle de mettre l'Allemagne en selle, et il est sûr qu'elle marchera droit. On ne trouve point la même rondeur de parole et d'allures, la même assurance de conduite, parmi ceux qui travaillent à la réparation des affaires autrichiennes. Voilà les Hongrois satisfaits, mais les Slaves ne le sont point, et il y a vingt millions de Slaves en Autriche. Les Slaves envient l'indépendance politique qui a été accordée aux Hongrois. Ils craignent de se voir voués, par le système du dualisme, à la pression étouffante d'une bureaucratie abhorrée. Nous ne pensons point que le gouvernement autrichien mérite le blâme pour s'être rallié avant tout la Hongrie. Le royaume de Hongrie est une des parties les plus vivaces de la puissance autrichienne, et il était sage d'y prendre sa première base; mais l'élément slave, qui présente en diverses parties de l'empire des degrés différens de civilisation, a droit aussi, dans ses groupes les plus populeux et les plus avancés, à de grands ménagemens de la part de la cour de Vienne; il y faut exciter et non éteindre les forces d'esprit fédéral, les seules dans lesquelles l'Autriche pourra trouver son salut. Les diètes locales, dont les adresses avaient exprimé les aspirations de l'esprit fédéraliste, ont été dissoutes. La diète galicienne a seule échappé à cette crise. Son adresse était rédigée; elle protestait, elle aussi, contre la politique qui la confondait avec les provinces cis-leithanes dans un groupe factice soumis à une centralisation bureaucratique. Elle s'est abstenue de voter cette adresse dans la crainte de provoquer la démission du gouverneur de la Galicie, M. Goluchowski, que son patriotisme polonais rend cher à ses compatriotes. Trente membres de la diète avaient réclamé inutilement le vote de l'adresse qui exprimait les griefs du royaume. C'est justement ces membres, parmi lesquels on voit les noms les plus considérés, — des Czartoryski, des Potocki, des Tarnowski, des Wolicki, — que la diète a choisis pour la représentation de la Galicie au reichsrath. Cette façon de substituer à la protestation écrite une protestation vivante est un curieux signe des embarras avec lesquels le gouvernement autrichien est aux prises. Toutefois les nationalités courent dans cet empire les mêmes périls que le gouvernement : l'expérience de la Hongrie leur sera certainement profitable; quand cette expérience sera en voie de succès, la cour de Vienne fera bien de la tenter en Galicie, en Bohême, et de chercher dans la satisfaction de tous ses peuples la régénération de ses forces.

L'heure actuelle est aussi très importante pour l'Italie. La crise électorale s'achève dans le nouveau royaume italien. La tendance du mouvement électoral, malgré l'incertitude apparente que les ballottages laissent flotter

sur un grand nombre d'élections, paraît être favorable au système et aux hommes qui veulent travailler résolûment à l'organisation définitive du gouvernement régulier en Italie. Les exagérations de la gauche, l'excursion agitatrice de Garibaldi en Vénétie, ont tout à fait compromis la campagne électorale de l'opposition. Les électeurs qui prennent part au vote et qui forment à peu près la moitié des électeurs inscrits ont reculé devant les aventures sans objet politique et dénuées de sens où l'opposition poussait aveuglément le pays. Une manifestation qui a produit un effet positif à la veille de l'épreuve électorale est celle de M. Mordini, un des chefs de la gauche, déclarant qu'il se retirait momentanément de la vie publique parce qu'il n'avait pu inspirer plus de sagesse à ses amis, et qu'il ne voulait point compromettre sa responsabilité dans leurs folies. On estime en somme que les élections donneront une majorité notable au parti modéré, et l'importance de ce succès s'accroît par le délaissement où les candidatures extrêmes et même celle de Garibaldi se sont trouvées dans les grands centres de population. Les résultats de la lutte électorale une fois constatés, il faudra assembler le parlement et l'aborder avec un ministère capable de répondre à l'esprit réfléchi et raisonnaible qui a prévalu parmi les électeurs. Les principes de la politique à suivre s'indiquent d'eux-mêmes : fidélité à la convention du 15 septembre, application intelligente et assidue à l'organisation administrative et à la régularisation des finances nationales. Pour tous les hommes principaux du parti modéré italien, le but est le même. M. Rattazzi parle sur ce point le même langage que M. Minghetti et M. Peruzzi. Le but étant le même, et la cause certaine du marasme dans lequel tombait le pays étant l'impopularité que les hommes politiques avaient appelée sur eux par leurs divisions et leurs rivalités, la marche à suivre est de rétablir la considération des hommes capables de gouverner par leur union loyale et la sincérité de leur mutuel concours. Que M. Ricasoli essaie de réunir sous sa présidence, qui serait le plus honorablement acceptée, tous les hommes politiques jugés les plus capables, et qu'on se mette à l'œuvre avec abnégation et persévérance. Il ne nous appartient point de désigner des noms propres par une recommandation spéciale : tout ce que nous pouvons dire, c'est que le temps presse. Si les Italiens veulent conserver l'honneur et la sécurité de leurs institutions, il faut qu'ils évitent le triste exemple que leur a donné le personnel politique de l'Espagne, qui s'est perdu par ses divisions imprévoyantes et ses ambitions mesquines. Par l'union politique, il faut arriver à se rendre maître le plus tôt possible des difficultés financières. Il importe surtout qu'on ait la franchise de s'avouer que le moyen le plus efficace d'arriver à l'équilibre financier, c'est de réduire avec énergie les dépenses, celles de la guerre surtout, qui n'ont plus d'objet utile pour l'Italie, et qui, continuées sans nécessité, l'auraient bientôt épuisée.

E. FORCADE.

REVUE LITTÉRAIRE.

UN ROMAN D'UNE FEMME DU MONDE.

Une Passion dans le grand monde, par Mme la comtesse de Boigne; 2 vol. in-18.

Le monde et le roman sont les domaines privilégiés des femmes : là, elles règnent, elles sont toutes puissantes du droit de leur génie si merveilleusement approprié à ce gouvernement des mœurs, des vanités et des cœurs sensibles. Que faut-il pour régner dans le monde, pour avoir vraiment un rôle dans une société où les traditions ont encore leur prix? Je ne parle pas du nom, du rang, de la fortune ou de ces circonstances exceptionnelles qui font souvent une réputation mondaine. Il faut surtout de la grâce, de l'esprit, de la séduction, du tact, de la fidélité dans quelques amitiés choisies et une indulgence savamment dirigée dans les relations ordinaires, le don de captiver les hommes et de les retenir en les intéressant à la prospérité de ce petit empire qui s'appelle un salon, l'art de rapprocher et de grouper dans un milieu où les opinions, les caractères les plus divers se retrouvent sans se heurter, — tout ce qui est enfin l'essence la plus pure et la plus subtile du génie féminin. Que faut-il pour faire un roman? De la finesse d'analyse, la connaissance familière des passions du cœur et de toutes les nuances sociales, le don du sentiment et de l'émotion, la grâce pénétrante de l'observation. Et voilà pourquoi les femmes qui ont toutes ces qualités se trouvent à l'aise dans le roman comme dans le monde. Elles ont plus d'une fois tenu le sceptre dans le domaine des fictions romanesques; c'est une femme qui le porte encore aujourd'hui, et même, à part le génie, qui est toujours rare, qui est toujours une exception, il y a en France comme ailleurs toute une littérature de romans, œuvre de l'esprit féminin. Où donc est, au XVIIe siècle, le récit comparable à *la Princesse de Clèves?* Et au dernier siècle n'est-ce point aussi le plus pathétique roman que ces lettres si éperdues et pourtant si vraies de Mlle de Lespinasse racontant jour par jour les orages de son âme brûlante? Au seuil de notre temps, *Corinne* apparaît dans son auréole. Sous l'empire et sous la restauration, ce sont tous ces gracieux récits de Mme de Souza et de Mme de Duras, *Adèle de Senanges, Eugène de Rothelin, Édouard.* En Angleterre, les romans contemporains les plus intéressans sont dus peut-être à l'esprit féminin. En Espagne, il n'y a eu guère de nos jours qu'un romancier, et c'est une femme. Et de fait les romans de femmes, quand ils sont bien inspirés, quand ils sont bien faits, ont un charme particulier; mais cela ne veut pas dire du tout qu'il n'y ait qu'à être une femme, même une femme du monde, pour écrire un bon roman. Il y a

mieux : lorsqu'une œuvre de ce genre n'est pas tout à fait exquise de grâce, de distinction ou de passion, il y a bien des chances pour qu'elle soit tout à fait médiocre, et plus elle laissera voir de prétentions, plus elle paraîtra médiocre. C'est peut-être l'histoire de cette *Passion dans le grand monde,* œuvre posthume d'une femme qui a été un personnage social, et qui s'est donné le luxe, étant une grande dame, de vouloir être un écrivain, de laisser dans ses papiers un roman qu'elle pouvait certes se permettre de composer dans ses loisirs, qu'elle pouvait même lire sans danger à ses amis tant qu'elle vivait, mais qu'il était si facile de ne pas publier après sa mort.

Que s'est-on proposé en mettant au jour cette histoire d'autrefois? Sans doute on a voulu prolonger en quelque sorte la renommée de l'auteur, la lier à une œuvre de l'esprit plus durable que les souvenirs de tous ceux qui s'en vont; on a voulu montrer que la comtesse de Boigne, elle aussi, comme bien d'autres de ses émules de la vie sociale, était capable d'écrire, de faire un roman. Il est à craindre que le but n'ait point été absolument atteint, et, pour tout dire, entre la famille qui a exprimé quelques plaintes de cette publication et la personne de mérite qui a pensé exécuter pieusement un legs de l'amitié en mettant au jour une œuvre restée longtemps inédite, il est possible que ce fût la famille qui eût raison. Cela ne perdra point assurément Mme de Boigne de réputation; mais cela n'en fera pas non plus une héritière directe de Mme de La Fayette, ni même une sœur littéraire de Mme de Duras. Je n'ai nullement la prétention de tracer un portrait de la comtesse de Boigne, de cette personne d'élite qui était déjà une jeune fille au temps de la révolution et qui ne s'est éteinte que l'année dernière, restant jusqu'à la fin une des images survivantes de la société française d'autrefois. Elle a été de nos jours une des quatre ou cinq femmes qui, à des momens divers, se sont trouvées mêlées à tout, à la vie mondaine par leur position, à la politique et aux lettres par leurs relations, et qui partout ont exercé une véritable influence. Elle avait sur Mme Swetchine l'avantage d'être Française, sur Mme Récamier la supériorité de la naissance. Elle était fille du marquis d'Osmond, qui avait été militaire et ambassadeur avant la révolution et qui depuis représenta un moment la France à Londres sous la restauration. Ce fut dans l'émigration que, par dévouement pour sa famille proscrite et dépouillée, elle se maria avec celui dont elle devait porter le nom, le général de Boigne, qui venait de servir en soldat aventurier la compagnie des Indes. Elle avait à cette époque dix-huit ans, et sa biographe, Mme Lenormant, la peint certes sous des traits séduisans. « Petite, mais très bien prise dans sa taille, elle était blonde, et sa soyeuse chevelure, lorsqu'elle en déroulait les flots, lui descendait jusqu'aux pieds. L'éclat et la blancheur de son teint étaient éblouissans; enfin une grâce hautaine complétait l'ensemble aristocratique de sa délicate personne... » Voilà celle qui devenait la comtesse de Boigne.

C'était un singulier mariage contracté par dévouement avec un homme colossalement riche, généreux, intelligent, mais déjà vieux, usé par une vie d'aventures, et revenant des Indes avec « les habitudes et les mœurs d'un soldat et d'un nabab. » Le résultat fut bientôt une séparation définitive tempérée par des déférences extérieures et des égards mutuels observés jusqu'au bout. Et ici l'on pourrait observer une coïncidence singulière. Voici des femmes qui exercent un ascendant réel sur la société de leur temps, qui arrivent à être des arbitres, des reines de salon : elles semblent toutes avoir une destinée domestique exceptionnelle. Mme de Boigne se marie à un nabab dont elle se sépare bientôt. Mme Récamier est mariée avec un financier pour qui elle reste toujours une jeune fille. Mme Swetchine, je le veux bien, a toute sorte d'attentions et de sollicitudes pour son mari, mais en fin de compte elle est bien plus occupée de son monde et de son oratoire. De toutes ces femmes, aucune n'a d'enfans, et pour une raison ou pour l'autre le mari est assurément le personnage dont on parle le moins. Est-ce donc que l'absence de la vie de famille est une préparation à cette royauté mondaine, ou la royauté mondaine n'est-elle qu'une compensation de l'absence de la vie de famille? Est-ce à défaut des objets directs et naturels d'affection que l'esprit se tourne vers les séductions et les artifices d'une existence exceptionnelle où il faut une tension permanente de bonne grâce et d'ingénieuse habileté? Ce n'est pas qu'après tout il n'y ait toujours une idole. Au fond, il y a Chateaubriand chez Mme Récamier, — M. Pasquier, à la fin, chez Mme de Boigne, — M. de Falloux chez Mme Swetchine; mais dans ce culte même il y a je ne sais quoi qui sent l'arrangement et le raffinement plus que ne le pensent ceux qui se trouvent être les héros de ces romans mondains.

Rentrée en France avec sa famille sous l'empire, mariée aussi peu que possible, brillante de jeunesse, jouissant d'une grande fortune, liée aux Bourbons par les souvenirs et par un lien plus intime formé à Naples pendant l'émigration avec la princesse qui devait être la reine Marie-Amélie, Mme de Boigne devenait sans effort une des reines de cette société à demi recomposée que le régime impérial cherchait à gagner sans y réussir toujours. Elle vivait dans ce monde des Montmorency, de Mme de Staël, de Mme Récamier; elle avait un de ces salons qui comptaient déjà et où s'entretenait l'esprit d'opposition assez discrètement voilé de prudence. La restauration, en comblant ses vœux et ses instincts, ne faisait qu'agrandir sa situation personnelle en la plaçant dans ce cadre renouvelé d'une société à demi libérale, à demi aristocratique, où les influences de l'esprit, de la grâce et de la naissance retrouvaient tout leur prix. Mme de Boigne suivait à cette époque son père, le marquis d'Osmond, envoyé comme ambassadeur à Londres, et là, selon un mot de M. Sainte-Beuve, « elle présidait avec goût au cercle diplomatique et politique qui se formait naturellement chez l'ambassadeur de France. » Elle avait pour les affaires cette

aptitude et ce penchant de tant de femmes du monde dont la suprême ambition est de se mêler de diplomatie et de jouer avec les secrets d'état.

A Paris comme à Londres du reste Mme de Boigne étendait ses relations, et si elle ne cessait de tenir par ses goûts, par ses habitudes, à la société royaliste du temps, il y eut un moment dans cette ère brillante et passagère de la restauration où elle tournait un peu vers le camp libéral, où elle tendait à devenir quelque chose comme une grande dame whig. Elle y était sans doute poussée par la sagacité d'un esprit sensé et fin; elle y était portée aussi par les rapports assez intimes qu'elle entretenait avec le Palais-Royal, avec la duchesse d'Orléans, qu'elle avait connue à Naples; mais il paraît bien qu'il y avait encore une autre raison. C'est Mme Lenormant qui dit qu'un certain cordon bleu refusé à son père n'avait pas peu servi à indisposer Mme de Boigne et à la refroidir pour la branche aînée des Bourbons. C'est encore Mme Lenormant qui assure que peu après, au lendemain de 1830, l'influence de la comtesse de Boigne sur M. Pozzo di Borgo fut assez efficace pour calmer les irritations de l'empereur Nicolas contre le nouveau régime fondé en France par la révolution de juillet. Un cordon bleu refusé à un père, c'est assurément pour une fille un motif grave d'opposition! Il faut bien d'ailleurs en croire une femme expliquant les mobiles d'une femme, et le fait est que ni le roi Louis XVIII, ni le roi Charles X, ni la duchesse d'Angoulême ne l'ont porté, comme on dit, en paradis. Quant à l'intervention de Mme de Boigne pour calmer l'empereur Nicolas, je serais assez porté à croire que le tout-puissant autocrate dut s'arrêter à cette époque devant d'autres considérations. Toujours est-il que, prenant son parti, au risque de se trouver en guerre avec la société royaliste, à laquelle elle avait appartenu, et de voir se briser bien des liens, Mme de Boigne après 1830 s'emparait bravement de ce rôle d'une Égérie dans le régime nouveau. Son salon devenait le lieu de rendez-vous des hommes considérables du gouvernement de juillet; ses conseils étaient recherchés et écoutés, son influence se faisait sentir dans la politique et jusqu'à l'Académie. C'est alors enfin qu'entre Mme de Boigne et M. Pasquier se formait cette liaison qui a duré trente ans, qui n'a fini qu'avec ces deux personnages, morts à peu d'intervalle, l'un à quatre-vingt-dix-sept ans, l'autre à quatre-vingt-six ans, et même dans les derniers temps, lorsqu'elle n'était plus que l'ombre d'elle-même, lorsqu'elle était obligée de se faire transporter, *emmaillottée, encapuchonnée,* jusqu'à table, au milieu de ses convives, Mme de Boigne gardait encore, à ce qu'il paraît, le charme d'une vieillesse aimable. Encore une fois, ce n'est qu'un cadre tout au plus que j'indique. Ceux qui ont connu cette femme d'élite pourraient y ajouter mille nuances. Ce qui apparaîtrait sans doute, ce serait une personne d'imagination piquante et de raison ingénieuse, faisant revivre dans notre temps l'esprit et les façons du XVIIIe siècle, habile à manier les vanités et les ambitions, une personne dont un homme éminent, que Mme Lenormant ne nomme pas, a pu dire : « Elle était sé-

rieuse autant qu'aimable dans la vie mondaine et bonne dans la vie domestique. Son bon sens était spirituel et son esprit sensé. Je la regrette comme l'un des derniers et presque le dernier débris de cette société élégante et aristocratiquement libérale dans laquelle je suis entré il y a soixante ans; société charmante, facile avec dignité et indépendante sans raideur, qui n'a existé que dans notre pays et qui ne s'y refera plus... »

De toute façon, Mme de Boigne a donc eu évidemment son rôle dans la société parisienne de ce dernier demi-siècle. Elle a vécu longtemps, elle a régné, elle a donné le ton quelquefois, elle a conseillé des hommes d'état et elle a fait des académiciens; elle est morte avec la bonne grâce d'une grande dame respectueuse pour des choses qui ne l'avaient pas beaucoup occupée durant sa vie. Malheureusement il en est de certaines femmes du monde comme de certains orateurs. L'éloquence de ceux-ci est souvent dans l'accent, dans le geste dominateur, dans l'inspiration soudaine; ils ont besoin de leur champ de bataille, qui est une tribune, pour vaincre et pour s'imposer. Dès qu'ils se mettent à écrire, tout change : on ne voit plus le feu de celui qui parlait; la parole s'alanguit et se décolore, les banalités retentissantes ont perdu leur prestige, l'incorrection et l'incohérence s'étalent complaisamment. Ceux qui savent écrire comme ils savent parler, qui ne perdent rien à être lus, ceux-là sont des oiseaux rares. Et souvent aussi les femmes du monde sont comme ces orateurs dont l'éloquence est tout en action. Le secret de leur puissance et de leur domination est la magie de la grâce et du tact. Elles aussi, elles ont besoin de leur champ de bataille, qui est un salon. Là elles sont elles-mêmes, hors de là elles sont dépaysées. La vie qu'elles mènent n'exclut pas assurément chez elles le don littéraire, bien au contraire elle peut aiguiser leur esprit, leur fournir mille observations, mille traits piquans et justes, et en certaines occasions rares produire des talens exquis; mais cette vie ne suppose pas nécessairement non plus tout ce qu'il faut pour faire un écrivain. Ce que je veux dire, c'est qu'on ne doit pas vraiment abuser de tout ce qui peut échapper à la fantaisie de ces gracieuses dominatrices, sous peine de compromettre quelquefois leur bonne renommée. Pensez-vous que ce fût rendre un grand service à Mme Récamier que de publier ses œuvres littéraires, si on en découvrait dans ses papiers? Supposez encore que M. de Falloux n'ait mis au jour que moitié de tout ce qu'il a publié de Mme Swetchine, croyez-vous qu'il n'aurait pas assez fait pour la gloire de celle qu'il voulait honorer? N'aurait-il pas évité ainsi cette fatigue que finit par causer cette littérature un peu grise? Supposez enfin que Mme Lenormant, avec une abnégation clairvoyante d'éditeur, eût fait le sacrifice de cette *Passion dans le grand monde,* œuvre de sa vieille amie, pensez-vous que la renommée de Mme de Boigne en eût souffert? Moi, je crois le contraire. Mme de Boigne n'aurait pas moins été une femme du monde supérieure, son image souriante et spirituelle serait restée gravée dans la mémoire de ses amis, et nous au-

rions de moins un roman qui d'abord est un peu vieux, qui de plus est passablement prolixe, et qui en fin de compte prouve qu'on peut avoir la conversation la plus ingénieuse, la plus séduisante, sans savoir écrire.

A quel moment de sa vie Mme de Boigne avait-elle écrit ce roman? On ne peut trop le dire. Elle a dû le retoucher, y remettre la main plus d'une fois. Ce n'est pas à une date bien ancienne qu'elle aurait pu parler de choses *palpitantes d'actualité* et qu'elle aurait pu représenter une jeune femme comme *médusée* par un tableau. D'un autre côté, il est bien certain que ce roman d'*une Passion dans le grand monde* est un peu vieux de ton et de couleur. Il s'en dégage comme un parfum d'ancienneté. On se reporte involontairement aux beaux temps de la restauration. Si l'auteur eût publié son roman il y a quarante ou cinquante ans, il aurait eu peut-être du succès; il eût été dans le ton du jour, et le nom de l'auteur eût doublé l'intérêt du livre. Il est vrai qu'il eût été peut-être aussi un peu compromettant, si, comme on le dit, sous des noms d'emprunt se cachent des personnages qui ont vécu, et si la fiction ne fait que déguiser des aventures réelles. Aujourd'hui le roman de Mme de Boigne ne compromet rien ni personne assurément; il tombe dans un monde qui en a vu bien d'autres, dont les idées, les mœurs, les goûts, les héros, les ridicules ont changé déjà plus d'une fois. Il ressemble un peu à une exhumation archéologique qu'il faudrait scruter, interroger pour en saisir le sens et la finesse. Terrible fatalité des romans qui ne paraissent pas à leur saison et qui restent dans les papiers posthumes d'une femme d'esprit occupée de son vivant à gouverner le monde! C'est là le premier inconvénient; le second, c'est que cette histoire est vraiment un peu longue, un peu diffuse, et ressemble moins au récit d'une femme du monde qu'à l'œuvre laborieuse d'un romancier se piquant de compliquer une action et d'enchevêtrer des aventures. Le premier mérite d'un roman écrit par une femme du monde, j'ose le dire, c'est d'être court, parce qu'alors elle y met ce qu'elle a vu, ce qu'elle a observé, ce qu'elle a senti quelquefois; elle ne raconte que ce qu'elle sait bien.

Lorsqu'à une époque où Mme de Boigne n'était déjà plus jeune, Mme de Duras écrivait ces charmans ouvrages d'*Ourika*, d'*Édouard*, qu'on ne lit plus guère et qu'on devrait relire de temps à autre, ne fût-ce que pour se rafraîchir l'esprit, elle mettait en quelques pages d'un style simple, rapide et naturel ce qu'elle avait peut-être raconté la veille dans son salon, ce qu'elle avait pu voir de ses propres yeux, ce qu'elle avait senti avec son propre cœur, et c'était certes le plus noble des cœurs. Elle restait dans la mesure de ce que j'appellerai l'art féminin, qui est en quelque sorte un art tout personnel : au-delà, ce n'est plus l'art féminin, c'est l'art proprement dit avec ses conditions, ses complications, ses nécessités d'invention et d'arrangement, et ce je ne sais quoi d'impersonnel qui est la marque des créations d'un ordre tout littéraire. Il y a sans doute des femmes de génie qui portent sans faiblir le fardeau des vastes conceptions. Celles qui

ne sont que femmes du monde, même avec beaucoup d'esprit, tombent dans les combinaisons factices, les banalités et les longueurs. L'auteur d'*une Passion dans le grand monde* s'est dit tout bas probablement qu'elle aussi elle voulait faire un roman, un vrai roman, et elle est tombée dans tous les embarras d'un sujet artificiellement compliqué. Elle est devenue prolixe faute de savoir être brève; elle a mis son inexpérience en deux volumes. La forme même du récit, — c'est un roman par lettres, — aide à cette prolixité. Chacun s'en donne à cœur-joie selon une expression vulgaire, et la femme d'esprit qui tient la plume pour tous ces correspondans pleins de bonne volonté ne s'aperçoit pas que ce qui peut se dire quelquefois dans une conversation ne vaut pas toujours la peine d'être écrit. Après cela, on dira que de notre temps surtout il y a beaucoup d'hommes qui ressemblent à l'auteur d'*une Passion dans le grand monde,* qui ne savent pas être courts, et à ceci il n'y a évidemment rien à répondre.

Je n'ai point certes le dessein d'analyser cette histoire, qui a pour cadre la fin de l'empire et le commencement de la restauration. Je ne raconterai ni les amours contrariés du jeune et brillant général comte Romuald de Bauréal et de la princesse de Lispona, amours qui finissent par la mort de l'un et par l'entrée en religion de l'autre, — ni le déplorable mariage de Mlle de Montilly avec le comte portugais d'Amezaga, et ce qui s'en est suivi. Je ne ferai pas défiler tous ces personnages, les Bauréal, les Bliane, les Serdobal, les Montilly, les Doria, et je m'aventurerai encore moins dans la généalogie un peu compliquée des uns ou des autres. En général on peut dire que c'est un récit passablement encombré, où l'intérêt se dissémine et s'émousse, où l'imagination s'émiette dans le verbiage, où la peinture des passions et des caractères, en tournant au drame, aboutit à une certaine fantasmagorie.

Ce n'est pas que sur ce fond un peu noir des tristes amours de Romuald et de Mme de Lispona, dans ce récit flottant et confus, il n'y ait des pages d'un intérêt presque piquant, des figures qui passent et se détachent avec un certain relief. Mme de Boigne s'entend à reproduire cette foule de sentimens contradictoires qu'éveillent dans des âmes aristocratiques les luttes, les imbroglios de l'empire en déclin et de la restauration naissante. Il y a des physionomies qu'elle décrit d'un trait juste et familier. Une des plus originales et des mieux enlevées assurément est celle de la vieille Mme Romignère. Celle-là, Mme de Boigne la connaît, elle la peint avec des réminiscences, elle y voit peut-être un idéal. C'est une Bauréal qui de chanoinesse qu'elle était est devenue la femme d'un riche financier pour relever la fortune de sa famille. C'est un vrai type. « Elle est très grande, et, malgré son âge avancé, conserve une taille charmante, mince et flexible comme dans sa jeunesse : son visage pâle est entouré de cheveux blancs argentés soigneusement arrangés. Elle est toujours vêtue de blanc, et sa toilette, sans aucune exagération ridicule, est fort élégante. Habituellement sa physionomie

est calme et froide; mais, si une circonstance quelconque fait vibrer les cordes de cette âme ardente et forte, il sort de ses yeux gris ternis par l'âge des éclats de lumière qui font pâlir deux énormes boutons de diamant qu'elle porte toujours à ses oreilles. Ce sont les seuls bijoux qu'elle ait voulu accepter de M. Romignère. » Cette Bauréal déguisée en bourgeoise a de l'affabilité dans la hauteur, de la bonne grâce dans le sentiment de son sacrifice volontaire. Toujours royaliste au fond du cœur, en vraie fille des preux, elle subit par instans les séductions de la gloire impériale; ce n'est que par ce côté militaire qu'elle admet l'empire. Cette singulière personne, qui tire quelque peu vanité d'avoir traversé la terreur sans rien changer à ses habitudes, a un beau mot digne d'être opposé à celui de Sieyès. Quand on lui demande comment elle a pu éviter la prison, elle répond simplement : « Je n'ai pas eu peur! » C'est mieux que le *j'ai vécu* du conventionnel.

Un autre passage curieux du livre est celui où quelque deux ans après la restauration, Romuald, général de Napoléon, raconte sa présentation à la nouvelle cour, où il est conduit par son oncle le duc de Bauréal. Je disais après Mme Lenormant que le cordon bleu refusé au marquis d'Osmond avait laissé des traces dans l'esprit de Mme de Boigne; on s'en douterait bien en lisant les pages où par la plume de son héros elle peint le roi et les princes d'un trait exact peut-être, mais certainement peu enthousiaste. « J'ai été présenté aux princes, dit Romuald; mon oncle avait obtenu une audience du roi; il m'a reçu avec un visage impassible qui m'a d'abord imposé. Ses traits ont de la dignité; je n'aime pas sa physionomie, elle est dure quand il est sérieux et fausse quand il sourit. » De là il va chez Monsieur, qui ne trouve rien de mieux à dire que de lui demander, à lui, général de l'empire, s'il est allé jamais en Allemagne. On arrive chez la duchesse d'Angoulême. Ici du moins il y a les souvenirs douloureux et l'auréole du malheur. « J'étais fort ému en l'approchant, dit Romuald. Mon oncle m'ayant nommé, j'obtins un coup de tête très sec et un « vous êtes à Paris depuis peu? » qui semblait porter l'accent du mécontentement et presque du reproche... » Sans trop approfondir ce mot, qui *porte un accent*, il ne fait pas bon refuser les cordons bleus à une femme d'esprit. C'est là, somme toute, ce qu'il y a de plus piquant dans ce roman que l'auteur appelle une *histoire de salon*, je ne sais trop pourquoi, car l'action est dispersée un peu partout, à Londres, à Lisbonne, à Rio de Janeiro, en Allemagne, en Suisse, à Naples, à Odessa. Cette passion du grand monde court volontiers les grandes routes, et si je le remarque, c'est que là justement est l'écueil du roman, et la confusion de l'idée explique la confusion, le relâchement de la forme.

La forme en effet, c'est là ce qui manque le plus dans ce livre d'*une Passion dans le grand monde*. On a vu au XVIIIe siècle de très grandes dames ayant beaucoup d'esprit et qui auraient été fort empêchées si elles

avaient eu à donner une forme littéraire à leurs pensées, — qui ne savaient pas même l'orthographe. La duchesse de Chaulnes était de ce nombre, et avec elle bien d'autres étaient brouillées avec la grammaire. Mettre la comtesse de Boigne dans cette illustre compagnie, ce n'est pas, ce me semble, la rabaisser. Le fait est que, si elle se distingue en plus d'un point de ces grandes dames d'autrefois, ce n'est pas toujours par la correction du style, par le purisme du langage, par l'originalité ou la perfection littéraire. Il faut bien l'avouer, l'auteur d'*une Passion dans le grand monde* parsème son livre de nouveautés un peu scabreuses, de mots comme *allégeable, pertinacité*. Tous ces personnages ont une langue qui n'est qu'à eux. L'un dira en parlant d'une femme : « Je ne l'adorerai même point comme une étoile *inatteignable*. » Un autre s'exprime ainsi : « Le droit divin nous forme *une auréole impossible à soulever* un seul instant. » Un troisième parlera des « folles illusions *dont on a noirci le sort* » d'une jeune femme.

Ils parlent ainsi couramment, sans perdre haleine, et ce brillant Romuald tout le premier, ce Romuald qui après avoir été un si vaillant soldat sous l'empire prononce de si beaux discours à la chambre des pairs, ce Romuald lui-même, dis-je, n'y va pas en vérité de main légère quand il se met à faire de la philosophie et de la morale. « Je faisais réflexion en sortant de l'hôtel de Bliane, écrit-il un jour, qu'en dépit des déclamations de la philosophie du XVIIIe siècle et des actes des législateurs de la révolution qui, pour les mettre en pratique, ont proclamé le divorce et déclaré le lien conjugal contraire à la raison et aux droits imprescriptibles de la volonté naturelle, le mariage chrétien était pourtant la plus belle institution des temps modernes, le véritable fondement de la société. La jeunesse y trouve *souvent* son bonheur, la vieillesse y puise *presque toujours* sa consolation. » Je ne me mêle pas de contester l'orthodoxie de cette maxime ou de cette réflexion philosophique; mais, en lisant cette page et bien d'autres qui lui ressemblent, on se rappelle involontairement qu'elles sont tombées de la plume d'une femme spirituelle assurément, qui a travaillé longtemps à faire des académiciens et qui a réussi plus d'une fois. Décidément la famille avait bien un peu raison de se plaindre, et tout ce qu'on peut dire de mieux à l'éditeur, c'est avec une variante légère ce que le malicieux Delatouche écrivait un jour à un poète : Publiez-le, ce roman, et qu'on n'en parle plus! — Qu'on l'oublie le plus vite possible pour ne se souvenir que de la personne qui s'est fait aimer de ceux qui l'ont connue, dont l'image reste gravée dans des mémoires fidèles et qui a passé parmi nous représentant avec toutes les grâces de l'esprit mondain sinon de l'esprit littéraire des choses qui ne se verront plus peut-être, mais qui ont été pendant tant d'années l'aimable, l'éblouissant ornement de la société française.

CH. DE MAZADE.

Nouveaux Récits de l'histoire romaine. — Trois Ministres des fils de Théodose,
par M. Amédée Thierry.

Les récits de M. Amédée Thierry sur l'histoire romaine sont si bien liés entre eux qu'après avoir charmé les lecteurs sous la forme d'articles détachés, ils se réunissent tout naturellement les uns aux autres et deviennent des livres. En lisant celui qu'il vient de publier sous le titre de *Trois Ministres des fils de Théodose*, on a vraiment quelque peine à croire qu'il ait paru d'abord par fragmens isolés, tant il forme un ensemble serré, tant les diverses parties qui le composent marchent au même but. Il contient l'histoire de l'empire romain dans la dernière crise qui décida sans retour de sa ruine. Cette ruine ne s'est pas accomplie d'un seul coup. Rome a mis presque aussi longtemps à mourir qu'à croître; sa grandeur et sa décadence ont marché du même pas. Son empire n'était pas, comme celui d'Alexandre, une improvisation d'un jour, qu'un jour a détruite. Il avait grandi lentement. Les élémens divers dont il était formé avaient eu le temps de se fondre ensemble; le temps seul a pu les séparer. Les contemporains de Tibère et de Néron avaient déjà le sentiment que la puissance de leur pays était à son déclin. Tacite, en rencontrant les barbares, a semblé comprendre qu'ils seraient les héritiers de Rome; mais ils ont attendu trois siècles cet héritage : Rome ne le leur a pas cédé sans combat. Ce qui démontre le mieux la forte constitution et le solide tempérament de cet empire immense, ce qui prouve qu'il n'était pas seulement, comme on le dit quelquefois, un assemblage de hasard et l'œuvre d'un génie médiocre, c'est la longue résistance qu'il opposa à toutes les causes qui travaillaient à le dissoudre, ce sont surtout ces retours soudains de séve et de vie qui surprennent dans ce corps épuisé. Jusqu'aux derniers momens de son existence, quand sa situation semblait le plus désespérée, on voyait naître tout d'un coup quelque homme de génie qui retardait sa fin. Théodose fut le dernier. M. Amédée Thierry commence son récit à la mort de ce grand prince, au moment où la décadence qu'il avait arrêtée reprend son cours. Il nous fait voir ce que ses successeurs et leurs ministres firent pour la suspendre ou pour la précipiter, et son récit se termine par un tableau dramatique de la prise de Rome, qui fut la consommation de cette ruine vers laquelle on s'acheminait depuis trois siècles.

L'époque dont M. Thierry nous entretient est une des plus sombres qu'on puisse imaginer, et l'esprit éprouve d'abord quelque répugnance à s'y arrêter. Il aime mieux étudier Rome à d'autres momens de sa vie. Il se sent attiré davantage vers cette jeunesse énergique où elle a déployé de si viriles qualités, un si grand sens politique, tant de sagesse et de raison (1), ou

(1) Puisque l'occasion s'en présente, on me permettra de recommander à l'attention des lecteurs sérieux un livre austère, où les questions que soulève cette première organisation du peuple romain sont traitées avec une grande science de détail, l'*His-*

vers cette maturité brillante qu'embellit l'éclat des lettres et des arts, et qui a fait jouir le monde de la plus longue paix qu'il ait connue. Il est pénible d'assister à la fin d'un peuple dont on vient d'admirer la grandeur. Cependant, quand on lit les récits de M. Thierry, cette répugnance s'efface. La décadence de Rome ne ressemble pas à celle de certains états de l'Orient que nous voyons périr sous nos yeux. Ils s'éteignent dans une lente et morne agonie; ils se décomposent sans convulsions, presque sans bruit. Ils ne continuent à vivre que par la difficulté qu'on éprouve à les remplacer, car les peuples qui demandent à recueillir leur succession sont presque aussi malades qu'eux. Dans la ruine de l'empire romain, la vie au moins est à côté de la mort. On sent qu'un monde commence à la place du monde qui finit, et ce monde est le nôtre. Nous avons donc le plus grand intérêt à connaître de quelle manière il s'est substitué à l'autre, comment il l'a détruit et ce qu'il en a gardé. De plus cette substitution s'est accomplie d'une manière violente et par conséquent dramatique. C'est vraiment un drame, et des plus curieux, que la grandeur et la chute de ces favoris vulgaires qui passent sans transition de la domesticité du palais au pouvoir suprême, et dont les rivalités ouvrent l'empire aux barbares. Les péripéties n'y manquent pas. Nous ne sommes pas dans un de ces états bien ordonnés où les événemens suivent une marche naturelle. A la cour de ces despotes orientaux, où se croisent tant d'intrigues, où luttent tant d'influences obscures, on peut s'attendre à l'imprévu, et l'extraordinaire arrive tous les jours. M. Amédée Thierry n'a qu'à raconter les faits comme ils sont pour que ses récits ressemblent à des romans véritables. Je trouve même qu'il n'avait pas besoin de les rendre plus dramatiques encore en se servant avec tant de complaisance des vers de Claudien. C'était un poète trop nourri de rhétorique pour présenter les événemens comme ils s'étaient passés. En traversant cette imagination obsédée par les souvenirs antiques, ils doivent prendre des couleurs fausses, et peut-être convenait-il de s'en défier un peu plus que ne l'a fait M. Thierry.

Un des mérites principaux des récits de M. Thierry, c'est l'impartialité de l'auteur; il fait à tous bonne justice. Dans cette lutte confuse où tant d'intérêts opposés sont aux prises, où combattent ensemble les chrétiens et les païens, les Européens et les Asiatiques, les Romains et les barbares, chacun a la part d'éloge ou de blâme qui lui revient. Je sais gré surtout à M. Thierry de la sympathie qu'il témoigne pour les vaincus. Il est d'usage

toire des Chevaliers romains de M. Émile Belot, professeur au lycée de Versailles. Ce livre aboutit à un système radical; il combat bien des opinions reçues. On peut penser ce qu'on voudra des conclusions de l'auteur, et je prévois qu'il ne convertira pas tout le monde; mais personne ne lui refusera une connaissance profonde des sources et beaucoup de finesse et d'habileté dans la façon de les interpréter. C'est un de ces travaux courageux qui ne sollicitent pas la faveur publique et méritent pourtant de l'obtenir.

de traiter durement ces Romains des dernières années, qui ne surent pas défendre leur pays. On est principalement sévère pour ces restes des grandes familles anciennes, qui s'obstinaient à demeurer fidèles aux vieilles croyances de leurs aïeux, et dont le sénat de Rome était le refuge. On écoute volontiers sur eux les accusations violentes des pères de l'église, qui voudraient bien les rendre seuls responsables des malheurs de l'empire. A les juger de sang-froid, ils ne me semblent pas aussi coupables. J'ai peine surtout à comprendre qu'on leur reproche avec tant d'amertume leur vie élégante et leurs plaisirs délicats. Ces plaisirs leur étaient d'autant plus chers qu'ils sentaient bien qu'ils allaient les perdre. Ils en jouissaient avec cette ardeur fébrile de gens qui savent qu'on va les leur arracher. Ils entendaient à leurs portes le bruit des Franks et des Goths qui venaient disperser leurs livres, fermer leurs théâtres, brûler leurs maisons de plaisance. Faut-il s'étonner de cette ardeur d'affection qu'ils ressentaient pour leurs théâtres, pour leurs villas, pour leurs bibliothèques? Même cette littérature desséchée, riche de mots et pauvre d'idées, littérature d'école remplaçant une littérature de salon, je ne m'étonne pas de l'enthousiasme qu'elle inspirait, et je suis disposé à l'excuser quand je vois qu'elle est le dernier effort du génie grec et romain, qui pressent sa ruine et cherche à la conjurer; qu'elle a distrait et consolé un moment des gens d'esprit à qui elle semblait si belle moins par son mérite propre que par la pensée de l'ignorance et de l'obscurité qui les menaçaient. Je n'ose pas me joindre à ceux qui se moquent de ces poètes et de ces orateurs médiocres lorsque je songe à tout ce qu'ils ont dû souffrir. Il n'y a jamais eu de destinée plus triste que la leur. Qu'on imagine des gens comme Symmaque, épris de la civilisation ancienne, aimant les arts et les lettres avec passion, qui possédaient à un si haut degré cette délicatesse de goût, cette élévation de sentiment, toutes ces qualités charmantes qu'on résumait autrefois sous ce beau nom d'*humanité*, et qu'on se figure leur douleur de voir la barbarie s'approcher, de se dire que dans quelques années il ne resterait plus rien de ce qui faisait pour eux le prix de la vie et que la nuit couvrirait le monde! S'ils ont été par momens injustes et amers, s'ils ont fait retomber la responsabilité de leurs misères sur des institutions et des croyances nouvelles dont l'apparition coïncidait si bien avec la ruine de l'empire qu'elles semblaient n'y être pas étrangères, je ne crois pas en vérité qu'on doive trop le leur reprocher. Il faut pardonner beaucoup au désespoir de gens qui se voyaient périr peu à peu, non pas dans leur corps, mais, ce qui est bien plus douloureux, dans leur intelligence et dans leur âme.

Quant à la question de savoir s'il faut, comme ils le prétendaient, accuser le christianisme de la ruine de l'empire, le livre de M. Thierry apporte beaucoup de lumières pour la résoudre. On est bien forcé d'avouer, quand on l'a lu, que le christianisme n'a fait qu'introduire un élément nouveau de désordre dans ce malheureux pays déjà si divisé. Au moment où il lui

importait le plus de s'unir contre l'ennemi commun, les dissensions religieuses se joignent aux troubles civils pour achever de l'affaiblir. Non-seulement les partisans du christianisme se séparent de ceux de l'ancien culte, mais entre eux les chrétiens ne s'entendent guère. Les discussions politiques se compliquent et s'enveniment de controverses de théologie. Chaque parti prêche la tolérance quand il est vaincu, et persécute dès qu'il devient le maître. La guerre est partout, dans chaque cité, dans chaque famille. On discute sans fin, les forces qui devaient être entières pour l'action se perdant dans des querelles de paroles. Avec Théodose, le pouvoir civil se met ouvertement au service des passions religieuses; une croyance devient un crime d'état; des guerres sont entreprises dans un intérêt de propagande. Certes le paganisme triomphant n'aurait pas sauvé l'empire, mais il est bien sûr que la victoire du christianisme l'a fait mourir plus tôt. Stilicon, qui pouvait retarder sa chute, coupable de tolérance, tombe sous les coups d'une conspiration catholique, et les évêques applaudissent à sa mort sans penser qu'elle est un désastre public. Quand Rome est prise et pillée par Alaric, un frisson de colère parcourt l'Italie au récit de ce grand outrage. La douleur, le désespoir auraient peut-être ranimé quelque énergie dans les cœurs et réveillé l'esprit national, si le christianisme les avait soutenus; mais il se souvint que Rome était restée le centre du vieux paganisme; il éprouva une joie maligne à voir que les maisons brûlées étaient surtout celles des défenseurs de l'ancienne religion; il ne fut pas insensible aux prévenances des Goths, qui avaient respecté le tombeau de Pierre au Vatican et celui de Paul sur la voie d'Ostie, et il se contenta de tirer de ce malheur, dont frémissait tout l'empire, quelques leçons de morale.

La douloureuse sympathie que M. Amédée Thierry accorde à ce monde ancien qui s'écroule n'empêche pas que, dans ses récits, l'intérêt ne s'attache surtout à ceux qui commencent un monde nouveau et auxquels appartient l'avenir, aux chrétiens et aux barbares. Le christianisme ne parvient pas alors à ranimer l'empire, comme les évêques l'avaient imprudemment annoncé, comme on l'espérait au temps de Constantin; il prend même bien vite son parti de sa ruine, parce qu'il est assuré de lui survivre; mais il n'en est pas moins la force la plus vivante à cette époque, et c'est encore lui qui produit les plus grands personnages et les plus fermes caractères. La vieille séve païenne est épuisée; elle ne fournit plus que quelques littérateurs agréables et des grands seigneurs mécontens. Les hommes d'action sortent presque tous du christianisme. Quelle énergique figure que celle de Jean Chrysostome, et comme elle ressort au milieu de cette cour de chambellans et d'eunuques tremblant sous la main d'un favori, tout occupés d'intrigues ténébreuses, noyés dans les minuties d'un cérémonial pompeux et vide! M. Thierry nous a dépeint ce tribun au corps chétif, au teint jaune, avec ses yeux brillant d'un feu intérieur, lorsque, dans son ardent amour pour les classes misérables, il venait soulever en

présence de l'empereur et de ses ministres les questions sociales les plus redoutables. « Cinq siècles plus tôt il eût été au forum un compagnon de Gracchus prêchant la loi agraire. » C'était alors l'ami des humbles et des pauvres, le défenseur indomptable des priviléges de l'église, l'adversaire audacieux de ce pouvoir despotique aussi violent qu'il était faible et que déshonoraient en Orient les mains indignes qui l'exerçaient. Il avait sans doute bien des défauts. « Sa volonté était impérieuse et prompte, son action inclinait presque toujours à la violence; un tempérament dans les choses graves l'offusquait comme une trahison du devoir, tandis que ses séquestrations volontaires et son amour de la solitude le privaient des leçons de l'expérience et des conseils souvent sensés du monde. » Mais les fautes qu'il a commises n'empêchent pas qu'il n'ait donné l'exemple des qualités dont on manquait le plus alors, la résolution, l'énergie, la fidélité à sa parole, le dévouement à son opinion. Il faut lire dans M. Thierry sa lutte contre Eutrope tout-puissant, et la généreuse protection dont il le couvrit après sa chute. L'humanité n'était pas le seul motif qui le portait à défendre contre la volonté de l'empereur et les croyances populaires cet homme qu'il avait tant attaqué. M. Thierry fait remarquer qu'il mit un peu d'ostentation à le secourir. Il voulait établir, ce qui était vrai, que dans cet ébranlement de toutes les institutions politiques il n'y avait rien de solide et de sûr que l'église.

Les collaborateurs de l'église, ceux qui l'aidèrent à accomplir son œuvre de rajeunissement, furent les barbares. Que ce mot ne nous effraie pas. Dans ces barbares qui envahissaient l'empire, des esprits pénétrans pouvaient voir d'avance ceux qui devaient le régénérer. M. Thierry le montre bien. Ces barbares ne ressemblent pas tout à fait à ceux qui ont quelquefois traversé l'Orient, renversant les royaumes devant eux : ils n'appartenaient pas à une race inférieure; ce n'étaient pas des bêtes fauves enrégimentées, instrumens aveugles de celui qui les mène et puisant leurs forces dans cet anéantissement de leurs volontés en celle de leur chef. Au contraire ils apportaient de l'autre côté du Rhin un grand sentiment de leur dignité personnelle, que les excès de la civilisation et du despotisme avaient fait perdre à beaucoup de Romains. Ils étaient sans doute ignorans et cruels, ils pillaient et massacraient sans pitié. Cependant on pouvait déjà reconnaître à des signes certains qu'ils étaient susceptibles de s'adoucir et capables de s'instruire. Ils possédaient la qualité qui manque à tous les peuples condamnés à ne se perfectionner jamais : ils savaient admirer. L'empire qu'ils venaient détruire les frappait de surprise, et ils en sentaient confusément la grandeur. Plusieurs d'entre eux, plus éclairés ou plus ambitieux que les autres, consentirent à le servir, se soumirent à ses lois et adoptèrent bien vite ses usages. Ils en furent à ce moment critique les plus fermes défenseurs. Stilicon, que M. Thierry appelle justement le dernier des Romains, était un Vandale. Alaric, malgré sa haine et ses terribles vengeances, ne put pas échapper plus que les autres à ce sentiment de respect

que ce grand empire, avec ses glorieux souvenirs, imposait à ses ennemis victorieux. M. Thierry nous raconte le plaisir qu'il prit à visiter Athènes, et il nous dit qu'à la prise de Rome, au moment de franchir la porte Salaria, il fut saisi d'une sorte de terreur superstitieuse. On pouvait donc prévoir dès lors que Rome, dont ils semblaient comprendre la grandeur, ferait à la longue l'éducation des barbares, qu'en échange de sa vieille expérience dont elle les faisait profiter elle se rajeunirait par leur jeunesse. Si l'on veut juger des services que ce mélange du peuple ancien et des peuples nouveaux a rendus au monde occidental, il suffit de jeter les yeux sur les Grecs de l'Orient, qui, après avoir eu le malheur d'échapper à l'invasion des barbares, sont restés jusqu'au XVe siècle tels que M. Thierry les dépeint au IVe. Ils n'ont jamais pu se renouveler tout seuls. Et même quand ils ont perdu cette civilisation dont l'excès les avait énervés, la barbarie où ils sont tombés n'est pas parvenue à leur rendre l'énergie et la vitalité.

Il n'est guère possible d'analyser les récits de M. Thierry; on les gâterait en les abrégeant. La seule manière d'en faire comprendre l'importance, c'est d'indiquer, comme je l'ai fait, quelques-unes des réflexions qu'ils nous suggèrent. J'aime cette façon de présenter l'histoire qui ne se charge pas de nous fournir des théories générales sur la marche des événemens, mais qui, en nous les montrant comme ils se sont passés, en nous mettant en leur présence, nous laisse libres d'en penser ce que nous voulons et d'en tirer les conclusions qui nous semblent justes. Il faut espérer que M. Thierry achèvera de nous raconter de cette manière les quelques années qui séparent la prise de Rome par Alaric de l'établissement définitif des royautés barbares. Par là les *Récits de l'histoire romaine* iront se réunir aux *Récits des temps mérovingiens;* on passera sans secousse de l'histoire de la destruction de l'empire au tableau de la barbarie essayant de s'organiser sur ses ruines, et l'œuvre des deux frères se rejoindra. GASTON BOISSIER.

ESSAIS ET NOTICES.

—

LA FORCE MUSCULAIRE DES INSECTES (1).

Dans une première série d'expériences qui furent entreprises pendant l'été de 1865, M. Félix Plateau avait mesuré la force de divers insectes par les poids qu'ils pouvaient tirer, pousser devant eux ou soulever en volant. Ces recherches, dont il a été rendu compte dans la *Revue* du 1er août 1866, avaient conduit l'auteur à admettre comme une loi générale que dans chaque groupe déterminé d'insectes les plus petits sont les plus forts, en d'autres termes que le rapport du poids déplacé au poids propre de l'a-

(1) *Bulletin de l'Académie royale de Belgique,* t. XXII, N° 11, 1866.

nimal est d'autant plus avantageux que ce dernier est plus léger ou moins gros. Cette loi, assurément très curieuse et très importante pour l'économie de la nature, n'était encore appuyée que sur un nombre assez restreint d'observations. M. Plateau a jugé nécessaire de reprendre cette partie de son travail en opérant, pour chaque espèce, sur une douzaine d'individus, afin d'obtenir des résultats moyens plus rapprochés de la vérité. La loi qu'il a découverte a résisté à cette épreuve : elle ressort évidente et incontestable de ces nouvelles expériences. Citons un exemple. Le bourdon terrestre est quatre fois plus lourd que l'abeille; il pèse près de 4 décigrammes, l'abeille ne pèse pas même 1 décigramme. Or le bourdon ne peut traîner en moyenne qu'un poids quinze fois plus grand que le sien (environ 6 grammes), tandis que l'abeille déplace facilement vingt-trois ou vingt-quatre fois son poids (2 grammes). Elle est donc plus forte de moitié que son lourd congénère. En volant, elle enlève de même un poids de peu inférieur au sien, tandis que le bourdon ne peut transporter de cette manière qu'à peine la moitié de son propre poids.

La loi en question paraît d'ailleurs s'appliquer non-seulement aux espèces qui appartiennent à la même sous-division entomologique, mais encore, dans une certaine mesure, à la classe entière des insectes. Il est vrai que, si on range les espèces examinées par ordre croissant de poids, les rapports correspondans qui expriment leur force relative ne font pas toujours série, et qu'au lieu de décroître d'une manière régulière ils présentent de nombreux écarts; mais cela s'explique par la différence de structure des genres ainsi rapprochés. La loi reparaît si l'on partage ces espèces en trois groupes, comprenant respectivement les insectes les plus légers, ceux d'un poids moyen et ceux qui sont les plus lourds (pesant de 1 à 2 décigrammes.) Dans ce cas, la force relative est représentée, pour le premier groupe par 26, pour le deuxième par 19, et pour le dernier par 9 seulement. Il s'agit ici de la puissance de traction; si l'on considère le vol, on peut partager les espèces examinées en deux groupes, dont le premier, comprenant les insectes les plus légers, surpasse encore de beaucoup en force le second, qui renferme les plus lourds. Le rapport du poids soulevé au poids de l'animal est pour les premiers égal à 1 1/3; pour les derniers, il n'est que 1/2.

Les insectes les plus forts, parmi ceux que M. Plateau a étudiés, paraissent être les donacies, les criocères, les trichies à bandes, qui vivent sur les lis et les roses. Ces petits êtres sont en état de traîner des poids environ quarante fois supérieurs au leur; plus d'une fois même M. Plateau les a vus dépasser cette limite; une criocère, l'athlète de la tribu, a traîné soixante-sept fois son poids; un petit hanneton du genre *anomale* a exécuté le même tour de force. M. de Lucy rapporte un fait encore plus surprenant : un cerf-volant (lucane) peut maintenir entre ses mandibules, en élevant et abaissant alternativement la tête et le corselet, une règle de 30 centimètres de long, pesant 400 grammes; il ne pèse lui-même que 2 grammes. Que

sont, à côté de cet insecte, les hercules de foire qui soutiennent une table avec leurs dents? Ces exemples montrent jusqu'à quel point les insectes sont supérieurs aux grands animaux par la force de leurs muscles. Secs et nerveux, ils remuent des montagnes, toute proportion gardée. En outre ils sont ingénieux; quand l'obstacle ne cède pas, ils savent le tourner. Voici un exemple raconté par Boitard. Un jour, dans un jardin, il aperçut un sphex du sable (petite espèce de guêpe) s'efforçant d'enlever une chenille qu'il venait de tuer. La chenille était au moins cinq ou six fois plus grosse que son vainqueur : il ne pouvait en venir à bout. Six fois de suite, de guerre lasse, désespérant du succès de son entreprise, il l'abandonna, et vint se poser tristement à quelque distance. Enfin une idée lumineuse le tira d'embarras. Il revint, se plaça à cheval sur la chenille, trois pattes de ci, trois pattes de là; avec les deux du milieu, il embrassa le corps de sa victime, le souleva contre son poitrail, et réussit à marcher ainsi avec les quatre pattes libres. La chenille traînait à peine sur le sol, le sphex raidissait son petit corps, et il eut bientôt traversé une allée de six pieds de large et couché sa proie contre un mur, dans une plate-bande exposée au soleil. En volant, le sphex n'eût pu transporter un si lourd fardeau.

M. Plateau a tenu à compléter ces recherches par quelques expériences sur les insectes sauteurs de l'ordre des orthoptères. Il a déterminé les poids que les criquets et sauterelles enlèvent en sautant. Pour les empêcher de s'aider de leurs ailes, il attachait celles-ci et les élytres avec un fil. Le fardeau était une boulette de cire lestée de fragmens de plomb que l'on suspendait à un fil noué autour du thorax; on ajoutait de la cire jusqu'à ce que l'insecte ne pût plus s'enlever qu'à 1 centimètre du sol. Les charger jusqu'à les clouer sur place rendrait l'observation moins nette. On pesait ensuite la petite boule et l'animal lui-même après l'avoir immobilisé par la vapeur d'éther. Les criquets de la grosse espèce, dont le poids dépasse en moyenne 6 décigrammes, enlevaient environ une fois et demie ce poids; ceux d'une espèce plus petite, pesant en moyenne 2 décigrammes, emportaient en sautant trois ou quatre fois leur poids. Les sauterelles diffèrent des criquets par des jambes plus longues et plus grêles. La sauterelle verte, pesant en moyenne 2 grammes et demi, n'enlève qu'un poids égal au sien. Ces résultats confirment de nouveau la loi d'après laquelle la force musculaire des insectes croît à mesure que leur taille diminue.

Lorsqu'on les laisse sauter librement, les criquets décrivent dans l'air une courbe analogue à celle de tous les projectiles. Ce qui est très curieux c'est que l'amplitude du saut est la même pour les espèces grandes et petites : 30 centimètres d'élévation au-dessus du sol et 60 centimètres de distance horizontale. Ce résultat a été prévu par Strauss-Durckheim, qui le déduit de considérations théoriques sur la force musculaire. Dans son ouvrage sur l'*Anatomie comparée des animaux articulés*, ce célèbre naturaliste établit que deux animaux de formes semblables, mais de dimensions différentes, doivent sauter à la même hauteur au-dessus du point où se

trouve leur centre de gravité au moment où ils quittent le sol. Il prend comme exemple le chat et le tigre, et ajoute que la même conclusion est applicable aux criquets et sauterelles. Le principe qui sert de base à cette théorie, c'est que la force motrice des animaux croît comme la section, et non comme le volume des muscles. Elle ne dépend que du nombre des fibres dont se composent les muscles, d'où il suit qu'elle doit être proportionnelle à la surface de la section de ces organes, tandis que le poids de l'animal est proportionnel à leur volume. Le poids augmente donc plus rapidement que la force motrice, et le rapport entre ce poids et cette force devient d'autant plus défavorable que l'animal est plus gros. C'est là, si le principe admis par Strauss-Durckheim est exact, l'explication de la loi constatée par M. Plateau. Bergmann, qui énonce le même principe, ajoute qu'il ne faut pas le considérer comme une loi absolue et générale. Si on considère cependant que cette hypothèse a permis à Strauss-Durckheim d'établir à priori la loi relative au saut des animaux du même ordre, on ne peut s'empêcher de l'admettre au moins comme très vraisemblable.

La théorie et l'expérience sont d'accord, on le voit, pour démontrer que dans la nature les plus faibles sont les plus forts. Sans nous perdre ici dans des spéculations téléologiques, nous pourrons faire observer qu'il doit en être ainsi parce que les obstacles que les petits rencontrent sur leur route seraient tout à fait en disproportion avec leur taille, s'ils n'étaient pas doués d'une énergie spécifique plus considérable que celle des grands. La structure des muscles, qui sont toujours formés de fibres contractiles parallèles, paraît résoudre ce problème en procurant une force motrice relativement plus grande aux animaux de petite taille qu'aux grands. Les scarabées parviennent ainsi à déplacer des rochers gros comme eux-mêmes, les souris à courir aussi vite que les chats, les termites à bâtir des pyramides qui résistent au temps et aux attaques de leurs ennemis. Chacun, dans la nature, a de la force selon ses besoins.

RECHERCHES NOUVELLES SUR LE MAMMOUTH.

La récente découverte des restes d'un mammouth dans la baie du Tas a fourni à deux zoologistes russes, MM. F. Brandt et K. E. de Baer, l'occasion de discuter les opinions qui ont été émises sur l'ancien habitat de cet animal antédiluvien. On sait que dans les glaces de la Sibérie on retrouve encore de temps à autre des cadavres de mammouth assez bien conservés. Ce fait est déjà attesté en 1694 par Witsen, bourgmestre d'Amsterdam, dans son ouvrage sur la Tartarie, et un peu plus tard par Ysbrandt Ides, qui parcourut la Sibérie en allant à Pékin comme ambassadeur de Pierre le Grand. Depuis cette époque, on compte au moins six cas bien constatés de mammouths retrouvés à peu près intacts; malheureusement la science n'a pas tiré de ces précieuses trouvailles tout le profit qu'il aurait été possible d'en obtenir, si les savans russes avaient été toujours avertis à temps, ou s'ils avaient mis plus de zèle à se rendre sur les lieux. En 1787, le lieute-

nant Sarytschev apprit pendant un voyage à Yakoutsk que le cadavre entier d'un mammouth venait d'apparaître sur les bords de la rivière Alaséia; il était debout, couvert de sa peau et de ses poils; le flot, en creusant la berge, l'avait mis à nu. Sarytschev ne jugea pas à propos de se déranger de sa route pour constater le fait. Des pêcheurs tongouses découvrirent un autre mammouth en 1799 sur les bords de la Mer-Glaciale, près de l'embouchure de la Léna; ce n'est qu'en 1806 que le botaniste Adams, instruit de cette trouvaille, arriva sur les lieux. Le monstrueux cadavre était déjà fort mutilé; on avait enlevé les défenses et dépecé les chairs pour en nourrir les chiens; les ours blancs avaient également pris part à cet étrange festin. Adams sauva le squelette et une portion de la peau; ces débris ont été déposés au musée d'histoire naturelle de Saint-Pétersbourg. Le célèbre voyageur Middendorff découvrit en 1843 le cadavre à demi décomposé d'un veau de mammouth près de l'embouchure du Taimyr. Enfin, l'année dernière, l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg a envoyé en Sibérie un géologue distingué, M. Frédéric Schmidt, pour rechercher les derniers débris d'un mammouth qu'un Samoïède avait trouvé en 1864 dans la baie du Tas, bras oriental du golfe de l'Obi. Malheureusement une lettre de M. Schmidt, datée du mois d'octobre dernier, laisse peu d'espoir qu'on parvienne à sauver quelque chose de cette épave d'un autre monde.

Le mammouth a dû être très répandu dans le nord de la Sibérie, si on réfléchit que tous les ans on exporte en moyenne 16,000 kilogrammes d'ivoire fossile provenant des défenses d'environ deux cents individus. M. de Middendorff s'est efforcé de démontrer que ces restes ont été charriés dans les régions polaires par les fleuves de la Sibérie en même temps que le bois fossile (*bois de Noé*) qu'on y rencontre en gisemens immenses, et que le vrai habitat des mammouths est la partie centrale de l'Asie. Dans cette hypothèse, le climat du nord de la Sibérie aurait été toujours tel qu'il est aujourd'hui. Toutefois la position des cadavres qui ont été retrouvés semble indiquer que ces animaux sont morts sur place; ce qui confirme cette opinion, c'est qu'on les trouve non pas dans la glace proprement dite, mais dans la terre gelée et couverte de neige. Ils paraissent donc avoir vécu dans des marais où ils se sont noyés et gelés, ce qui est d'ailleurs conforme à une tradition qui existe chez les indigènes. Dès lors il faut supposer que le climat de la Sibérie septentrionale comportait autrefois une végétation suffisante pour nourrir ces géans du règne animal. Quant à l'époque de leur disparition, les découvertes récentes de M. Lartet et de quelques autres géologues conduisent à admettre qu'elle est postérieure à la venue de l'homme sur la terre; on peut même supposer que l'homme a chassé le mammouth et a contribué à le faire disparaître du globe, comme il finira par faire disparaître l'éléphant des temps actuels. R. RADAU.

L. BULOZ.